500

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13410 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 11 MARS 1988

Moscou dans l'étau du Golfe

L'interminable conflit du Golfe, maintenant vieux de sept ans et demi, place Moscou dans une position de plus en plus inconfortable. Allié traditionnel de l'Irak – et de longue date son principal pourvoyeur en armes, – le régime soviétique n'a jamais pu prétendre, de ce fait, à une authentique neutralité. Pourtant, infiniment soucieuse, au-delà des antagonismes idéologiques, de ménager un voisin iranien avec lequel elle partage 4 000 kilomètres de frontière, l'URSS s'est toujours gardée de prendre clairement position contre la république des ayatollahs.

Ainsi refuse-t-elle depuis des mois l'application totale de la résolution 598 du Conseil de sécurité qu'elle avait cependant appuyée le 20 juillet 1987, et qui prévoit un embargo international sur les armes destinées à l'Iran, au cas où ce pays n'accepterait pas le cessez-le-feu et le retour aux frontières d'avant la guerre préconisés par l'ONU.

Le dilemme qui se pose à l'URSS l'oblige à un savant exercice d'équilibre parfois difficile à maîtriser. En relançant le 27 février de manière spectaculaire une « guerre des villes » – *à laquelle le recours systématique à des missiles soviétiques Scud-B donne une nouvelle intensité,* – l'Irak met une fois de plus Moscou dans l'embarras et attire l'attention sur les limites de la diplomatie du Kremlin dans le Golfe. Accusés par les dirigeants de la République islamique d'avoir armé la main d'un ennemi qui n'hésite plus à lancer ses fusées contre les villes saintes de l'Iran, les responsables soviétiques sont contraints, en invoquant des arguments techniques, à protester publiquement de leur innocence.

Cette nouvelle escalade du conflit gêne d'autant plus l'URSS qu'elle a, en ce moment, d'excellentes raisons de ne pas se brouiller avec l'Iran. Dans la perspective du prochain retrait de ses troupes d'Afghanistan et à une époque où ses républiques d'Asie centrale enregistrent une poussée de l'islam, Moscou n'a aucun intérêt à provoquer un voisin qui a les moyens d'attiser les conflits sur les marches de son empire.

Toutefois, entre l'URSS et l'Iran, le pire n'est pas sûr. Les manifestations étudiantes de dimanche dernier contre les locaux diplomatiques soviétiques à Téhéran et à Ispahan sont restées sans lendemain. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'elles aient été le produit d'un conflit de pouvoir entre ayatollahs plutôt que d'une décision longuement mûrie par l'équipe dirigeante. L'homme fort du régime iranien, M. Rafsandjani, a d'ailleurs, dans l'affaire des missiles, rapidement disculpé l'URSS, en même temps qu'il pointait un index accusateur vers les Etats-Unis et la France.

A la tribune de l'ONU, Moscou fera tout pour gagner du temps et éviter de voter l'embargo anti-iranien. Ses dernières propositions – notamment en faveur de la désignation d'un médiateur – s'apparentent à une manœuvre de diversion. Mais l'URSS pourra-t-elle se réfugier éternellement dans l'ambiguïté ?

(Lire nos informations page 3.)


M 0147 - 0311 0- 4,50 F
3790147004500 03110

Le lancement de la fusée européenne

Ariane : un vol décisif pour France-Telecom

Du succès du tir d'Ariane, prévu dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 mars, dépend le fonctionnement de l'ensemble du système français Telecom 1. Deux satellites vont être mis en orbite : Spacenet III R, pour le compte d'une société américaine ; Telecom 1 C, pour le compte de la France. Ce dernier doit remplacer Telecom 1 B, tombé en panne le 15 janvier, et apporter au dispositif de France-Telecom le « secours » dont il risquait de manquer.

Les vols d'Ariane se suivent et ne se ressemblent pas. Le précédent *tir, en septembre dernier,* représentait une étape cruciale pour Arianespace, qui devait effacer l'échec de juin 1986 et convaincre ses clients que les problèmes qui avaient affecté le moteur du troisième étage étaient surmontés.

La société responsable de la commercialisation du lanceur ayant renoué à cette occasion avec le succès, il lui faut maintenant transformer l'essai et prouver qu'elle est capable de *« forcer le pas »* cette année, comme l'a récemment souligné son président, M. Frédéric d'Allest. Car pour respecter les contraintes de son important carnet de commandes (43 satellites à lancer dans les trois prochaines années), elle prévoit de procéder à huit lancements en 1988 et à neuf au cours des deux prochaines années.

Nulle précaution n'étant superflue pour asseoir la crédibilité du lanceur, Arianespace n'a pas hésité à refuser, à la mi-novembre, la livraison du moteur du troisième étage après avoir constaté une élévation anormale de la température d'un roulement de sa turbopompe. Cela eut pour effet de retarder d'environ deux mois le vol initialement prévu pour décembre dernier.

Ariane-3 emporte sous sa coiffe un satellite américain de télécommunications appartenant à la société américaine GTE Spacenet Corp. – Spacenet III R/Geostar RO1, – ainsi appelé car il devra, par l'intermédiaire d'un récepteur Geostar, assurer la radiolocalisation des véhicules mobiles sur le territoire des Etats-Unis (*le Monde* du 2 juillet 1986).

ELISABETH GORDON.

(Lire la suite page 12.)

La préparation de l'élection présidentielle

Le RPR durcit le ton à l'égard de M. Mitterrand

M. Jacques Chirac a souhaité, jeudi matin 10 mars, qu'un face-à-face soit organisé entre lui-même et le candidat socialiste avant le premier tour de l'élection présidentielle. La veille, à « L'heure de vérité », M. Pasqua avait « conseillé » au chef de l'Etat de ne pas être candidat, invoquant notamment son âge. Ainsi, les critiques du RPR contre M. Mitterrand se font de plus en plus vives. Celui-ci effectuait jeudi une visite dans la Nièvre (lire page 7).



Le contentieux sur la fourniture de gaz

Un psychodrame franco-algérien

M. Jacques Chirac a annoncé à deux reprises son intention de se rendre en Algérie. Si aucune date n'est encore arrêtée, on affirmait encore récemment à Matignon que le premier ministre aurait tenu à aller voir le président algérien, M. Chadli, avant l'élection présidentielle.

par Bruno Dethomas

Le contentieux gazier entre les deux pays n'est pas la préoccupation majeure de Paris ; il y a, dit-on, sans parler des otages français du Liban, beaucoup d'autres sujets de discussion. Mais nul n'ignore l'importance qu'attache l'Algérie à ce dossier, les hydrocarbures représentant 98 % des recettes en devises du pays et la France achetant 72,3 % du gaz liquéfié algérien. D'où le risque politique d'un tel voyage.

Au regard du passé récent, il y aurait certes quelque ironie à voir le premier ministre céder trop. L'actuel ministre de la défense, André Giraud, n'avait-il pas, en 1982, qualifié de *« désastre »* le compromis intervenu sur le gaz entre le gouvernement socialiste et l'Algérie, ajoutant même : *« Il a fallu que la France, toute honte bue et trahissant la solidarité gouvernementale européenne, fût* [le premier faiblard] *et qui plus est en faisant semblant de céder aux grands sentiments. Comme les négociateurs algériens doivent rire ! »*

Depuis le 29 janvier 1979 – date à laquelle la SONATRACH algérienne a demandé la révision de contrats dont l'encre était à peine sèche, – l'on a assisté à deux cycles presque complets de négociations. L'échec des discussions entre les compagnies gazières entraîne l'intervention des ministres de l'énergie qui, incapables de s'entendre puisqu'ils soutiennent les mêmes thèses que les compagnies dont ils ont la tutelle, en appellent à l'autorité suprême, chef de l'Etat ou de gouvernement.

Du premier round qui s'était achevé le 3 février 1982 lorsque Claude Cheysson, alors ministre des relations extérieures, sur l'ordre de l'Elysée, avait accepté la quasi totalité des exigences algériennes, on peut pourtant chercher à éclairer un conflit qui porte sur les prix mais aussi sur les quantités (les Algériens aimeraient avoir des engagements sur le renouvellement des contrats qui arrivent à échéance en 1990 et 1992) et sur les souplesses.

La première question qui se pose, c'est l'avenir du gaz en France. Le bouleversement du marché de l'énergie a été tel, depuis 1982, que l'on ne craint plus de « pénurie » avant la fin de la décennie prochaine. Aussi toutes les qualités que l'on prêtait naguère au gaz semblent-elles s'être évaporées.

(Lire la suite page 28.)

Les chaînes publiques en quête de ressources

Télévision : la marée des parrains

A mi-chemin de la publicité et du mécénat, le parrainage fait aujourd'hui recette. Un pactole que les chaînes publiques, à la recherche de nouveaux financements, n'ont pas l'intention d'abandonner à leurs concurrentes privées.

C'est plus qu'une vague. Presque un raz de marée. Le parrainage – qu'on l'anglicise en « sponsoring » ou l'habille de chic en « partenariat » – déferle sur le petit écran. Les compagnies d'assurances rivalisent pour nous offrir la météo, et les banques se disputent les cours de Bourse en fin de journaux. Une marque d'apéritif patronne des émissions de golf, et une pâte dentifrice des longs métrages de cinéma. Le tour est pris. Canal Plus avait ouvert la voie, les autres chaînes privées lui ont emboîté le pas. Déjà, TF 1 tire du parrainage 5 % de son imposant chiffre d'affaires publicitaire ; la Cinq 6 % ou 7 % et M 6 vise les 10 %.

Le pactole est toujours bon à prendre. Et le service public n'entend pas être de reste. D'autant que ce type de recettes n'est pas comptabilisé dans son quota de publicité. C'est Antenne 2, d'abord, qui nomme M. Maurice Bruzek responsable d'un nouveau département « partenariat » et proclame *urbi et orbi* que *« tout est parrainable ».* « Apostrophes » et « Le grand échiquier », « Musiques au cœur » et « Le Monde magique de Chantal Goya » ! *« Attention,* rectifie toutefois le directeur général adjoint de la chaîne, M. Jean Rouilly, *si nous avons choisi un professionnel de la télévision pour diriger ce secteur, c'est que nous ne ferons pas n'importe quoi. »* Pas de pollution de l'antenne, des partenaires triés sur le volet, un respect scrupuleux des lois : il ne sera pas dit que la chaîne de référence capitule devant le commerce, pavillon bas.

C'est FR 3, ensuite, qui n'a pas ces états d'âme-là. Ou du moins, ce discours-là. Et avoue, prosaïquement, vouloir porter ses recettes de parrainage de 2 à 7 % – voire 10 % – du total de ses recettes publicitaires. *« Nous devrions bientôt conclure un contrat pour Disney Channel et nous sommes les seuls, pour l'instant, à proposer du sponsoring en région »,* annonce M. Alain Fourcade, responsable de la régie.

Voilà le téléspectateur prévenu. L'appétit des annonceurs n'a d'égal que le désir de le satisfaire professé par Antenne 2 et FR 3. En toute légalité, d'ailleurs. Le parrainage est autorisé par la loi, et la CNCL – quitte à se montrer plus sévère pour Radio-France – a soigneusement maintenu dans les textes la balance égale entre télévisions publiques et privées. Une entreprise, moyennant finance, peut donc obtenir mention de son nom et de son logo au générique d'une émission de service public ou bien encore y offrir des lots.

Légale, l'affaire n'est pourtant pas sans risque ni ambiguïté. Ni même toujours bien acceptée. Le comité d'établissement de FR 3 vient de demander à la CNCL son *« appréciation »* sur les retransmissions des Jeux de Calgary, assurées par la chaîne avec la participation de Renoma-Sport et Renoma-Monsieur. Les textes, dans cette dernière affaire, semblent respectés, dit-on à la CNCL, dans l'attente d'une réponse officielle. Respectés ? A la lettre, oui. Mais le téléspectateur y trouvait-il son compte ? Oui si l'on considère que FR 3 n'aurait pas pu « couvrir » les Jeux si Renoma n'avait réglé la facture des faisceaux satellite. Non, si l'on s'en tient au jeu-concours auquel ce parrainage a donné lieu. *« C'est vrai,* plaide M. Fourcade, *il y a eu quelques ratés. Mais il n'est pas question, pour nous, de brader l'antenne. ».*

Le passé, pourtant, ne plaide pas pour l'avenir. Etouffée par ses contraintes budgétaires, FR 3 a multiplié ces derniers mois les initiatives hasardeuses, et particulièrement les coproductions de magazines avec des ministères – coproductions qui, pour n'être pas du parrainage *stricto sensu,* répondent au même besoin de trouver des financements. Ce furent, d'abord, les émissions réalisées avec le SIRPA, le service de presse des armées, pour lesquels la CNCL a donné son blanc-seing. C'est aujourd'hui le magazine quotidien « Mode d'emploi », coproduit avec le ministère des affaires sociales.

PIERRE-ANGEL GAY.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde

LIVRES

Un entretien avec Michel Deguy à propos de son livre sur le comité Gallimard.

Simenon à l'ombre de Balzac : à l'occasion de la publication des œuvres complètes de Simenon, une confrontation entre le père du commissaire Maigret et l'auteur de la « Comédie humaine ».

L'histoire par Jean-Pierre Rioux : un mémorial de la population française ; l'antisémitisme politique ou les marécages de la haine.

Dino Buzzati, par Hector Bianciotti et François Bott.

D'autres mondes, par Nicole Zand.

Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech.

Pages 13 à 20

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 185 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

هكذا من الأصل

Etranger

CHINE : après les émeutes de Lhassa

Le dilemme de Pékin au Tibet : comment maintenir sa tutelle sur le territoire tout en jouant l'« ouverture »

Pékin a rompu son silence de quatre jours sur l'émeute du 5 mars à Lhassa en donnant une large place dans les médias, le jeudi 10 mars, à des déclarations condamnant les émeutiers, mais réaffirmant la politique d'ouverture officiellement en vigueur au Tibet. Au cours d'une réunion exceptionnelle, tenue la veille à Pékin, le panchen-lama, second du dalaï-lama dans la hiérarchie religieuse du Tibet, a assuré à une vingtaine de représentants tibétains que le pouvoir chinois continuera à *« rectifier les erreurs gauchistes du passé »*. A Lhassa, le calme semble être effectivement revenu.

On ignore toujours le nombre de personnes arrêtées à la suite de l'émeute. Certaines d'entre elles, a révélé le panchen-lama, avaient été libérées sur son intervention après avoir été emprisonnées pour leur participation aux incidents de septembre et octobre derniers. Toutes les déclarations chinoises mettent l'accent sur la nécessité de renforcer les liens entre Chinois et minorités ethniques en général, un signe de l'inquiétude de Pékin à ce sujet. Le compte rendu officiel d'une réunion du bureau politique du PC, tenue mercredi également, avec pour ordre du jour la préparation de la prochaine session parlementaire, ne fait cependant aucune mention de la question tibétaine.

PÉKIN
de notre correspondant

L'enjeu du problème tibétain pour Pékin dépasse largement le cadre romantique mais restreint du Toit du monde. Il réside, en dernière analyse, dans la crédibilité du fameux slogan *« un pays, deux systèmes »*, le plan original que la Chine propose pour mettre Hongkong et Taiwan sous sa tutelle. En cela, les implications des récentes émeutes sont plus sérieuses encore que les difficultés de M. Gorbatchev avec ses minorités nationales. Pour ce dernier, il s'agit principalement d'un problème de politique intérieure. Pour Pékin, c'est, à bien des égards, une question de politique étrangère et de développement économique.

Que veulent, en fin de compte, les Chinois au Tibet ? Avant tout maintenir leur tutelle sur un territoire stratégique, et éviter de donner l'impression aux autres minorités nationales des marches de l'Empire que la voie du séparatisme est ouverte. La Chine n'a guère les moyens d'échafauder des plans grandioses pour le développement de cette région ; elle doit se limiter à l'ouverture au tourisme, à une économie privée de petite envergure, ou à un commerce frontalier et avec l'intérieur chinois à peu près sans entraves.

Que veulent, de leur côté, les Tibétains ? Les plus farouches séparatistes – largement minoritaires, d'après nombre de témoignages – réclament une indépendance utopique. Mais il ne fait aucun doute que Pékin se maintiendra coûte que coûte au Tibet. Il ne sert à rien de se demander si un Tibet sous tutelle indienne serait plus heureux : pareille hypothèse est exclue. Cependant, tant à Lhassa qu'auprès de communautés tibétaines exilées, un point de vue plus réaliste s'exprime à l'occasion : parvenir à un assouplissement suffisant de la mainmise chinoise, afin que les *Tibétains se sentent maîtres d'une* part de leur destin.

Cela suppose que Pékin révise ses réflexes dominateurs, accepte de payer le prix – économique, mais surtout politique – d'une réconciliation avec le dalaï-lama. Ce dernier a montré qu'il n'accepterait pas le marché que la Chine lui propose pour l'instant, consistant à en faire un homme de paille plus attractif pour les Tibétains que le panchen-lama, largement discrédité.

Dès lors, la question suivante se pose pour Pékin : est-il concevable que puisse s'exprimer un sentiment tibétain authentique, se définissant par rapport à l'identité chinoise, et contre l'assimilation à l'empire han, aussi déguisée soit-elle. En théorie – du point de vue de l'histoire de la Chine comme de celui des méthodes communistes, – on serait tenté de répondre par la négative. Mais l'histoire se heurte à une réalité nouvelle, celle des projets de développement préparés par le Parti communiste pour sortir de la *faillite* économique.

Ces plans consistent à dire aux ressortissants de Hongkong, de Macao et de Taiwan : vous avez le droit d'avoir vos idées à l'égard du régime communiste, vous pourrez même les exprimer, du moment que vous acceptez de placer vos capitaux, vos techniques, votre dynamisme, au service de la modernisation de la mère-patrie, qui vous laissera une bonne part de l'usufruit. Les engagements de la Chine post-maoïste ne sont pas moins contraignants : ils la lient au puissant monde de la finance des Chinois d'outre-mer, omniprésent en Asie du Sud-Est mais également très influent dans le monde industrialisé. Au-delà, Pékin est, à chaque nouveau contrat avec une firme occidentale ou japonaise engagé un peu plus dans une économie mondiale dominée par le capitalisme.

A l'égard de tout ces milieux, extrêmement *sensibles* à *tout* ce qui peut se produire sur le continent, Pékin doit, bien plus que par le passé, s'en tenir à la parole donnée. Ce formidable réservoir d'énergies et d'inventivité que sont les Chinois d'outre-mer, sur lesquels M. Deng Xiaoping a décidé de miser, a, d'une certaine façon, acquis le droit de dire son mot dans les affaires intérieures du continent. Il n'est, pour s'en persuader, que de voir la précipitation avec laquelle le représentant de Pékin se rue au secours de la Bourse de Hongkong dès que *celle-ci fait mine de baisser*.

Personne, à Taiwan ou ailleurs, n'est véritablement sensible au drame que vivent les Tibétains depuis près de quarante ans. Mais il ne faudrait pas croire non plus que toute action répressive du régime communiste sur le Toit du monde passerait inaperçue. A Hongkong et à Taiwan, Pékin a fait des promesses, mais n'a guère encore donné de gages. A preuve, les angoisses qui traversent actuellement une couche non négligeable de la population de Hongkong sur les garanties réelles que Pékin offre après la rétrocession du territoire en 1997.

Les difficultés de M. Zhao Ziyang

A Taipeh, on considère comme ici que le Tibet fait partie de la Chine ; mais l'abandon de la politique d'apaisement dans la région « autonome » y serait accueilli comme pain bénit par les adversaires de la réunification. Pékin est conscient de tout *cela*.

En outre, M. Zhao Ziyang, depuis qu'il a succédé en titre, sinon en fait, à M. Deng à la tête du parti, a doublé la mise politique de son mentor. Il est personnellement impliqué dans une stratégie extraordinairement osée – pour un régime qui se dit communiste – de développement géographiquement inégal, qui favorise les régions côtières au détriment de l'arrière-pays.

Tout cela peut-il être remis en question par une simple émeute à *Lhassa ? Sûrement pas dans* l'immédiat. Mais il existe un risque grave quant au rythme d'application de cette stratégie. Les procédés de développement envisagés sont trop révolutionnaires pour une bureaucratie aussi timorée que l'est devenue le PC sous Mao Zedong. Pourtant, M. Zhao est prisonnier de son rôle. Il doit sa légitimité à ses audaces passées, tant politiques (durant la révolution culturelle, quand il osa s'opposer aux ordres du Grand Timonier) qu'économiques (du temps où il se fit répéter par M. Deng pour sa réforme agraire audacieuse au Sichuan).

Il doit, certes, encore composer. Mais il ne peut se permettre de remettre en cause son plan d'ensemble. Ces forces mêmes qu'ils tente de gagner à sa canse, surtout celles qui observent la scène chinoise de l'extérieur – où elles n'ont rien à craindre pour leur sécurité personnelle, – en concluraient à l'échec de la réforme. On pourrait, alors craindre le pire d'une Chine qui aurait perdu espoir de sortir de sa misère.

FRANCIS DERON.

Si le soulèvement de 1959 n'avait pas eu lieu...

PÉKIN
de notre correspondant

Si les Khampas ne s'étaient pas révoltés le 10 mars 1959, le Tibet aurait été épargné par le désastre de la révolution culturelle, durant laquelle la plus grande partie des temples et monastères ont été rasés. Cette thèse audacieuse est avancée par l'un des dirigeants tibétains ralliés à Pékin, M. Ngapo Ngawang Jigme, pour « clarifier » un point d'histoire sur lequel, dit-il, se fondent les tenants de *« la faction du dalaï-lama »* pour *s'opposer à la mainmise* chinoise.

Selon cette thèse, que le responsable expose ces jours-ci dans la presse, l'armée chinoise n'avait jamais eu l'intention d'« enlever » le dalaï-lama, comme le bruit en courait dans les jours ayant précédé la révolte à Lhassa.

Au reste, poursuit-il en substance, la Chine avait garanti qu'il n'y aurait pas, au Tibet, de « réforme démocratique » (c'est-à-dire de démantèlement de la structure politique autochtone) avant 1962 et qu'on procéderait ultérieurement à des consultations approfondies pour en déterminer l'ampleur. C'est donc la révolte des jusqu'auboutistes tibétains qui a précipité les choses et mené au chaos des années 60-70, conclut-il. Preuve qu'avec des « si », on pourrait également mettre Lhassa dans une bouteille.

Les Etats-Unis lèvent leur embargo sur les transferts de technologie vers Pékin

A l'issue de la visite officielle aux Etats-Unis du ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, Washington a annoncé, le mercredi 9 mars, la levée du gel des exportations de haute technologie vers la Chine. Cette mesure avait été prise en octobre 1987 pour protester contre les livraisons d'armes de Pékin à Téhéran et, en particulier, de fusées Silkworm. *« Nous sommes encouragés par les déclarations et les actions chinoises en ce qui concerne l'acquisition par l'Iran de missiles antinavires chinois comme les Silkworm*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat. *En conséquence, nous avons décidé de reprendre le processus de libéralisation du contrôle des exportations vers la Chine. »*

Après l'audience accordée à M. Wu par le président Reagan, le porte-parole de la Maison Blanche a, d'autre part, indiqué que la Chine ne s'opposerait plus à l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies d'un embargo sur les armes à destination de l'Iran, à condition que la grande majorité du Conseil y soit favorable. Washington y a vu un *« signe très positif »* de l'amélioration des relations sino-américaines, relativement tendues ces derniers temps, en particulier en raison des ventes d'armes à l'Iran et des critiques du Congrès sur les violations des droits de l'homme au Tibet, que Pékin considère comme une ingérence dans ses affaires intérieures. M. Wu a abordé la question tibétaine avec ses interlocuteurs américains, mais les deux parties se sont abstenues de fournir des précisions à ce sujet.

S'adressant au National Press Club de Washington, mercredi, M. Wu a assuré que la Chine ne vendait pas d'armes à l'Iran. Il a aussi annoncé que la Chine accepterait dorénavant de recevoir des volontaires du « Peace Corps », en particulier des enseignants. Après sa visite aux Etats-Unis, M. Wu est attendu en Grande-Bretagne. Il s'arrêtera ensuite, le 15 mars, à Paris pour s'y entretenir avec M. Jean-Bernard Raimond, qui offrira un dîner en son honneur. – *(AFP.)*

INDONÉSIE : le cinquième mandat du président Suharto

Une volonté persistante de calmer le jeu

Elu pour la première fois en 1968 et candidat unique à la magistrature suprême, le président Suharto a été reconduit dans ses fonctions, le jeudi 10 mars, pour un cinquième mandat de cinq ans, par l'Assemblée consultative du peuple, qui s'est prononcée par acclamations. Cette Assemblée, composée de mille membres, dont seuls quatre cents (des députés) sont élus, devrait élire, vendredi, à la vice-présidence M. Sudharmono, l'influent secrétaire d'Etat et président du Golkar, le parti gouvernemental qui a remporté, de haute main, les élections législatives de 1987. Des militaires ont toutefois exprimé des réticences à l'égard de M. Sudharmono.

A l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de la déposition de son unique et illustre prédécesseur, Sukarno, M. Suharto entamera donc, à l'âge de soixante-six ans, ce qui sera sans doute son dernier mandat présidentiel. L'événement ne constitue pas une surprise. L'ancien général, qui *organisa la résistance* au coup d'Etat pro-communiste de 1965, avait annoncé sa décision voilà plusieurs mois, tout en laissant entendre qu'il n'irait peut-être pas jusqu'au terme de son mandat.

Le choix de M. Sudharmono comme vice-président n'est donc pas sans importance : en cas de vacance du pouvoir, le vice-président assure l'intérim jusqu'à la réunion d'une Assemblée consultative du peuple, chargée de désigner un nouveau président. En prenant à ses côtés une personnalité de poids – alors que le précédent vice-président était assez effacé. – M. Suharto semble avoir songé à organiser sa propre succession.

A la fin de son quatrième mandat, le président a également réorganisé le commandement des forces armées, lesquelles jouent un rôle crucial – et reconnu par la Constitution – dans la vie publique. Prolongé d'un an en 1987, le général Benny Murdani, souvent qualifié de numéro deux du régime, a été remplacé à la tête des forces armées, fin février, par le général Try Sutrisno, un ancien aide de camp du président, qui, depuis 1986, occupait les fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre. De l'avis général, M. Murdani – un chrétien dans un pays qui compte une large majorité de musulmans – devrait figurer au sein du prochain gouvernement, dont la formation sera annoncée en avril.

Mais les spéculations sur les nominations, en Indonésie, sont un art difficile, surtout depuis quelques années, le président Suharto prenant, seul, les décisions les plus importantes. Le chef de l'Etat a mis en place un système étroitement contrôlé – on parle souvent de *« démocratie surveillée »* – au sein duquel extrémistes et même radicaux n'ont pas de place. Le communisme demeure hors la loi et les avocats d'un Etat islamique sont parfois condamnés à de sévères peines de prison. De près ou de loin, le pouvoir contrôle également les médias.

Surtout, la vie politique est étroitement réglementée. Les trois mouvements autorisés – outre le Golkar, le PPP et le PDI – doivent adhérer à l'idéologie d'Etat, le Panchasila, et renoncer à toute vocation religieuse. Deux préoccupations semblent aujourd'hui expliquer ces précau*tions : l'unité d'un archipel* comptant environ 170 millions d'habitants et formant une mosaïque ethnique, culturelle et religieuse ; la priorité donnée à la relance d'une économie en quête d'un second souffle.

Renaissance du « sukarnisme »

Pour l'instant, à l'exception de flambées de violence, assez rares ces derniers temps, la vie publique est relativement calme. En dépit d'une stricte réglementation, les élections législatives de l'an dernier ont été l'occasion de grandes manifestations, l'armée ayant opté, davantage que par le passé, pour une neutralité entre les trois partis en présence. Si le Golkar – avec 73 % des voix contre 62 % la fois précédente – a largement dominé le débat, ces élections ont confirmé la renaissance du « sukarnisme » (le PDI). Surtout, elles ont été les plus tranquilles depuis l'établissement de l'« ordre nouveau » – le libellé du régime de M. Suharto, par opposition à l'« ordre ancien » dont est affublé la présidence de Sukarno.

Plus récemment, en novembre 1987, à Ujung-Pandang, capitale de Sulawesi-Sud, de graves incidents se sont produits lorsque les autorités ont voulu imposer le port du casque aux motocyclistes. Pendant quatre jours, des étudiants *ont orchestré* de furieuses protestations en ville. Bilan des affrontements avec les forces de l'ordre envoyées en renfort : trois morts, selon les autorités, quatorze, selon les organismes humanitaires privés. Ces incidents ont prouvé que la violence se cachait encore souvent au coin de la rue en Indonésie, et les autorités ont dû adresser de très claires mises en garde aux autres universités pour qu'elles ne fassent pas de cette affaire une « cause nationale », comme certaines en avaient l'intention.

La nouvelle génération – y compris parmi les officiers – n'a pas vécu la déchirure sanglante de 1965-1966, quand la répression contre les communistes fit quelques centaines de milliers de victimes. Une bonne partie de la population n'a connu que l'atmosphère bien plus tiède de l'« ordre nouveau », avec les retombées, inégales mais indiscutables, du boom pétrolier des années 70.

Sous M. Suharto – dont la politique étrangère est nettement ancrée à l'Ouest, – le niveau de vie général s'est redressé. Malgré des gaspillages et l'existence d'une bureaucratie pléthorique et *bien peu dynamique, les recettes* du pétrole ont été assez souvent utilisées à bonne fin. Surtout, pour la première fois et à la surprise générale, ce pays surpeuplé a atteint, au début des années 80, le seuil de l'autosuffisance alimentaire.

Mais la manne pétrolière appartient, depuis trois ans, à l'histoire, et le pays connaît depuis une période de vaches maigres, avec un taux d'expansion économique annuel inférieur à 4 %, contre les 5 % prévus par le IVe Plan quinquennal (1984-1989). Le service de la dette extérieure – évaluée à plus de 41 milliards de dollars – doit représenter, en 1988, 38 % des recettes à l'exportation. Les salaires des fonctionnaires et des militaires sont gelés pour la troisième année consécutive, et le projet de budget pour 1988-1989 prévoit que les deux tiers des dépenses – en augmentation de 27 % – iront au remboursement de la dette. M. Suharto, qui souhaite que le décollage de l'économie intervienne dans les années 90, a donc appelé la semaine dernière encore à de nouveaux *« sacrifices »*.

Comme à la fin des années 60, l'heure des technocrates est donc revenue, avec des projets de déréglementation, de libéralisation et d'ouverture sur l'extérieur. Ils bénéficient de solides appuis à l'étranger : gestionnaires très prudents, les Indonésiens sont les bons élèves du FMI et de la Banque mondiale. En outre, Américains et surtout Japonais considèrent comme une priorité le redressement économique et la stabilité politique de l'archipel.



Dégel avec Moscou... et Pékin

Javanais musulman et paysan d'origine, le président Suharto plaide, dans ce domaine, le bon sens, même s'il donne l'impression, surtout depuis quelque temps, de vouloir se dégager des *affaires courantes pour se* consacrer aux grands choix. Il a profité de son quatrième mandat pour amorcer le dégel de ses relations avec l'URSS et même avec la Chine, rendant ainsi à son pays une influence certaine dans le concert régional, ainsi que l'a démontré, en décembre, le sommet de l'ASEAN à Manille.

Cette Association des nations de l'Asie du Sud-Est – qui regroupe, outre l'Indonésie, la Malaisie, Brunéi, les Philippines, la Thaïlande et Singapour – perdrait tout son sens sans la participation de Jakarta. Longtemps repliée *sur elle-même, à l'image* d'un président qui a paru se tenir à l'écart de la scène internationale, l'Indonésie refait surface, en dépit de l'usure inévitable de l'« ordre nouveau ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● **MALAISIE : un dirigeant de l'opposition de nouveau arrêté.** – Le vice-président du Parti de l'action démocratique (PAD, opposition), M. Karpal Singh, a été de nouveau arrêté, le mercredi 9 mars, quelques heures après qu'un tribunal eut ordonné sa libération après dix-neuf semaines de détention, a annoncé un *porte-parole du PAD, M. Madhavan* Nair. La Haute Cour de l'Etat de Perak avait fait droit au recours en appel de M. Karpal, également membre du Parlement, qui contestait la validité, pour insuffisance de preuves, de l'ordre de détention prononcé contre lui. M. Karpal faisait partie d'un groupe de cent dix neuf opposants arrêtés en octobre et novembre, en vertu de la loi sur la sécurité intérieure, après avoir été accusés d'attiser les antagonismes entre les communautés *malaise* et chinoise, les deux plus importantes du pays. Le vice-ministre de l'intérieur avait déclaré, mardi au Parlement, que cinquante-huit d'entre eux avaient été libérés. – *(AFP.)*

INDE

La communauté sikh a un nouveau chef

NEW-DELHI
de notre correspondant

M. Jasbir Singh Rode a été officiellement nommé, mercredi 9 mars, *Jathedar de l'Akal Takht, c'est-à-*dire « commandant suprême », temporel et spirituel, de la communauté sikhe. La cérémonie d'intronisation s'est déroulée au Temple d'or d'Amritsar en présence des principaux grands prêtres de la secte, mais aussi des représentants de toutes les organisations terroristes. M. Jasbir Singh Rode, âgé de trente-quatre ans, est le neveu de M. Bhindranwale, le « gourou » terroriste tué lors de l'opération « blue star » contre le Temple d'or en juin 1984. Le nouveau Jathedar est libre depuis le 4 mars, jour où le gouvernement de New-Delhi a relâché cinq prêtres et quarante des trois cent soixante détenus sikhs de la prison de Jodhbur, dans une tentative pour enrayer la violence.

Jusqu'à son arrestation, en décembre 1985, M. Singh Rode, qui avait passé beaucoup de temps à l'étranger pour structurer la *fédération* internationale de la jeunesse sikhe, était sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Il avait coutume d'exhorter la communauté à donner *« du sang, de l'argent et des armes »* pour la création du Khalistan (Etat sikh indépendant), et sa capture, à l'époque, fut qualifiée de *« coup d'éclat »* des forces de l'ordre. En ordonnant sa libération, le gouvernement de M. Rajiv Gandhi avait donc pris un risque considérable : M. Jasbir Singh Rode dispose d'une autorité et d'un pouvoir qui s'imposent, théoriquement, à toute la communauté sikhe.

L. Z.

Diplomatie

AFGHANISTAN

Les négociations de Genève sont bloquées

Les pourparlers « indirects » pakistano-afghans paraissaient bloqués, le mercredi 9 mars, dans la soirée, à la suite des prises de position de M. Abdul Wakil, ministre des affaires étrangères de Kaboul, qui a rejeté en bloc les revendications d'Islamabad et de Washington. Au cours d'une conférence de presse, M. Wakil a clairement indiqué que la formation d'un gouvernement de coalition à Kaboul ne saurait être « *ni discutée ni négociée* » à Genève ou dans une quelconque capitale, Islamabad, Washington ou Moscou. Il a également rejeté la demande américaine d'une « symétrie » dans l'arrêt de l'aide étrangère aux moudjahidines et de celle de l'URSS à Kaboul. « *Cesser l'aide à des groupes terroristes*, a-t-il dit, *est totalement différent de mettre un terme à l'assistance d'un Etat à un autre, une assistance que l'URSS a accordée à l'Afghanistan tout au long de son histoire.* »

A Peshawar, l'un des chefs modérés de la résistance afghane, le président du Front national de libération de l'Afghanistan (NLFA), M. Sibghatullah Mujaddedi, a démissionné à la fois de la diretion de son parti et de l'Alliance qui regroupe sept mouvements de moudjahidines. Il s'est plaint d'être « *injustement l'objet de pressions de la part des tenants de la ligne dure au sein de l'Alliance* ». M. Mujaddedi, très influent parmi les Afghans, est considéré comme favorable au retour de l'ancien roi Zahir Shah, ce qui est rejeté par l'Alliance. Son fils Zabihullah a été nommé vice-président du gouvernement intérimaire formé par l'Alliance fin février.

A Moscou, entre-temps, un groupe de dissidents ont remis, mercredi, à l'ambassadeur d'Afghanistan une lettre demandant la libération du journaliste français Alain Guillo, condamné à Kaboul le 4 janvier à dix ans de prison pour « *espionnage* ».

Le rédacteur en chef du bulletin indépendant *Express-Khronika*, M. Alexandre Podrabinek, accompagné de quatre membres de la rédaction, a été reçu par l'ambassadeur. Le texte de la lettre souligne que « *les Soviétiques sont loin d'approuver unanimement cette condamnation d'un journaliste dans l'exercice de ses fonctions* ». – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Moscou rejette l'offre de Pretoria concernant un « Angola neutre »

L'Union soviétique a rejeté, le mercredi 9 mars, l'offre faite samedi par le gouvernement sud-africain, qui s'était déclaré prêt à accepter en Angola « *un gouvernement neutre et non aligné* » si Moscou faisait de même.

Interrogé à ce sujet, le porte-parole officiel soviétique, M. Guennadi Guerassimov, a fait observer que « *la situation en Afghanistan et celle qui prévaut en Angola sont deux choses tout à fait différentes* ».

« *Les questions essentielles, que n'a pas évoquées le ministre sud-africain, sont l'apartheid, l'ingérence dans les affaires intérieures de pays voisins, notamment l'Angola, et le problème namibien. Le fond du problème est là et non dans la nature du gouvernement en Angola* », a déclaré M. Guerassimov. Dimanche dernier, l'URSS avait appelé à des « *sanctions globales obligatoires* » contre l'Afrique du Sud après l'interdiction par Pretoria des dix-sept plus grandes organisations luttant contre l'apartheid.

A propos du débat intervenu, mardi, sur ce sujet au Conseil de sécurité des Nations unies et qui s'est achevé comme à l'ordinaire par les veto américain et britannique opposés aux sanctions, M. « Pik » Botha, le ministre sud-africain des affaires étrangères, a fustigé « le cynisme » de l'organisation internationale.

« *Quel respect peut-on avoir pour un Conseil dont certains des membres votent en faveur de sanctions obligatoires* [contre Pretoria] *alors que leurs propres gouvernements cherchent désespérément à accroître leur commerce avec l'Afrique du Sud et à obtenir d'elle des contrats de développement ?* », s'est demandé le ministre. L'allusion visait notamment le Zimbabwe et la Zambie, qui prônent en public le boycottage total de l'Afrique du Sud tout en maintenant avec elle de très importants échanges. – *(AFP.)*

Le Parlement européen a refusé d'entériner les accords CEE-Israël

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Les députés européens ont refusé, le mercredi 9 mars, d'approuver les accords de coopération entre la CEE et Israël. Il s'agissait simplement de protocoles destinés à adapter les accords pré-existants à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté. La prise d'otages de Dimona n'a pas suffi à infléchir les parlementaires européens.

Depuis décembre dernier, l'aile gauche de l'Assemblée de Strasbourg et les conservateurs britanniques avaient différé le vote sur ces accords. Sous l'impulsion de Mme Simone Veil et des démocrates-chrétiens, le scrutin a eu lieu mercredi. Mais les textes ont recueilli un nombre de voix largement inférieur à celui requis par les dispositions de l'Acte unique (260), malgré l'avis favorable des socialistes français.

La situation dans les territoires occupés a conduit la majorité de l'Assemblée à estimer que le moment était mal choisi pour se prononcer favorablement. Ce qui aurait pu être interprété, considèrent les parlementaires, comme « *un acte de solidarité* » à l'égard de la politique du gouvernement israélien.

M. S.

« La France a un rôle à jouer dans le Pacifique sud »

nous déclare le ministre néo-zélandais des affaires étrangères

« *Nous sommes favorables à une présence française dans le Pacifique sud. La France a un rôle à y jouer* », nous a déclaré M. Russell Marshall, ministre néo-zélandais des affaires étrangères et du désarmement, le mercredi 9 mars, à l'issue de sa première visite officielle en France depuis qu'il a pris ses fonctions, en 1987. Il s'est entretenu avec MM. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, Michel Noir, ministre du commerce extérieur, et Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, ainsi qu'avec M. Michel Rocard.

Qualifiées de « *franches et amicales* » par le Quai d'Orsay, les conversations entre MM. Raimond et Marshall ont été jugées par ce dernier « *franches, mais non tendues, honnêtes, directes et dépourvues d'hostilité* ». Les sujets de tension entre les deux pays – les essais nucléaires de Mururoa, la Nouvelle-Calédonie, les séquelles de l'affaire du *Rainbow-Warrior* et la présence du commandant Mafart à Paris – ont été au centre des discussions, la Nouvelle-Calédonie en particulier. En fait, les deux parties ont essentiellement répété leurs points de vue respectifs, sans ambition de convaincre.

M. Marshall a cependant estimé que « *les deux parties ont fait des efforts sincères pour améliorer leurs relations* ». Des conversations se poursuivent sur le cas du commandant Mafart. Mais surtout, le ministre néo-zélandais nous a dit vouloir dépasser les différends, car « *Français et Néo-Zélandais sont des alliés et amis de longue date* » faisant partie du monde occidental. Il s'est dit « *encouragé* » par les vues « *évolutives* » de M. Pons sur la Nouvelle-Calédonie, espérant que « *si la situation s'y oriente vers plus d'autonomie, il sera plus difficile pour d'autres* – la Libye par exemple – *d'y semer le trouble* ».

C'est pourquoi, a-t-il ajouté, « *nous avons offert à M. Pons, qui en a pris acte, d'exercer une activité amicale et modératrice en Nouvelle-Calédonie, entre les pays mélanésiens et la France, mais aussi entre Paris et les dirigeants canaques* », profitant des bonnes relations que Wellington entretient avec eux. Car la Nouvelle-Zélande craint que les modérés du FLNKS, comme M. Tjibaou, ne soient dépassés par des extrémistes, dont « *deux ou trois sont en contact avec Tripoli* ».

En dépit des désaccords, les relations entre Paris et Wellington semblent se détendre un peu, ce qui est également le cas de celles entre l'Australie et la France depuis la visite de M. Giraud à Canberra (*le Monde* du 24 et du 27 février). Restaient les questions du contingentement à l'importation du beurre et du mouton néo-zélandais dans les pays de la CEE. Les négociations ne sont pas encore ouvertes, mais M. Noir a expliqué à son interlocuteur que, dans une période de quotas laitiers, il est difficile de faire preuve de trop de générosité.

PATRICE DE BEER.

● PHILIPPINES : report des négociations avec les Etats-Unis. – Les Philippines ont demandé, lundi 7 mars, le report des négociations sur la révision de l'accord octroyant aux Américains des bases militaires, qui avaient été, dans un premier temps, fixées au 23 mars, a annoncé la présidente de la commission des affaires étrangères du Sénat philippin. Par ailleurs, six marins philippins et trois civils ont été tués dimanche dans une embuscade tendue par la guérilla communiste à proximité de la base navale américaine de Subic-Bay. – *(AFP, AP.)*

Proche-Orient

Les affrontements en Cisjordanie et à Gaza

Palestiniens et Israéliens s'engagent dans un conflit d'usure

Mille officiers israéliens, dont une centaine de grades supérieurs, ont critiqué mercredi 9 mars, dans une lettre ouverte, la politique de M. Shamir, demandant au premier ministre de choisir « *la voie de la paix* » et d'abandonner l'idée du « *Grand Israël* » prônée par la droite nationaliste. D'autre part, la détention administrative de M. Fayçal Al Husseini, personnalité palestinienne connue pour ses positions en faveur de l'OLP, a été prolongée de trois mois. Détenu depuis le 12 septembre, M. Husseini devait être libéré cette semaine. A Genève, le représentant des Etats-Unis à l'ONU, M. Vernon Walters, a démenti les informations diffusées par la télévision américaine CBS selon lesquelles il aurait rencontré secrètement un dirigeant de l'OLP samedi dernier à Tunis. – *(AFP, Reuter.)*

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« *Il n'y a pas de solution miracle, et, même si cela prend encore du temps, Tsahal parviendra finalement à ramener le calme.* » Tout juste trois mois après le début du « soulèvement » en Cisjordanie et à Gaza, c'est ce message de « *patience et sang-froid* » que le ministre israélien de la défense, M. Rabin, a adressé aux Israéliens au cours d'une longue interview télévisée.

Il est vrai que cette « journée du troisième mois » a amplement prouvé qu'on ne pouvait pas parler d'essoufflement du mouvement. Les mots d'ordre du comité national unifié du soulèvement ont été largement suivis. La grève des commerçants en Cisjordanie et à Gaza a été totale. La plupart des services municipaux étaient paralysés, la majorité des ouvriers ne se sont pas rendus à leur travail en Israël... et la liste des localités où se sont déroulés des affrontements avec les forces israéliennes est très longue, surtout en Cisjordanie.

Ces affrontements ont fait, selon un bilan israélien, deux morts dans des villages de la région de Ramallah (Silwad et Alturmus-Aya). De source palestinienne, on fait état d'une troisième victime à Samua, au sud de Hébron. En plusieurs endroits, on a vu apparaître la nouvelle arme israélienne anti-émeutes : le canon lance-gravier, monté sur un half-track, dont l'armée semble apprécier l'efficacité pour la dispersion des manifestations.

Par ailleurs, les affrontements nocturnes entre colons israéliens et population palestinienne paraissent se développer. Mardi soir, on avait déjà assisté à une « bataille de pierres » sur une route près d'Ariel, une implantation urbaine du nord de la Cisjordanie, où des colons ont incendié des voitures d'habitants de villages arabes voisins.

Affrontement à Hébron

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le centre de Hébron a été le théâtre, pendant près de trois heures, de violents heurts entre l'armée, des manifestants palestiniens, qui avaient dressé des barrages, et aussi les colons qui habitent les quelques maisons du quartier juif restauré dans la vieille ville. Les versions sur le déroulement de ces événements sont contradictoires. Le rabbin Levinger, le chef de file des colons de Hébron, affirme que « *la foule arabe s'apprêtait à attaquer les maisons juives pour y procéder à des massacres* », ce que dément l'armée israélienne. Et, de source palestinienne, on explique que tout a commencé lorsque la voiture d'un habitant arabe a été incendiée.

Dans son interview télévisée, M. Rabin a non seulement stigmatisé le comportement des colons qui se livrent à des « *vendettas* », il a également répété que, « *sans les implantations, la tâche de l'armée serait plus aisée.* »

En fait, après trois mois de soulèvement, le terme qui est le plus souvent utilisé pour qualifier les événements de Cisjordanie et de Gaza est désormais celui de « *guerre d'usure* ». Et l'on en perçoit d'autant moins l'issue que le blocage politique est plus total que jamais. Le cabinet restreint israélien (cinq ministre Likoud, cinq ministres travaillistes) qui s'est réuni mercredi n'a, comme prévu, pris aucune décision sur le « plan Shultz », qui a été soumis, la semaine dernière, à MM. Shamir et Pérès.

Le premier ministre est bien résolu à ne soumettre ce plan au vote du cabinet qu'après son retour des Etats-Unis, le 22 mars. Cela lui permettra, estime-t-il sans doute, de gagner du temps et de bénéficier, la semaine prochaine à Washington, d'une certaine marge de manœuvre dont il serait privé s'il était porteur d'une réponse négative. Pourtant, mercredi, devant le groupe parlementaire du Likoud, M. Shamir a tenu pour la première fois publiquement des propos qui prouve qu'il ne formule pas seulement des « *réserves* » à l'égard du « plan Shultz », mais qu'il s'y oppose catégoriquement. Il a en effet déclaré qu'il fallait « *combattre* » ce plan, qu'il a qualifié de « *violation d'engagements pris précédemment par les Etats-Unis* » et de « *reddition face au terrorisme, à la violence et aux pressions* ».

(Interim.)

La « guerre des villes » entre l'Iran et l'Irak

92 missiles en dix jours

L'Iran et l'Irak ont annoncé avoir tiré au total 92 missiles en dix jours, depuis la reprise de la « guerre des villes », le dimanche 28 février au soir.

Selon un décompte arrêté mercredi, l'Irak a annoncé le tir de 52 missiles sol-sol contre le territoire iranien, dont 46 sur Téhéran, 4 sur la ville sainte civile de Qom et 2 sur Ispahan, au centre de l'Iran.

Pendant la même période, depuis la chute du premier missile, dans la nuit du dimanche 28 février, les autorités irakiennes ont annoncé la chute de 18 missiles sol-sol iraniens à Bagdad et d'un autre à Mossoul, principale ville du nord du pays. Elles ont fait état, après la chute de chaque missile, « *de morts et de blessés, dont des femmes et des enfants* », ainsi que de dégâts matériels, mais sans donner de bilan précis.

De son côté, l'Iran a annoncé que ses unités avaient lancé 40 missiles sur l'Irak, dont 24 sur Bagdad et 3 sur Mossoul.

L'Iran a confirmé la chute de 3 missiles à Qom, de 2 à Ispahan et de plusieurs autres à Téhéran, sans en préciser le nombre exact.

Le dernier bilan des victimes iraniennes, établi selon les chiffres donnés par Téhéran, s'élève à au moins 270 tués et 1 000 blessés, à la suite des tirs de missiles ou des raids aériens irakiens. – *(AFP.)*

● IRAN : exécution d'un dirigeant des Fedayin du peuple d'Iran. – Un communiqué de l'organisation des Fedayin du peuple (majoritaire) annonce que, après cinq années d'« *emprisonnement et de tortures* », Ali Reza Akbari Chandliz, membre du bureau politique de l'organisation, a été exécuté, le 8 mars 1988. Libéré des prisons du chah en 1978, M. Chandliz avait été arrêté en 1983, alors qu'il s'apprêtait à quitter l'Iran pour l'étranger. Il était, depuis, détenu à la prison d'Evine.

Début de détente entre les deux pays ?

Trois des quatre Mig-23 libyens qui avaient atterri en Egypte ont regagné Tripoli

LE CAIRE
de notre correspondant

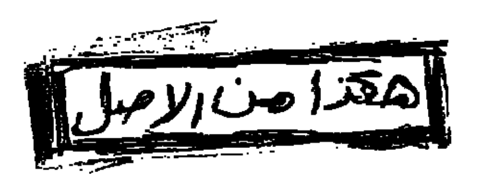
Trois des quatre Mig-23 libyens qui avaient atterri en catastrophe en Egypte, le 1er mars, ont regagné leur pays, le mercredi 9 mars. Le dernier Mig-23 regagnera la Libye dès que sa révision technique sera achevée. Les quatre Mig-23 avaient été forcés d'atterrir dans un aéroport militaire du désert occidental égyptien à la suite de mauvaises conditions météorologiques. Le silence des autorités égyptiennes avait tout d'abord fait croire qu'il s'agissait d'une nouvelle défection de pilotes libyens (*le Monde* du 3 mars), tandis que Tripoli affirmait que les appareils avaient regagné la Jamahiriya.

Samedi 5 mars, le président Moubarak rompait le silence officiel égyptien en affirmant que, à la suite d'une médiation de l'Arabie saoudite, les appareils rentreraient en Libye dès la fin de leur révision technique. Le raïs a conclu qu'il remettrait par la même occasion à Tripoli cinq de ses militaires retenus en Egypte depuis la défection en mars 1987 des pilotes d'un C-130 Hercules de l'armée libyenne.

Dimanche 6 mars, un Galaxy saoudien ayant à son bord une quinzaine de techniciens libyens atterrissait dans une base militaire égyptienne. En attendant la fin de la révision technique de leurs appareils, les pilotes des quatre Mig-23 avaient été reçus par le président Moubarak.

Avec le règlement de cette affaire, la question qui se pose maintenant au Caire est de savoir s'il s'agit d'une simple accalmie dans la tension entre l'Egypte et la Jamahiriya ou d'un début de détente comme certains milieux politiques l'affirment ?

ALEXANDRE BUCCIANTI.



URSS : réunion à Moscou au siège du comité central

Les autorités cherchent à apaiser les tensions entre les nationalités au Caucase

MOSCOU
de notre correspondant

Les autorités soviétiques ont résolu de s'attaquer au fond de la crise caucasienne tout en se donnant du temps pour y trouver une solution. Elles veulent, autrement dit, tenter de calmer le jeu en laissant aux Arméniens l'espoir qu'ils pourraient obtenir des satisfactions sur le statut de la région autonome du Nagorny-Karabakh sans pour autant donner l'impression de céder à une pression populaire ni risquer de relancer la crise en heurtant les Azeris.

A l'issue d'une réunion, mercredi 9 mars, de plusieurs des hauts dirigeants du parti au siège du comité central (1), l'agence Tass a en effet annoncé que le bureau politique avait demandé au secrétariat de *« conduire une étude approfondie de tous les aspects de tous les problèmes qui se sont accumulés dans la région autonome du Nagorny-Karabakh, ainsi que des causes de la détérioration consécutive des relations entre populations, d'en tirer des conclusions adéquates et de les soumettre sitôt prêtes à l'examen du comité central et du gouvernement de l'Union soviétique »*.

Chaque mot compte ici, puisqu'il est admis, dès le départ, par les plus hautes instances, que *« problèmes »* il y avait bel et bien dans cette région, rattachée en 1923 à l'Azerbaïdjan et dont les Arméniens réclament le retour à leur propre République, parce qu'ils y sont largement majoritaires et, disent-ils, victimes de discriminations. Cette formulation des choses devrait donc être favorablement accueillie à Erevan mais la déception n'en sera pas moins grande car cette *« étude approfondie »* ne va pas se faire en dix jours et le bureau politique s'est bien gardé de recommander une quelconque hâte.

Plus préoccupant encore pour les Arméniens, M. Gorbatchev a insisté, en tirant les conclusions de cette réunion, sur le fait que *« pas un seul problème posé au processus de restructuration ne pouvait aujourd'hui être résolu sans accorder toute l'attention nécessaire à ses répercussions sur les relations entre les nationalités (...) »*.

Auparavant, le secrétaire général avait déclaré que *« toute aggravation »* des tensions entre Arméniens et Azeris menacerait les *« grands bénéfices »* apportés par le régime soviétique à l'amitié entre les peuples de l'Union et si justifiée que puisse être la colère des Arméniens, a-t-il donné à comprendre, des intérêts supérieurs pèsent sur la solution de la crise. Beaucoup de chefs de file arméniens le reconnaissent d'ailleurs ou l'ont dit publiquement, mais le secrétaire général avait promis, *pour obtenir la dispersion*, le 26 février, de l'énorme manifestation d'Erevan, de trouver et donner une solution *« sous un mois »*, et un nouveau rassemblement avait donc alors été convoqué pour le 26 mars dans la capitale arménienne.

Que ce rassemblement ait lieu ou non, le ressentiment a terriblement gagné depuis en Arménie en raison des abominables massacres organisés contre les Arméniens, dimanche 28 février, à Soumgaït, en Azerbaïdjan. Véritable pogrom, ces massacres auraient fait plus d'une centaine de morts, selon des témoins directs, et le fait est que le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov, a révisé en hausse, mercredi, le bilan officiel : trente-deux morts maintenant au lieu de trente et un, et admis surtout que le couvre-feu était toujours en vigueur dans la ville dès 18 heures.

Des rumeurs font, par ailleurs, état d'une agitation diffuse à Erevan, où circulaient des mots d'ordre de grèves, et il est de ce point de vue frappant que le communiqué de Tass ne parle pas d'une situation revenue à la normale dans les deux Républiques, mais *« en train de revenir à la normale, bien qu'elle continue à présenter des difficultés »*.

Ce communiqué pourra-t-il, dans ces conditions, contribuer réellement à apaiser les passions ? L'avenir le dira, mais la réponse est d'autant moins évidente qu'on croit bien comprendre que des points de vue différenciés se sont exprimés au cours de la réunion de mercredi. D'un côté, la conclusion principale des rapports présentés par les premiers secrétaires d'Arménie et d'Azerbaïdjan, MM. Demirtchian et Baguirov, est qu'on ne peut pas *« subordonner les plus importants problèmes de la destinée d'un peuple au pouvoir de quelques émotions et mouvements spontanés »*.

De l'autre, M. Gorbatchev déclare que *« le plus important maintenant est d'appliquer avec conséquence les principes léninistes de la politique des nationalités »*. Si les mots ont un sens, cela veut dire que ces principes ne sont pas appliqués à l'heure qu'il est et qu'il faut donc changer du tout au tout de politique.

En attendant, les comités centraux d'Arménie et d'Azerbaïdjan se sont vu « recommander » de *« définir un ensemble de mesures à long terme (...) pour résoudre en coordination les questions sociales, économiques, scientifiques, culturelles et linguistiques »* des rapports entre les deux Républiques — et cela sur la base de ces principes « léninistes » que les *Nouvelles de Moscou* opposaient, mercredi, au stalinisme, toujours en vigueur dans le domaine des nationalités (*le Monde* du 10 mars).

Mercredi encore, le rédacteur en chef adjoint de *Journaliste* a semblé indiquer dans les colonnes de la *Pravda* que les journalistes devraient disposer de plus de liberté qu'ils n'en ont depuis le début de la crise caucasienne. Quant au président du Soviet suprême, emboîtant le pas au ministère de l'intérieur, il s'est inquiété de l'augmentation de la criminalité qu'auraient suscitée les restrictions de la vente sur l'alcool. C'est M. Gorbatchev qui est le père de ces mesures et il avait vertement ironisé sur ces adversaires de la « perestroïka » qui prédisent entre autres catastrophes que la population ne supportera pas le régime sec.

BERNARD GUETTA.

(1) Outre M. Gorbatchev ont pris, selon l'agence Tass, *« part à la discussion »*, MM. Gromyko, Ligatchev, Ryjkov et Iakovlev, membres du bureau politique, MM. Demitchev, Dolguikh et Razoumovski, membres suppléants du bureau politique, M. Loukianov, membre du secrétariat, ainsi que MM. Seidov, premier ministre d'Azerbaïdjan, Voskanian, président du présidium du Soviet suprême d'Arménie, Sarkitchian, premier ministre d'Arménie, Demirtchian et Baguirov, premiers secrétaires d'Arménie et d'Azerbaïdjan.

Plusieurs morts dans une tentative de détournement d'avion

Moscou. — Une tentative de détournement d'un appareil Tupolev-154 des lignes intérieures soviétiques s'est achevée dans le sang, le mardi 8 mars, avec la mort de trois passagers, d'une hôtesse de l'air et de *« la plupart »* des pirates de l'air, a annoncé, mercredi soir, l'agence Tass.

Dans un bref communiqué, l'agence officielle soviétique a indiqué qu'un *« groupe de criminels armés »* avait tenté de s'emparer de l'avion qui assurait la liaison Irkoutsk-Kourgan-Leningrad, *« pour fuir à l'étranger »*. Les *« mesures prises »* ont permis de *« neutraliser »* les pirates de l'air, dont les survivants ont été capturés et seront traduits en justice, a ajouté l'agence Tass, sans préciser combien ils étaient, ni où et comment s'est déroulée l'intervention des forces de l'ordre.

Le quotidien soviétique *Sovietskaïa Rossia* a révélé, mercredi, que les pirates de l'air avaient demandé à se rendre à Londres. L'avion approchait de Leningrad au terme d'un vol de sept heures environ, lorsqu'un passager a demandé à une hôtesse de transmettre un message à l'équipage : *« Nous exigeons un changement de cap. Allez à Londres ou nous ferons sauter l'avion avec les passagers. »*

Le commandant de bord, M. Valentin Kouprianov, a posé l'avion après plus d'une heure *« sur l'un des aéroports de notre territoire »*, ajoute le journal — dans la région de Leningrad, selon un porte-parole de l'aéroport d'Irkoutsk.

Une fois l'avion immobilisé, l'équipage a tenté de parlementer avec les pirates, mais ceux-ci, de plus en plus nerveux, *« refusaient catégoriquement d'entendre raison »*. *« Dans ces conditions*, poursuit *Sovietskaïa Rossia, la seule décision possible était de recourir à des mesures pour désarmer les criminels. »*

Le terme *« mesures »* désigne vraisemblablement une opération des forces de l'ordre dont on ignore tout pour l'instant. Selon l'agence Tass, des blessés ont été soignés sur place. Le nombre des passagers n'a pas été précisé non plus, mais le Tupolev-154 peut transporter cent trente personnes et les avions des lignes intérieures soviétiques sont généralement pleins.

C'est le dix-septième détournement d'avion connu en Union soviétique depuis 1970. Six seulement ont abouti — quatre vers la Turquie, un vers la Suède et un vers la Finlande, — les autres ont, pour la plupart, connu des dénouements sanglants. Le dernier en date remonte à septembre 1986, lorsque des soldats qualifiés de *« toxicomanes »* par l'agence Tass avaient tenté de s'emparer d'un avion au sol à Oufa, dans l'Oural, après une course-poursuite en voiture avec des policiers.

Six personnes, dont deux pirates de l'air, avaient été tuées. En 1983, neuf Géorgiens avaient tenté de détourner un Tupolev-134 vers la Turquie. Quatre d'entre eux furent condamnés à mort. — *(Reuter, AFP, UPI.)*

Le cinquantième anniversaire de l'Anschluss

L'Autriche «première victime» ou «complice» du national-socialisme ?

VIENNE
de notre correspondante

De nombreuses manifestations marquent, du jeudi 10 au dimanche 13 mars, à Vienne, le cinquantième anniversaire de l'Anschluss — l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne hitlérienne en mars 1938. Les organes de l'Etat, les communautés religieuses, les partis politiques, ainsi que des organisations privées s'emploient à rappeler aux Autrichiens, nés dans leur grande majorité après la seconde guerre mondiale, les ambiguïtés d'une époque où leur pays a eu deux visages : celui de victime et celui de complice.

Divisés par le débat sur le passé militaire du président Waldheim, les Autrichiens sont obligés de faire face à leur histoire, et l'interprétation de celle-ci a suscité des désaccords profonds. Les conservateurs continuent de défendre la thèse de *« l'Autriche première victime du national-socialisme »*. Les socialistes reconnaissent, bon gré mal gré, que le régime austro-fasciste a lutté, entre 1934 et 1938, contre le nazisme, mais demeurent traumatisés par la guerre civile sanglante de 1934, suivie de l'éviction totale de la social-démocratie du pouvoir. L'Eglise catholique semble être la seule à assumer sa recherche de la vérité. une exposition remarquable sur le thème « L'Eglise catholique et le national-socialisme » cherche à faire comprendre, sans vouloir la justifier, la position de l'épiscopat catholique prêt à *« s'arranger »* avec le nazisme. L'archevêque Karl Berg, président de la Conférence épiscopale, a lancé un appel aux Autrichiens pour *« la réconciliation sans refoulement des souvenirs »*.

Pour réunir les Autrichiens, au moins un moment, sur leur histoire, le gouvernement a demandé à la population d'observer une minute de silence, le vendredi 11 mars, à 11 h 10, pour commémorer le souvenir des *« morts, persécutés et émigrés à la suite de l'Anschluss »*.

Les dirigeants politiques de l'après-guerre ont pu facilement s'identifier à la thèse de la *« première victime »*, car ils furent souvent eux-mêmes victimes du régime hitlérien et passèrent des années dans les camps de concentration. Le premier gouvernement provisoire autrichien de Karl Renner n'a pas tardé, d'ailleurs, à s'occuper du problème que posaient les anciens nazis pour la jeune deuxième république.

Amnistie générale en 1957

Dès juin 1945, une loi sur les criminels de guerre était votée par le Parlement. En novembre 1945, des tribunaux spéciaux étaient créés. Entre 1946 et 1955, ils jugèrent 136 829 anciens nazis ; 43 personnes furent condamnées à mort et 32 exécutées ; 72 anciens nazis ont été condamnés à la prison à vie et 9 870 acquittés. En 1957, ce chapitre était clos par une amnistie générale pour les national-socialistes.

Une manifestation importante devait se dérouler dans la soirée du 10 mars, sur la place de l'Hôtel-de-ville de Vienne. Plusieurs personnalités, dont l'ancien chancelier Bruno Kreisky, devaient prendre la parole et évoquer leurs souvenirs de l'époque de l'Anschluss. Le président Kurt Waldheim, réduit au silence pendant les cérémonies officielles devait s'adresser à la nation le même jour dans un discours télévisé.

Vendredi, le gouvernement se réunira deux fois, au Parlement et au siège du président, pour des séances commémoratives. Les anciens résistants se retrouveront également vendredi devant le monument érigé à l'endroit où se trouvait le siège de la Gestapo à Vienne. Samedi, le club républicain Nouvelle Autriche prévoit une manifestation pour une *« autre Autriche »* afin de protester *« contre le mensonge, l'opportunisme, la discrimination et le faux patriotisme »*.

WALTRAUD BARYLL

RFA

Kurt Georg Kiesinger, chancelier fédéral de 1966 à 1969, est mort

BONN
de notre correspondant

Kurt Georg Kiesinger, qui exerça les fonctions de chancelier fédéral de 1966 à 1969, est mort, le mercredi 9 mars, d'une hémorragie intestinale, à la clinique universitaire de Tübingen, dans le Bade-Wurtemberg. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Kurt Georg Kiesinger s'était depuis plusieurs années retiré de la politique active et n'apparaissait plus que très rarement aux tribunes des congrès du Parti chrétien-démocrate, dont il était le président d'honneur. Son nom restera lié à une période de l'histoire politique de la RFA, celle de la « grande coalition » qui, de 1966 à 1969, avait réuni dans un gouvernement commun les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates, et à un incident, la gifle que lui administra en 1968 *Mme Beate Klarsfeld*, qui voulait par ce geste attirer l'attention de l'opinion publique sur le fait que le chancelier fédéral avait été membre du *parti nazi* de 1933 à 1945. Kurt Georg Kiesinger, juriste diplômé, membre avant guerre d'organisations catholiques avait rejoint le parti national-socialiste dès 1933 pour, affirmait-il, *« tenter de garder une influence sur le cours des événements »*. En 1940, il devint directeur adjoint du département radiophonique du ministère des affaires étrangères, dirigé par Joachim von Ribbentrop. En 1945, il fut interné pendant dix-huit mois au camp de Ludwigsburg à cause des fonctions qu'il avait occupées sous le IIIe Reich. Il se lança dans la vie politique en 1949, et fut élu député CDU au premier Bundestag.

Il conserva son siège jusqu'en 1958, date à laquelle il devint ministre-président du Land de Bade-Wurtemberg. L'accession de Kurt Georg Kiesinger au poste de chancelier fédéral, le 1er décembre 1966, fut la conséquence de la crise de la coalition des chrétiens-démocrates et des libéraux dirigée par le chancelier Ludwig Erhard depuis le retrait de Konrad Adenauer en 1963. Kurt Georg Kiesinger avait pris la tête d'une révolte des « barons » de la CDU contre Ludwig Erhard, le père du miracle économique allemand des années 50 et 60, qui avait réussi, en trois ans, à dilapider l'énorme capital de confiance dont il jouissait dans le pays.

Le cabinet formé par Kurt Georg Kiesinger comptait parmi ses membres M. Willy Brandt, qui exerçait les fonctions de vice-chancelier et de ministre des affaires étrangères. Pendant les trois années de la grande coalition s'amorça cette politique à l'Est et le rapprochement avec la République démocratique allemande, qui devait s'amplifier *par la suite*.

La « grande coalition » profita principalement au Parti social-démocrate, et à son chef, M. Willy Brandt, qui avait su prendre la mesure des changements de mentalité intervenus dans le pays, notamment à l'occasion de la révolte étudiante qui se manifesta, en RFA comme dans toute l'Europe, en 1968. Les élections législatives de 1969 marquèrent la fin de la grande coalition, et la constitution d'un gouvernement d'alliance SPD-libéraux sous la direction de M. Willy Brandt. Cette première défaite des chrétiens-démocrates depuis la guerre marqua également la fin de la présence à la tête de la CDU de Kurt Georg Kiesinger, qui fut remplacé en 1971 par M. Rainer Barzel.

LUC ROSENZWEIG.

A TRAVERS LE MONDE

SAO-TOMÉ-E-PRINCIPE

Deux mercenaires américains auraient participé à la tentative de putsch

Deux mercenaires, probablement de nationalité américaine, faisaient partie du commando qui a débarqué à Sao-Tomé dans la nuit du 7 au 8 mars et qui a été maîtrisé par les forces de sécurité (*le Monde* du 10 mars), a révélé, mercredi à Luanda, le directeur de l'Agence de presse nationale, M. Manuel Dende.

Le journaliste a déclaré à l'agence angolaise que l'un des deux mercenaires avait été tué et que l'autre avait été arrêté. Selon lui, le chef du commando était M. Alfonso dos Santos, qui a été capturé, tout comme d'autres éléments disant appartenir à l'« Organisation des libérateurs de Sao-Tomé-e-Principe ». D'autres mercenaires, de différentes nationalités africaines, faisaient également partie du groupe, selon lui. M. Dende a affirmé également que les forces de sécurité procédaient actuellement à des arrestations d'autres éléments de ce mouvement dans les régions du littoral : à Santana, Praia-Gamboa, Colonia-Acoriana et Bombom. — *(AFP.)*

Ethiopie

Washington «gravement préoccupé » par la situation alimentaire

Le gouvernement américain s'est déclaré, le mercredi 9 mars, *« gravement préoccupé »* par le fait que le nord de l'Ethiopie pourrait subir une grave famine en raison des combats entre forces éthiopiennes et rebelles érythréens qui bloquent les livraisons d'aide alimentaire aux populations.

Ces accrochages ont empêché la fourniture de 8 000 tonnes de nourriture en février sur les 20 000 qui devaient être acheminées dans cette région, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman. *« Nous sommes gravement préoccupés par le fait que des combats encore plus importants pourraient prolonger l'insécurité sur les routes, rendre encore plus difficile le transport* [de nourriture] *et entraîner une réduction des stocks et une famine sur une grande échelle. »*

M. Redman a estimé que ces conditions d'insécurité étaient *« directement »* dues *« aux activités des insurgés et à l'incapacité du gouvernement de contrôler ces activités »*. *« Nous déplorons l'utilisation militaire des routes dans le nord de l'Ethiopie et la politisation de la famine précisément au moment où le peuple de la région est le plus vulnérable »*, a-t-il dit, appelant les deux parties à cesser leurs opérations militaires.

Le porte-parole a indiqué que les convois de camions étaient prêts à prendre la route dès que les circonstances le permettraient et que les transports de nourriture par avion effectués sous l'égide de l'ONU se poursuivaient. — *(AFP.)*

Sénégal

Me Wade et douze autres opposants inculpés

Le principal adversaire du président Abdou Diouf à l'élection présidentielle du 28 février, Me Abdoulaye Wade, et douze autres membres de l'opposition sénégalaise ont été inculpés, mardi 8 mars, et seront traduits prochainement en justice (*nos dernières éditions du 10 mars*).

Ces opposants, qui sont inculpés d'incitation à la violence et de manœuvres et actes de nature à jeter le discrédit sur les institutions publiques, sont passibles de peines allant de un à cinq ans de prison. L'agence de presse sénégalaise (APS, officielle) a confirmé que Me Wade, *« quelque membres de la direction de son parti »*, ainsi que M. Amath Dansokho, secrétaire général du Parti de l'indépendance et du travail (PIT, marxiste), *avaient été mis, mardi,* sous mandat de dépôt.

Le chef du Parti démocratique sénégalais (PDS, libéral) comparaîtra devant la Cour de sûreté de l'Etat en compagnie de deux autres responsables de son parti et du secrétaire général du PIT, petite formation marxiste, qui avait soutenu M. Wade à l'élection présidentielle.

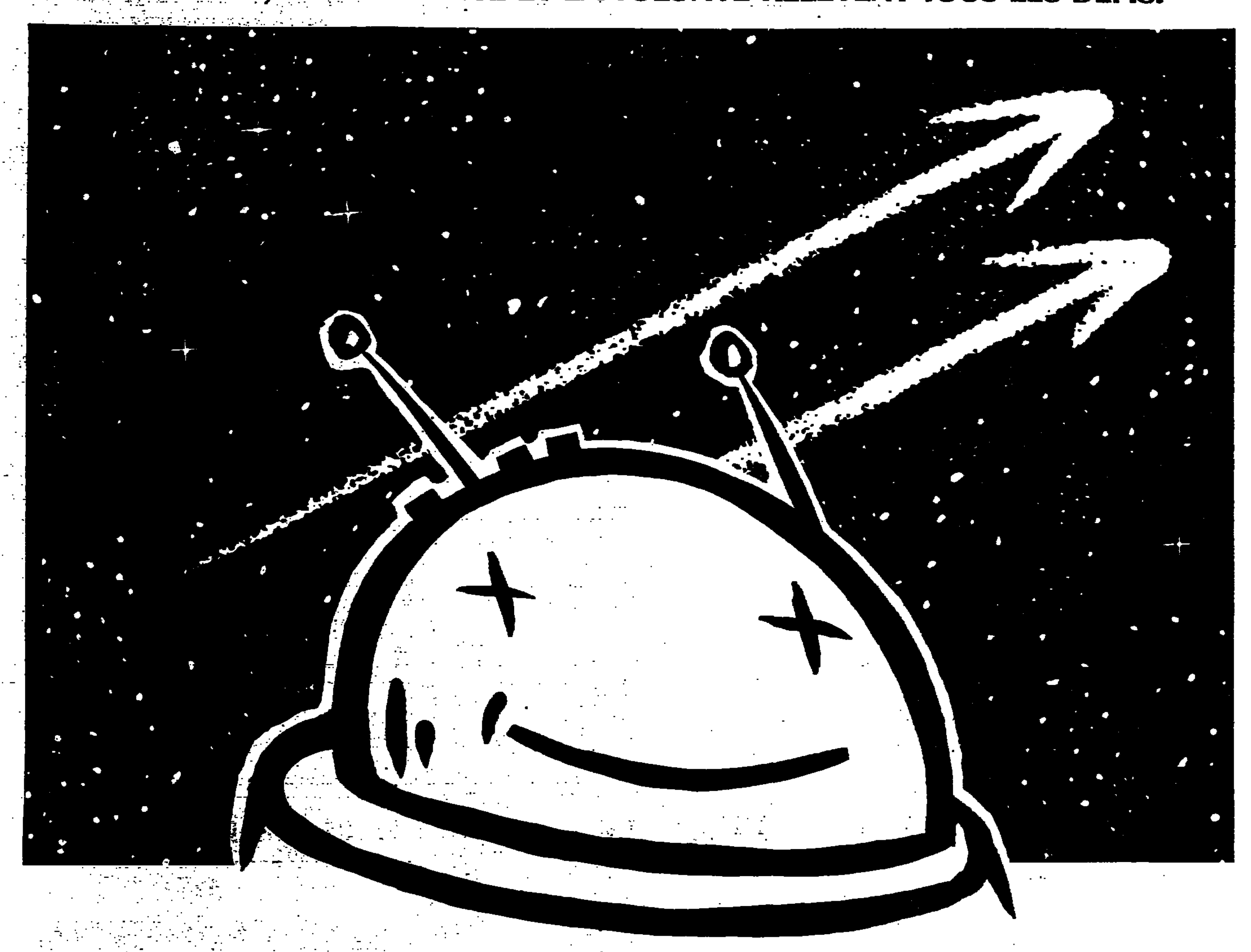
Les audiences de la Cour de sûreté de l'Etat, présidée par un magistrat professionnel, sont publiques et contradictoires. Me Wade sera défendu par un avocat français, Me Francis Szpiner, l'un des deux défenseurs de l'ex-empereur Bokassa. La défense devrait notamment s'appuyer sur l'immunité parlementaire des trois députés du PDS, immunité que conteste l'accusation, qui souligne qu'elle ne s'applique pas dans les cas de *« délits flagrants »*.

La date du procès n'a pas encore été fixée. — *(AFP.)*

Haïti

Un colonel inculpé pour trafic de drogue aux Etats-Unis

Un grand jury fédéral (chambre de mise en accusation) de Miami, en Floride, a inculpé le mercredi 9 mars, le colonel de l'armée haïtienne Jean-Claude Paul pour complicité dans un trafic de drogue. De sinistre mémoire pour son rôle sous les Duvalier, le colonel Paul est accusé d'avoir mis son aérodrome privé et son ranch, près de Port-au-Prince à la disposition de trafiquants de drogue travaillant sur le territoire américain. Selon un homme d'affaires de Miami qui a informé la police, le colonel haïtien aurait ainsi participé en décembre 1986 à une livraison de 100 kilogrammes de cocaïne. La drogue venue de Colombie à destination des Bahamas aurait transité par Haïti. — *(AFP, Reuter.)*




Telemecanique


FRAMATOME

Amériques

ÉTATS-UNIS : après les « primaires » du Sud

Encore un long chemin à parcourir...

Au lendemain de ce « super tuesday », qui a vu se tenir, simultanément, le mardi 8 mars, une vingtaine de « primaires » et « caucus » dans les États du Sud, l'heure des comptes est venue. Tandis que le clan Bush fête dans la liesse la victoire éclatante de son champion, qui compte déjà sept cent cinq délégués sur les mille cent trente-neuf nécessaires pour obtenir l'investiture républicaine, les vaincus reportent leurs espoirs vers l'avenir...

A deux exceptions près : MM. Gary Hart et Jack Kemp. La campagne de l'ancien favori démocrate était mort-née avant même le début des « primaires » ; M. Hart ne s'est jamais relevé du scandale suscité par sa liaison avec un mannequin de Miami. Il devrait annoncer son retrait sous peu. Quant au très conservateur représentant de New-York, M. Jack Kemp, qui se présentait comme le *« véritable héritier du vrai reaganisme »*, n'ayant obtenu jusqu'ici que des résultats plus que médiocres, il devrait jeter l'éponge lui aussi. Aux épreuves à venir donc de conforter l'avance de M. Bush chez les républicains et, surtout, de départager le tiercé démocrate (Dukakis, Jackson, Gore) qui a terminé « super tuesday » dans un mouchoir.

Le premier test intéressant chez les démocrates – puisque ce jour-là ils seront seuls concernés – se tiendra le 12 mars, lors des « caucus » de Caroline du Sud et du Wyoming. M. Jesse Jackson aura, là encore, l'occasion de rafler tous les suffrages noirs de Caroline du Sud, comme il l'a fait dans les autres Etats du Sud, où il a obtenu 90 % du vote noir. M. Albert Gore, le sénateur du Tennessee, pourra, lui, essayer d'exploiter à nouveau sa carte régionale d'*« enfant du pays »*, qui ne lui a pas si mal réussi le 8 mars.

Le coup d'envoi du second round de « primaires » importantes sera donné le 15 mars, avec celles, décisives, de l'Illinois ; puis, le 26 et le 29 mars, auront lieu celles du Michigan et du Connecticut. Ce pourrait être le chemin de croix de l'ex-*télé*-vangéliste Pat Robertson, celui qui *« parlait directement à Dieu »* mais qui, n'ayant pas eu l'oreille divine dans la *« bible belt »* du Sud, ne l'aura sans doute pas non plus dans des Etats plus sensibles aux discours syndicalistes qu'aux prêches évangélistes. Si son credo protectionniste ne convainc pas, ce sera aussi le chant du cygne de M. Dick Gephardt, le représentant du Missouri dont le populisme n'a pas leurré *le* Sud. Ce sera enfin le test décisif pour M. Robert Dole, le seul qui puisse encore inquiéter le vice-président pour l'investiture républicaine.

Le Nord-Est, par excellence, devrait être la *terre* d'élection du gouverneur du Massachusetts, M. Michael Dukakis, mais aussi l'occasion pour M. Jesse Jackson de montrer qu'il a *été* entendu dans les ghettos des grandes villes industrielles et que sa croisade économique s'adresse à tous les laissés-pour-compte de la société américaine, et pas seulement aux Noirs.

La caravane électorale américaine se transportera ensuite à New-York, le 19 avril. Difficile de prévoir à l'avance le vote capricieux des *« yuppies »*, les jeunes gens « branchés » et dynamiques de la Big Apple. Mais si chez les démocrates personne n'a vraiment émergé, il n'est pas exclu que le talentueux et ambitieux gouverneur de l'Etat, M. Mario Cuomo, pointe une oreille et même commence à jouer les hommes providentiels en s'inscrivant aux « primaires » qui restent.

Soit, le 26 avril, à celles de Pennsylvanie et, le 3 mai, à celles de l'Ohio, prélude au feu d'artifice final, le 7 juin, de la Californie et du New-Jersey. Il ne restera plus ensuite qu'à se livrer aux tractations byzantines qui consisteront, du 18 au 21 juillet à Atlanta pour les démocrates, et du 15 au 18 août à La Nouvelle-Orléans pour les républicains,à désigner les deux champions qui porteront les couleurs de leur parti à l'élection présidentielle proprement dite du 8 novembre prochain.

M.-C. D.

CANADA

Démission du premier ministre du Manitoba

Le premier ministre néo-démocrate du Manitoba, M. Howard Pawley, a remis sa démission, le mercredi 9 mars, moins de vingt-quatre heures après avoir vu son budget refusé par une faible majorité à l'Assemblée provinciale.

Conformément à la tradition parlementaire britannique qui veut qu'un gouvernement battu lors d'un vote sur le budget déclenche aussitôt des élections, M. Pawley a convoqué des élections générales pour le 26 avril.

Le Parti conservateur (opposition officielle) devance déjà le Nouveau Parti démocratique (social-démocrate) de M. Pawley et apparaît comme le favori pour les élections.

En effet, selon un récent sondage, il recueille 50 % des intentions de vote de l'électorat, contre 25 % pour les néo-démocrates et 23 % pour les libéraux.

M. Pawley a également démissionné de son poste de chef du Nouveau Parti démocratique avec lequel il était au pouvoir depuis 1981. Il assurera toutefois les affaires courantes jusqu'aux élections. – *(AFP.)*

ONU

Cuba invite des observateurs à visiter ses prisons

GENÈVE
de notre correspondante

Coup de théâtre au Palais des nations : Cuba a invité des représentants de la Commission des droits de l'homme de l'ONU à visiter ses prisons. Dire qu'à cette commission, réunie depuis le 1er février, Cuba avait été mis sur la sellette – ce qui est rarissime pour un pays marxiste – est peu dire. La désignation à la tête de la délégation américaine d'un Cubain, M. Armando Valladares, y a largement contribué : le poète, qui a passé plus de vingt ans dans les geôles cubaines, a exhibé ses plaies, au propre comme au figuré. Un ambassadeur américain, le général Vernon Walters en personne, est venu à Genève pour prononcer un réquisitoire très ferme et fort habile, dans lequel il estime que *« la liberté* [à Cuba] *n'existe que dans la mesure où Fidel Castro a décidé qu'elle le peut »*. Les Etats-Unis ont présenté un projet de résolution qui a provoqué les protestations des Cubains.

Dans la soirée du 9 mars, une lettre du vice-ministre cubain des affaires étrangères précisait que le président Alioune Sene (Sénégal) et cinq membre de la commission, représentant chacun un groupe régional, sont conviés à *« observer »* la situation des droits de l'homme à Cuba, son gouvernement se déclarant prêt à payer les frais de cette visite et à faciliter le travail des invités, notamment en ce qui concerne les visites de prisons, diverses rencontres avec des personnalités et l'accès à tous les documents qu'ils souhaiteraient consulter.

Ce geste des Cubains est considéré avec méfiance par les Occidentaux : puisqu'il existe une procédure prévoyant l'envoi sur place d'un rapporteur spécial qui endosse les responsabilités de ses conclusions et les soumet pour vote aux quarante-trois membres de la commission, pourquoi remplacer cette pratique par une initiative unilatérale quelque peu floue quant à ses modalités ?

Des images clandestines

Hors du Palais des nations, où sa projection avait été interdite à la suite des démarches entreprises par Cuba et ses amis, un film, *Nobody Listened*, de Nestor Almendros, a été montré pour la première fois en Europe. Il dénonce l'horreur des prisons cubaines et les sévices endurés pendant parfois une vingtaine d'années par d'anciens partisans de Fidel Castro. Des images d'archives et d'autres, tournées clandestinement à Cuba même, font apparaître aussi le triste cortège des manifestations d'aliénation et d'idolâtrie primaires et font sentir l'épaisseur de la peur et de l'arbitraire en toile de fond.

ISABELLE VICHNIAC.

● **NICARAGUA : report des négociations avec la Contra.** – Les dirigeants des rebelles antisandinistes ont refusé d'entamer, le mercredi 9 mars, les négociations directes avec le gouvernement de Managua, qui devaient se dérouler jusqu'au vendredi 11. M. Adolfo Calero, l'un des hauts responsables de la Contra, a déclaré dans une interview qu'il souhaiterait voir les négociations s'ouvrir le 21 mars. – *(Reuter.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

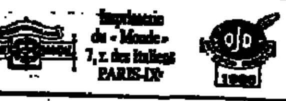
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

La campagne dans la majorité

A « L'heure de vérité » d'Antenne 2

M. Pasqua « conseille » à M. Mitterrand de ne pas se représenter

Invité, le mercredi 9 mars, de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, M. Pasqua a notamment déclaré : « *Depuis 1986, 900 000 Français ont été convoqués aux urnes pour des élections partielles. La gauche a perdu trois points, nous avons gagné trois points. Jamais la gauche n'a été aussi minoritaire dans le pays que ce qu'elle est aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle, si j'avais un conseil à donner à M. Mitterrand — je l'ai déjà fait, je vais le refaire, — je lui conseillerais de ne pas se présenter, parce que, quel que soit le candidat de la majorité qui arrivera en tête au premier tour, il sera battu ; et cela, ce n'est pas simplement de ma part une conviction, cela repose sur une analyse et une observation. (...)*

» Si le candidat socialiste est élu, il est investi de la légitimité populaire ; on ne va tout de même pas nous demander à nous, qui avons été élus pour appliquer une autre politique que la leur, d'aller les aider à démolir tout ce que nous aurons fait, donc, nous n'irons pas. Et il est bien évident qu'un président de la République socialiste — parce qu'il ne sera pas autre chose — gouvernera avec le comité du directeur du Parti socialiste et le Parti communiste. D'ailleurs, M. Lajoinie a déjà fait acte de candidature dans ce gouvernement. »

Et le ministre répète à deux reprises que, s'il n'y a pas de dissolution, « *nous censurons* », avant d'ajouter : « *Il y a entre les socialistes et nous des différences fondamentales. Ils nationalisent, nous privatisons ; ils amnistient et ils libèrent, nous arrêtons. Ils créent de nouveaux pauvres, on les secourt. Tout cela n'est pas compatible. Il faut savoir ce que l'on veut dans la vie.*

» Notre philosophie à nous, c'est la liberté. La leur, c'est l'Etat et le dirigisme. C'est incompatible. Sur l'essentiel, ils n'ont rien appris. Ils sont prisonniers d'une idéologie, d'un appareil, et ils ne changeront pas. Ce qu'il y aurait de pire pour la France, ce serait l'élection d'un socialiste. Donc il faut tout faire pour l'empêcher, et ne doutez pas que nous le ferons. De toute façon, il n'y a pas d'autre gouvernement possible, pour la France, qu'un gouvernement RPR-UDF. Donc Jacques Chirac premier ministre ou Raymond Barre, il y aura des ministres RPR dans le gouvernement et des ministres UDF. »

« A chacun son temps »

M. Pasqua demande :

« *Est-ce que vous trouvez normal que M. Jospin soit aujourd'hui premier secrétaire du Parti socialiste après avoir été militant trotskiste ? Je crois que, à partir du moment où les gens qui ont choisi de s'exprimer à la lisière de la démocratie, ce qui était le cas des trotskistes notamment, sont réintégrés dans la voie politique normale, je m'en réjouis, et je ne vois pas pour quelle raison des gens qui ont eu un engagement d'extrême droite, pour peu qu'ils l'abandonnent, ne devraient pas être réintégrés dans la démocratie.* » Il précise qu'il ne sera « *jamais* » ministre avec des membres du Front national.

Il indique qu'il ne votera « *jamais* » pour M. Mitterrand, car, « *quand on est gaulliste, on ne peut pas oublier que François Mitterrand a été l'adversaire acharné du général de Gaulle pendant trente ans. Il a été son adversaire irréductible. Il a été un partisan, il a tout combattu, il a tout condamné. Je trouve cela paradoxal et très intéressant. C'est d'ailleurs pour cela que j'étais intéressé d'être dans ce gouvernement, notamment de voir comment pouvait se comporter comme président de la République quelqu'un qui avait condamné tout ce qu'a fait le général de Gaulle : l'élection du président de la République au suffrage universel — or, il est aujourd'hui président de la République élu au suffrage universel ; la force de frappe — il l'avait condamnée, maintenant, éventuellement, c'est lui qui devra appuyer sur le bouton : je crois d'ailleurs qu'il le ferait ; la politique étrangère — c'est celle du général de Gaulle : finalement, je me demande s'il n'a pas des remords, François Mitterrand, de temps en temps... d'avoir combattu le général* ».

Le ministre indique qu'il est pour la préférence nationale dans l'administration, mais pas ailleurs. Il ne souscrit pas à la formule de M. Stasi : « *L'immigration est une chance pour la France*, et préfère dire : « *L'immigration a été une chance.* »

Pour conclure, M. Pasqua déclare : « *Je crois que François Mitterrand sent qu'il a en moi un adversaire résolu, mais objectif et honnête, et il sait qu'il n'a rien à craindre de moi dans mes activités de ministre de l'intérieur, ce qui est normal en démocratie, dans mes activités de militant politique, c'est autre chose.*

» Je souhaite qu'il ne se présente pas, je crois que s'il se présentera, il commettra une erreur, parce que la France aura besoin, pour la période qui s'approche, d'un président jeune, d'un président dynamique, et je crois que M. Mitterrand devrait prendre un peu de recul. A chacun son temps. Je le dis avec assez de gentillesse, mais je le dis avec beaucoup de conviction. »

Le chantage et l'âge

ENCORE plus ennuyé par les lenteurs de l'émission qu'agacé par les questions des journalistes, M. Charles Pasqua a à peine caché son impatience et montré son regret de n'avoir pas pu davantage parler comme *il le souhaitait.*

Après quelques réponses lapidaires sur la délinquance, sur les écoutes téléphoniques — qui « n'existent plus depuis... mars 1986 » ! ou sur sa personne, le ministre de l'intérieur, présenté par ses interlocuteurs comme une « *passerelle* » avec l'extrême droite a pu, sur ce point, prendre quelques positions sans équivoque. Pour lui, gaulliste, le racisme est un concept tout à fait condamnable.

Mais il a d'abord fait passer un double message politique : M. Chirac est pour lui « *le meilleur* » *candidat, et surtout le président le* plus souhaitable. Certes M. Barre possède de grandes qualités — il ne le connaît pas assez pour citer ses défauts — et au besoin il le soutiendra — même tous les soirs — s'il arrive à passer devant M. Chirac au premier tour. Mais, de cela M. Pasqua doute.

Il doute aussi que M. Mitterrand suive le conseil qu'il lui a donné au cours de cette émission de ne pas briguer un second mandat. Avec des mimiques expressives et un silence qui en disait long, il n'a pas démenti qu'un sondage des Renseignements généraux ait donné le chef de l'Etat battu : de tels sondages sont secrets, il les transmet régulièrement à M. Mitterrand !

Sur un ton égal, M. Pasqua a rappelé que le président de la République avait été pendant trente ans « *un adversaire acharné et irréductible de de Gaulle* » pour mieux souligner qu'il ne fallait pas attendre de changement de comportement de la part des socialistes. Et au passage il a cité de nombreux chiffres qui se voulaient éloquents pour condamner leur politique de 1981 à 1986.

Pour lui, la cause est entendue : « *Les socialistes n'ont rien appris* », et « *le pire pour la France serait l'élection d'un socialiste* ». De tels arguments n'ont rien d'original. On les entend tous les soirs dans les meetings des candidats de la majorité. Mais ils ont été prononcés mercredi par un homme qui se décrit comme un « *adversaire résolu mais objectif et honnête* » de M. Mitterrand.

Vers des formes plus crues

Ils annoncent sans aucun doute une offensive beaucoup plus forte avec des formes plus crues, pour le cas où le chef de l'Etat n'entendrait pas l'appel qui lui est lancé, à moins qu'il ne s'agisse d'une sorte de chantage. Car M. Pasqua est le premier à ne pas hésiter à utiliser de façon à peine voilée un ultime argument lorsqu'il déclare qu'« *à un certain âge la sclérose est inévitable* », qu'il suggère — avec une fausse déférence — que « *la France aura besoin d'un président jeune et dynamique* » et qu'il conclut, en guise d'invitation à l'adieu : « *A chacun son temps* ». C'est la première fois qu'une importante personnalité de la majorité utilise publiquement l'argument de l'âge.

ANDRÉ PASSERON.

La baisse de la délinquance a commencé en 1985

Interrogé par Albert du Roy sur le moment où la « *courbe globale* » de la délinquance et de la criminalité constatées avait commencé à « *s'inverser* », M. Charles Pasqua a répondu, péremptoire : « *Dans le deuxième semestre 1986* ». Le ministre de l'intérieur est démenti par les services de police et de gendarmerie.

La Documentation française a en effet publié, fin 1987, comme chaque année, le recensement des « *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1986.* » A la page 5, l'évolution, illustrée par un graphique montrant une courbe *descendante* à partir de 1985 (le sommet étant 1984 avec 3 681 453 crimes et délits), est la suivante : — 8,02 % en 1986 par rapport à 1985, — 2,78 % en 1985 par rapport à 1984. Les hausses étaient de + 3,30 % en 1984, + 4,40 % en 1983, + 18,12 % en 1982, + 9,99 % en 1981, + 12,74 % en 1980. La « *baisse significative et inédite* » de 1986, commentent la direction générale de la police nationale et la direction centrale de la police judiciaire, auteurs du rapport, était « *déjà sensible au premier semestre, la diminution* [s'étant] *accentuée nettement au second semestre* ». La baisse fut de — 6,16 % au premier semestre 1986 par rapport au premier semestre 1985 et de — 10,31 % au second semestre par rapport au second semestre précédent.

La baisse a donc commencé en 1985 et elle était déjà sensible au premier semestre 1986. « *Après une hausse ininterrompue* [depuis 1972], *la criminalité*, résume le rapport officiel, *a donc ralenti sa progression en 1983 et 1984, pour se stabiliser en 1985 et nettement diminuer en 1986.* » Le ministre de l'intérieur a donc tort d'attribuer l'inversion de la courbe à la seule action des gouvernants de l'après-16 mars 1986.

Certes la baisse légère de 1985 (— 2,78 %) était due, comme l'explique le rapport, « *à plusieurs facteurs extérieurs, tels que le règlement civil de certaines infractions à la législation sur les chèques d'un faible montant et également à la baisse marquée des infractions à la législation sur les prix* ». En d'autres termes, les chèques sans provision n'étaient plus autant comptabilisés que par le passé. Mais cette astuce comptable a été maintenue en 1986, comme l'explique toujours le rapport : « *Sans les infractions à la législation sur les chèques, la baisse de 1985 à 1986 n'aurait été que — 6,76 % au lieu de — 8,02 %.* »

La baisse entamée en 1985, et que l'on pouvait pressentir avec les ralentissements de l'augmentation en 1983 et 1984, s'est poursuivie en 1987 : — 4 % pour le premier semestre, les chiffres du second n'étant pas encore publiés. Depuis le 1er janvier dernier, quelques modifications ont été apportées au mode de classification des crimes et délits. Jusque-là, les modes de calcul étant inchangés, les comparaisons sont possibles d'année en année.

E. P.

Les calculs du RPR

Voilà M. François Mitterrand prévenu : si le candidat socialiste l'emporte le 8 mai, ses adversaires feront tout pour lui imposer non seulement un troisième mais aussi un quatrième tour de scrutin.

Les précisions apportées à ce sujet par M. Charles Pasqua sur Antenne 2, mercredi soir, ont en effet le mérite de la clarté. Enfonçant le clou planté dimanche soir sur TF 1 par M. Jacques Chirac, le ministre de l'intérieur a ouvertement indiqué que, non content de refuser toute nouvelle cohabitation avec M. Mitterrand, dans l'hypothèse de la défaite de la droite, le RPR s'emploierait à censurer tout gouvernement qui voudrait jouer le jeu du président socialiste de la République. Et M. Pasqua est allé jusqu'au bout de sa pensée : si les élections législatives anticipées qui seraient alors provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale contredisaient le résultat de l'élection présidentielle, le président de la République élu le 8 mai n'aurait plus qu'à se soumettre ou à se démettre.

Le calcul du RPR pour l'après-8 mai apparaît donc transparent : si le candidat socialiste sortait victorieux du scrutin présidentiel, investi d'une nouvelle légitimité, il suffirait de lui opposer, le plus tôt possible... une autre légitimité. Elémentaire, dirait M. Pasqua. Peut-être trop élémentaire.

Car si les résultats des élections partielles et les enquêtes d'opinion autorisent un tel calcul dans la mesure où ces données traduisent, entre la cote de popularité personnelle de M. Mitterrand et les intentions de vote des Français aux législatives, un écart favorable à la thèse de M. Pasqua, ce scénario fait peu de cas des évolutions que la réélection d'un président de gauche pourrait avoir à la fois à l'intérieur de la coalition qui contrôle actuellement la majorité parlementaire et dans le corps électoral.

En dépit de la solidarité exprimée jusqu'à présent par les dirigeants de l'UDF à l'égard du RPR, rien ne dit que cette majorité confrontée à la sanction du suffrage universel, obtempérerait comme un seul homme aux injonctions du RPR. Rien ne permet de jurer non plus que les électeurs, pour leur part, refuseraient, le cas échéant, surtout si le mouvement chiraquien lui donnait l'impression de provoquer par dépit un conflit institutionnel, de donner au président à peine élu la majorité dont il aurait besoin. Mais on n'en est pas là.

Dans l'immédiat, l'intervention de M. Pasqua a eu un autre mérite, celui de clarifier la position de M. Chirac envers le Front national. A n'en pas douter, le ministre de l'intérieur n'exprimait pas seulement son sentiment personnel lorsqu'il a affirmé qu'il n'accepterait pas de siéger au sein d'un gouvernement qui comprendrait des membres du parti de M. Jean-Marie Le Pen. Le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, avait souhaité, sur ce point, une réponse sans ambiguïté : il l'a obtenue. Voilà une bonne chose de faite.

Cette prise de position traduit bien la confiance en soi qui habite M. Chirac et ses amis, malgré la persistance de leur coude à coude avec M. Raymond Barre. Elle interpelle aussi ce dernier, *soumis à la même question.* Tout en enlevant un argument aux socialistes, qui espéraient pouvoir taxer le RPR d'esprit de compromission jusqu'à la fin de la campagne. En effet, on imagine mal M. Chirac se montrer désormais moins catégorique que son conseiller électoral numéro un.

Pour le reste, M. Mitterrand sait aussi, désormais, que M. Chirac ne fera aucun complexe sur le terrain où il entend se situer. Le premier ministre ne permettra pas au président de la République de se poser en seul garant des chances de la France pour le rendez-vous historique de l'Europe de 1993.

Quant aux attaques *ad hominem* esquissées par M. Pasqua à l'adresse de M. Mitterrand, elles n'ont fait que confirmer que, malgré l'estime personnelle qu'il porte au chef de l'Etat, le ministre de l'intérieur prendra comme d'habitude une part importante dans la terrible mêlée qui s'annonce. Cela n'est pas de nature à surprendre. D'autant moins que, sur ce registre, les dirigeants socialistes ne sont malheureusement pas en reste d'agressivité dans leur campagne contre M. Chirac.

ALAIN ROLLAT.

M. Edgar Faure de nouveau opéré

M. Edgar Faure, soixante-dix-neuf ans, qui avait été opéré le 22 février de la vésicule biliaire, a dû être réopéré le lundi 7 mars, indique un bulletin de santé diffusé dans la nuit du mardi au mercredi 9 mars par l'hôpital Laënnec à Paris.

Ancien président du conseil, ancien président de l'Assemblée nationale, sénateur du Doubs, M. Edgar Faure préside depuis le 5 mars 1987 la mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Après la seconde intervention, motivée par une « *complication ulcéreuse gastrique* » l'hôpital Laënnec indiquait, le 9 mars, que l'état de santé de M. Edgar Faure « *présente, depuis quarante-huit heures, des signes encourageants d'amélioration* ».

Le président de la République s'est rendu dans la soirée du 8 mars au chevet d'Edgar Faure.

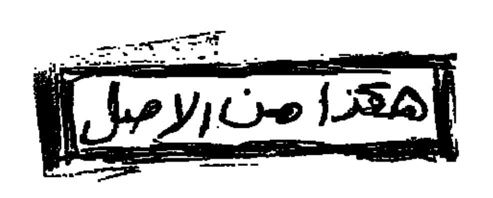
M. Chirac estimerait « normal » un face-à-face avec le candidat socialiste

M. Jacques Chirac, invité de France-Inter le jeudi matin 10 mars, a déclaré qu'il « *souscrit tout à fait au jugement* » formulé par M. Charles Pasqua, la veille, sur Antenne 2, au sujet du Front national. M. Chirac a répété qu'il n'a « *pas l'intention de négocier avec un dirigeant politique, quel qu'il soit* », entre les deux tours de l'élection présidentielle. Comme on lui demandait, précisément, s'il exclut de gouverner avec des ministres du Front national, il a déclaré : « *Je l'ai dit. Je le dis.* »

Le premier ministre a indiqué, d'autre part, qu'il estimerait « *parfaitement normal, dès avant le premier tour, un face-à-face* [télévisé] *entre le candidat socialiste et l'un ou l'autre des candidats de la majorité, voire, successivement, l'un et l'autre* ».

M. Chirac a enfin indiqué qu'il peut « *peut-être faire mieux que le maintien du pouvoir d'achat* ».





La campagne dans la majorité

Les « premiers ministrables » de M. Raymond Barre

M. Raymond Barre à l'Elysée, quel premier ministre à Matignon ? Cette question a souvent été posée au député du Rhône sans qu'il ait été possible jusqu'à présent, y compris dans son entourage, d'obtenir la plus petite esquisse de réponse. M. Barre s'est toujours refusé à faire des promesses à qui que ce soit. Simplement, nourri par sa propre expérience des cinq années qu'il a passées à Matignon sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, se tenant à une lecture scrupuleuse de la Constitution de 1958 *et se fondant sur l'expérience de la cohabitation,* M. Barre a toujours insisté sur les relations *« de coopération et non de rivalité »* indispensables entre le président de la République et le premier ministre. *« Un premier ministre tel que je l'entends,* explique-t-il ainsi dans son livre *Questions de confiance, ne doit pas* être *un simple chef d'état-major* [...]. *C'est parce que tous les rouages de l'administration convergent sur Matignon qu'un premier ministre sans poids, sans réalité propre et qui n'aurait pas le sens de la gestion serait incapable de tenir Matignon. »*

Dès lors, tous les pronostics sont permis. Deux noms reviennent le plus souvent. Celui de M. Jean François-Poncet, récemment sorti de l'ombre avec sa participation à l'émission « L'heure de vérité ». Sa passion pour l'Europe, *ses relations étroites* avec le partenaire allemand, son expérience concrète acquise sur son terroir de Lot-et-Garonne des problèmes de l'aménagement *du territoire, ses attaches* radicales utiles pour une ouverture de la majorité, son expérience d'ancien secrétaire général de l'Elysée, constituent *pour cet ancien ministre* de Valéry Giscard d'Estaing autant d'atouts et le placent dans la position de favori. M. Pierre Méhaignerie peut revendiquer les mêmes avantages, mais sa carte de visite de chef de parti peut, dans un premier temps, constituer pour lui un handicap. Preuve de l'incertitude qui plane sur cette *question, ni* M. François-Poncet ni M. Méhaignerie ne croient en privé en leurs chances. Le premier se verrait très bien revenir *au quai d'Orsay, le* second à la tête du ministère des finances. D'autres noms sont cités : celui du ministre de la défense, M. André Giraud, qui se *prépare depuis* un certain temps à toute éventualité, ou celui encore du président du groupe centriste au Sénat, qui peut se targuer d'une étroite *complicité* avec M. Barre, M. Daniel Hoeffel. A moins que M. Barre ne surprenne tout son monde en recrutant *« l'homme de poids »* qu'il recherche hors du microcosme.

D. C.

M. Jean François-Poncet : le mieux placé

Heureux comme en Lot-et-Garonne ! A le voir rire d'aussi bon cœur à l'heure sacrée du café-armagnac avec une dizaine de conseillers généraux dans le bar-cantine de l'hôtel du département, on ne peut que se dire que Jean François-Poncet a bel et bien trouvé son havre aux bords de la Garonne.

Ce sera *« ici et nulle part ailleurs ».* Pour en convaincre les sceptiques, le couple François-Poncet, arrivé à Agen au milieu des années 60, acquiert une belle demeure sur les coteaux. Fort des seuls souvenirs d'un stage d'administration à Toulouse et du parrainage du tout-puissant voisin lotois, Maurice Faure, Jean François-Poncet décide d'occuper le créneau entre *« la gauche-gauche et les gaullistes ».*

L'essai n'est pas transformé du premier coup, mais l'échec des législatives, en 1967, est suffisamment honorable pour persévérer et gagner le siège de conseiller général de Laplume. Le ballon ovale est désormais fiché sur sa motte de terre. Un embryon d'équipe se constitue pour préparer les prochains matches : « Avenir 47 », où se retrouvent tous les « poncétistes ». Le premier dimanche de septembre, ils se réunissent chez leur chef de file : ils étaient quatre mille pour la fête de 1987 !

Envoyé en poste à Téhéran, en 1969, JFP rêve d'une affectation en Espagne. Las ! Le pouvoir est sans tendresse pour ce centriste-lecanuétiste, européen convaincu, opposant irréductible qui a même refusé aux législatives de 1968 l'investiture des giscardiens. Le consulat de Venise, ce sera « *non* », et il quitte le Quai. Direction le secteur privé, aux établissements Carnaud et Forges de Bassin-Indre.

Il reviendra au Quai, et par la grande porte, en janvier 1976. Une belle revanche que cette nomination de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Ce premier passage sera bref. Six mois plus tard, quelques semaines avant que Jacques Chirac ne claque la porte du gouvernement, Valéry Giscard d'Estaing en fait son collaborateur le plus proche : secrétaire général de l'Elysée.

Le Lot-et-Garonne *n'en revient pas* : il a son grand homme et il ne le savait pas. Pendant onze ans, JFP s'était tu à l'assemblée départementale — *« C'est ce que j'ai fait de plus intelligent »*, dit-il aujourd'hui. Un « Blitzkrieg » de quinze jours, et voilà le fils qui a *« vu son père pleurer toute sa vie sur son absence de province »* président du conseil général.

Le succès appelle le succès : Raymond Barre, pour son troisième gouvernement, en fait son ministre des affaires étrangères. Deux ans et demi sous pression : passé le 10 mai 1981, JFP *« se réinvestit corps et âme »* dans son terroir.

La décentralisation socialiste en fait un « patron » de département, et quel patron ! Ses adversaires ne tarissent pas sur son *« autoritarisme »*, son *« despotisme »* : en un mot comme en cent, JFP est un *« tyran »*. Ses collaborateurs usent de plus de précautions. Cela donne des formules nuancées sur *« l'homme qui sait ce qu'il veut », « qui aime bien que les choses marchent bien et vite », « qui supporte mal les discussions sans fin, voire la contradiction ».*

L'intéressé préfère parler *« méthodes de travail »*. C'est un bon élève — n'a-t-il pas été major de l'ENA ?, — un infatigable « bosseur ». Ses dossiers, il les connaît sur le bout du doigt. Une réunion de travail *avec les maires de son canton* est une véritable leçon de politique *locale*, avec ce *subtil équilibre qui* consiste à défendre les responsables présents de l'administration... tout en donnant raison aux élus toujours prompts à leur reprocher quelque incohérence ou incapacité.

Tout un art, appris en ce pays de *rugby et sur ces terres radicales*-socialistes. A tel point que le dernier budget du département a été adopté par trente voix (dont celle d'un radical de gauche) contre deux du Parti communiste et avec les huit abstentions du Parti socialiste. Et JFP de se payer le luxe de donner raison au porte-parole socialiste qui lui reprochait *un manque d'audace et d'imagination* financières, en souhaitant que majorité et opposition mettent en commun idées neuves et projets.

A l'abri

Sans regret de n'avoir jamais siégé à l'Assemblée nationale qui vous *« contraint aux excès »*, il a choisi en 1983 l'hémicycle du palais *du Luxembourg. « Situation confortable »*, avoue-t-il, qui le met *« à l'abri des préoccupations électorales »*. Discret mais tenace, le sénateur de Lot-et-Garonne effectue un apprentissage rapide : au bout de trois ans de mandat, la présidence de la commission des affaires économiques lui échoit. Une fonction qui, *assure-t-il, lui va « comme un gant ».*

Même feutrées, ses initiatives n'y sont pas toujours du goût de tout le monde. Quand en septembre dernier il lance l'idée de faire réfléchir sur les conséquences économiques pour *la France de l'ouverture du marché* unique européen, nul ne trouve à redire. *Il prévoit d'installer une* mission d'information pour entendre les spécialistes économiques et financiers avant un colloque fixé à la mi-février. Remords subit ou découverte d'un possible danger, voilà le microcosme sénatorial en émoi.

L'*affaire remonte jusqu'à Alain* Poher, qui avait accepté de patronner ce fameux colloque. *« Je ne voulais pas en faire un show médiatique »*, sous-entendu au profit de Raymond Barre, affirme, la main sur le cœur, Jean François-Poncet, qui, respectueux du désir des présidents de groupe de la majorité d'éviter un conflit avec le RPR, a repoussé l'affaire à l'après-élection. *On n'est pas diplomate sans savoir* jusqu'où ne pas aller !

Présenté comme le futur premier ministre de Raymond Barre lors d'un récent dîner-débat à Montauban, il détourne le propos en assurant que le président nouvellement élu *« aura l'embarras du choix »* et qu'il entend, lui, rester *« président du conseil général de Lot-et-Garonne »*... sans préciser que après *tout*, les deux fonctions ne sont pas incompatibles.

Et pourtant, la prédiction n'est pas seulement flatteuse, il y a des signes. Sa présence à « L'heure de vérité » comme baron du barrisme, son rôle grandissant dans l'équipe du candidat *au point d'en devenir peut-*être le porte-parole officiel, confirment qu'il a bien le « profil ». Qu'il ait en un tête-à-tête d'une bonne heure avec le député du Rhône à la veille de sa prestation sur Antenne 2, qu'il ait organisé et fédéré tout ce qui n'est *ni* gaullisme ni socialisme au sein de l'UDA (Union pour le développement de l'Aquitaine), soit quelques quinze cents *élus dans sa région, cela mon*tre de quel poids il pèse.

De là à occuper ce qu'il appelle *« le siège du mort dans la voiture des institutions de la Ve République »*, il y a un pas qu'il se défend de franchir.

Qu'il le veuille ou non, il est le mieux placé. Raymond Barre veut faire la différence sur le terrain européen. Or Jean François-Poncet a débuté sa carrière dans les années 50 auprès de Maurice Faure signataire du Traité de Rome. Ancien secrétaire général de l'Elysée : qui d'autre que lui connaît aussi bien les rouages du couple Elysée-Matignon ? Le député du Rhône n'aime guère les partis : appartenant à l'UDF depuis 1984 au titre des adhérents directs, Jean François-Poncet n'apparaît nullement comme une homme de parti. Aurait-il le sens de l'ouverture ? Il se le prête ; mais il lui faudra *convaincre ceux qui lui reprochent* d'avoir oublié ses amitiés d'antan et de s'être *« droitisé »*. A l'inverse, ces atouts ne gomment pas des handicaps : son côté « grand bourgeois » et énarque n'a pas disparu au contact des réalités locales. Son obstination à ne lancer aucune flèche contre le RPR et Jacques Chirac ne *suffit pas à faire oublier son anti*-gaullisme de jadis.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. Pierre Méhaignerie : la seconde carte

Premier ministre ? L'hypothèse *fait naître sur le visage de l'intéressé* un sourire mi-gêné, mi-rêveur. Dans ce train qui l'emmène de Shanghai à Shenzhen (zone économique spéciale de Chine méridionale), le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports affirme avoir d'autres préoccupations.

Délaissant momentanément, en cette fin de janvier, une campagne *électorale qui piétine*, le président du CDS part à la découverte d'une *Chine qui s'éveille* économiquement. La faiblesse de l'image industrielle de la France face à l'Allemagne fédérale ou au Japon, l'essor économique du sud de la Chine sur le modèle de Taiwan : autant de réalités qui l'enracineront un peu plus dans l'idée que les querelles franco-françaises sont en complet décalage avec l'ampleur des défis économiques de cette fin du vingtième siècle.

Mais, pour l'heure, tandis que défilent à la fenêtre les images d'une Chine plurimillénaire, paysans et buffles dans les champs, M. Méhaignerie accepte d'oublier momentanément les dossiers des métros de Pékin et de Shanghai pour revenir à l'Hexagone. Le chef de file des centristes *n'ignore pas qu'il figure* en bonne place sur la liste des « premiers *ministrables* » de la « *tortue* » Barre. La tortue, un symbole, pour *lui, des plus heureux : c'est en Chine* le symbole de la longévité.

Responsable de la principale formation de soutien au candidat Raymond Barre, le président du conseil général d'Ille-et-Vilaine a la confiance et l'estime de l'ancien premier ministre, qui apprécie le leader local solidement implanté dans son *terroir breton, l'ancien marathonien* des discussions agricoles de Bruxelles, le *ministre* qui cornaque aujourd'hui un pachyderme ministériel, enfin l'Européen convaincu. *Homme de dialogue, hérissé* par les sectarismes, soucieux de la finalité sociale de toute politique économique de rigueur, il pourrait être un premier ministre d'ouverture pour M. Raymond Barre.

Pour autant le « pedigree » de M. Méhaignerie n'est pas sans failles. Il ne s'est pour l'instant jamais illustré dans un grand ministère politique, de ceux où l'on prend des coups et où l'on apprend à les rendre. Certains de ses amis le jugent d'ailleurs trop tendre, pas assez politique, trop peu médiatique, pas assez charismatique. *Il ne fait* pas l'unanimité à l'UDF, où les léotardiens le soupçonnent périodiquement de lorgner du côté socialiste. Enfin, une règle non écrite de la Ve République semble le prédestiner plutôt à être l'une des éventuelles secondes cartes d'un Barre président songeant en cours de mandat à se *séparer de son premier ministre : en* effet, depuis 1958, les locataires de *Matignon en début de septennat* ont un profil politique affirmé, les seconds se recrutent plus volontiers dans un cénacle de fidèles ou de « techniciens ».

« La trahison de Lille »

Mais, à l'heure où l'expérience originale de la cohabitation touche à son terme, à plusieurs milliers de kilomètres de Paris, le ministre de l'équipement se prête au jeu du bilan avant de songer à l'avenir. *« Je ne regrette rien*, dit-il, *il n'y avait pas d'autre choix. Je me souvenais trop bien de l'histoire du MRP pour jouer la carte du soutien sans participation. »* S'il se félicite des *« relations cordiales »* entretenues avec le premier ministre, il ne cache pas que la personnalité « *évolutive* » de M. Chirac l'a parfois décontenancé. Mais, bénéficiant dans son département ministériel d'une complète autonomie, le bilan est somme toute positif.

Il ne conserve de ces vingt mois que deux mauvais souvenirs : l'affaire de la loi Devaquet et la tentative « maladroite » de Matignon de centraliser, l'été dernier, les crédits de communication de différents ministères. Les ministres barristes avaient cru y déceler, à l'approche de l'élection présidentielle, une intention maligne de leur couper le nerf de la guerre. *« Nous avons eu finalement gain de cause »*, rappelle-t-il comme pour bien montrer que le mot intransigeance fait aussi partie du vocabulaire centriste.

La potion fut donc moins amère que prévu, et le ministre reconnaît volontiers la qualité de certaines réalisations du gouvernement, notamment en matière de libération de l'économie et dans le domaine de l'emploi. Des résultats qui *« exercent sur les Français une séduction certaine ». « Mais rien n'est terminé. La France a besoin d'un type d'homme politique comme Barre qui dise la vérité au pays, qui ait une vision d'avenir et un comportement politique rigoureux. »*

Mais, plus que d'inutiles « gamberges » sur une éventuelle arrivée à Matignon au cas où..., M. Méhaignerie est préoccupé par des réalités qui lui semblent plus concrètes : dans quel état la majorité arrivera-t-elle au 8 mai, que deviendra l'UDF après l'élection présidentielle ? Sur le premier chapitre, le patron du CDS a du mal à cacher son irritation. L'entreprise de débauchage menée par le RPR auprès de l'UDF (les premiers échos lui sont parvenus en Chine) illustre une réalité qu'il énonce ainsi : *« Il y a au RPR un discours très unioniste, mais pour la pratique c'est autre chose. En revanche, à l'UDF, le propos l'est peut-être un peu moins, alors que dans la pratique nous sommes très unitaires. »* Quant à l'UDF, *« elle a du mal à s'unir sauf quand elle a à faire face à l'impérialisme du RPR »* constate-t-il.

Le président du CDS se félicite bien sûr du ralliement du Parti républicain de M. Léotard, même si, au début, il avoue avoir été irrité par l'inclinaison du secrétaire général du PR à vanter les qualités de M. Chirac avant de consentir à soutenir M. Barre du bout des lèvres. Les choses ont changé depuis, et le ministre de la culture est même parvenu à se faire consacrer médiatiquement comme le plus efficace soutien de M. Barre sur le terrain. En outre, après l'échec du secrétaire d'Etat au tourisme, le giscardo-léotardien Jean-Jacques Descamps dans la cantonale partielle de Lille, c'est M. Méhaignerie qui fait aujourd'hui figure d'accusé.

La « trahison de Lille », selon l'expression d'un léotardien, risque fort de peser lourd dans la balance UDF de l'après-8 mai, quand se posera le délicat problame de la succession de M. Jean Lecanuet à la tête de la confédération. Une échéance qui, quel que soit le résultat de l'élection, sera pour l'UDF un moment de vérité. M. Méhaignerie ne l'ignorait pas, et ce rendez-vous semble plus occuper ses pensées qu'un éventuel parcours « premier ministériel ».

PIERRE SERVENT.

M. André Giraud : en quête d'une stature

En deux années d'exercice des responsabilités à la tête du ministère de la défense, M. André Giraud a cherché à se donner une stature nationale et une posture internationale. La fonction même autorise cette ambition, surtout si son titulaire, parce qu'il doit se refuser à *entraîner l'armée dans la bataille* politique, sait témoigner sa réserve, au moins de façade, devant les inévitables joutes partisanes. A un poste-clé de la cohabitation, qu'il compare, comme tout bon « barriste », à une *« petite purge »*, où, néanmoins, *rien d'essentiel ne serait compromis*, M. Giraud a tenté de se construire un destin politique personnel.

Durant sa traversée du désert, entre 1981 et 1986, ce « gaulliste » *de tête et de cœur, longtemps nourri* aux sources du pétrole et du nucléaire qui symbolisent *l'indépendance* de la France, a compris qu'il lui faudrait, un jour ou l'autre, détenir une consécration élective, sous la forme d'un mandat au nom duquel il pourrait continuer d'exister.

Son carnet d'adresses

A soixante-trois ans en avril prochain, *M. Giraud agit donc comme* s'il était l'élu d'une circonscription (celle de Sartrouville, Maisons-Laffitte et Le Vésinet, dans les Yvelines) sur laquelle il a jeté son dévolu. Il s'y présentera aux prochaines élections législatives. Et, en attendant, il y organise des réunions publiques, ratisse les marchés et reçoit les doléances ou les demandes d'intervention d'un électorat acquis largement aux thèses de la majorité. L'ancien haut fonctionnaire n'a pas encore l'aisance de l'élu professionnel : *son ton parfois cassant*, rude ou volontiers ironique aux dépens de son interlocuteur et son discours assuré de détenir la vérité auront besoin d'être gommés.

Mais cette onction de l'élection, qu'il recherche aujourd'hui, est une étape sur la voie qui distingue tout premier ministre, à part entière, de ce que serait, à Matignon, un chef *d'état-major du président* de la République.

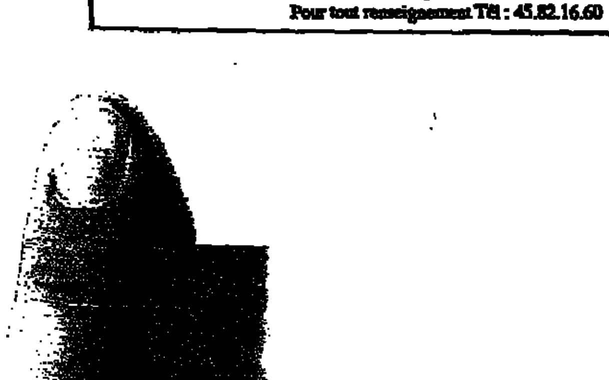
Dans le même temps, M. Giraud a beaucoup voyagé. Aucun ministre de la défense n'a probablement parcouru autant de kilomètres en avion pour rencontrer ses homologues à l'étranger et profiter de cette occasion pour être reçu par les chefs d'Etat, les chefs de gouvernement ou les ministres des affaires étrangères *des pays où il a ainsi séjourné.* Que ce soit aux Etats-Unis, en *Grande-Bretagne, en Allemagne* fédérale, en Espagne, en Italie, dans les pays du Proche ou du Moyen-Orient, et dans les Etats africains, pour ne prendre que les exemples de visites les plus fréquentes, le ministre français de la défense a consciencieusement rempli son carnet d'adresses, tissé un réseau de connaissances et parlé, hors des frontières, au nom de la France.

Parfois même, M. Giraud a donné l'impression de s'exprimer comme un ministre des affaires *étrangères*...

En témoigne, le voyage récent en Australie, où tous ceux qui le suivirent gardent le souvenir d'une réception digne d'un premier ministre, en tout cas bien supérieure à ce qu'aurait dû avoir le président du comité français pour le bicentenaire de ce pays et le titulaire du portefeuille de la défense qu'il était, en la circonstance, tout à la fois. Aucune flèche tirée, en public, contre M. François Mitterrand, même si, d'autre part, M. Giraud, *qui ne met* pas pour autant son drapeau dans la *poche, se montre, en privé*, agacé par un chef de l'Etat accusé de montrer *« son maillot rose ».*

L'homme avait de l'admiration pour M. Valéry Giscard d'Estaing, dont il fut le ministre de l'industrie. Il a du respect pour M. Raymond Barre, *mais n'a eu* de cesse d'annoncer qu'il se rallierait à M. Jacques Chirac s'il devenait le « champion » de la majorité du second tour de la prochaine élection présidentielle. A aucun moment, le candidat Barre, qui apprécie M. Giraud parce qu'il lui ressemble *parfois, n'y a vu un* quelconque double jeu.

JACQUES ISNARD.



Politique

La campagne dans l'opposition

L'avenue Franco-Russe attend son candidat

Serait-ce une conjuration ? Les voilà tous chuchotant en cercle fermé, l'air pénétré et affairé, la démarche assurée de ceux qui savent. Mais chut ! Motus et bouche cousue. Les mitterrandistes s'infligent l'un des plus longs silences radio du septennat. Cela fait maintenant trois mois que plus personne ne doute réellement que M. François Mitterrand demandera le renouvellement de son bail à l'Elysée ; trois semaines qu'il se murmure au Palais-Bourbon et rue de Solférino que des locaux ont été loués au centre de Paris pour abriter l'antenne du candidat socialiste ; trois jours qu'une « source autorisée » a laissé filtrer que le siège de l'état-major du presque-candidat Mitterrand s'installera au numéro 7 de l'avenue Franco-Russe. Non, ce n'est pas un gag. Mais défense de rire et défense de parler.

De grâce, ne posez pas de questions. Ne vous faites pas tentateur — et si vous en avez — rangez stylos et micros. Un quartier général ? des locaux ? M. Jack Lang détourne la tête : *« Je ne suis pas au courant »* (sourire). *« Je ne veux pas le savoir »* (coup d'œil charmeur). Mme Edith Cresson, qui boucle sa valise pour une tournée au Maroc, au Cameroun et en Côte-d'Ivoire afin de rencontrer les Français de l'étranger, s'étonne, faussement ingénue : *« C'est la première fois que j'entends parler de cette avenue Franco-Russe. Je ne sais même pas où c'est ! »* Le secrétariat de M. Pierre Bérégovoy, contrit : *« Il n'y a pas de candidat, donc il ne peut pas y avoir d'infrastructure. »* Et, dans un souffle : *« Comprenez-nous, c'est difficile de parler maintenant. »* Un vrai supplice.

Et puis, tout à coup, un gradé craque, envoie promener consigne et secret au prix de quelques périphrases complices :

— *« Pour l'instant, tout transite par le Palais-Bourbon.*

— Jusqu'au démarrage de la campagne ?

— *Mais ça a déjà démarré !*

— Tout partira du 7 de la rue Franco-Russe ?

Voilà... d'où vous dites.

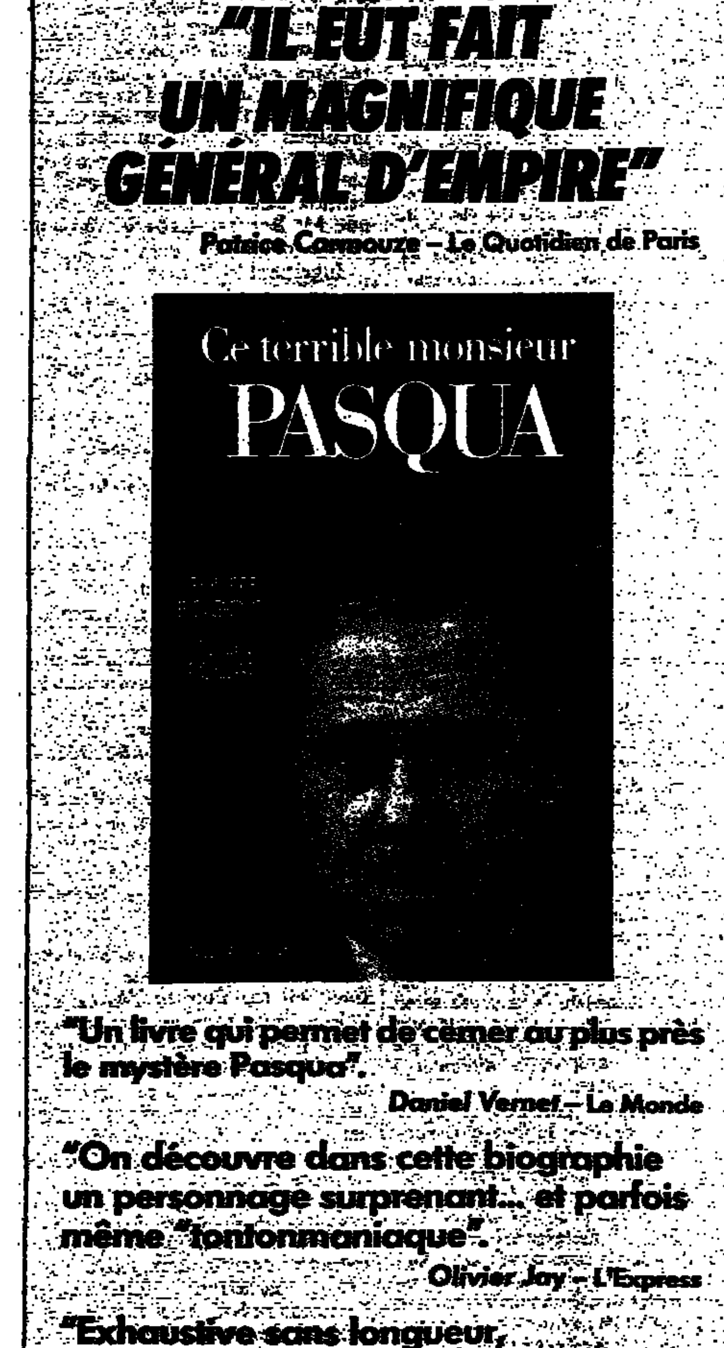
Tous brûlaient de vous le confirmer. Personne n'osait. C'est fait. Avenue Franco-Russe, une rue en coude qui relie la rue de l'Université et l'avenue Rapp, entre le pont de l'Alma et la tour Eiffel, nulle agitation. Le Collège coopératif, dernier occupant, a libéré les lieux et ne répond plus que par un disque sans surprise : *« Le numéro que vous avez demandé n'est plus attribué. Veuillez consulter le nouvel annuaire ou votre documentation. »* Une voiture de police passe sagement, à intervalles réguliers, pour s'assurer de la tranquillité des lieux. On ne visite pas !

Mais, à l'intérieur, les gros rhododendrons qui s'entassent dans le hall, derrière la lourde porte en bois, fleurent déjà bon le bol d'oxygène pour militants stressés. Les peintres s'activent derrière la façade stricte de briques roses patinées. Les caméras vidéo scrutent sans relâche les rares passants et dissuadent les fâcheux.

Les premiers des socialistes sont sereins. Les hommes du président aussi. M. Pierre Bérégovoy, chef présumé de la campagne du futur candidat en voie de déclaration, consent à dire sobrement : *« Nous sommes prêts s'il le faut. »* Sobriété encore, M. Jack Lang affirme : *« Nous allons fuir comme la peste toute campagne à l'estomac. »*

Sobriété toujours, M. Roland Dumas écarte avec un art consommé toute question « anecdotique ». Avec M. Louis Mermaz, Mme Edith Cresson, MM. Pierre Joxe, Henri Nallet et d'autres, ils ont les pieds sérieusement calés dans des starting-blocks légèrement engourdis, et n'attendent plus que le coup de sifflet du président.

LAURENT GREILSAMER.



M. Marchais veut éviter un « plébiscite » de M. Mitterrand au premier tour

La session du comité central du PCF consacrée à l'*« engagement des communistes »* dans la campagne présidentielle s'est achevée, le mercredi 9 mars, par l'adoption à l'unanimité du rapport introductif de M. Paul Laurent (*le Monde* du 10 mars). Un peu moins d'une trentaine de participants ont pris la parole au cours de la seconde journée, et une discussion spontanée s'est engagée autour de l'utilité des appels publics en faveur de M. Lajoinie, entre les tenants du vote protestataire et les défenseurs du vote sur le programme politique. M. Georges Marchais a mis l'accent sur la nécessité de l'engagement de tous les communistes. *« Tout le reste n'est que fanfaronnade »*, a-t-il dit.

« Faut-il choisir l'« ardeur » de Chirac ? Faire « confiance » à Barre ? Sombrer dans les délires de la « tontonmania », de la « mitterrandôlatrie » ou de la « mitterrando-confiance », selon le terme au goût du jour ? » En une formule enlevée, M. Marchais a balayé MM. Chirac, Barre et Mitterrand qui, refusant de parler de *« leur bilan »* et de *« leurs projets »*, *« veulent chloroformer les Français »*. Le secrétaire général s'en est pris plus nettement au président de la République qu'au premier ministre et à M. Barre.

Concernant le bilan de M. Barre, il a estimé que *« derrière l'enflure et la suffisance de ce joyau de la droite bornée, il y a les résultats catastrophiques du plus destructeur des économistes de France »*. Concernant M. Chirac, il a affirmé qu'après avoir *« mis notre pays sur les rails de la politique d'austérité et de suppressions d'emplois massives »* entre 1974 et 1976, il l'a retrouvé en 1986 *« enfoncé dans le tunnel qu'il avait commencé à creuser »* et qu'il a, depuis lors, poursuivi son chemin. Tous deux sont *« naturellement les adversaires que combattent sans concession André Lajoinie et notre parti »* a ajouté M. Marchais avant d'indiquer que *« c'est précisément cette opposition frontale à la droite qui nous conduit à dire la vérité aux Français sur le bilan de François Mitterrand et à les mettre en garde contre ses projets »*.

Selon le secrétaire général du PCF, la volonté du chef de l'Etat, qui entretient la *« fiction du suspens »* sur sa candidature, est d'*« adapter plus encore, selon les mêmes recettes que celles préconisées par Chirac et Barre, la société française aux exigences des grandes firmes multinationales dans le cadre d'une « Europe de 1992 » qui aggraverait toutes les difficultés des gens et du pays »*. C'est également *« achever l'évolution qu'il a imprimée au PS en faisant revenir celui-ci à son point de départ : la SFIO des années 50, un parti de centre gauche qui gouverne avec le centre droit — c'est-à-dire avec la droite — pour mener une politique de droite »*.

A l'avance, M. Marchais dénonce l'argument, selon lui *« doublement mensonger »*, qui sera utilisé par les socialistes, sur la nécessité d'obtenir le score le plus élevé possible dès le premier tour. Le dirigeant communiste martèle que *« le poids [...] du premier tour n'anticipe en rien le résultat du second »*. Et de préciser : *« François Mitterrand avait recueilli 43,2 % des voix au premier tour de 1974 : il a été battu. Il en a recueilli 25,8 % en 1981, il a été élu »*.

Il n'empêche que, pour M. Marchais, cet argument est aussi *« politiquement mensonger »* car *« chacune des voix pour François Mitterrand au premier tour sera [...] comptabilisée comme un soutien inconditionnel à sa personne, à son bilan* [catastrophique] *et à ses projets* [d'alliance au centre] ». Le secrétaire général en conclut qu'*« il ne serait sain ni pour la démocratie, ni pour l'avenir de la gauche et du pays que François Mitterrand soit ainsi plébiscité au premier tour »*. Car, au fond, poursuit M. Marchais, il ne manque qu'une seule chose au chef de l'Etat *« depuis qu'il a pris le contrôle du PS en 1971 »*, c'est *« un triomphe au premier tour de l'élection présidentielle et un nouvel affaiblissement du Parti communiste »*.

Après avoir longuement développé les thèmes de l'*« union pour se défendre »*, l'*« union pour que ça change »*, celui du *« parti des mécontents »*, ceux de la misère et de la pauvreté, M. Marchais s'est penché sur le *« style de travail »* des communistes dans la campagne électorale.

En conclusion, le secrétaire général a expliqué que *« la mise en œuvre de cet immense travail »* repose en priorité sur les membres du comité central et les premiers secrétaires de fédération. *« Cela demande un engagement constant — et sans doute, dans certains cas, plus ample qu'aujourd'hui — de chaque membre du comité central »*, a lancé M. Marchais.

O. B.

Un sondage BVA-« Paris-Match »

L'élection de M. Mitterrand en 1981 a été « une bonne chose pour la France » selon 52 % des Français

« Tout compte fait, l'élection de François Mitterrand a été une bonne chose pour la France », estiment 52 % des personnes interrogées par BVA dans un sondage publié, le jeudi 10 mars, dans *Paris-Match*. 32 % des interviewés ne partagent pas cet avis (dont 66 % des électeurs du premier ministre et 63 % de ceux de M. Jean-Marie Le Pen).

Si 56 % des sondés pensent vivre de la même façon qu'il y a sept ans, 25 % (dont 48 % des sympathisants du président du Front national) considèrent qu'il y a eu une dégradation de leur vie et 12 % une amélioration de celle-ci. Néanmoins, 43 % des consultés estiment que les choses se sont dégradées (65 % des électeurs communistes partagent ce jugement), 37 % qu'elles n'ont pas bougé et 12 % qu'elles se sont arrangées. De même, l'économie française apparaît plus faible qu'il y a sept ans aux yeux de 46 % des interviewés, au même niveau selon 28 % des avis recueillis, et consolidée pour 11 % des personnes interrogées.

(1) Sondage effectué du 15 au 19 février auprès d'un échantillon représentatif de 932 personnes.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 9 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des délibérations, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

- **AUGMENTATION DES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES**

(le Monde du 10 mars.)

- **CONGÉ SPÉCIAL POUR LES PRÉFETS**

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a adopté un décret qui prolonge jusqu'au 31 décembre 1988 la période pendant laquelle les préfets peuvent demander à être placés en position de congé spécial au titre du décret du 5 juin 1987.

- **MISE EN VALEUR DES SITES DE VERSAILLES**

(Lire page 21.)

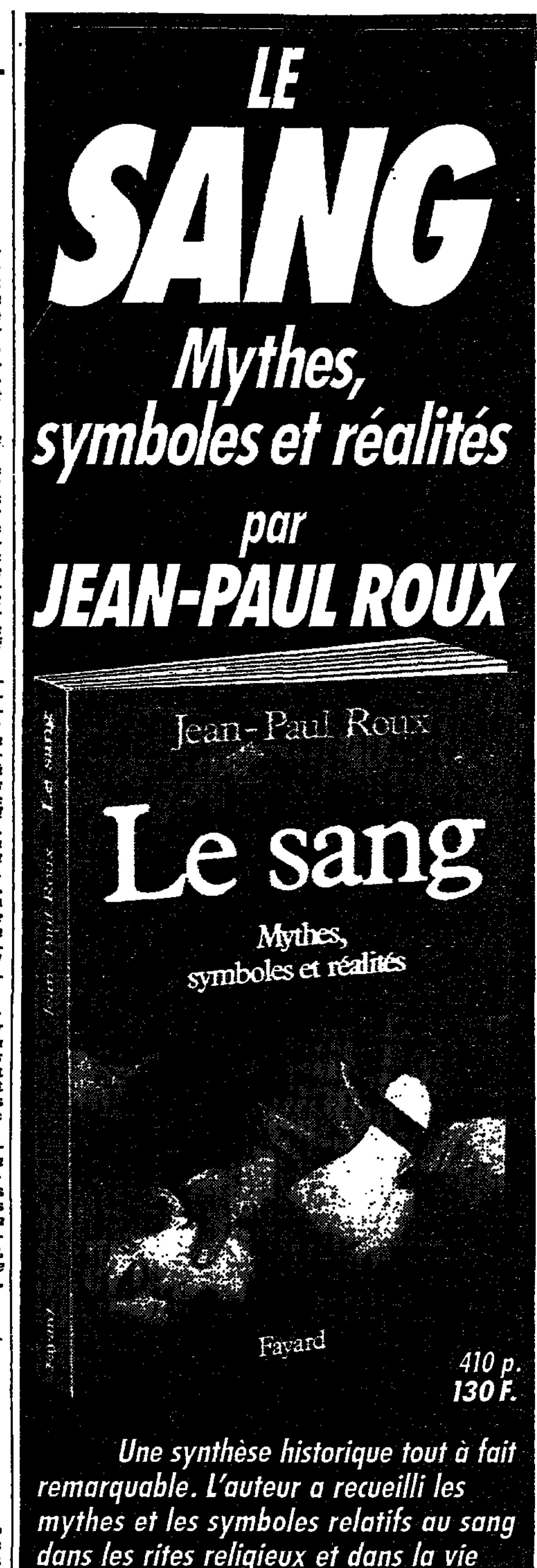
Nominations

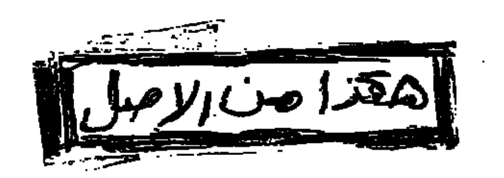
Le conseil des ministres a également adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, **M. Bertrand de Gallé**, administrateur civil, est nommé président du conseil d'administration de la Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA).

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, **M. Pierre Lafaye**, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé membre titulaire de la commission des sondages ; **M. Guy Rosier**, conseiller maître à la Cour des comptes, et **M. Jacques Balous**, conseiller référendaire à la Cour des comptes, sont nommés membres suppléants de la commission des sondages.

Sur proposition du ministre délégué chargé des P et T, **M. Jean-Pierre Bodet**, administrateur des postes et télécommunications, est nommé directeur du réseau à la direction générale de la poste.





Après la mort d'un gendarme à Ajaccio

M. Pasqua : « Mettre hors la loi ceux qui n'ont rien à voir avec les traditions de la Corse »

La levée de corps de Stéphane Chariot, vingt-sept ans, le gendarme tué le mardi 8 mars de deux balles dans l'abdomen au cours du mitraillage de la caserne Battesti à Ajaccio par un commando de quatre hommes, devait avoir lieu, jeudi 10 mars à l'aéroport de Campo-del-Oro. Père d'une fillette de deux ans, le gendarme devait recevoir à titre posthume la médaille militaire, celle de la gendarmerie et devait être cité à l'ordre de la nation.

Dès mercredi après-midi, M. Jacques Chirac a reçu M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, pour étudier avec eux la situation en Corse. Invité le soir même de « l'Heure de vérité », sur Antenne 2, le ministre de l'intérieur a notamment déclaré : *« En Corse, comme ailleurs, nous luttons contre le terrorisme. J'ai dit qu'en Corse tout le monde connaissait tout le monde. Le véritable support d'un gouvernement et de la démocratie, c'est l'opinion publique, et je pense que le moment est venu (...) pour les Corses de se débarrasser d'un tabou séculaire. Il faut mettre hors la loi ceux qui n'ont rien à voir avec les traditions de la Corse et qui, par leur action, plongent la Corse dans le sang. »*

A Ajaccio, les enquêteurs ont retrouvé une autre voiture blanche, un break Citroën BX, à l'intérieur de laquelle ont été découvertes des munitions comparables à celles utilisées par les meurtriers du gendarme. Les deux occupants d'une Opel Ascona, blanche également, d'abord soupçonnés, étaient cependant toujours en garde à vue mercredi soir.

La mort banalisée

AJACCIO
de notre envoyé spécial

La scène ressemble à une reconstitution du drame de la veille. A un détail près : les deux gendarmes de *faction* à l'entrée de la caserne Battesti d'Ajaccio se tiennent derrière la haute porte de fer et non plus devant comme Stéphane Chariot. Tendus, sur leurs gardes, engoncés dans leurs gilets pare-balles, ils jettent au moindre bruit de moteur un coup d'œil dans la ruelle par une fente ouverte dans le métal.

Les impacts de balles ont été encadrés à la craie. Des enfants ont repris leurs jeux à quelques mètres, dans la cour carrée transformée en terrain de sport, à l'endroit même où avait explosé l'engin lancé par-dessus le mur. Des gendarmes entrent, sortent, s'obligeant à sourire. Sur un tableau de service, dans la cour, un message propose : *« Poulets à 20 F le kilo. »* La vente, à en croire l'auteur, est exceptionnelle.

Cernée de HLM en surplomb, indéfendable, la caserne Battesti paraît réchauffer au pâle soleil de mars son architecture désuète des temps de paix. Une vie de gendarmerie, avec sa routine revenue, à l'heure du déjeuner. Les enfants, tout à l'heure, seront escortés jusqu'à l'école. Des patrouilles sillonnent Ajaccio. Des sentinelles sont parfois visibles au détour d'une ruelle. Acte inutile mais bien obligé, tous les gendarmes le disent : *« Nous n'avons pas d'autre solution que de rester exposés*, explique un officier. *Ce n'est pas la guerre. Nos missions continuent. »* Si la gendarmerie en Corse décidait de s'enterrer devant l'adversaire, de s'entourer de casemates dans ses casernes, ses neuf cents *« personnels affectés »* et ses cinq escadrons mobiles « déplacés » ne suffiraient pas à la tâche. Peine perdue.

Autant se remettre à vivre comme chaque jour, comme si le FLNC n'était pas prêt à tuer malgré le décès du gendarme Chariot. Dans leur PC, les officiers n'ont pas le moral. Ils savent cette mort déjà banalisée, *dans une île indifférente* malgré les communiqués d'indignation de ses élus locaux. Comme si l'assassinat, en août 1987, du gendarme Guy Aznar, près de Bastia, avait absorbé toute l'émotion disponible. Routine de la mort, déjà.

Surtout, ces officiers maudissent leur malchance. Au fil des heures d'enquête et de préparation des obsèques, *il apparaît de plus en plus* probable que, dans leur chasse au commando, les hommes de la caserne Battesti se sont trompés de cible. La voiture blanche interceptée quelques minutes après la fusillade n'était sans doute pas la bonne. Les deux suspects interpellés se trouvaient peut-être bien par hasard dans les chemins du maquis voisin. La méprise aux allures de bavure – exploitable par les familles ou les nationalistes – vient s'ajouter au deuil et au sentiment d'impuissance.

Dès les premiers coups de feu pourtant, des gendarmes, de leur bureau, avaient suivi la voiture blanche à la jumelle ; des enfants dans la rue l'avaient vue s'éloigner. Mais le véhicule s'était trouvé hors d'atteinte une ou deux minutes dans une ravine en contrebas, masqué par une chapelle et des maisons. Le commando a pu filer par une autre ruelle.

La gêne des enquêteurs

Au fil des heures, mal à l'aise, des officiers reconnaissent que les gendarmes lancés à la poursuite du commando ont pu tirer sur un véhicule étranger à l'opération. L'Opel Ascona touchée par les balles des gendarmes et que l'on voyait de tous les environs chercher son chemin dans le maquis en pente avait sans doute pour seul tort d'être blanche justement à cet endroit-là.

Après avoir annoncé qu'une partie de l'équipe de l'ex-FLNC avait été interceptée, il a bien fallu admettre que les deux jeunes gens arrêtés pouvaient, tout simplement, être occupés à essayer de manière sportive un véhicule sur les hauteurs, thèse qu'ils n'ont cessé de défendre pendant leur garde à vue.

L'un d'eux est bien employé par le concessionnaire Opel d'Ajaccio. La voiture immatriculée dans le Finistère n'était pas volée, mais très régulièrement en réparation avant d'être reproposée à la vente. Les deux suspects, d'abord présentés comme des nationalistes connus, seraient en fait plus proches, comme *dit un gendarme, « de la petite délinquance »*.

Mercredi, en fin d'après-midi, la gêne des enquêteurs tourne alors au malaise. Une autre voiture blanche, un break Citroën BX, vient d'être retrouvée abandonnée dans un autre quartier de la ville. A l'intérieur, selon certaines informations, des munitions correspondant à celles utilisées par le commando contre Stéphane Chariot.

Le mauvais œil

Bien sûr, il reste un doute : l'Opel blanche a peut-être servi d'appât pour entraîner, comme dans un western, la troupe des poursuivants sur une fausse piste. Mais ce serait prêter au commando trop d'astuce. Les tueurs ont eu une chance incroyable dans ce périmètre très rapidement cernable par les forces de l'ordre, et les enquêteurs restent convaincus que cet attentat-là a été largement improvisé.

Les officiers de la caserne Battesti n'ont pas le moral. Le mauvais sort. Le mauvais œil, encore. Après l'assinat en juin 1987 du docteur Lafay à Ajaccio, après celui, en août de la même année, du gendarme Guy Aznar, ils savent qu'une enquête a fort peu de chance d'aboutir sans éléments matériels. Jean-André Orsoni, l'un des chefs *militaires présumés* de l'ex-FLNC, n'a pu être arrêté en février que parce qu'un commando au printemps avait commis l'erreur d'abandonner derrière lui des armes et des papiers d'identité, lors du mitraillage d'une gendarmerie.

Mais, pour les autres ? Les gendarmes, conjointement désignés avec le service régional de police judiciaire d'Ajaccio pour mener cette enquête, trouvent le jeu avec l'adversaire trop inégal. De meurtre en meurtre, l'ex-FLNC apprend à corriger les défauts de ses actions, à détruire ses armes, à laisser moins d'empreintes. Et comme ce n'est pas la guerre et que les casernes et leurs sentinelles resteront des proies faciles, la caserne Battesti, à défaut de moral, se replie psychologiquement sur elle-même pour quelques heures.

« On court après des gens marchant dans les allées, alors qu'eux-mêmes empruntent les pelouses », confie un officier qui s'accorde le droit d'exprimer, pour une journée, son amertume.

PHILIPPE BOGGIO.

● M. FRANÇOIS MITTERRAND : *« La solidarité de la nation tout entière. »* – Au conseil des ministres de mercredi 9 mars, M. François Mitterrand a souligné que *« la nation tout entière »* est *« solidaire »* des *« forces de sécurité »*. D'autre part, le président de la République a adressé un télégramme de condoléances à la veuve de Stéphane Chariot, le gendarme tué à Ajaccio.

● M. JACQUES CHIRAC : *« Tous les moyens doivent être utilisés pour réduire le terrorisme. »* – Au conseil des ministres de mercredi, M. Jacques Chirac a donné des *« instructions formelles pour que tous les moyens soient utilisés pour réduire le terrorisme et éviter qu'une minorité tout à fait marginale n'impose sa loi par la force »*. Le premier ministre, dont les propos étaient rapportés par le porte-parole du gouvernement, M. Alain Juppé, a *« rendu hommage »* aux forces de l'ordre pour *« les progrès accomplis depuis deux ans dans la lutte contre l'insécurité et le terrorisme »*.

Au tribunal de Lyon

Histoire d'une « bavure » pénitentiaire

LYON
de notre bureau régional

Ce fut un peu le procès de l'univers carcéral, de ses violences et de ses silences, une entrée avec effraction dans un monde à part, avec ses lois propres. Devant la huitième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon, deux surveillants de la prison Saint-Paul, Gérard Veysseyre et Jean-Claude Pardo, répondaient, *mercredi 9 mars*, de *« coups et blessures volontaires avec préméditation »*, et les parties civiles étaient deux anciens détenus, Farid Smaoui et Rachid Izri.

Dans le public, au dernier rang, avait pris place une délégation de collègues de MM. Veysseyre et Pardo, tous abasourdis de cette situation qui faisait des coupables d'hier les victimes d'aujourd'hui et où deux des leurs se retrouvaient prévenus. Pourquoi ?

Parce que le 16 août 1983, en *fin d'après-midi*, une *altercation* avait éclaté entre détenus gitans et maghrébins dans la cour de promenade de la prison Saint-Paul. Convoqués immédiatement dans le bureau du surveillant chef, Smaoui et Izri affirmèrent avoir voulu calmer leurs camarades.

Excédés par l'incrédulité des gardiens, ils échangèrent des propos vifs et quelques coups, et le surveillant chef donna l'ordre de les transférer dans le quartier disciplinaire. A ce moment-là, selon les détenus, Jean-Claude Pardo proféra des propos racistes et frappa violemment Smaoui. Alors qu'ils étaient maîtrisés, Veysseyre intervenait à son tour et frappait Izri.

Deux visions de la prison

Devant le juge d'instruction, Veysseyre devait reconnaître les faits. Il disait avoir *« mal interprété un geste de Izri et perdu son sang-froid »*. Pardo, lui, niait, et assurait au contraire avoir été agressé par Smaoui. Fait exceptionnel, les deux détenus, convoqués plus tard au « prétoire » pour leur indiscipline, étaient relaxés.

Dans un long rapport étayé d'expertises médicales et de multiples témoignages – dont certains sous couvert d'anonymat, – le sous-directeur de la prison, M. Carlier, qualifiait les incidents du 16 août de *« ratonnade »*. Dans une note, le directeur de la prison préférait parler d' *« intervention sévère, accompagnée de coups inutiles plus proches de la bavure que de la ratonnade »*. Elément essentiel de l'instruction, ce rapport fut au centre du procès. Prenant, selon Pardo et son avocat Mᵉ Jean Louis-Labarge, *« fait et cause »* pour les détenus, il témoigne essentiellement de la volonté du sous-directeur de nuire à un surveillant qui ne partageait pas sa vision de la politique carcérale.

Entre les deux hommes, le conflit est réel : *« On s'est promis de s'enterrer »*, devait déclarer Jean-Claude Pardo à l'audience. Soucieux d' *« ouverture »*, le sous-directeur avait institué davantage de liberté ans la prison et des rencontres régulières entre détenus et membres de l'administration pénitentiaire, rencontres auxquelles participait d'ailleurs Farid Smaoui. Cette politique se trouvait très contestée par le syndicat de surveillants dont Jean-Claude Pardo était membre. Pour les avocats des parties civiles, en revanche, le rapport du sous-directeur est essentiel. *« S'il n'y avait pas eu cette volonté de la direction de mettre à jour ces faits, nous n'en saurions toujours rien aujourd'hui »*, soulignait Mᵉ Jacques Laroche, avocat de Rachid Izri. *« Les gardiens sont là pour surveiller, ils n'ont pas à utiliser des ressentiments personnels contre des détenus, qui sont dans l'impossibilité de faire valoir leurs droits »*, ajoutait-il.

Au nom de Rachid Smaoui, Mᵉ Myriam Picot, demandait au tribunal : *« Votre jugement doit avoir une valeur exemplaire. »* Cependant il s'agissait juridiquement de déterminer si ce qui est reproché aux deux gardiens relève de la simple contravention ou du délit. Le juge d'instruction avait retenu le délit pour Jean-Claude Pardo et la contravention pour Gérard Veysseyre. Ce dernier pouvait donc invoquer la prescription puisque les faits remontaient à plus d'un an. Mais, citant un arrêt de la chambre criminelle de la cour de cassation du 12 juillet 1972, Mᵉ Laroche objecta que la prescription n'est pas opposable aux parties civiles dans une affaire comme celle-là, suivie successivement par deux juges, et dont l'instruction avait été exagérément longue. Les deux avocats de la partie civile plaidèrent donc pour que soit retenue la préméditation *« dont les injures racistes sont la phase majeure »*, selon Mᵉ Picot, et demandèrent près de 10 000 F de dommages et intérêts pour chacun de leur client. Pour le procureur, qui tint à rendre hommage à l'ensemble des surveillants pour leur travail, *« si les faits sont établis »* et les propos racistes *« démontrés »*, la préméditation ne doit toutefois pas être retenue à l'encontre des deux inculpés. Mᵉ Philippe Métral, défenseur de Gérard Veysseyre, plaida pour son client la contravention sans préméditation, alors que Mᵉ Bernard-Labarge demandait la relaxe.

Jugement le 30 mars.

PASCALE ROBERT-DIARD.

Le recensement des condamnés maghrébins

« Mesure humanitaire » ou « démagogie » ?

Après la publication dans *le Monde* du 9 mars d'une circulaire du ministère de la justice demandant aux directions régionales de l'administration pénitentiaire de dresser la liste des condamnés maghrébins pouvant faire l'objet d'une libération conditionnelle suivie d'une expulsion, le garde des sceaux a tenu à préciser à l'AFP qu'il s'agit *« d'une mesure humanitaire qui n'a pas de coloration politique »*. Pour M. Chalandon, les étrangers bénéficient rarement de mesures de libération conditionnelle car il leur faut fournir un certificat d'hébergement et un certificat de travail qu'ils n'ont pas. *« Par conséquent il y a inégalité entre les Français et les étrangers au détriment des étrangers. »*

Si les Maghrébins sont les seuls concernés par cette note, c'est *« parce qu'ils représentent plus de 50 % des étrangers dans nos prisons et qu'il est plus facile de négocier avec la Tunisie, le Maroc et l'Algérie qu'avec les très nombreux autres pays entre lesquels se répartissent les 50 % qui restent. Il fallait commencer par quelque chose, on a commencé par les Maghrébins »*.

Interrogé à ce sujet au cours de son « Heure de vérité » sur Antenne 2, le mercredi 9 mars, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a de son côté estimé : *« Ce n'est pas un hasard, c'est parce que nous avons notamment avec nos amis algériens, marocains et tunisiens des relations permanentes, des accords de coopération. [...] Il est normal que, avec eux comme avec d'autres, ce n'est pas limitatif, chaque fois que nous le pourrons, nous renverrons chez eux les délinquants qui acceptent d'y retourner. »*

Mᵉ Georges Kiejman, interrogé sur TF1, pense au contraire que, *« procéder à des libérations conditionnelles des seuls étrangers est à la fois inefficace, xénophobe et démagogique. Inefficace, car si on demande le consentement de ces étrangers, ils le refuseront la plupart du temps en raison de leurs attaches en France ; xénophobe, parce qu'une politique pénitentiaire se décide en fonction de la gravité de l'infraction et de la durée de la peine et non de la nationalité du délinquant et parce que cela tend à accréditer l'idée que le délinquant, c'est d'abord l'étranger et surtout les Maghrébins, ce qui est statistiquement faux. Enfin le projet est démagogique parce qu'il ne verra pas plus le jour que les précédents projets du garde des sceaux : privatisation des prisons, réforme du code de la nationalité, etc. »*

Pour des raisons bien différentes, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, juge aussi la mesure *« démagogique parce que nous sommes à cinquante jours des élections. Il est vraisemblable que ces condamnés, libérés préventivement, retourneront en France. Donc, c'est tourner en rond, et il n'y a qu'une méthode : c'est fermer les robinets et faire en sorte que les Tamouls, les Sri-Lankais, tous ceux qui viennent du tiers-monde ne viennent pas »*.

[En répondant aux questions concernant la note du 19 février signée du directeur de l'administration pénitentiaire, M. François Bonnelle, le garde des sceaux fait une confusion : à l'entendre, cette mesure est destinée à rétablir l'équilibre entre détenus français et détenus étrangers, qui, faute de pouvoir produire des certificats d'hébergement ou de travail, seraient régulièrement exclus des mesures de libération conditionnelle. Or la note ne porte que sur les maghrébins, qui, *« outre la condamnation à une peine d'emprisonnement, font l'objet d'une mesure judiciaire d'éloignement du territoire ou d'un titre administratif d'expulsion ou de reconduite à la frontière »*. On voit mal quelle serait l'utilité de certificats de travail ou d'hébergement pour ceux qui devront – au milieu de leur peine s'ils sont libérés conditionnels ou une fois qu'elle est purgée – de toute façon quitter sur décision judiciaire le territoire français. – Ag. L.]

L'affaire des fausses factures de Nancy

MM. Michel Bouriez et Richard Zanier ont été remis en liberté

NANCY
de notre correspondant

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy a ordonné, le mercredi 9 mars, la remise en liberté de MM. Michel Bouriez, directeur général des hypermarchés Cora, président de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, et de Richard Zanier, directeur de BG Service, filiale du groupe Cora, tous deux inculpés dans l'affaire des fausses factures de Nancy.

Le dossier est cependant loin d'être clos. En premier lieu parce que sept personnes restent inculpées de faux en écritures de commerce et abus de biens sociaux, dont trois sont toujours en prison. C'est notamment le cas du dernier en date, M. Gérard Malgras, entrepreneur en peinture de la région nancéienne, demeurant dans le Toulois, écroué le 8 mars à la prison de Briey (*le Monde* du 10 mars). Quelques jours auparavant, M. Gilbert Thiel, juge d'instruction chargé du dossier, avait inculpé et écroué à la prison de Metz M. François-Régis Motte, *numéro deux du groupe Castorama*, dont le siège est à Lille. Enfin, il reste en prison M. André Gusaï, entrepreneur en maçonnerie, inculpé dès la première heure et écroué à la prison Charles III de Nancy depuis le 18 novembre 1987. Ce modeste entrepreneur de Toul apparaît, en fait, comme le véritable trait d'union de toutes les inculpations actuelles.

C'est par l'entreprise de M. Gusaï que sont passées les premières factures découvertes par les enquêteurs. Des factures signées par M. Richard Zanier pour des travaux non effectués ou surévalués lors d'implantations d'hypermarchés pour environ 10 millions de francs.

Mercredi, la chambre d'accusation a, semble-t-il, estimé que MM. Bouriez et Zanier *« n'étaient pas forcément au courant de la destination des fonds »*. Mais qui sait exactement où sont passés ces fonds qui ont d'ailleurs pratiquement tous transité par la même banque ?

C'est encore M. Gusaï qui réapparaît lors de l'inculpation le 8 février de M. Jean-Marie Maire, ancien directeur des hypermarchés Leclerc de Dommartin-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle) et de Contrexéville (Vosges). Les deux hommes, longtemps proches, ont eu, à un moment donné, un différend portant sur une facture de 2 millions de francs, somme concernant des travaux qui auraient été effectués par l'entreprise Gusaï.

Le jeu des surenchères

C'est toujours M. Gusaï qui apparaît au premier plan de l'inculpation récente de M. François-Régis Motte, responsable du développement de Castorama. Examinée en 1986, l'extension d'un Castorama est rejetée par la commission départementale d'urbanisme et de commerce (CDUC) de Meurthe-et-Moselle. Le modeste entrepreneur de Toul, décidément polyvalent, se fait fort d'obtenir l'autorisation et propose un *« contrat d'assistance administrative »* facturé 2,4 millions au groupe Castorama. Une « assistance administrative » apparemment efficace puisque le dossier obtient alors l'avis favorable de la CDUC.

Le fonctionnement des CDUC avait été ouvertement mis en cause par M. Michel-Edouard Leclerc le lendemain même de l'incarcération de M. Bouriez. Le fils de M. Edouard Leclerc avait alors dénoncé un véritable *« racket parfaitement organisé »* par les élus dans les CDUC. M. Michel-Edouard Leclerc a, d'ailleurs, été interrogé en qualité de témoin par le juge d'instruction, le 23 février dernier : *« C'est lorsque les hommes politiques seront directement concernés qu'ils arrêteront de régler leurs comptes préélectoraux sur le dos des chefs d'entreprise, bailleurs de fonds ou non et que pourra s'instaurer un vrai débat sur le financement des partis politiques »*, avait-il déclaré à sa sortie du palais de justice de Nancy. Un résumé plausible de l'affaire des fausses factures de Nancy qui serait une illustration de ce qui se passe dans nombre de départements français, que les CDUC soient majoritairement à droite ou à gauche.

En inculpant plusieurs entrepreneurs « rackettés », le juge d'instruction de Nancy aurait ainsi mis en lumière, dans son département, ceux qui se sont prêtés au jeu apparemment quasi incontournable des surenchères pour implanter des grandes surfaces de plus de 1 500 mètres carrés. M. Thiel, qui ne vise à coup sûr que des entrepreneurs ayant usé de fausses factures, n'a toutefois pas démontré où l'argent ainsi détourné allait, et à qui il servait.

Son instruction, en cela, est probablement faussée par le fait qu'il serait logiquement dessaisi du dossier s'il envisageait l'inculpation d'élus, notamment d'un maire. Ces derniers bénéficiant d'un statut d'officier de police judiciaire, la chambre criminelle de la Cour de cassation devrait, en cas d'inculpation, désigner une autre juridiction et, par là même, un autre juge.

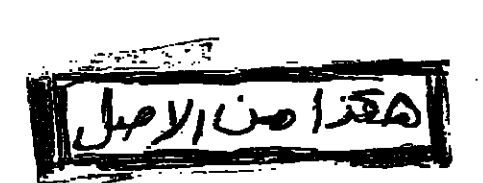
Carrefour du développement

Le parquet demande de nouvelles expertises

L'instruction ordinaire du dossier du Carrefour du développement – à l'exception, donc, du cas de Christian Nucci, désormais du ressort de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice – joue les prolongations. M. Jean-Pierre Michau, premier juge d'instruction, chargé de cette affaire depuis ses débuts, en mai 1986, avait transmis le dossier le 14 décembre 1987 au parquet de Paris. Près de trois mois plus tard, le mercredi 9 mars, ce dernier a pris des réquisitions supplétives aux fins de nouvelles mesures d'instruction.

Ces réquisitions concernent l'instruction principale ouverte pour vol par fausses clés ou clés volées, soustraction par dépositaire public, abus de confiance, faux en écritures *publiques et* usage, faux en écritures privées et usage, recel. Le principal inculpé est M. Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Nucci, aux côtés de onze autres personnes.

Ainsi, l'instruction ordinaire de l'affaire du Carrefour du développement pourrait ne pas être close avant l'échéance politique de l'élection présidentielle. L'une des raisons des réquisitions supplétives du parquet serait la demande de nouvelles expertises financières, dans la mesure où le rapport final d'enquête de la police judiciaire a quelque peu contredit le réquisitoire du parquet, sur la base duquel la procédure de Haute Cour a été engagée contre M. Nucci (*le Monde* du 6 février).


هكذا من الاصل

SCIENCES

Ariane : un vol décisif pour France-Telecom

(Suite de la première page.)

C'est dire que ce tir sera suivi de près outre-Atlantique. Mais il n'en monopolisera pas moins l'attention des responsables de France-Telecom (ex-Direction générale des télécommunications) qui ont confié Telecom IC à Ariane.

Certes, pour la société de télécommunications française, la perte d'un engin de *400 millions de francs* (auquel il faut ajouter 300 millions de frais de lancement) serait un lourd handicap. Mais du succès du tir et de la mise en orbite du satellite dépend aussi le bon fonctionnement de l'ensemble du système Telecom 1, *affecté par la panne*, le 15 janvier dernier, de Telecom 1B, le frère jumeau de celui qui doit être déployé.

Fort heureusement, le composant électronique responsable de la défaillance de son prédécesseur a été, bien avant la panne, modifié sur Telecom 1-C, lequel a cependant fait l'objet d'une *ultime vérification* qui a eu pour effet de repousser d'une semaine encore l'envoi d'Ariane. Quant aux missions confiées à Telecom 1-B, elles ont été rapidement transférées sur le « frère aîné » de la famille, Telecom 1-A, qui assure maintenant la *transmission* de communications militaires, de liaisons téléphoniques et télex avec les DOM, de programmes de radio et de télévision ainsi que de liaisons à haut débit utilisées par des entreprises. Mais une telle situation *ne saurait durer sans risques car*, les douze répétiteurs (1) du satellite étant employés, il ne reste à France Telecom aucune possibilité de « secours » si l'un d'eux subissait un quelconque ennui.

Bien que chez Matra, le constructeur de Telecom 1, on estime qu'il *« reste une chance infime »* de sauver le satellite en panne lors de la prochaine période d'éclipse *(le Monde* daté 31 janvier-1er février, France-Telecom *« en a fait son deuil »* comme le dit M. Jean-François Latour, responsable des programmes Telecom. C'est dire que l'on attend avec impatience la mise en service de Telecom 1-C – qui devrait intervenir à la mi-mai – pour décharger Telecom 1-A.

En cas d'échec, *« on marcherait sur une patte »* souligne M. Latour. France-Telecom devrait alors renoncer à accueillir de nouveaux utilisateurs et *« accélérer la mise en place de moyens terrestres de secours »* pour faire face à toute défaillance *éventuelle d'un répéteur et honorer* les termes des contrats passés avec ses clients. Et il ne lui resterait plus qu'à attendre la mise en orbite du premier exemplaire de la nouvelle génération de satellites Telecom (Telecom-2), prévu en octobre *1991, en espérant que Telecom-1* A, qui arrivera à cette date en fin de vie, tienne bon.

La perte ou la mise sur une mauvaise orbite de Telecom-1 C obligerait aussi son constructeur à *« revoir l'ensemble du plan de développement de Telecom-2 »*, souligne M. Georges Estibal, directeur général adjoint de la branche Espace de Matra. *« Il faudrait alors veiller à n'introduire aucune modification superflue dans le satellite »* et à revoir toutes les phases critiques afin de *« tenir scrupuleusement les délais »*, ajoute-t-il.

Avec la perte de Telecom-1 B, précédée de celle du satellite ouest-allemand TV-SAT, déclaré *« définitivement hors d'usage »* le 24 février dernier, et de celle du satellite de télécommunications transatlantiques Intelsat-5 qui s'est désintégré avec Ariane en juin 1986, *« l'Europe a perdu vingt répéteurs en deux ans »*, déplore M. Latour. Souhaitons que la série noire s'arrête à ce chiffre rond...

ÉLISABETH GORDON.

(1) Appareil électronique qui amplifie le signal reçu de Terre avant de le renvoyer vers les stations au sol. Un répéteur peut retransmettre un millier de circuits téléphoniques et une – voire deux – chaînes de télévision.

ENVIRONNEMENT

Les criquets pèlerins menacent le nord et l'ouest de l'Afrique

Les criquets pèlerins (*Schistocerca gregaria*) menacent désormais d'un véritable désastre les pays d'Afrique du Nord et ceux du Sahel. Les autorités marocaines ont déjà traité, avec trente-cinq avions et de *nombreux véhicules, près de* 280 000 hectares et ont envoyé des spécialistes aider leurs collègues de Mauritanie. Dans le nord de ce pays, en effet, il faudrait traiter de toute *urgence, avant le 15 mars,* 300 000 hectares, comme l'a annoncé récemment la FAO (Food and Agriculture Organization, une des agences spécialisées des Nations unies). Pour cet essai de lutte, il faudrait disposer immédiatement de deux avions et de 150 000 litres supplémentaires d'insecticide.

La situation actuelle ne surprend pas les spécialistes regroupés dans Acridologie opérationnelle-Ecoforce internationale (anciennement Programme de recherches interdisciplinaires français *sur les acridiens du* Sahel, PRIFAS), qui fait partie du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

En octobre 1987, ceux-ci avaient vu, dans l'ouest du Niger, des bandes larvaires de criquets pèlerins dont la densité dépassait déjà deux *mille individus au mètre carré et qui* couvraient parfois une surface de quelques centaines de mètres carrés (*le Monde* du 5 novembre 1987).

Des insectes ailés, mais encore immatures, étaient déjà parvenus dans le sud du Maroc et de l'Algérie *(où des traitements anti-acridiens* ont été entrepris) et dans le nord de la Mauritanie (où rien n'a été fait). Toute la zone concernée par la guerre des Sahraouis contre les Marocains avait dû recevoir sa part de criquets. Mais, bien évidemment, *ni surveillance ni traitement n'y ont* été entrepris.

La *situation a brusquement* empiré avec les pluies, exceptionnelles pour la saison et par leur abondance, qui sont tombées depuis une dizaine de jours sur le sud du Sahara. Il y a même eu de graves inondations à Tamanrasset (Algérie).

Désormais, il y a conjonction d'une part, de très vastes surfaces couvertes, pour plusieurs mois, d'une végétation importante et inhabituelle, d'autre part de *populations* très nombreuses de criquets pèlerins qui sont déjà dans leur *phase* grégaire (*le Monde* du 11 juin 1986). Les insectes sont déjà ailés, donc prêts à entreprendre leur migration vers le Maroc, l'Algérie et autres... Et à *s'ajouter* aux *nombreux* criquets pèlerins déjà présents sur place.

Sauf phénomène imprévisible qui stopperait la pullulation des insectes, l'année *1988* risque ainsi d'être absolument désastreuse par la *faute d'innombrables* criquets.

Y.R.

MÉDECINE

Aux Etats-Unis

Un violeur confondu grâce à la technique des empreintes génétiques

La toute récente technique dite des « empreintes génétiques » vient de confirmer son efficacité en médecine légale. Un expert américain, le docteur Michael Baird, a annoncé, le mercredi 9 mars, devant un tribunal de Floride, qu'il *avait pour la* première fois retrouvé l'identité d'un violeur à partir de l'application de cette technique à un fœtus. Cette preuve biologique confond Georges Forest, trente-quatre ans, soupçonné d'avoir violé huit femmes entre *décembre 1986 et octobre 1987.*

Le biologiste américain affirme *que Georges Forest est le père d'un* fœtus conçu après un viol. Il fonde ses conclusions au moyen de la technique des « empreintes génétiques » utilisée sur le sang de Georges Forest et sur les tissus du fœtus avorté.

La victime avait *demandé* une interruption de grossesse quelques semaines après les faits.

« C'est comme si l'homme avait laissé derrière lui tout un jeu d'empreintes digitales, sa carte d'assuré social et sa signature », a expliqué le docteur Baird.

*Inventée en 1985 par un universi*taire anglais et commercialisée par une filiale de la multinationale ICI-Pharma, cette technique est de plus en plus souvent utilisée dans les affaires de recherche en paternité comme dans les affaires criminelles (*le Monde* daté 15 et 16 novembre 1987). Selon le professeur Michel Durigon, spécialiste de médecine légale (hôpital Raymond-Poincaré, Garches), cette technique n'est pas encore mise en œuvre en France. *Les spécialistes français doivent* adresser en Angleterre leurs prélèvements pour ce type de recherche.

J.-Y. N.

REPÈRES

Archéologie

Les grotesques n'étaient pas des antiquités

Les cent quinze statuettes grotesques d'Amiens ne sont ni gauloises ni modern style. Elles ont été faites par *leur inventeur un garçon* qui avait travaillé quelque temps comme bénévole pour la direction régionale des antiquités et qui avait prétendu les avoir découvertes dans des décharges publiques proches de la ville. Ce qui avait été l'occasion d'accuser les archéologues d'avoir fouillé un site d'Amiens sans y porter l'attention nécessaire *(le Monde* du 27 janvier). Les grotesques avaient été achetées 11 000 F (auxquels se *sont ajoutés* divers objets « troqués ») par un antiquaire d'Amiens, expert auprès des tribunaux, qui, selon les déclarations faites jeudi 10 mars à Europe 1, n'a pas porté plainte. Des études des statuettes étaient en cours au laboratoire du Louvre.

Éducation

Le financement du plan Monory qualifié de « rustines » par les barristes

Les mesures annoncées, le mercredi 9 mars, au conseil des ministres, pour financer le plan Monory dans le budget 1989 (*le Monde* du *10 mars*), sont *« du bricolage de fin de règne »*, pour la Fédération de l'éducation nationale et... *« des rustines »* pour les barristes. Pour la FEN, *« il s'agit d'une annonce électorale et non d'une préparation concertée du budget 1989, et encore moins d'une réponse aux grands défis de l'avenir »*. M. Couaneau, député d'Ille-et-Vilaine et président du mouvement REEL Education, estime que *« les problèmes de l'éducation nationale et des universités ne se réduisent pas à une question d'heures supplémentaires et ne sauraient être résolus par une série de mesures ponctuelles »*. Pour le bureau exécutif du PS, *« une priorité aussi essentielle que l'éducation mérite autre chose et mieux que des rattrapages tardifs et des promesses électorales »*.

Enseignante mutée à cause d'un livre

Mme Véronique Belaloui, maîtresse auxiliaire de français au collège Pablo-Picasso de Bron (Rhône), qui avait fait étudier à ses élèves de sixième le livre d'Azouz Begag *le Gone de Chaâba* (*le Monde* du 25 février), vient d'être mutée au lycée Edouard-Herriot de Lyon, où elle enseignera... l'allemand. Ce roman autobiographique, qui raconte comment un jeune beur élevé dans les bidonvilles de Villeurbanne « s'en sort » grâce à l'école, avait provoqué une réaction chez certains parents à cause de deux pages jugées choquantes.

Le Monde
DES LIVRES

La dernière ruse de Buzzati

Quand Dino inventait des fables pour faire ses adieux

LA métaphore est le masque des écrivains. Lorsqu'on va mourir, comment parler de soi sans avoir recours à la rhétorique ? Autrement, on risquerait de verser dans l'impudeur, et Dino Buzzati détestait cela. Il savait que l'indécence dessert, ou défigure, les vérités qu'elle prétend révéler. Dernier recours, dernier secours... Les écrivains sont des gens rusés, comme le prouve Leopardi lorsqu'il dépeint sa manière de vivre les journées *« d'allégresse »* : *« Aussitôt je me livrais extérieurement à la mélancolie, bien qu'intérieurement je fusse heureux.* [...] *Ce contentement paisible et caché, je craignais de le troubler, de l'altérer, de le gâter et de le perdre en le dévoilant. Je confiais mon bonheur à la garde de la mélancolie* (1). » Chaque matin, quand il retrouve sa table de travail, l'écrivain cherche la façon dont il va se travestir aujourd'hui. Le déguisement permet de faire passer des émotions que les douanes de la vie « rationnelle » ne sauraient tolérer.

Buzzati, qui devait mourir le 28 janvier 1972, écrivit dans ses derniers mois les nouvelles réunies sous le titre *Le régiment part à l'aube*. Il s'agit d'ailleurs moins de nouvelles que d'apologues ou de fables. Sous la métaphore militaire du régiment *« qui a reçu sa feuille de route »*, l'auteur nous laisse seulement deviner l'étrangeté de tout ce qu'il éprouve depuis qu'il est averti de sa disparition prochaine. *« Tout est dit »* sans que rien ne soit jamais déclaré. Buzzati était l'un des meilleurs dans ces trafics de sentiments qui se font au passage des frontières.

Comment les idées viennent-elles aux écrivains ? S'entretenant avec Yves Panafieu, Dino Buzzati répondait qu'il suffit parfois d'apercevoir *« un chien dans une rue »* pour que naisse une idée. *« Alors, une lueur se forme »*, qui se prolonge dans des images sans que l'auteur comprenne encore la signification de tout cela. Ici, de nombreux *« signaux funèbres »* se précisent peu à peu, sous les aspects les plus divers. Quand le héros d'une nouvelle rencontre la sœur (le double) de sa jeune maîtresse, il découvre bientôt que cette intrigante joue le rôle d'une messagère : elle apporte un *« avis de départ »*. Ainsi des régiments entiers s'enfuient-ils, chaque jour, dans les galaxies.


GIOVANNA BORGESE

Buzzati : un trafiquant de sentiments.

Des ivrognes de l'avenir

On pensait avoir assez de temps pour *« visiter l'Amérique »*, *« faire sa cure à Chianciano »* et *« s'acheter un nouveau rasoir »* : *« demain et demain et demain, Shakespeare... »*. Mais voilà qu'une intrigante *« vous tape sur l'épaule »* de la façon la plus intempestive, en n'ayant cure de rompre les armistices. Dans ce livre, Buzzati dénonce moins nos illusions que leur intempérance, qui nous fait ressembler à des ivrognes de l'avenir.

En septembre 1970, l'auteur a imaginé qu'il dialoguait avec un *« plénipotentiaire de Mars »*, lequel s'étonnait de nos mœurs comme, jadis, le Persan de Montesquieu. L'émissaire de la lointaine planète, ayant compris que la vérité de la vie se résumait à *« l'attente d'un départ »*, s'interrogeait sur le singulier aveuglement des humains : *« Tout le monde se comporte comme s'il ne devait jamais s'en aller et, une fois que l'ordre de départ arrive, tout le monde* [...] *proteste avec véhémence. »* Buzzati répondait que c'était naturel, car les gens appréciaient les *« splendeurs »* de l'existence. Le Martien connaissait-il les couleurs de notre ciel, nos prairies, nos océans, nos cités, nos musées, nos jeux du stade, nos chefs-d'œuvre littéraires, nos *« jeunes et belles femmes »*, les béatitudes de l'amour, les voluptés du vin, les plaisirs de la table ?

Emporté malgré lui dans son élan, Dino Buzzati demandait aussi au Martien s'il connaissait nos misères, nos laideurs, nos vulgarités ou nos tourments : *« Se battre pour la gloire, pour la fortune, pour le démon qui vous tient et vous harcèle et, une fois parvenu à ses fins, ne plus voir que cette ombre noire qui vous attend* [...]. »

Pourtant, concluait l'auteur, *« il n'y a pas d'autre échappatoire que cette stupidité qui pousse l'homme politique à s'occuper des siècles à venir* [...], *et l'avocat, le médecin, le banquier, le tisserand, l'épicier* [à croire] *que leur travail, ou leurs affaires ou leurs petites combines* [...] *dureront une éternité »*.

Buzzati inventa son dialogue à Venise. Il était originaire de cette ville par sa mère, qui descendait d'une famille de doges. Pour les écrivains, l'examen de passage obligé, c'est Venise. La composition porte sur la mort. Comment traduire les admirations, les ravissements funèbres qu'inspire cet endroit ? Les élèves Thomas Mann, Paul Morand, André Suarès ont été reçus. Quelle note donnera le public français à l'élève Buzzati pour sa méditation pascalienne sur les *« divertissements »* ?

FRANÇOIS BOTT.

★ LE RÉGIMENT PART A L'AUBE, de Dino Buzzati. Traduit de l'italien par Susi et Michel Breitman. Préfaces d'Indro Montanelli et Guido Piovene. Laffont, 144 p., 72 F.

★ DINO BUZZATI, QUI ÊTES-VOUS ?, de Michel Suffran, suivi du LABORATOIRE SECRET, entretiens avec Yves Panafieu. Repères chronologiques. Bibliographie. Photos. La Manufacture, 368 p., 48 F.

(Lire également, page 19, l'article d'Hector Bianciotti sur la correspondance entre Dino Buzzati et Arturo Brambilla.)

(1) Du « Zibaldone », 133 fragments tirés des carnets de Leopardi, et traduits par Michel Orcel. Le temps qu'il fait, 110 p., 68 F. 1987.

Les marécages de la haine

Deux regards sur l'antisémitisme politique

BIEN peu d'hommes politiques ont été aussi copieusement traînés dans la boue que Léon Blum et Pierre Mendès France. Parce qu'ils étaient juifs, ils furent tout au long accusés d'abaisser la France pour satisfaire les intérêts de leur « race », de gérer la République au nom de la « synagogue », de souiller l'âme gauloise, accusations portées avec un acharnement et une violence dont nous avons aujourd'hui fort heureusement perdu l'idée — et dont nous protège l'opportune loi de 1972.

L'attaque vint surtout de la droite et de l'extrême droite, sous des plumes qui avaient trempé leur encre dans *la France juive* de Drumont : à la *« fifille Blum »*, à *« Mamzelle la belette foireuse »* d'un Léon Daudet, en 1930, répondent *« Mendès le lucifeur, le tentateur, le parieur fou »*, de *Rivarol* en 1956, *« La fleur empoisonnée »* d'un Pierre Dominique en 1957. Mais la haine avait dès longtemps ravagé d'autres extrêmes et quelques marécages : le MRP, sans tomber dans le délire, entendait bien manier le *« glaive exterminateur »* contre *« PMF »*. Blum était pris de *« tortillements freudiens »* dans *l'Humanité* dès 1928 et, à l'heure de Munich, il y eut d'étranges murmures antisémites chez des socialistes qu'on retrouvera bientôt à Vichy.

Pierre Birnbaum n'a aucune peine à rassembler les citations nauséeuses de cet argumentaire. Et à démontrer combien l'héritage de Drumont a prospéré à la fin de la III[e] République, sous Pétain et sous la IV[e]. *« Karfunkelstein »* et *« Mendès Palestine »* incarnent l'éternel juif errant, *« sangsue »* gorgée de sang français, pervers sexuel, Antéchrist ennemi du vin et ami du lait, homme de main du grand *capital et du sionisme* : la fixité du délire est établie ; le chef du gouvernement du Front populaire et l'homme qui mit fin à la guerre d'Indochine étaient trop exposés à cette violence pour n'en pas subir les pires épithètes.

On savait déjà que la haine de la « Gueuse » avait pu fédérer les monarchistes d'Action française et les bateleurs populistes des ligues depuis l'affaire Dreyfus. Mais Pierre Birnbaum suit avec minutie une hypothèse plus large. C'est la force nouvelle de l'Etat républicain, dit-il, qui a encouragé un antisémitisme politique qui construit, pour mieux combattre, le mythe de la « République juive ». Car les juifs de cour ont pu devenir en France des juifs d'Etat, dès lors que la Révolution de 1789 leur avait ouvert les portes des assemblées, de la haute fonction publique et même du gouvernement.

Les catholiques s'abstenant longtemps, la méritocratie républicaine profita aux minorités décidées, protestantes ou israélites. Il y eut donc, conclut Birnbaum, corrélation *« entre l'intégration des juifs à l'Etat et l'apparition d'une forme nouvelle de l'antisémitisme »*. Et ce n'est pas un hasard si Maurras dénonça avec tant de constance l'*« Etat juif »*, si l'antisémitisme scella les subversions qui menacèrent la République.

La démonstration de Pierre Birnbaum, minutieuse, documentée, brillante, n'emporte pas cependant tout à fait l'adhésion. L'antisémitisme, il est vrai, fut souvent au point nodal de la dénonciation du régime parlementaire. Mais il ne fut qu'une composante d'une entreprise plus vaste et qui dépassait l'Etat, de raisonnement assez totalitaire par la *« causabilité diabolique »*, comme l'a dit Léon Poliakov : une rage à voir des complots partout, une phobie de tout ce qui n'était pas lisible par le raisonnement sommaire.

Le goût de l'ordre musclé

Pour le cas, *tristement* célèbre en la matière, de l'extrême droite, le petit livre fort pédagogique et pétillant d'intelligence d'Ariane Chebel d'Appollonia dit bien que, de Maurras à Le Pen, se sont toujours mêlés haine de l'Etat « enjuivé » et obsession de la décadence, goût de l'ordre musclé et refus de l'intellectualisme, sans qu'aucun ingrédient du potage l'emporte sur tous les autres. Le juif, fût-il « d'Etat », était donc affreusement inséré dans un dispositif à géométrie variable, mais toujours multiforme, qui visait à abattre avec lui le jésuite, le franc-maçon, le protestant, le communiste ou les « deux cents familles » qui auraient pris la nation en otage. Et ce serait même à la diversité de ses cibles que l'extrême droite pût tester çà et là — de *« sidaïque »* en *« détail »* pour une période plus proche de nous — la cohérence minimale de ses interventions.

JEAN-PIERRE RIOUX.

(Lire la suite page 17.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Les Mœurs des grands fauves, *de Jean-Louis Curtis*
Giraudoux ? Tiens !..., *de Paul Guimard*

Maladies professionnelles

LES artistes ne sont ni meilleurs ni pires que d'autres. Simplement, tout, chez eux, fait ventre. Une émotion, un amour, un malheur, on ne peut jurer s'ils les éprouvent pour de bon, ou s'ils se préparent à les exploiter, ou les deux. Entre eux et les autres, entre eux et ce qu'ils sentent, entre eux et eux, s'insinue un petit souci monstrueux (faiseur de génie ou stérile, la question n'est pas là) : *« Ma chère œuvre ne pourrait-elle pas en profiter ? »* J'ai surpris une comédienne, découvrant dans une glace sa mine effondrée, le matin où on enterrait sa mère, et se promettant à elle-même, du fond de sa douleur non feinte : *« Tiens, pas mal, il faudra que je m'en resserve ! »*

Chez les acteurs et actrices, ce dédoublement a été moqué par les plus grands : Pirandello, Strindberg, Bernard Shaw, Anouilh. Sur leur propre compte, les écrivains ont moins volontiers vendu la mèche. Il y fallait les dons d'observation et d'ironie qui font les pasticheurs. Jean-Louis Curtis est de ceux-là ; rappelez-vous *La Chine m'inquiète* (1972).

PRÉCAUTION d'usage : ne pas se laisser distraire par la part de pastiche, justement, et par les portraits à clefs que contiennent certains récits des *Mœurs des grands fauves*, en premier lieu celui qui donne son titre au recueil.

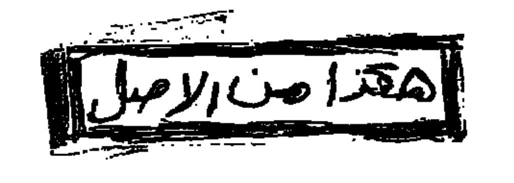
Bien sûr, Curtis a songé à Aragon et à Triolet. Comment le nierait-il ? Comment s'y tromper ! Ce poète officiel aux accents épiques ou élégiaques et cette romancière aux yeux *« bleus comme l'éclat d'un ciel d'hiver en haute montagne »*, ce sont Louis et Elsa crachés. Tout y est : l'hôtel feutré des beaux quartiers, le sens de la mise en scène, l'obsession de plaire. Quant à l'âpreté de la compétition sous les airs doucereux, à la chamaillerie présumée et au doute sur l'authenticité de leur amour légendaire, ils découlent des témoignages d'intimes ; et l'émancipation tapageuse du survivant après son veuvage les rend plus que plausibles.

Mais la réussite n'est pas dans la ressemblance avec des modèles connus, ni le plaisir de lecture dans leur identification. Le plus vrai du texte est inventé. Il est dans les encouragements que les époux implorent l'un de l'autre et qui, c'est connu, tombent toujours à côté. Les amis les plus proches et les plus flagorneurs trouvent rarement le mot attendu. S'ensuit une comédie des compliments, tournés, selon l'humeur du jour, pour « avoir la paix » ou pour relancer une vieille guerre conjugale. Et cette comédie a sa grandeur, au-delà des mesquineries vaniteuses. A la suite de Curtis, on éprouve ce que ces maladies professionnelles et ces accidents du travail ont, sous le piteux ou le risible, d'attendrissant.

LA *même ambiguïté marque l'évocation*, encore moins dissimulée, de la tyrannie tribale selon Gide. Cette fois, on s'y croirait. Adrien Formose, c'est son nom, règne sur son petit monde du haut de sa notoriété, de ses chapeaux cabossés, de ses bobos d'hypocondriaque, de ses velléités de voyages sans cesse différés, de ses mots recherchés, comme « ébaubi », ou de ses marottes — ici : le yoyo. Le récit, intitulé *l'Arapède*, se situant dans les années 30, on voit le maître rêver au paradis soviétique, sous l'influence d'un amateur de fulgurances opaques (Dorsel-Malraux) et d'un nommé Herbauldt, sous qui perce... Pierre Herbart.

Conscient de sa parfaite bourgeoisie, le gourou de l'Ashram ira-t-il lever le poing à un meeting antifasciste ? A quoi joue-t-il quand il souhaite de tout cœur la réussite du « plan quinquennal », ou quand il cache à ses amis chrétiens son irréligion foncière ?

(Lire la suite page 16.)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMAN

Mme le ministre

Une réunion officielle sur fond de bourdonnements d'oreilles ; une *image qui se trouble* : Mme le ministre est souffrante. Et l'univers vacille dans l'attente d'un avis médical... Dans *Choses dites de profil*, entrelaçant les thèmes tant *de fois exploités de la maladie et du* pouvoir, Huguette Bouchardeau a *su éviter les périls redoutés.* Pas de longs développements sur la solitude des puissants, mais des portraits touchants de son entourage immédiat.

Le récit retrace l'attente d'un *diagnostic médical.* Dix jours pendant lequels la vie officielle paraît plus dérisoire : *« Ai-je milité si longtemps, à coup de tracts, de collages d'affiches, de meetings, pour me retrouver à grignoter du homard entre un conservateur anglais et un libéral hollandais ? »* Dix jours où s'expriment l'angoisse de la maladie, la vulnérabilité, mais aussi les souvenirs, les combats féministes d'antan, la maison de Provence... Et tout cela prend un singulier relief sur l'ombre *portée de la maladie.*

FLORENCE NOIVILLE.

★ **CHOSES DITES DE PROFIL, d'Huguette Bouchardeau, Ramsay, 288 pages. 89 F.**

Au rendez-vous des insomniaques

PIERRE DRACHLINE fait partie de ces poètes qui *s'assassinent* tous les jours à coups de doutes et de déprimes, d'angoisses, et de *révoltes muettes.* Si l'existence est pour lui un Apprentissage du dégoût (1), c'est qu'*il a le Cœur à l'horizontale : « Vous savez, ces cœurs qui s'usent plus vite que les autres. Ce sont des cœurs que la moindre émotion entaille. »*

Chaque page du *Cœur à l'horizontale* est un constat d'échec, l'aveu d'une nouvelle capitulation. De défaite en errance on s'en tire quelquefois en croyant *que la faute en* incombe à autrui. Mais on a beau se persuader que la *famille, les amis, les ennemis* vous cherchent noise, c'est dans les relations de soi à soi que l'affaire se corse. Drachline, en chroniqueur des misères intimes, *enregistre les soubresauts de cette inimitié de longue* date.

Il déambule dans les venelles de la littérature, frappe à tout hasard à la porte de la gloire, et *ne trouve refuge que* dans la salle enfumée d'un bistrot où, sur les nappes en papier, il croque toujours la même silhouette. Parfois, il signe des aveux complets auprès d'une belle de nuit que n'étonnent plus les extravagances des *esseulés. Parfois,* il comptabilise ses défaites, se demandant si la somme de ces négations, de ces bouts de nappe plus ou moins inspirés, peut engendrer un livre dont compenserait ses infortunes passées. Mais il n'imagine pas que l'on puisse s'attarder *à lire ses « laisser-aller littéraires »...*

Cependant, pour rien au monde, on *ne renoncerait à ces* voyages au bout de la nuit. On plonge, fasciné, dans ces chroniques *rédigées par un funambule* qui manie avec beaucoup d'élégance l'humour macabre le *plus décapant.*

Ceux que la concupiscence du bonheur n'affole pas trouve*ront dans les confidences* à veines ouvertes de Drachline un long cri, une colère qui se dissimule sous les apparences de l'impassibilité, un talent qui fouette le sang.

R. J.

★ **LE CŒUR A L'HORIZONTALE, de Pierre Drachline. Instant/Table rase (50, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris), 224 pages, 89 F.**

(1) *Plasma*, 1979.

SOUVENIRS

De Port-Royal à Maurras

Pierre Ordioni est un personnage *surprenant. On l'a connu diplomate* et chef du service de presse du Quai d'Orsay, on le savait passionné de *la chose militaire — il a combattu en* 1940, en 1943-1945, en Algérie, — féru d'histoire récente, dont il fut *acteur et témoin.* On ignorait que cet homme du monde était aussi l'auteur de deux thèses sur le jansénisme dans le diocèse d'Auxerre. Et oblat (laïc) de l'ordre bénédictin...

Une jeunesse pour l'éternité est *certes le récit d'une enfance* et d'une prime jeunesse dans un milieu imprégné de catholicisme, de roya*lisme et de vertus* austères. C'est aussi et surtout l'histoire d'un itinéraire où Port-Royal tient une place essentielle, le Port-Royal des « Messieurs » de Pascal et de Mère Angélique. Pierre Ordioni, à quatorze ans, se lie aux bénédictins de la Pierre-qui-vire, près de Vézelay. Un parcours spirituel guidé par une *mère mystique* et passionnée et des moines érudits et hautement traditionalistes le conduit à Maurras et à l'Action française. L'histoire de la vieille droite française, dans la mesure où celle-ci s'est inspirée d'une spiritualité authentique, même si elle est controversée, ne pourra ignorer le témoignage de Pierre Ordioni.

JEAN PLANCHAIS.

★ **UNE JEUNESSE POUR L'ÉTERNITÉ, de Pierre Ordioni, Ed. Albatros, 320 p., 120 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● GHISLAIN DE DIESBACH : *la Double Vie de la duchesse Colonna.* Sculpteur (de talent) et femme du monde, suisse de naissance, italienne par son mariage et française de cœur, proche de Napoléon III et amie de Thiers, la duchesse Colonna constitue un beau sujet de biographie. Ghislain de Diesbach raconte la brève existence de cette femme *dont Courbet peignit* un très évocateur portrait. (Perrin, 372 p., 120 F.)

CINÉMA

● JACQUES PRÉVERT : *Jenny* et *Quai des brumes. La Fleur de l'âge* et *Drôle de drame.* Quatre scénarios de Jacques Prévert, dont les deux plus célèbres, *Drôle de drame* et *Quai des brumes.* L'histoire du cinéma français de l'entre-deux-guerres n'aurait pu être ce qu'elle a été sans l'apport de la sensibilité et de la poésie de Prévert. (Gallimard, deux volumes, respectivement 294 p., 150 F, et 360 p., 170 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● BÉATRICE DIDIER : *la Voix de Marianne. Essai sur Marivaux.* Autour du thème de la féminité dans *la Voix de Marianne,* de Marivaux, Béatrice Didier analyse *« le rôle de la narratrice et de sa destinataire, puis le temps du récit, la composition du roman, les effets de symétrie et de dissymétrie qui s'y lisent, la présence des personnages, l'effacement des décors et des objets, le rôle de la parole et ses divers registres. »* (José Corti, 164 p., 115 F.)

● SARAH KOFMAN : *Conversions. Le Marchand de Venise* sous le signe de Saturne. Selon Freud, *le Marchand de Venise* devait sa « légèreté » à une certaine dissimulation du sens primitif. Sarah Kofman, en quête de ce sens primitif, *se démarque de Freud pour* interroger la place et le rôle du juif Shylock dans l'œuvre de Shakespeare. (Galilée, 70 p., 56 F.)

HISTOIRE

● JACQUELINE BALDRAN et CLAUDE BOCHURBERG : *Brasillach ou la Célébration du mépris. « Ce que nous appelons l'ANTISIMIÉTISME (veuillez-bien lire, je vous prie) devient chaque jour une nécessité plus urgente. »* Bien que connue et maintes fois citée, cette phrase de Robert Brasillach, extraite d'un article intitulé « « La question singe », paru dans *Je suis partout* en mars 1939, maintient l'homme qui l'a écrite, et quoi qu'il aurait pu penser, faire ou écrire par ailleurs, dans ce que Jankélévitch nommait *« l'imprescriptible ».* Les auteurs de cette plaquette rappellent opportunément, à l'heure de très inopportunes tentatives de réhabilitation, citations nombreuses et accablantes à *l'appui, qui fut* Robert Brasillach. (A.J. Presse, 28, rue de Trévise, 75009 Paris, 160 p., 85 F.)

● CLAUDE MORILHAT : *la Prise de conscience du capitalisme. Economie et philosophie chez Turgot.* Des *lumières nouvelles* sur Turgot, qui, loin d'être un disciple marginal de Quesnay et des physiocrates, apparaît comme le premier penseur théorique d'une société *dominée par le capital.* (Méridiens Klincksieck, 220 p., 149 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● MOULOUD MAMMERI. *Entretien avec Tahar Djaout.* Un recueil des quelques conversations que Tahar Djaout, poète et jeune romancier de trente-trois ans, a entretenues avec le doyen des écrivains de la « génération 52 », romancier et dramaturge, mais également anthropologue, linguiste et grammairien. Ces entretiens sont suivis d'un inédit de Mouloud Mammeri : *la Cité du soleil,* une sottie en trois tableaux. (Ed. Laphomic, Alger, 94 p., 34 F. En vente à la librairie des éditions La Découverte, 1, place Paul-Painlevé, 75005, et à la libraine Le Tiers Mythe, 21 rue, Cujas, 75005 Paris.)

LINGUISTIQUE

● LOUIS HJELMSLEV : *Essais linguistiques.* Réédition d'un ouvrage datant de 1959 paru en France en 1971. Avec *le Langage* et *les Prolégomènes à une théorie du langage,* ces *Essais linguistiques* constituent l'essentiel de l'œuvre du grand linguiste danois, mort en 1965. Préface de François Rastier. (Ed. de Minuit, 288 p., 89 F.)

LITTÉRATURE

● LECONTE DE LISLE : *Contes en prose. Impressions de jeunesse.* Six récits de jeunesse de l'auteur des *Poèmes barbares,* parus en feuilleton dans la presse dans les années 1840. Préfacés par Edgar Faure, ces contes en prose, qui ont fait l'objet d'éditions bibliographiques en 1910 et 1925, sont réédités ici par le Centre de recherche indianocéanique. (CRI, BP 291, 97490 Sainte-Clotilde, île de la Réunion, 250 p.)

TÉMOIGNAGE

● KASSA HOUARI : *Confessions d'un immigré. Un Algérien à Paris.* Pour la première fois, la vie d'un travailleur maghrébin en France décrite avec minutie de l'intérieur. L'auteur de ce livre émouvant est un *autodidacte découvert par Michel Polac à l'occasion* d'un « Droit de réponse » sur les musulmans. (Lieu commun, 250 p., 89 F.)

● ARTS

Henri, Sonia, Pablo

Une vie de Matisse, une autre de Sonia Delaunay, les souvenirs sur Picasso de Fernande Olivier : les peintres du vingtième siècle à la lumière de leurs biographies.

COMPOSER la biographie d'un peintre n'est pas commode, ne serait-ce que parce l'œuvre peint se dérobe à l'évocation. La recommencer est plus périlleux encore : *la répétition menace,* une comparaison peut être mortelle. Ainsi fallait-il de l'audace pour revenir sur Matisse moins de deux ans après la somme de Pierre Schneider. Il n'en est que plus remarquable que l'ouvrage que publie Marcelin Pleynet parvienne à révolutionner analyses et interprétations. Son propos est moins de raconter en détail la vie du peintre que de réexaminer de fond en comble le « cas » Matisse. Le biographe suit l'ordre chronologique, mais se laisse volontiers déborder par l'essayiste qui va à l'essentiel et se sert des faits, des œuvres et des propos de l'artiste comme d'autant d'arguments en faveur de sa thèse.

Car Pleynet a une thèse, une thèse claire, forte et juste. Il se refuse à ne voir en Matisse que le bon grand-père à lorgnons dorés de l'abstraction. Qui lui donnerait tort ? Portraitiste, peintre et *sculpteur du nu,* Matisse s'est constamment efforcé de transcrire ce qu'il appelait son *« sentiment intime ».* Il a célébré les formes et les couleurs des femmes et des fleurs en véritable héritier du dix-huitième siècle français, celui de Quentin de La Tour et du grand Fragonard. Au fil de sa démonstration, Pleynet remet en *cause bien des lieux communs,* rappelle le profond attachement de Matisse à l'art dit « ancien » et réhabilite la période dite *« facile » du peintre de Nice.* Son Matisse ne peut que choquer les bien-pensants du progrès en art. Aux autres, qu'il aide à se dégager des conformismes du modernisme officiel, il donne une belle leçon de liberté de pensée.

Toutes les réécritures ne sont pas de cette qualité. Il en est même dont la nécessité échappe. Le *Sonia Delaunay* de Dominique Desanti appartient, hélas, à cette dernière espèce. Il existe depuis 1980, grâce à Bernard Dorival, une biographie précise et concise de « la » peintre-couturière-décoratrice. Le *« roman vrai »* (sic) de Dominique Desanti ne *lui ajoute que ce qui gâche les* biographies : les dialogues « comme si vous y étiez », la psychologie de chic et les évocations romancées. L'auteur ne sait comment analyser le genèse de l'abstraction selon les Delaunay et traite *l'histoire de l'art avec un* mépris qui finit par lasser.

La vengeance de la Joconde

Faut-il un exemple ? Un chapitre, « La vengeance de la Joconde », est consacré à l'« affaire » des statuettes volées au Louvre par Géry Piéret, secrétaire d'Apollinaire, qui en avait vendu une à Picasso. Ce ne sont pas des *« terres cuites »,* comme le croit Dominique Desanti, mais des sculptures de pierre. Pis : elles n'étaient pas *« égyptiennes »,* mais ibériques. Détail ? Il s'en faut quand l'on sait quel rôle l'art ibérique a joué dans le genèse des *Demoiselles d'Avignon.* Il est vrai que, selon l'auteur, ledit tableau provoqua un « scandale » en 1907. Scandale très circonscrit sans doute, puisque *les Demoiselles* ne furent exposées pour la première fois qu'en 1916... Les allusions *à la poésie et à l'actualité* mondaine ont autant de pittoresque. On y voit ainsi un Maïakovski qui *« hurle ses vers comme on tape sur une grosse caisse »...*

Robert Delaunay apparaît sous les traits d'un époux irréfléchi, instable et puéril qui ne serait devenu lui-même que grâce à son entreprenante et maternelle épouse. Est-ce là excès de zèle *féministe ? Est-ce au nom* de la même doctrine que Dominique Desanti s'acharne à rendre odieux Picasso et caricature la pensée d'un Kandinsky ou d'un Franz Marc, abstraits eux aussi ? On doute qu'une hagiographie si violemment ennemie des nuances contribue à l'intelligence de son sujet.

Les *Souvenirs intimes* de Fernande Olivier sont d'une lecture plus instructive. Montage adroit de fragments d'une autobiographie inédite, de lettres à Gertrude Stein non moins inédites et de récits tirés du *Picasso et ses amis* que la « belle Fernande » avait publié en 1932, le livre a deux parties distinctes. La première narre avec une splendide impudeur les aventures *sentimentales* et érotiques d'une Parisienne de 1900. Séduite par un rustaud prénommé Paul, après avoir échappé de justesse à un oncle aux intentions impures, la candide jeune fille découvre le mâle et ses exigences, qui lui déplaisent. Ce dégoût l'incite à quitter l'infatigable Paul, qui l'a pourtant épousée pour « réparer », et à agréer les hommages d'un sculpteur à l'affection plus mesurée. Ce sculpteur lui découvre sa vocation de modèle. Elle le devient donc, et pour des artistes célèbres, Cormon, Carolus-Duran, Roll et Dubuffe. Ces messieurs respectables se prennent d'affection pour celle qui leur pose des Eve et des femmes du monde toute la journée. Suivent quelques épisodes héroïco-comiques montmartrois dignes d'un Mirbeau ou d'un Darien. Le sculpteur révèle sa vraie nature quand Fernande le trouve dans leur lit avec une fillette de douze ou treize ans. Drame. Heureusement *« il y a dans la maison un peintre espagnol que, depuis quelque temps, je trouve partout sur mon passage et qui me regarde avec de grands yeux lourds, aigus et pensifs à la fois, pleins d'un feu contenu (...) ».*

C'est Pablo Picasso, bien sûr, dont la seconde partie de ces *Mémoires décrit les mœurs* domestiques, les amis, les collectionneurs et les marchands. Cette chronique des années de l'avant-cubisme et du cubisme décevrait qui croirait y découvrir de quoi renouveler la chronologie des *peintures ou l'analyse des* influences. Fernande se souvient mieux d'un hiver sans charbon, d'une gifle lancée par l'amant trop jaloux ou de l'entrée de Gertrude et de Léo Stein dans l'atelier. Les peintures, elle ne les a vues qu'à peine, trop obsédée par le peintre. Il n'empêche : il faut lire la prose moqueuse de « Madame Picasso » — qui ne le fut pas — pour le plaisir des anecdotes. Et pour savoir comment le grave Moréas, un soir, à la Closerie des Lilas, jeta une poignée de dominos à la tête de Fernande, pour la punir de lui avoir fait perdre une partie contre Paul Fort.

PHILIPPE DAGEN.

★ **HENRI MATISSE, de Marcelin Pleynet, La Manufacture, 244 p., 48 F.**

★ **SONIA DELAUNAY MAGIQUE MAGICIENNE, de Dominique Desanti, Ramsay, 390 p., 135 F.**

★ **SOUVENIRS INTIMES, de Fernande Olivier, Calmann-Lévy, 254 p., 98 F.**

LA VIE LITTÉRAIRE

« Les livres, beaucoup, passionnément... »

Le marché du livre est actuellement stagnant. Si les maisons d'édition, dans leur ensemble, publient plus de titres, le tirage moyen des ouvrages baisse. C'est pour tenter de remédier à cette situation préoccupante que, pour la première fois, le Syndicat national de l'édition s'est associé avec la direction du livre et de la lecture pour lancer une grande opération publicitaire axée sur *« l'incitation à l'achat de livres »*, composée d'une campagne d'affichage et de messages lus sur France-Inter par Marie-France Pisier, depuis le lundi 7 mars.

Selon l'agence de publicité Alliance, qui réalise cette campagne, un tiers des Français n'achète pas de livres, un tiers en achète un tous les deux mois, le dernier tiers étant composé d'acheteurs plus réguliers. Peut-on réellement favoriser de manière significative les achats de livres sur l'unique base d'une campagne publicitaire ? A ce sujet, les publicitaires se montrent réservés : *« Transformer radicalement le comportement des non-acheteurs pour les faire venir en librairie est un travail de longue haleine, qu'une campagne de promotion limitée dans le temps ne peut raisonnablement donner comme objectif. »* Ce sont donc les lecteurs qui ont déjà une « culture » du livre et de la librairie qui sont visés.

Plus de 1 840 affiches sont installées jusqu'au 21 mars sur les murs de Paris et de vingt-sept villes de province. Successivement, une femme, un enfant, un jeune couple et un homme âgé déclinent leur slogan : *« Etes-vous livre ce soir ? », « J'ai eu une enfance très livre », « Nous formons un couple très livre »...*

En mettant ainsi en avant le livre, les organisateurs espèrent, également, préparer le public au prochain Salon du livre qui se déroulera, cette année, du 14 au 20 avril, à la porte de Versailles, dans un espace deux fois plus important qu'auparavant.

SANDRINE TREINER.

Un Bernanos très stylisé

Le 20 février, Georges Bernanos (1888-1948) aurait eu cent ans. Pour célébrer cet anniversaire, le ministère des affaires culturelles a commandé au sculpteur William Chattaway un buste de l'écrivain. Ce monument devrait bientôt prendre place à Paris, probablement sur la rive gauche. Il est actuellement exposé dans le quatorzième arrondissement de Paris (1).

William Chattaway a déjà réalisé un Einstein et un Chateaubriand. Pour le buste de Bernanos, l'artiste s'est inspiré de ses photographies autant que de son œuvre. Il lui aura fallu quatre années, de nombreux dessins et travaux préparatoires, avant d'en arriver à ce résultat surprenant, très géométrique, presque futuriste. L'exposition qui se déroule actuellement constitue une bonne explication des étapes successives du travail de l'artiste. Présentant vingt-huit dessins et vingt et une sculptures, elle réalise en quelque sorte une justification du résultat final. Sont exposées en particulier une série de sculptures remarquables représentant Georges Bernanos après son grave accident de mobylette en 1933, appuyé sur ses deux cannes.

S. T.

(1) L'exposition « Dessin-sculpture de William Chattaway » se tient jusqu'au 19 mars de 14 heures à 19 heures à la Galerie des artistes, 55-57 rue du Montparnasse, Paris 14e.

Santé mode d'emploi

Le département médecine des éditions Flammarion, que dirige Andrée Piekarski, elle-même médecin, ajoute à ses livres bien connus des spécialistes une nouvelle collection d'ouvrages médicaux, pour un large public. *« Nous ne méconnaissons pas les difficultés de la vulgarisation,* dit Andrée Piekarski, *mais, devant le besoin d'informations médicales que nous sentons dans le public, nous avons décidé de créer cette collection « Santé mode d'emploi. » Il est clair pour nous que ces livres ne sont pas destinés à se substituer au médecin, mais à donner une information de qualité, présentée d'une manière assez simple pour être accessible à des non-techniciens. »*

Quand on entend les « légendes » qui courent encore sur le SIDA, quand on sait que, dans les cas d'infarctus, les malades arrivent encore souvent trop tard à l'hôpital, *« on comprend,* ajoute la directrice de Flammarion Médecine, *l'intérêt d'ouvrages orientés vers la prévention ».* Les livres de la collection « Santé mode d'emploi » paraîtront au rythme de deux ou trois par semestre. Leur prix devrait être, dans tous les cas, inférieur à 100 F. Le premier sort le 15 mars, sous une maquette qui a su éviter le côté racoleur propre à trop de travaux dits de vulgarisation médicale.

Dans ce premier titre, *les Femmes et le SIDA,* le professeur Roger Henrion tente de montrer que, *« loin de rester confiné au groupe dit « à risque », le SIDA touche aussi les femmes, avec le retentissement que cela peut avoir sur leur vie sociale est surtout familiale ».* Il met en lumière les circonstances de la contamination des femmes et les moyens de l'éviter (164 p., 69 F). En avril, « Santé mode d'emploi » publiera *Atout cœur,* du docteur Chantal Patel, sur les maladies cardio-vasculaires.

Jo. S.

Mort du doyen des lettres arabes

L'écrivain libanais chrétien Mikhaïl Nouaymé, l'un des précurseurs de la littérature arabe moderne, est décédé fin février à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, dans son domicile de la banlieue nord de Beyrouth.

Né en 1889, dans la montagne chrétienne du Meten, Mikhaïl Nouaymé commence ses études primaires à l'école du village, et les poursuit à l'école russe de Nazareth, en Palestine, puis en Russie de 1906 à 1911. Il se rend aux Etats-Unis, où il obtient deux diplômes de littérature et de droit, à l'université de Washington, et suit des études supérieures de littérature à Rennes de 1918 à 1919. Il réside pendant vingt ans aux Etats-Unis et se lie d'amitié avec les jeunes écrivains arabes émigrés, notamment Khalil Gibran, auteur du *Prophète,* dont il écrira par la suite une biographie.

Le cercle des Amis de la plume, qu'il fondera avec ces écrivains, joue un rôle important dans le développement de la littérature arabe contemporaine, pour l'élaboration d'une nouvelle langue littéraire arabe moderne. Son œuvre, des romans, des essais, des poèmes, compte trente titres en arabe et quatre en anglais. La plupart de ses romans ont été traduits en treize langues. Son autobiographie en trois tomes, *Saboun,* a été écrite à l'âge de soixante-dix ans. — *(AFP).*

● EN BREF

● **Débats et tables rondes accompagnent une exposition sur le DOMAINE PRIVÉ (journaux intimes, correspondances, Mémoires, autobiographies...) qui se tient jusqu'au 27 mars au Forum du centre Pompidou et qui est organisé avec le concours de la librairie Flammarion 4 du centre. Renaud Camus, Michel Deguy, Florence Delay, Bernard Noël, Gabriel Matzneff... notamment participeront à ces débats dans la salle d'actualité de la BPI, qui en a publié le calendrier.**

● **PRÉCISION. — Contrairement à ce que nous avons indiqué (*le Monde* du 27 février), le livre de Primo Levi *Si c'est un homme,* réédité récemment par Julliard et rapidement épuisé, est de nouveau disponible. *« Il a été réimprimé le 11 janvier, puis — à la suite d'une rupture de stock — le 18 février. Nous disposons actuellement de 2 000 exemplaires »,* indique l'éditeur.**

● **LE 38e PRIX MAX-JACOB, l'une des plus importantes récompenses françaises dans le domaine de la poésie, doté d'une somme de 20 000 F, a été attribué à Paul de Roux pour son livre *le Front contre la vitre,* paru chez Gallimard (voir « le Monde des livres » du 4 décembre 1987).**

● **« LES MOTS DE LA TÊTE », tel est le titre d'une manifestation qui se déroulera le 12 mars dans les Salons Hoche (9, av. Hoche, 75008 Paris), organisée à l'initiative de l'association Profil-ESLSCA. Quatre débats sur la langue française, l'Europe, le journalisme et la politique auront lieu au cours de cette journée.**

● **LE 8e SALON NATIONAL DES ÉDITEURS RÉGIONAUX et la fête du livre de La Couture (Pas-de-Calais) se tiendront les 12 et 13 mars à l'Espace Bernanos.**

Autocritique à propos de Lernet-Holenia

Le germaniste G.-A. Goldschmidt qui, dans sa préface du *Régiment des Deux-Siciles* (Calmann-Lévy), affirmait le pronazisme de son auteur (voir « le Monde des livres » du 4 mars), nous a adressé la mise au point suivante :

« C'est à la suite d'une mauvaise information recueillie en son temps auprès d'un ami de Heimito von Doderer qu'il a été affirmé dans la préface au livre le Régiment des Deux-Siciles, *d'Alexander von Lernet-Holenia, que celui-ci était resté indifférent aux événements de son temps et au nazisme en particulier. Or il n'en est rien, Lernet-Holenia est justement un de ceux qui, jusque dans le contenu même de ses œuvres, se sont fondamentalement engagés contre l'horreur nazie. Je regrette très sincèrement cette erreur et je renvoie en l'occurrence aux remarquables travaux de M. Roger Lewinter sur ce sujet. »* (A paraître aux Editions Gérard Lebovici.)

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Maladies professionnelles

(Suite de la page 13.)

La jouissance de tyranniser un clan n'explique pas tout. Et Herbauldt ne se grandit pas, y compris en intelligence, en laissant un portrait posthume au vitriol de celui qu'il nomme rageusement *« une somptueuse salope »*. Ce dépit trépignant ne juge que lui. C'est l'arapède se plaignant du rocher ! Il se trouve seulement que, comme Renan, France ou Barrès, Formose-Gide a réussi à fasciner plusieurs générations et à marquer des dizaines de vocations littéraires sans avoir pour autant imposé une vision du monde cohérente ou entraînante ; par l'unique miracle d'un style, d'un genre de vie, d'un charme, d'un ascendant qu'il eût été bien bête de ne pas savourer. Sartre allait régner de même ; dernier du genre ?

Ces magistères irraisonnés font aussi partie des petits ridicules et des mystères respectables du métier.

DEUX récits plus imaginaires complètent les portraits et donnent sa dimension au thème général du livre. *Le Témoin gênant* montre comment un tiers, *antiquaire, aperçoit les manigances et contorsions des gens de lettres que sont son épouse et un ami. Ce dernier intéresse moins par ses tics de romancier courant après les modes — et donc « de gauche »*, car *tel est le préjugé bien ancré de* Curtis ; *à chacun sa marotte !* — que par la façon dont il tire promptement un livre d'un chagrin d'amour et d'une tentative de suicide auxquels il est seul à avoir cru. Toujours cette « utilisation des restes », qui finit par entacher d'artifice toute l'existence...

Entre un peintre slave des années folles et une poétesse bien parisienne *(Boris et Estelle)*, l'exploitation artistique ou arriviste du « vécu » est mutuelle. Chacun tire profit de l'autre, avec plus ou moins de bonne foi et d'à-propos. A prédateur, prédateur et demi. Rien entre eux n'aura été vraiment senti à l'état pur. Mais qu'est-ce que l'état pur ? En quoi serait-ce impur de tenir à distance sa vie et de convertir cet intervalle en figures de beauté ? Même si, comme c'est le cas, l'amitié amoureuse et intéressée n'a donné que des œuvres mineures, et des carrières médiocres...

Car tel m'apparaît l'ouvrage de Curtis : une preuve féroce que la vie d'artiste est faite de faux-semblants pitoyables, ... mais aussi l'aveu ému qu'y ayant goûté on n'en changerait pas pour un empire !

IL y a un âge pour toiser les aînés (les jeunes croient que cela fait jeune) ; et il y a un âge pour admettre sa dette. Curtis reconnaît la sienne à sa manière, rosse. Guimard y met une fraîcheur juvénile. L'auteur des *Choses de la vie* doit sa vocation à Giraudoux, comme pas mal d'autres, Blondin, Bastide, Claude Roy, Dormann, Cauwelaert... ; il ne voit pas pourquoi, après neuf ans de silence, il ne reprendrait pas la plume pour tirer son chapeau au « patron » et débarbouiller, au passage, sa statue.

Les rappels biographiques, les résumés des œuvres, les analyses thématiques et autres, Guimard laisse cela aux érudits, qu'il cite : Debidour, Brody. Son propos se rapproche de celui de Chris Marker dans le *Giraudoux par lui-même*, au Seuil : se promener au plus près de l'éblouissement ressenti naguère, afin d'inciter la jeune classe à l'éprouver à son tour.

Premier petit miracle : ce sens du bonheur qui baigne toute l'œuvre, Giraudoux l'a conquis sur une enfance sans joie, sur des contraintes moroses, qu'il a eu le bon goût de ne pas monter en épingle. Son secret — faire poésie de tout — est le même que celui dont se moque Curtis, et que Giraudoux devine chez Racine quand il écrit : *« Son amertume ne vient pas de ce qu'il est trompé ; sa douceur, de ce qu'il est en paix ; sa vigueur, de ce qu'il est herculéen, mais de ce qu'il est écrivain. »*

ECRIVAIN lui-même autant qu'on peut l'être, Sartre aurait dû mieux comprendre Giraudoux qu'il ne l'a fait, dans *Situations*, en le réduisant, comme le déplore Guimard, à son aristotélisme. Avec le recul, bien des parentés réunissent ces deux exercices de normaliens à mots d'auteur que sont *Electre* et *les Mouches*. Le malentendu est venu de ce que *Sartre se punissait de trop bien manier les mots ; au lieu que Giraudoux n'a jamais boudé son plaisir.*

Cela lui a valu d'autres ennuis : l'étouffement sous les *étiquettes et les épithètes : « délicieux », « gracieux », « précieux »*, façons *de réduire l'écrivain à des concetti*, des confettis. *Avec Marker, Guimard voit au contraire dans les tirades faussement légères de Giraudoux un remède toujours actuel contre les maux du siècle* : l'aplomb des économistes, *les magnats de la presse*, les *« mecs »* de tout poil, les bavards comme les baroudeurs, les bien-pensants, les possédants, les « 200 familles »...

Car l'homme n'était pas de droite — autre fable ; ni « collabo ». Il a prophétisé l'écologie et le féminisme. Il n'avait d'autre idéologie que de mettre en lumière les forces obscures qui *« saccagent les possibilités de bonheur des hommes »*. Encore ne théorisait-il pas. L'instinct poétique, toujours, primait la rhétorique.

Pour recommander cette leçon de bien-vivre aux nouvelles générations, Guimard ne pouvait mieux faire que de retrouver le ravissement enthousiaste de sa propre jeunesse !

★ **LES MŒURS DES GRANDS FAUVES**, *de Jean-Louis Curtis*, Flammarion, 192 p., 79 F.

★ **GIRAUDOUX ? TIENS !...**, de Paul Guimard, Grasset, 174 p., 68 F.

UN ENTRETIEN AVEC MICHEL DEGUY

La machine éditoriale

Agitation et rumeurs accompagnent la sortie du « Comité », de Michel Deguy. Nous avons interrogé l'ancien lecteur de chez Gallimard sur ce livre qui raconte ses expériences et ses déceptions, et qui tente de tirer la morale de l'histoire.

« Que vous le vouliez ou non, malgré les détours que vous empruntez, malgré les précautions et les dénégations dont vous vous protégez, *le Comité* — *« ouvrage sarcastique »* mais aussi *« livre d'amertume »* — va apparaître, apparaît déjà, comme un règlement de compte *visant la maison* Gallimard, une forme de vengeance, une façon enfin de *« changer la faiblesse en force »*.

— Non, ce n'est pas un livre d'amertume ; cela débute ainsi, cela revient, mais cela ne « baigne » pas dedans. De l'amertume et du ressentiment, le livre est passé, au cours des mois de sa gestation, à la satire et à l'allégresse. Il s'agissait de transformer cette diatribe et cette querelle en une vue qui ait de l'objectivité, qui dise quelque chose de l'état des lieux, du changement du paysage éditorial ces dix ou quinze dernières années. Autrement dit, je prétends être arrivé à de l'objectivité, à de la sagesse et à de la gaieté ; j'estimerais avoir échoué si j'en étais resté au stade du règlement de compte. Quant à Gallimard, qui est un des « lieux de mémoire » importants dans le tissu culturel français, ce nom désigne moins un lieu propre qu'un paradigme de fictions dans une autobiographie fantastique.



ULF ANDERSEN/GAMMA

Michel Deguy : « On ne règle jamais aucun compte. »

— *« Quel compte aura ainsi été réglé ? »* Vous posez vous même cette question dans votre livre... Pensez-vous avoir apuré les comptes... si comptes il y avait ?

— Non, je ne pense pas. Parce qu'au fond on ne règle jamais aucun compte, il n'y a pas de solde. Je voudrais au contraire échapper à la vendetta infinie. Ou bien on est dedans et le compte n'est jamais réglé, ou bien on fait un saut de côté ; c'est plutôt ce que j'essaie de faire dans ce livre. Tout finit quand même en comédie, c'est la bonne fin, puisque j'y change de pièce et recommence à jouer ailleurs.

Cette manière gallimardienne

— Croyez-vous que *le Comité*, en tant qu'intervention spectaculaire dans l'histoire de la maison Gallimard, puisse devenir un élément de prise de conscience, un facteur de transformation positive ?

— Je ne le crois pas une seconde. C'est cela l'horreur des querelles et des débats : il n'y a pas une chance sur mille pour que quelqu'un de l'autre côté, chez Gallimard, prenne le positif, pour lui, de cette affaire, et fasse réflexion sur la marche du comité. Les seules réactions seront de désapprobation, de défense, d'attaque. Je n'attends absolument rien. Après tout, je n'ai pas reçu une seule réponse écrite d'aucun des membres du comité à la lettre que je leur avais adressée à la suite de mon éviction.

— Il y a dans votre livre — de son projet à sa forme *« à strophes rompues »* — une volonté d'anticiper toutes les questions qu'il soulève, de répondre par avance aux objections et aux critiques, de parer à une éventuelle compassion du lecteur. N'y a-t-il pas, dans ce système un peu fermé et étouffant, le risque de clore le débat que *le Comité* pouvait prétendre instaurer sur le fonctionnement d'une « grande maison », sur l'usure et la paresse, sur la *« fatalité »* et l'*« époque »*.

— Dans sa forme, mon livre est constitué par l'entrelacement de plusieurs brins, de plusieurs tons, qui prennent alternativement le devant : morceaux romanesques, anecdotes, ton d'une *« sociologie dans le couloir »*. Le fil héroïcomique, le satirique, le caricatural, composent l'âme de la torsade. Un autre fil, qui est le fil constant, c'est l'enquête : comment a-t-il pu se faire qu'un employeur que j'ai côtoyé pendant vingt-cinq ans, presque chaque semaine, au moment où il décide de se séparer de moi, le fasse sans même me convoquer, me parler, de cette manière typiquement gallimardienne. Cette mesure singulière et despotique, sans même parler de déontologie du travail, est, humainement parlant, tout à fait inadmissible.

» Oui, je cherche à occuper tous les points de vue. Je pense qu'il faut sans arrêt se mettre en question soi-même, c'est moins étouffant, refermé qu'un plaidoyer égocentré, *pro domo*, sans autocritique. La lucidité et l'effort d'élucidation doivent logiquement et moralement chercher à occuper le point de vue par où l'autre, légitimement, vous met en accusation. Bien entendu, c'est également une stratégie, un système de défense. Mais il y a toujours un point de cécité : je ne prétends pas avoir supprimé la tache aveugle.

— Vous écrivez : *« Le fond de la question, le mot de l'affaire, c'est ce que je ne peux dire. »* Il y a donc un secret, quelque chose d'indicible, dans *« cette affaire de mort, d'amour et de médiocrité »*. Quel est le statut de ce secret qui se retrouve aux deux pôles de l'histoire, en vous et hors de vous ? N'avez-vous pas raté, avec *le Comité*, à la fois votre autobiographie et l'analyse socioculturelle d'une certaine dégradation de l'institution éditoriale nommée Gallimard ?

— Le secret est triple. D'abord il y a ce que la morale et le droit obligent, plus encore qu'ils ne contraignent, à taire. Je me suis systématiquement interdit ce qui serait médisance — cette méchanceté qui fait la trame des conversations ordinaires, — qui porterait atteinte et ferait du mal à des tiers. Ensuite, il y a le non-su, qui tient à la partialité constitutive de tout point de vue. Enfin, cette faiblesse, cette faille de chaque être, la faille de sa constitution intime, le sujet, au fond, n'arrive pas à les comprendre, à les maîtriser. A la fin, c'est l'indicible que l'on trouve dans la fragilité et la faille de quelqu'un. Il y a du secret dans ce sens-là, et du secret vraiment scellé, même à soi-même.

» Non, je n'ai pas « raté » l'autobiographie. Elle *n'est pas* complète ; je l'ai *simplement inaugurée*, entamée, avec noirceur et gaieté à la fois. Je ne pense pas non plus avoir raté l'analyse. La question générale serait de savoir comment une entreprise devrait être édifiée, machinée, pour que les rapports entre les points de pouvoir et l'instance délibérative soient les meilleurs possibles. Toujours me hante la question : « Comment ça aurait » pu être mieux que cela ? » Le mutisme, la réserve, la non-convivialité, font qu'il n'y a pas un rapport optimal entre l'instance de décision et le Comité. Il n'y a aucune possibilité pour le pouvoir d'intégrer la critique intime profonde, la critique de l'intérieur. Par ailleurs, il y avait cette feinte révérencieusement entretenue que le pouvoir était en même temps le savoir. L'atmosphère de révérence courtisane fut beaucoup plus préjudiciable que je n'ai raconté. Le silence ou l'évitement, l'euphémisme et l'autocensure, beaucoup plus épais...

— Vous avez joué un rôle important dans la vie intellectuelle de ces vingt dernières années. Vos choix, goûts et options, même s'ils furent contrés, contestés, vous avez pu les faire prévaloir, parfois, ou souvent, dans des domaines — la philosophie et la poésie — où les lecteurs compétents ne courent pas les comités. N'exprimez-vous pas, *en fin de compte*, un regret, celui de ne plus avoir ce pouvoir, ou de ne l'avoir eu assez ?

— De ne plus l'avoir, ça m'est égal. Le « ne plus » ne me taraude pas, tout simplement parce que j'ai : je continue ma revue *Poésie* et je dirige depuis peu une collection, « L'extrême contemporain », chez le même éditeur, Belin. Quant au « pas assez », si j'avais voulu plus, j'aurai eu plus. C'est pourquoi je raconte comment j'ai refusé la proposition qui m'était faite, au début, d'entrer à part entière dans la maison Gallimard. De toute manière, les gens qui ont imaginé prendre le pouvoir sont sortis assez vite... J'aurais pu, c'est vrai, me battre davantage, par exemple contre ceux qui, du côté des sciences humaines, éliminaient en sous main la philosophie. Mais ça ne correspondait pas à mon tempérament. »

Propos recueillis par
PATRICK KÉCHICHIAN.

Les coulisses d'une grande maison

LA rumeur a tellement grossi avant la parution du livre de Michel Deguy sur *le Comité* Gallimard que l'atmosphère n'est plus guère favorable au sain jugement, *à la libre* attention. Le refus choquant des Presses universitaires de France de diffuser ce livre, après celui de plusieurs éditeurs de le *publier, n'ont pas vraiment détendu le climat. Pamphlet écrit* à l'encre du ressentiment, brûlot, analyse sociologique ricanante, autobiographie sarcastique, violente mise en cause enfin *de l'un des piliers de la culture française, d'une maison qu'un* nom, une famille ont su protéger de quelques vulgarités mercantiles...

Le Comité, c'est bien tout cela. C'est aussi la relation d'un secret, tacitement respecté jusqu'à *présent*, le dévoilement volontairement partiel, fatalement partial, des coulisses d'une grande maison, celle où Michel Deguy fut lecteur, membre du « comité », cette discrète et prestigieuse chapelle au cœur de *la cathédrale* Gallimard. Il le fut de 1960 à *ce mois d'octobre* 1986 où il reçut, sans autre forme de procès, une lettre de Claude Gallimard lui annonçant sa mise « hors comité ». De cette expérience de plus de vingt-cinq ans, de cette blessure *et de cette déception*, Deguy a tiré *le Comité*. Grinçant, ce livre l'est au point d'en devenir, parfois, gênant ; les carences qu'il dénonce soulèvent cependant des questions qu'il serait navrant d'évacuer dans la seule polémique.

Par ailleurs, Le *Seuil* publie un court traité de poétique de Michel Deguy : *La poésie n'est pas seule*. Dans ce livre difficile d'accès, le poète-philosophe opère une analyse « chimique » *des différentes composantes* — choses et mots, *images, figures* de rhétorique — du poème. *« La passion et la puissance figurative de la poésie portent à l'éclairement de questions l'aimer, le douloir, l'œuvrer, le désirer, le donner, le perdre... Elle met en relation des choses entre elles, et les arts entre eux »*, écrit Michel Deguy.

P. Ké.

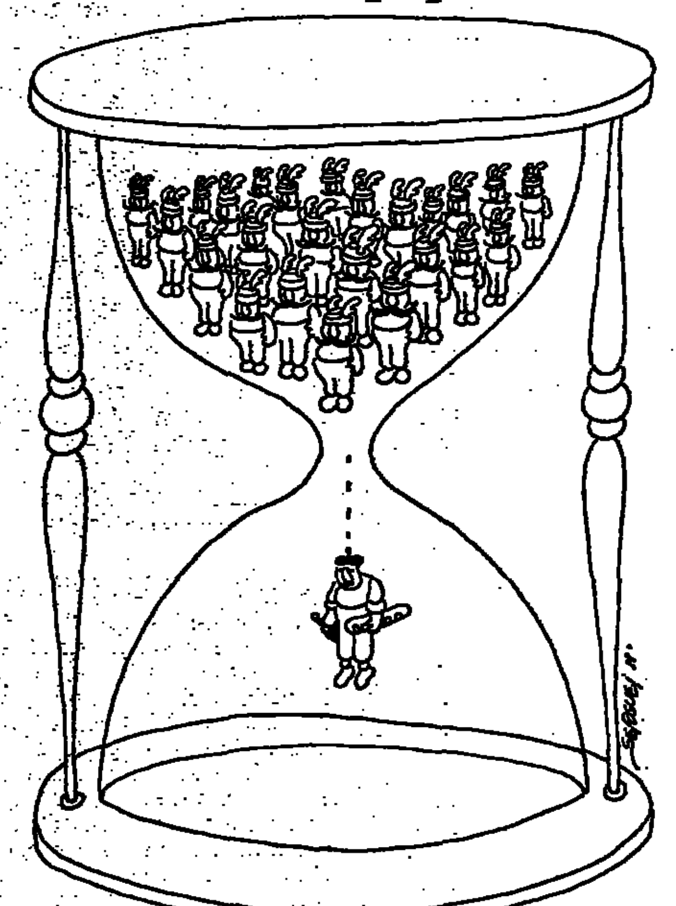
★ **LE COMITÉ, de Michel Deguy, Champ Vallon, distribution Distique, 208 p., 89 F.**

★ **LA POÉSIE N'EST PAS SEULE, de Michel Deguy, Seuil, 186 p., 95 F.**

● L'HISTOIRE, *par Jean-Pierre Rioux*

Un mémorial de la population française

JEAN BODIN l'avait bien dit : *« Il n'est force et richesse que d'hommes »*, et le royaume de France tirera sa gloire du nombre de ses sujets entreprenants. A l'heure où ce pays ne se reproduit plus — même s'il détient le ruban bleu des naissances dans une Europe déjà ridée — et où nous allons passer sous la barre du un pour cent de la population mondiale, le volontarisme d'un Bodin devrait avoir toute sa place dans un argumentaire de l'avenir. A tous ceux — politiques compris, en cette saison propice — qui souhaitent détailler l'enjeu, l'ouvrage exceptionnel dirigé par Jacques Dupâquier offre à la fois du matériau et des idées.



C'est du monumental, sans fioritures et de belles proportions : quatre gros volumes (les deux derniers sont annoncés pour octobre), une quarantaine de spécialistes, des centaines de cartes et de courbes, de textes et d'images, un manuscrit bien poli par le maître d'œuvre. L'ambition ? *« Une relecture démographique de l'histoire du peuple français »*, qui brasse d'abord du chiffre, mais qui explique la structure et la répartition d'une population, fait lire les paysages et les terroirs, touche à la famille et à la sexualité, à la médecine et à l'alimentation, donne au recensement de la vitalité tout son poids économique, social et même politique. On ne serait pas si éloigné d'un pari d'« histoire totale » si l'ancrage, le cœur, n'étaient toujours de démographie historique.

Le mot vaut le détour. Car il dit une aventure de la science française qu'on nous envie encore à l'étranger. Autour de l'INED, fondé en 1945 par Alfred Sauvy, et de sa revue *Population*, prit corps une dimension de l'histoire qui partait d'un minutieux dénombrement du poids des hommes. Henry et Fleury, un démographe et un archiviste, mettent au point la méthode de *« reconstitution des familles »* en puisant à pleines fiches perforées dans le trésor des registres paroissiaux tenus sous l'Ancien Régime. De leur côté, des historiens comme Meuvret et Goubert comptabilisent au plus intime la peine des rustres et le choc des crises de subsistances. Une monographie exemplaire de la paroisse normande de Crulai puis l'étude de Goubert sur le Beauvaisis marquèrent l'étape pionnière de 1954 à 1960 : la démographie historique à la française s'était imposée.

Elle a prospéré depuis, accumulant études de villages et enquêtes générales, balayant systématiquement le dix-septième et le dix-huitième siècle, ces âges d'or de la documentation. La dernière d'entre elles, lancée en 1982 par Jean-Noël Biraben, fait gagner un bon siècle, de 1670 à 1570 environ, à la connaissance statistique : le tome deux de ce livre en offre la primeur au grand public. Nous sommes loin de l'état d'esprit d'un Voltaire, qui ignorait le mot *« population »* et parlait tout bonnement du *« nombre des peuples »* ; le quantitatif a ses lettres de noblesse à partir du seizième siècle, et la démographie qualitative des hautes périodes sans archives fiables n'a plus rien d'un vagabondage aimablement érudit ou archéologique. Il n'y avait pas eu d'histoire générale de la population française depuis le livre assez mince de Schöne publié en 1893 ; le « Dupâquier » comble la lacune en synthétisant quarante années de travaux neufs.

CHACUN pourra y vagabonder à son gré : le voyage est toujours pittoresque, même si le style ne donne jamais dans le flamboyant. Voici tour à tour le *melting pot* gaulois et les premiers secrets de l'assimilation des barbares ; la peste ravageuse du quatorzième siècle, qui fauche dix millions d'âmes en sept offensives atroces ; un abrégé d'histoire des maladies, du « feu de saint Antoine » (cette intoxication par l'ergot de seigle qui gangrenait les membres) à la suette ; puis la joyeuseté présumée des bordels à la fin du Moyen Age et les rires étranges de la « nouvelle Babylone », le Paris de Restif ; ou l'aventure des maçons creusois « montés » dans la capitale, sur fond de surcharge des campagnes.

Le livre grouille, tressaute, tricote à la vie et à la mort, explique comment on apprit à ruser avec la camarde et à tromper la faim, suivent les élans collectifs vers tous les royaumes où la vie aurait été moins âpre. Sa profusion de détails tisse la saga d'une conquête de l'espace hexagonal et d'un art d'y respirer plus large. La France devint ainsi le troisième « monde plein » après l'Egypte et la Chine, ce lieu farouche et béni où s'étaient rassemblés dès 1340 un Européen sur quatre et près de cinq habitants du globe sur cent. Une France qui, en 1789 encore, pesait dans le monde démographique cinq fois plus lourd qu'aujourd'hui.

L'histoire de cette sorte d'enthousiasme français à proliférer sur le « finistère » du continent européen, qui construisit, avec cent avancées et reculs, un très dense et majestueux royaume des hommes, est évidemment au centre du livre. On y marque avec bonheur la place d'une révolution du néolithique qui lia enfin au sol peut-être quatre millions d'êtres vers — 1800 ; la force de la Gaule à l'arrivée de César, qui comptait autour de sept millions de « Gaulois » bigarrés selon Biraben, un peu plus de quatre millions selon Roland Etienne ; puis l'essor, après les grandes crises des neuvième et dixième siècles, qui nous hisse aux pleines eaux des vingt millions à la veille des catastrophes de la guerre de Cent Ans.

UN peu plus de vingt millions, quand sont écartés les malheurs conjugués des pestes, des famines et des guerres à domicile : voilà la France à son étiage, immobile de Louis XI à Louis XV, apprenant sur quatre siècles à ajuster les subsistances au nombre des ventres, maîtrisant le mouvement brownien qui fait grouiller les campagnes, proliférer les migrants et peupler les villes. Une France du lent recul de la mort et du bébé obligatoire tous les deux ans, au pis tous les trente mois. Cette « plénitude » est menacée au fil du dix-huitième siècle, quand le mariage se fait tardif et qu'on a appris au fond des campagnes le *« funeste secret »* du *coïtus interreptus*. La courbe grimpe encore jusqu'à vingt-huit millions à la veille de la Révolution, mais s'est déjà perdue l'harmonie relative entre des structures sociales et un art de vivre et de mourir : la France contemporaine devra inventer. On aura noté au passage que ce palier ne fut pas atteint au prix d'un renfermement satisfait sur l'indigène, ou supposé tel. Sur nos rives, dès le néolithique, on apprit à amalgamer les immigrés que déversaient l'Atlantique, la Méditerranée et les portes de l'Est : la France, affirme utilement Jacques Dupâquier, *« n'est pas une île, la population n'est pas autochtone ; elle a toujours reçu des apports extérieurs »*. Mais, dès ces temps de mélanges, joua toujours aussi à plein cette alchimie qui entretint la puissance des *« effets fondateurs »* et qu'on pourrait nommer l'histoire : sur ce sol, l'évolution des populations ne fut jamais dissociée du poids du passé. Etonnante fixité de cet art national qui agrège à une chaîne !

Sur les cent sept chefs-lieux de la Gaule impériale recensés par Roland Etienne dans nos frontières actuelles, treize seulement ont perdu en 1982 leur rôle de ville et trente-sept de nos cinquante-cinq agglomérations de plus de cent mille habitants étaient bien vivaces à cette époque. Sans même parler des paysages et des axes de la circulation, cette cartographie urbaine vérifie un enracinement. Gardons-nous donc de croire que nos mutations du vingtième siècle n'auraient pas à connaître des traces physiques et des vieux usages du *« nombre des peuples »*. Jacques Dupâquier, l'heureux patron d'une grande entreprise savante à forte charge civique, a bien raison de dire : *« Notre pyramide des âges est un mémorial ; nos attitudes devant la vie un héritage. »*

★ **HISTOIRE DE LA POPULATION FRANÇAISE, sous la direction de Jacques Dupâquier. T. 1 DES ORIGINES A LA RENAISSANCE. T. 2 DE LA RENAISSANCE A 1789, PUF, 565 et 601 p., 390 F chaque volume.**

Les marécages de la haine

(Suite de la page 13.)

Est-ce à dire aussi, comme le fait Birnbaum, que cette dénonciation de la « République juive » aurait assez bien rassemblé tous les antisémitismes (le chrétien compris) pour constituer en elle-même *« un fait social distinct »* ? C'est à voir. Les historiens n'ont certes jamais réduit l'antisémitisme à une constante idéologique ou à une triste idée politique.

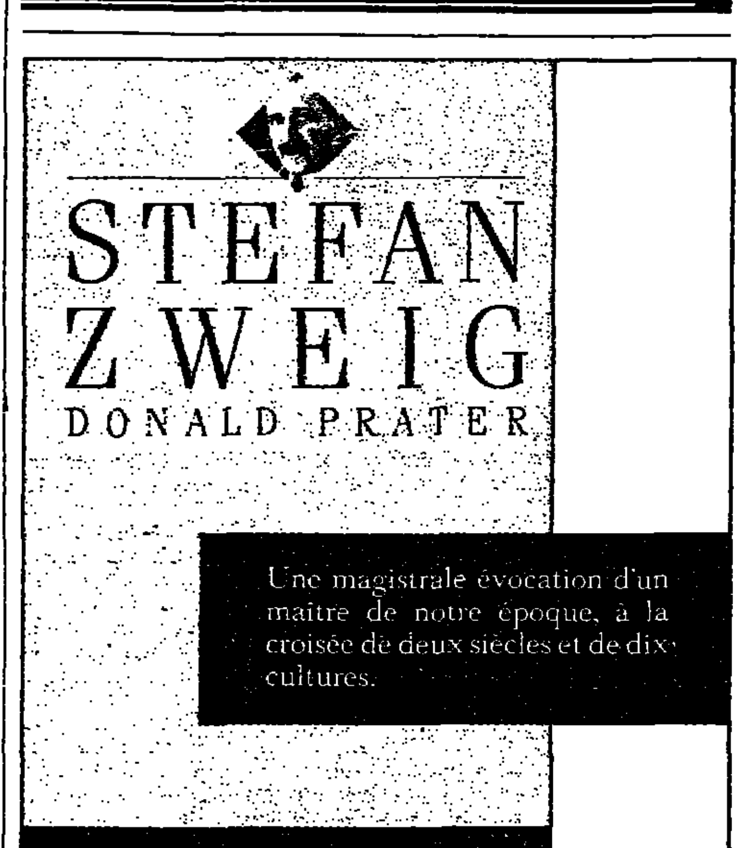
Mais ils ont montré que dans les actions collectives, émeutes, défilés et réunions où il fut exprimé l'écume aux lèvres, il portait à leur point extrême une tension sociale et un trouble politique nés autant de la crise économique et du désarroi des classes moyennes que d'un refus raciste de l'idéal républicain.

L'Etat « enjuivé » était une cible commode, mais c'est la société tout entière qui était prise à partie par des esprits simples qui n'en comprenaient plus la complexité. L'antisémitisme n'est jamais un front de classes. Même s'il développe toute la perversion sociale de sa haine raciale.

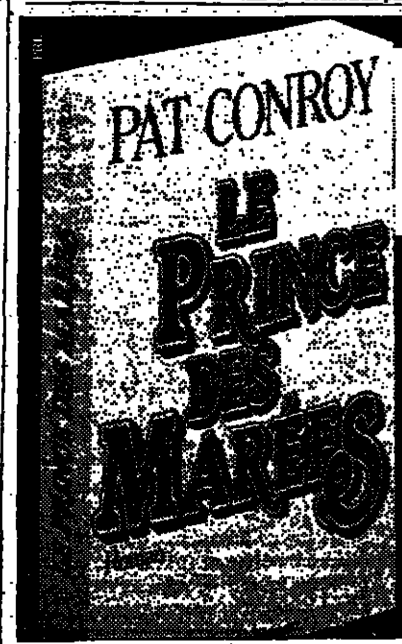
JEAN-PIERRE RIOUX.

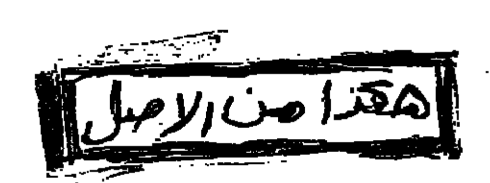
★ **UN MYTHE POLITIQUE : LA « RÉPUBLIQUE JUIVE », DE LÉON BLUM A PIERRE MENDÈS FRANCE, de Pierre Birnbaum, Fayard, 417 p., 149 F.**

★ **L'EXTREME DROITE EN FRANCE, DE MAURRAS A LE PEN, d'Ariane Chebel d'Appollonia, Complexe, 447 p., 65 F.**









هكذا من الاصل

Bruxelles et la francophonie

Vingt ans, le bel âge... On peut ne pas en être persuadé, mais, pour la Foire internationale du livre de Bruxelles, c'est une certitude. Cette manifestation, *qui a eu lieu cette année jusqu'au 13 mars au centre* Rogier (*le Monde* du 8 *mars*), *a su, en vingt ans, prendre la* première place parmi les foires européennes ouvertes au grand public (ce n'est pas le cas de celle de Francfort).

Le nombre de ses visiteurs est passé de 61 000 en 1969 à 420 000 en 1987. La surface d'exposition atteint désormais 15 000 mètres carrés. Les enquêtes sur la lecture en Belgique montrent qu'en 1969 47 % des Belges lisaient au moins un livre par an : ils sont aujourd'hui 78 %. Le président de la foire, M. Willy Vandermeulen, estime, bien sûr, n'y être pas pour rien, et on ne saurait lui donner tort. Avec ses 2 500 éditeurs, qui proposent quelque 200 000 titres, la Foire internationale du livre de Bruxelles est une assez belle preuve de la permanence de l'écrit, de la vitalité de la francophonie et du dynamisme de la Belgique.

Thierry de Beaucé et le « théorème de Raimond »

L'ancien responsable de la diffusion culturelle du Quai d'Orsay donne des recettes pour renforcer le français dans le monde.

CONNAISSEZ-VOUS le « théorème de Raimond » ? Non ? Alors, c'est que vous ne hantez pas les couloirs du Quai d'Orsay, qui, ces temps-ci, en sont tout bruissants, ou que vous n'avez pas encore lu le *Nouveau discours sur l'universalité de la langue française*, de Thierry de Beaucé.

Pour une fois, ce n'est pas une allusion au plus célèbre Raymond (Barre) du sérail politique mais à (Jean-Bernard) Raimond, actuel ministre des affaires étrangères et ancien responsable du plus considérable département de ce même ministère, la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques.

Thierry de Beaucé, énarque, mais surtout écrivain (1) et homme aux actions contrastées, a été en 1986-1987 l'un des successeurs de Jean-Bernard Raimond à la direction générale des relations culturelles. Thierry de Beaucé connaît donc la musique, d'autant plus qu'il a aussi musardé un peu partout où la France est présente sur la planète, et il en a tiré la conviction, généralement plus répandue hors de l'Hexagone que dedans, que la francophonie est une carte d'avenir pour peu que les Français se décident enfin à la jouer pour de bon.

Le « théorème de Raimond », donc, est précisément, selon l'auteur du *Nouveau discours*, l'un des faux bons modes d'emploi de la francophonie. L'axiome raimondien postule « *ne rien changer de ce qui a fait ses preuves !* » Simple bon sens... Mais penchons-nous sur l'une – parmi beaucoup d'autres – des situations où a conduit le « postulat de Raimond », qui est finalement, en matière culturelle, celui de presque tout le Quai d'Orsay depuis, *grosso modo*, la disparition de de Gaulle.

Prenons le lycée franco-éthiopien d'Addis-Abeba. Dans des bâtiments cossus datant de 1948, deux mille élèves, parmi lesquels hier les enfants des proches du Négus, aujourd'hui le fils unique du président Mengistu ; une pléiade d'excellents professeurs « *français de France* ». « *Le plus glorieux fleuron de la francophonie dans la corne de l'Afrique !* », plastronne-t-on. Voire !

Le bac délivré par l'établissement ne donne pas accès à l'Université éthiopienne, obligeant les élèves à s'expatrier. Si encore ils venaient en France ! Mais Paris, à qui le lycée d'Addis coûte les yeux de la tête – 16.5 millions de francs par an. – en argue pour ne distribuer que peu de bourses aux Ethiopiens, lesquels sont « récupérés » par d'autres pays, notamment anglo-saxons. Un schéma de déperdition comparable est observé, pour rester dans la région, en Égypte et en Turquie, où des universités américaines locales n'ont qu'à cueillir les bacheliers sortants d'écoles francophones, généralement les meilleures du pays.

Professeurs en colère

Ce que propose Thierry de Beaucé pour effacer l'inadéquat théorème, c'est de diminuer le coût des lycées en réduisant drastiquement le nombre des professeurs « détachés budgétaires » – 33 sur 48 enseignants français à Addis-Abeba – et, avec les économies réalisées, de donner plus de bourses en France ou, mieux, de créer, comme nombre de capitales y invitent, des filières universitaires en français, embryon peut-être de futures universités franco-étrangères.

Les très coûteux « détachés budgétaires », expatriés réputés les plus chers du monde, pourraient, dans de nombreux cas, être remplacés par des recrutés locaux, français ou étrangers, coûtant « *dix fois moins cher* », et qu'encadreraient évidemment quelques conseillers pédagogiques métropolitains triés sur le volet. Certains lycées, comme celui de Bruxelles, pourraient même parfaitement fonctionner sans « détachés budgétaires ».

Ce serait une véritable révolution dans la citadelle de privilèges du système culturel français hors de France, et ça lui donnerait un fichtre coup de jeune ; des experts indépendants en conviennent, mais il faudrait pour cela affronter des syndicats mués en corporations, exposer nos ambassadeurs à la colère de professeurs rapatriés avant d'avoir fini de payer leur résidence secondaire. Et personne, jusqu'à Thierry de Beaucé, n'a voulu s'y risquer, préférant laisser vendre ou fermer en catimini des établissements comme le lycée Abdelkader de Beyrouth-Ouest ou le lycée Louis-Massignon de Casablanca, ou renoncer à l'université franco-arabe d'Alexandrie, parrainée par Léopold Senghor.

Doté d'une culture traditionnelle, mais sujet aux élans, aux curiosités vers le futur, Thierry de Beaucé a été l'un de ces hommes qui n'appartiennent pas vraiment à la gauche sans pour autant lui être étrangers et que François Mitterrand avait promus. La droite le leur a fait payer, n'ayant de cesse de remplacer Philippe de Saint-Robert au Commissariat général à la langue française ou Thierry de Beaucé à la direction générale des relations culturelles.

Le premier a tiré de son expérience un essai plein de panache, mais quelque peu amer (2). Le second nous donne un ouvrage moins nerveux dans la forme, mais finalement plus roboratif par les faits qu'il met en lumière. A commencer par l'élément qui fait que le titre de son *Discours*, écho à celui, bicentenaire, de Rivarol, n'est pas présomptueux : à la veille de la Révolution, le français était réputé universel alors que seules cours et académies d'Europe le pratiquaient et que, en France même, plusieurs millions de personnes ne l'entendaient point... La francophonie n'est devenue universelle, fait valoir Thierry de Beaucé, que depuis un quart de siècle, lorsque le français, « *merveilleux outil trouvé dans les décombres de la colonisation* », a cessé d'appartenir aux seuls Français pour vivre également sa vie parmi les peuples démographiquement en essor.

C'est cette vitalité afro-arabe, utilisant de plus en plus le français, et enrichissant *ad libitum* sa littérature, sa pensée, sa recherche, son vocabulaire, qui doit rendre optimiste ; même si, et l'auteur ne le dissimule pas, la France ne s'est pas encore décidée à se jeter avec tous ses moyens dans la bataille éditoriale et audiovisuelle, primordiale pour l'avenir francophone. Alors même que la culture « française » fait de plus en plus figure, aux yeux d'une quarantaine de nations, de seul point autour duquel peuvent s'organiser les résistances identitaires, face à ce que Jack Lang, dans sa période francophone, appelait « *l'impérialisme financier et culturel qui rabote les cultures nationales* ».

Ce qui ne gâte rien, le discours de Thierry de Beaucé est bordé de références historiques ou politiques souvent inédites, énoncées avec humour contenu et détachement apparent. Rien ne touche, dit-on, comme une passion exposée avec vergogne. Puisse la recette réussir auprès des pairs de Thierry de Beaucé !

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

★ NOUVEAU DISCOURS SUR L'UNIVERSALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE, Thierry de Beaucé, collection « Le monde actuel », Gallimard, 250 p., 90 F.

(1) Notamment *l'Ile absolue*, un essai sur le Japon, et *la Chute de Tanger*, roman, Gallimard.

(2) *Lettre ouverte à ceux qui en perdent leur français*, Albin Michel (*le Monde* du 24 mai 1986).

Les impertinences de « Scut »

LOUIS Scutenaire, surpris par la Camarde devant son poste de télévision le 15 août 1987, laissait derrière lui une bombe à retardement composée d'aphorismes et de poèmes écrits les deux dernières années de sa vie. La bombe, désamorcée par les Editions Le Dilettante, vient de paraître sous la forme d'un petit volume, *Lunes rousses. Il aurait enchanté cet incorrigible garnement qui, selon son ami Frédéric Dard, avait « un regard de vieux Chinois déguisé en Belge ».*

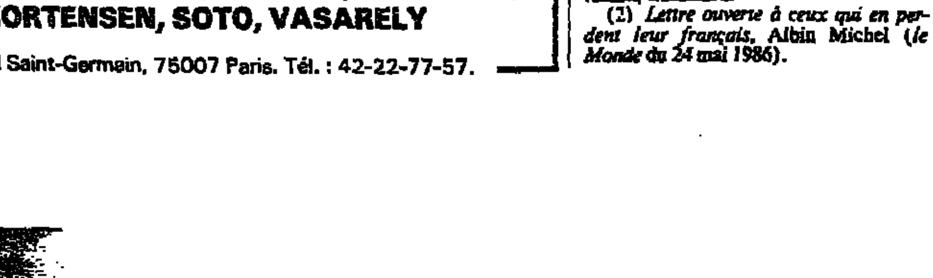
Louis Scutenaire ne respectait rien et rien de l'amusait plus que de balayer d'une phrase les certitudes de ses contemporains. Son humour décapant, qu'il tournait souvent contre lui-même, le mettait à l'abri des encenseurs et autres thuriféraires qui, à force de béatitudes, momifient de leur vivant certains écrivains. « *Les tristes sont des optimistes masqués* », disait-il avant de jeter sur les soubresauts de la planète – Afrique du Sud ou Afghanistan – un œil trop distrait pour être tout à fait désabusé. Sa logique à l'épreuve des faits lui permettait même de faire montre d'une grande indulgence à l'égard de Staline.

Les écrivains installés dans leurs œuvres comme dans des pantoufles excitaient particulièrement sa verve. *Il aimait les imaginer au seuil de la mort : « Le moribond râla : « Je veux achever mon œuvre... je veux ach... » et il s'éteignit comme si le tranchant de sa dernière syllabe l'avait décollé. »* Dans l'ordre ou le désordre, les dernières impertinences de « Scut » sont à consommer à petites gorgées entre deux éclats de rire.

PIERRE DRACHLINE.

★ LUNES ROUSSES, de Louis Scutenaire, avant-propos de Frédéric Dard, Le Dilettante, 59 p., 65 F.

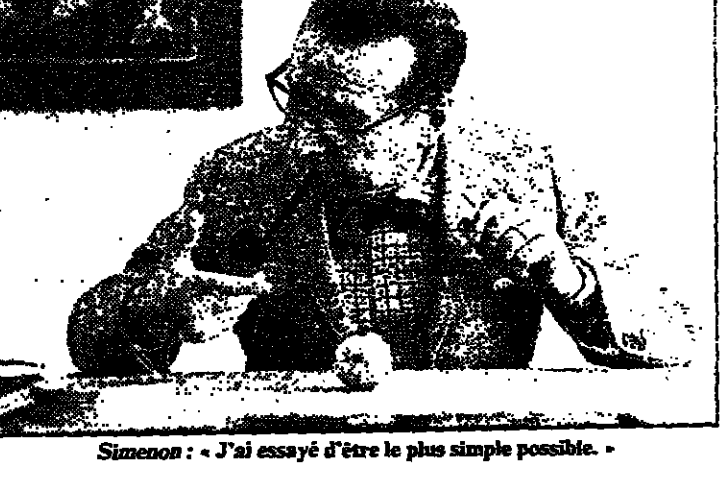
(1) « Le Monde des livres » du 4 septembre 1987.



Simenon à l'ombre de Balzac

Le père du commissaire Maigret fête ses quatre-vingt-cinq ans et les Presses de la cité publient un* Tout Simenon, *sa comédie humaine.

par Roger Stéphane



JEAN MOUNICQ/ANA

Simenon : « J'ai essayé d'être le plus simple possible. »

LA *Comédie humaine* contient plus d'une centaine de romans ; mis à part les *Maigret*, Simenon a écrit sous son nom cent trente-deux romans. Comme les balzaciens, les amateurs de Simenon trouvent toujours un roman de derrière les fagots à citer en exemple du talent de leur auteur. L'écriture est différente. Balzac cède aux adjectifs emphatiques, aux comparaisons saugrenues. L'écriture de Simenon est volontairement terne.

Il se refuse à l'effet : « *Colette,* me racontait-il, *était directrice littéraire du* Matin, *dans les années 20. Je lui ai envoyé des contes signés Georges Sim. La règle était d'aller, le mercredi, je crois, retirer ses contes ou retirer le chèque. Deux ou trois fois, j'ai retiré mes contes sans chèque. Puis, un jour, on m'a dit : « Mme Colette voudrait vous voir. » Je suis allé voir Mme Colette, qui m'a fort impressionné. Elle était merveilleuse dans son fauteuil directorial, et tout de suite elle m'a appelé « mon petit Sim » – c'était mon » premier pseudonyme. « Vous » savez, j'ai lu votre dernier conte » [...]. C'est presque ça, mais ce » n'est pas ça. Il est trop litté- » raire. Il ne faut pas faire de lit- » térature. Pas de littérature, et » ça ira. » Je suis rentré chez moi et je me suis dit : « Supprimer la littérature ? » Je ne savais pas au juste ce que ça voulait dire quand je faisais de la littérature... Supprimer la littérature, qu'est-ce qui restait ? Alors j'ai essayé d'être le plus simple possible. C'est le conseil qui m'a le plus servi dans la vie. Je dois une fière chandelle à Colette de me l'avoir donné.* »

Les descriptions chez Balzac sont précises et se veulent objectives ; chez Simenon, elles sont sensuelles – je veux dire qu'elles font appel aux sens, à l'odorat, à l'ouïe, au toucher. Le roman de Balzac, élément d'une fresque, *la Comédie humaine*, est lui-même composé comme une fresque ; les personnages foisonnent. Le temps s'étire, parfois, tout le long d'une vie d'homme. Chez Simenon, au contraire, le roman est resserré, le plus souvent axé sur un seul personnage et se déroulant dans un laps de temps très court. Simenon transpose dans le roman la règle des trois unités : « *Il y a deux sortes de romans, les romans-fresques, chroniques, et les romans-tragédies. Aujourd'hui, je ne crois pas que les gens aient le loisir de lire des romans-chroniques. Et puis ce n'est pas ma manière : j'écris mes romans comme une tragédie. Personne ne va voir un acte d'une tragédie un soir et un autre le lendemain.* »

Ce qui distingue encore davantage Simenon de Balzac, c'est la conception de l'homme, l'idée de l'homme. Balzac qualifie, Simenon explique. Balzac annonce que le père Goriot est prodigue, affirme que M. Grandet est avare. Simenon se garde de ce genre de qualification. Il cherche toutes sortes d'explications pour un comportement qu'il décrit sans le qualifier. Tout se passe comme s'il croyait l'homme inexplicable, inqualifiable : « *Pour l'essentiel, dit Walter, l'homme est ce qu'il cache* [...], *un misérable petit tas de secrets. L'homme est ce qu'il fait, répondit mon père presque avec brutalité. Par tempérament, ce qu'il appelait la psychologie-au-secret, comme il eut dit le vol-à-la-tire, l'exaspérait.* » (Malraux, *la Lutte avec l'ange.*) A ce dialogue, Simenon hausserait les épaules et citerait derechef Malraux, celui des *Conquérants* : « *Juger, c'est de toute évidence ne pas comprendre, parce que, si l'on comprenait, l'on ne pourrait plus juger.* » Simenon se garde pourtant de tirer des conclusions présomptueuses d'une psychologie qui s'apparente à la psychologie des profondeurs.

Simenon s'appesantit sur les secrets, sur ce qui se situe à la limite du conscient et de l'inconscient, du refoulé et du ressenti. Il n'en tire pas de conclusion mécaniste. Il ne prétend pas que les informations qu'il révèle justifient : sa prudence, réelle ici, consiste à suggérer qu'elles éclairent. Il est obsédé par l'article 64 de notre code pénal : « *Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action ou lorsqu'il y a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister.* » Pris à la lettre, le texte justifie tout. Compte tenu du décalogue, de nos mœurs policées, tuer son prochain est anormal. Le criminel est possédé. Ce qui caractérise Maigret, c'est qu'il ne formule jamais de conclusion morale. Maigret, tarabusté par un magistrat impatient, s'acharne à trouver le coupable, qu'il livre ensuite sans joie à la police. Presque à chaque fois, le lecteur, s'il se met à la place du juré, vote l'acquittement. D'où la fascination de Simenon pour la psychiatrie : sa bibliothèque est riche d'ouvrages spécialisés, et il tire fierté d'être membre honoraire de nombreuses associations médicales.

Des histoires de paumés

La collection « 10/18 » publie des reportages du jeune Simenon groupés sous deux titres : *A la découverte de la France* et *A la recherche de l'homme nu*. *A la découverte de la France* est surtout intéressant par les sources qu'il nous procure sur Maigret. Plus de cent pages sont consacrées aux coulisses de la police. Simenon a regardé faire les policiers de son temps, les a écoutés parler. Il a soigneusement observé le cadre dans lequel évoluera ce policier hors du commun, ce personnage hors du commun qu'est Maigret. Ici, on voit la réalité à partir de laquelle s'élaborera la fiction. Certains procédés peuvent paraître répétitifs : la pipe, les silences de Maigret, la discrétion de Mme Maigret, l'absence d'enfant, le goût du commissaire pour la cuisine rustique, pour la bière ou le petit blanc (qu'est-ce qu'il boit !). Mais certains de ces polars pris séparément et lus à longs intervalles sont tout même assez étonnants (je pense en particulier à *l'Affaire Saint-Fiacre* et à *Maigret chez le ministre*).

A la recherche de l'homme nu est dans un certain sens plus curieux. Pour l'essentiel, reportages sur les laissés-pour-compte de la colonisation, de la société industrielle. Thèmes sous-jacents de ces reportages : paumés de tous les pays, vous êtes frères. Et ici on retrouve un thème fréquent chez Simenon : tous les hommes, quoi qu'ils veuillent paraître, sont, par certains aspects, des paumés. Les romans de Simenon : des histoires de paumés.

Comme Simenon a eu, le 13 février, quatre-vingt-cinq ans, les éditions des Presses de la Cité entreprennent la publication de *Tout Simenon*. Mystérieusement, le premier volume ne comprend que des romans postérieurs à 1945. Il serait plus judicieux de publier Simenon chronologiquement. Mais ne boudons pas notre plaisir : *Trois chambres à Manhattan* et, surtout, *Lettre à mon juge* étonneront leurs nouveaux lecteurs.

★ Au rythme de cinq volumes par an, quinze tomes vont réunir l'œuvre romanesque de Simenon publiée aux Presses de la Cité. TOUT SIMENON se poursuivra avec l'édition de l'intégralité de la production Fayard (1931-1939). Le tome I, qui vient de sortir, rassemble : *la Fenêtre des Rouet, la Fuite de M. Monde, Trois chambres à Manhattan, Au bout du rouleau, la Pipe de Maigret, Maigret se fâche, Maigret à New-York, Lettre à mon juge, le Destin des Malou*, Plon, 892 p., 98 F.

★ MES APPRENTISSAGES, de Georges Simenon, A LA DÉCOUVERTE DE LA FRANCE, 446 p., A LA RECHERCHE DE L'HOMME NU, 443 p., éd. Francis Lacassin, Gilbert Sigaux UGE/« 10-18 ».

● Sous le titre l'AGE DU ROMAN, la collection « Le regard littéraire » reprend divers textes de Simenon sur l'art romanesque. Préface de Jean-Baptiste Baronian, éd. Complexe, 154 p., 49 F.

Comparaisons

S'impose la comparaison avec Balzac. Il y a près de vingt-cinq ans, j'avais prié Simenon de bien vouloir écrire un texte sur Balzac. Peu de temps après, je lus *Je me souviens*, son autobiographie.

Balzac par Simenon

Il est beaucoup question d'argent dans la famille. On vend des terres pour acheter des titres, on vend des titres pour jouer à la tontine, on prête et on emprunte en inscrivant soigneusement ces transactions dans un carnet.

∴

M. de Balzac était un homme paisible. Pour son père un peu farfelu, si digne dans son habit bleu [...] mais qui n'ose pas élever la voix devant sa femme, Balzac gardera toute sa vie de la tendresse.

∴

Madame de Balzac voit tout, dirige tout, est partout. Débordante de vitalité malgré une santé précaire, des vapeurs et des évanouissements.

∴

Louis Balssa, l'oncle d'Honoré, sera guillotiné pour avoir tué une servante qui se prétendait enceinte de ses œuvres.

Simenon par lui-même

Les premiers mots que j'ai entendus, encore bébé, furent : l'argent, l'argent, l'argent.

∴

Mon père était un humble, un résigné, d'une résignation sans tristesse ni mélancolie. Il adorait la vie qu'il avait choisi de vivre [...]. Il a été pour moi un exemple de sagesse [...], voilà pourquoi j'ai pour lui une telle vénération.

∴

Ma mère a une volonté farouche, tenace, une volonté dure. Pas une volonté en force, pourtant. Ma mère est toute petite, mince, plutôt frêle [...]. Toute sa vie elle a suivi son chemin sans se laisser démonter par rien, s'avançant vers son but, coûte que coûte.

∴

On a relevé de nombreuses traces de coups sur le corps de (ma tante) Félicie [...], on a arrêté Coucou « et » il est en prison pour deux ans.

• LETTRES ÉTRANGÈRES

Quand Buzzati écrivait à Brambilla...

L'histoire d'une amitié à travers une correspondance capitale pour comprendre Buzzati

Par Hector Bianciotti

« *APRÈS sa mort, je n'ai été qu'un survivant. En un certain sens, je suis devenu immédiatement vieux. Je suis devenu le petit homme qui va au cimetière un soir de novembre...* » C'est en ces termes que Dino Buzzati, quelques mois avant de s'en aller lui-même, évoquait Arturo Brambilla, qu'il avait connu sur les bancs de l'école, en 1916. Parmi ses amis, Brambilla serait « l'ami », celui avec qui il partagerait les mêmes émerveillements et les mêmes angoisses, le même amour de la littérature, de la peinture, de la montagne. A qui il ne cesserait, sa vie durant, de confier ses projets littéraires pour, une fois réalisés, les lui soumettre. Ou de le charger de la correction des épreuves du *Désert des Tartares*, publié lorsque, en 1940, il se trouvait en Afrique, en qualité de correspondant de guerre.

Leur première passion commune fut l'Egypte, qu'ils découvrirent grâce à l'*Histoire de l'art égyptien*, de Gaston Maspero. Devenus Artuêris et Dinophis, des joutes poétiques allaient opposer les deux égyptologues en herbe célébrant à tour de rôle les dieux du Nil.

Arthur Rackhman, l'illustrateur d'*Alice au pays des merveilles* et de *Peter Pan*, les éblouirait peu après, tandis que Poe, Dickens, Kipling, Wilde et Conrad seraient leurs préférés parmi les écrivains. Bien des années plus tard, Pascal, que Buzzati jugeait incomparable, prendrait le relais.

Or, en dépit de la similarité de leurs goûts et d'une amitié qui tendrait à effacer toute différence entre eux, leurs natures, au fond, ne se ressemblaient pas. Alors que, pendant trente ans, Buzzati lui a écrit des centaines de lettres, Brambilla n'a pris la peine de répondre qu'une fois sur dix à son ami, sans soupçonner l'anxiété où il le plongeait. Comme en amour, il y a toujours, en amitié, l'un qui aime, et l'autre qui aime surtout l'affection qu'on lui porte.

En outre, si Buzzati aspirait à écrire « *un livre de mille pages qui commencerait par un murmure et finirait par une explosion mondiale catastrophique* », Brambilla, lui, s'acheminait doucement vers l'enseignement.

Après les entretiens avec Yves Panafieu (1), qui constituent un extraordinaire autoportrait de l'auteur d'*Un amour*, ces *Lettres à Brambilla* sont capitales pour faire le tour de Buzzati. Car si essayer de comprendre son œuvre équivaut à dresser le plan d'un labyrinthe, tâcher de cerner sa vie, c'est comme dessiner le contour d'un brouillard.

Son œuvre a le mystère complexe des choses élaborées ; sa vie, le mystère bien plus profond des choses simples. Et si le rapprochement de *Lettres* et d'*Entretiens* s'impose, c'est qu'il en résulte, de manière stupéfiante, que l'écrivain au seuil de la mort, pour qui « *l'homme est une malformation de la nature* », reste, sous tous ses aspects, l'adolescent dont le visage a bien pu prendre des rides au fil des ans, mais non pas l'âme, née vieille comme le monde et comme Hamlet.

Le deuil du bonheur

On pourrait même avancer qu'il n'y a pas un autre écrivain dont la jeunesse ait été moins jeune, si l'on songe que, se sachant voué à la littérature, et à l'âge où même la grammaire a une fraîcheur de primevère, il lui arrivait d'affirmer que le grec et le latin, Homère, Dante et Pétrarque étaient des «*pitoyables stupidités*» quand on les confrontait à la splendeur des montagnes.

Comme il sied aux poètes adolescents, il portait d'avance le deuil du bonheur. Au demeurant, une seule fois dans la vie il admettra l'avoir ressenti, dans ce désert africain qui fait une part si grande au ciel, où le sentiment d'attente qu'il suscite est comme la promesse d'une révélation qui ne saurait tarder.

Buzzati était né à Milan, en 1906, au sein d'une famille de la grande bourgeoisie, où la littérature et l'art étaient bien plus un luxe qu'une nécessité. Le père ? *Un homme qui tenait beaucoup à* être bien habillé, dont il avait hérité l'horreur du débraillé, et qu'il n'aurait probablement pas reconnu s'il l'avait rencontré dans la rue, disait-il à Yves Panafieu, en 1971. La mère ? «*Plutôt une aristocrate*», Vénitienne d'origine. Il avait cinquante-quatre ans lorsqu'elle est morte, et il ne l'avait jamais quittée, étant demeuré, de surcroît, à l'égal de ses deux frères, célibataire. Et cet attachement n'était dû, selon lui, qu'au caractère de Mme Buzzati, jamais en retard quand il s'agissait de témoigner de la tendresse, et qui accordait à ses enfants assez de liberté pour qu'ils se sentent découragés d'en faire usage, n'éprouvant aucun désir d'abandonner cette forteresse qu'était la maison familiale, où on se rencognait à l'abri des malheurs du monde.

Une véritable aversion à l'encontre du bien

A dix-huit ans, son idée de l'humaine condition se trouvait arrêtée une fois pour toutes. Précurseur, si l'on peut dire, de l'homme mûr pour qui la liberté ne sera que l'idole d'une infime minorité d'intellectuels, l'adolescent ne croyait pas plus au libre arbitre qu'au mérite ou à la faute, Judas n'ayant pas moins obéi à sa nature que le Christ à la sienne. Et, convaincu qu'on ne sera jamais que ce qu'on a été, Kant faisait à ses yeux figure d'imbécile *en proclamant qu'il convient* au bienfaiteur de ressentir une véritable aversion à l'encontre du bien, afin que son action ait du prix.

A vingt ans, alors que, malgré son pessimisme, il s'était cru capable d'accomplir de grandes choses, il se trouve un manque absolu de génie, de volonté, de culture. Mais, bientôt, le succès comptera pour lui plus que la montagne, plus encore que l'amour qui, au fond, le fera toujours souffrir sans rien lui apporter. Sinon l'humiliation d'être incapable de bien aimer les femmes, de leur donner du plaisir. Celle qu'il épousera sur le tard, après la mort de sa mère, ce sera une jeune fille de trente-six ans sa cadette.

Entré en 1928 au *Corriere della Sera*, il y demeurera plus de quarante ans, jusqu'à sa mort. Chronique musicale ou faits divers, grand reportage ou entretien avec des vedettes du sport, du cinéma, de la mode, il aura tâté de tous les aspects du journalisme. Yves Saint Laurent se souviendrait-il de cet Italien tiré à quatre épingles venu interwiever le jeune homme succédant triomphalement à Christian Dior ?

Si le journalisme l'avait terrorisé, il sut s'en servir, tout fait divers lui procurant, par quelques biais, une matière pour ses fictions, quoiqu'il ne fût en rien de ces romanciers qui collaborent avec la réalité, mais de ceux qui essayent de la démasquer, guettant à travers ses lézardes l'interminable cortège des ombres. Ne croyant pas à la survie, il était cependant convaincu que les murs d'une maison absorbent quelque chose des gens qui y ont habité, qu'une trace en demeure que, pendant un certain temps, on peut capter. Les grincements des portes que l'on ferme et que l'on ouvre, la nuit, dans l'obscurité, ou la paix d'un jardin sous la lune avec tout ce que cette paix dissimule de grouillement d'insectes qui silencieusement s'entre-tuent, l'auront toujours fasciné.

N'est-il pas allé, une fois, se trouvant à court de sujets, jusqu'à jeter une araignée dans la toile d'une autre afin d'observer ce qu'il adviendrait ? Ne disait-il pas que la guerre permet à l'homme de s'exprimer et, mieux que l'amour, de se sentir jeune ? « *J'ai assisté à des catastrophes d'une beauté telle qu'elles emplissaient l'âme d'admiration* », avouait-il à l'âge où l'approche de la fin rend l'homme invulnérable ; à cet âge où, l'avenir faisant défaut, il lui semblait ridicule que l'on s'intéresse encore à la beauté. Quels abîmes ne recélait pas la sévérité polie de l'Italien du Nord qu'il était ! Quelles ténèbres !

Comme un miroir d'obsidienne, son œuvre les reflète, dont la muse tutélaire est la peur. Et dire que c'est pour lui fausser compagnie qu'il écrivait alors que, une fois exprimée, la peur se rapprochait à nouveau de lui, riche des effrois dont il l'avait parée, plus noire, plus lugubre, plus menaçante. Mais les dieux ont de ces caprices, et c'est ainsi que Dino Buzzati est devenu l'un des maîtres de la littérature fantastique.

★ **LETTRES A BRAMBILLA, de Dino Buzzati. Introduction de Luciano Simonelli. Traduit par Susi et Michel Breitman, Bernard Grasset, 301 p., 110 F.**

★ **Signalons également LE CAPITAINE PIC ET AUTRES POÉSIES, de Dino Buzzati. Ces textes sont publiés à la fois en italien et dans leur récente (et première) traduction française par Henri Latourelle. Ed. La Tourelle (40, rue Pagès, 13008 Marseille), 102 p., 39 F.**

(1) *Mes déserts.* Entretiens avec Yves Panafieu, Robert Laffont, 1973.

Les paraboles de Patricia Highsmith

LA folie des hommes, leurs déviances, ce qu'ils veulent dissimuler aux autres, ou se cacher à eux-mêmes et qui soudain les submerge, Patricia Highsmith en a l'habitude. Ce sont souvent les matériaux de ses histoires. Elle examine tout cela avec un soin maniaque ; elle le décrit minutieusement, avec une simplicité qui décuple le malaise et l'efficacité de la narration.


GÉRARD RONDEAU
Patricia Highsmith

Catastrophes, son dernier livre, qui sort aujourd'hui, ce sont dix nouvelles qui commencent dans la banalité et finissent dans l'angoisse, qui parlent du quotidien et le font soudain basculer dans l'horreur.

Ces nouveaux mystères ne sont certes pas dépourvus d'ancêtres littéraires. L'ombre *de Melville accompagne Moby Dick II ou la baleine torpille* et celle de Dante et de son *Enfer* rôde dans les couloirs, la piscine et les deux tours — qui seront incendiées — des Jade Towers (*Panique aux Jade Towers*), immeuble new-yorkais de quatre-vingt-sept étages pour riches. On n'y voulait que des gens convenables, quand soudain on y découvre des cafards.

« Comme lors de ta première enfance »

Et là, le récit, qu'on croyait anodin, dérape vers le fantastique, selon la loi de la multiplication : les cafards sont de plus en plus nombreux et de plus en plus gros. « Morale » de l'histoire, si l'on peut dire : quand on cherche à détruire, on multiplie. Le produit à exterminer immunise les plus résistants, et l'on entre dans un cycle infernal. De même, par contamination, la visite de délégués de l'ONU au Nabuti, pays imaginaire d'Afrique occidentale, provoque des cataclysmes en chaîne, et la mort desdits délégués, tués par des fourmis. Celles-ci avaient trouvé refuge dans les masques à gaz qu'on offrit aux visiteurs pour les protéger de fumées toxiques.

Plus l'homme se manifeste, plus le désastre est grand ; comme si les animaux, la nature elle-même, se révoltaient contre les excès de l'intervention humaine. L'homme a mis en marche un processus fou qu'il ne peut ni arrêter ni réparer. Ainsi quand le pape (*Sixtus VI, le pape à la pantoufle rouge*) se met à tenir, en Amérique latine, un discours de justice sociale, il s'ensuit des émeutes et des massacres. Et le pape est tué. Aucune parole non conforme à la fonction de celui qui la tient ne peut passer : tout est bloqué.

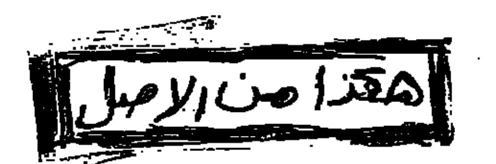
On ne peut extirper de l'univers ni la folie ni le meurtre, comme le montre l'étonnant *Pique-nique à la Maison-Blanche*. Quant à l'avenir, il est coincé entre les mères porteuses *(Ventres à louer)* et les asiles de vieux *(En route pour l'éternité)*. Dans ce dernier récit, la vieille Naomi Barton, qui a plus de deux cents ans en 2090, illustre à la lettre la fameuse maxime : « *Il nous enterrera tous* » : *Naomi, tu es une veinarde !* écrit Patricia Highsmith. *Du moins si jamais tu t'amuses. Est-ce le cas ? Que sent ton esprit maléfique, dans ce corps couché sur le dos, un boudin de caoutchouc sous le croupion pour éviter les escarres ? A quoi pense-t-il ? Est-ce qu'il fait agueuh-agueuh entre ses gencives édentées, comme lors de ta première enfance, quand tu avais les reins emmaillotés dans une couche ?* »

Enfin, un président américain incertain qui se croit dans un film de série B et qui se remet entre les mains de sa femme, cerné qu'il est par les « affaires », déclenche une guerre nucléaire. Il en meurt, mais pas seul.

Les dix histoires noires de Patricia Highsmith, c'est, au fond, tout ce qui devrait arriver, sur cette planète, si certains « garde-fous », — c'est le cas de le dire — cessaient de fonctionner. Mais à travers ces paraboles et leur terrible logique, Patricia Highsmith pose et repose la même question, qui semble rester sans réponse : *« Les « garde-fous » sont-ils vraiment encore là, et pour combien de temps ? »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **CATASTROPHES, de Patricia Highsmith, traduit de l'anglais par Annie Saumont pour certaines nouvelles et par Jacqueline Robert pour d'autres, Calmann-Lévy, 274 p., 92 F.**



هكذا من الأصل

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Cuisine chinoise made in England

★ AU PAYS DU SOLEIL COUCHANT, de Timothy Mo. Traduit de l'anglais par Simone Manceau. Ed. Sylvie Messinger, 332 p., 120 F.

ON *ne peut vraiment pas dire que* Timothy Mo fasse une formidable réclame en faveur des restaurants chinois. De Londres ou d'ailleurs. De toute façon, ce n'était pas le but de ce Chinois de Grande-Bretagne dont le second roman *Sour Sweet* (« Aigre-Doux ») paraît en français sous un titre folklorique passe-partout (difficile à fixer dans la mémoire) : *Au pays du soleil couchant*. Pour le plus grand plaisir des lecteurs amateurs de saveurs exotiques, relevées et savoureuses. Car ce jeune — et *beau* — *jeune homme* est certainement un des meilleurs romanciers de la nouvelle génération anglophone, un de ceux qui, grâce au mélange *de deux cultures, ont véritablement* renouvelé la littérature anglaise *d'aujourd'hui. Tout comme* d'autres écrivains venus d'ailleurs : Salman Rushdie, Shiva et V.S. Naipaul, Kazuo Ishiguro, Buchi Emecheta, etc.

Né à Hongkong en 1950, d'un père cantonais et d'une mère anglaise, Timothy Mo a fait ses études à Hongkong et en Angleterre. Une belle langue, recherchée, *presque maniérée, particulièrement* imagée, avec un sens inné de la *narration et du dialogue, un humour* délicat, l'ont fait remarquer, et primer, dès *son premier livre en 1978, The Monkey King* (« le Roi des singes ») ; et ses deux *romans suivants, Sour Sweet* (1982) et *An Insular Possession* (1986) — une *grande fresque,* de Canton à Hongkong, sur la Chine du dix-neuvième siècle et la Guerre de l'opium, — ont failli remporter le prix littéraire le plus prestigieux, le Booker McConnell Prize. Un film vient d'être tiré de *Sour Sweet*.

C'est dans le milieu des restaurants chinois que nous conduit le premier roman de Timothy Mo publié en français. Dans les cuisines plutôt, où quelqu'un, un jour, a eu envie d'inscrire : *« La maison n'est pas responsable de la cuisine du chef »,* et où un vieux proverbe chinois annonce que *« plus les latrines sont proches, meilleure est la nourriture »* !... L'auteur nous fait vivre, en *quelque* sorte, l'intégration d'une *famille de Chinois immigrés* : le passage difficile *du riz cantonais au fish and chips* londonien !

ENTRE la tradition, le déracinement et la débrouillardise, les Chen arrivés récemment de Hongkong, prospèrent lentement. Dès la première page, l'auteur expose parfaitement leur problème : *« Les Chen,* écrit Timothy Mo, *vivaient au Royaume-Uni depuis quatre ans. C'était assez pour avoir perdu leur place dans la société dont ils avaient émigré, mais pas assez pour se sentir à l'aise dans la nouvelle. Là-bas, plus personne ne regrettait leur départ. De toute façon, Lily n'avait plus de famille, excepté sa sœur Mui, et, dans son village ancestral, Chen avait perdu ses droits à la terre. Le seul souvenir que l'on gardait de lui était le mandat mensuel qu'il envoyait à son père, et l'on se serait vraiment souvenu de lui si l'argent avait cessé d'arriver. Pourtant, au Royaume-Uni, terre promise, Chen était encore un intrus. »*

D'abord serveur dans un restaurant cantonais de Soho qui tente de s'imposer *contre* l'Indian Curry et le Kebbab Sandwich, non loin de l'épicier grec et du retoucheur juif, puis installé à son compte dans une boutique de « plats à emporter » dans une banlieue du sud de Londres (intitulée « Dah Ling », la maison devient assez vite chère — *« darling »* — à ses habitués !), Chen va se retrouver revendeur de drogue sans trop savoir comment. En cachant tout à sa famille... Le « meilleur » revendeur de poudre blanche du moment...

C'est que, pour une dette de jeu, Chen s'est mis sous la coupe de la Triade, la puissante « famille » de la mafia chinoise, un conglomérat de sociétés secrètes tricentenaires actuellement encore actives à Hongkong, Taiwan, Singapour, à Shanghai même, ainsi qu'en Occident, et qui tiennent le trafic de la drogue, du jeu, de la prostitution (1).



D.R.

Timothy Mo, un gourmand de mots et de mets

Créées à l'origine dans un but patriotique pour *lutter contre l'empire* mandchou — Sun Yat Sen a été membre de la « famille Hung » *où il occupait le* rang 426, — ces « sociétés noires » ont dégé*néré en gangs qui rançonnent leurs com*patriotes où qu'ils se trouvent et qui *s'affrontent entre eux dans des carnages* comparables à celui de la Saint-Valentin à Chicago. *Il paraît même que d'anciens* gardes rouges entrés dans la Triade menacent *aujourd'hui* les « parrains » en n'obéissant *pas aux règles traditionnelles* de cette société du *crime bien hiérarchisée ! Au pays du soleil couchant* nous transporte dans ce monde de l'ombre, ces petits groupes tenus au secret dont les membres bien cloisonnés portent des surnoms anciens et des chiffres — « Eventail de papier blanc (415) », « Frère de la nuit (432) », « Sandale d'herbe », pseudonyme de Miranda, éduquée en Suisse ; enfin « Matraque rouge », le chef, avec sa main mutilée, privée de plusieurs phalanges... Sur les Chen plane une menace mystérieuse, mais qu'on devine inéluctable, d'autant plus inquiétante *qu'elle a pour* cadre la *« froide et brumeuse Angleterre ».*

LE brio et l'ironie de Timothy Mo, la tendresse avec laquelle il nous décrit la vie, parmi ces Anglais *« aux papilles dégradées »,* d'une famille qui garde d'immenses capacités de ruse, d'initiative et de goût, sont tout à fait délectables. Les femmes, surtout, sont, chacune à sa façon, des forces de la nature : Lily, l'épouse, à l'énergie débordante, élevée par son père comme un garçon, initiée à la boxe dès l'âge de cinq ans (*« il avait toujours espéré apprendre à un fils à le venger, en soumettant l'enfant à l'entraînement dès qu'il commencerait à marcher. Un tel fils serait capable de battre à plate couture ces insectes du Nord »*), capable de conduire une voiture — *baptisée « Carapace infernale »* — sans permis, de supporter l'absence de Chen l'Epoux.

Et Mui, sa sœur aînée — son nom *était « Moon Blossom » — qui apprend* l'Angleterre en se goinfrant de feuilletons *télévisés et* qui, sans en avoir l'air, s'adapte à une vitesse record à *« ces Anglais qui se ressemblent tous ». (« Non seulement leur mère n'avait pas engendré de garçons, mais elle était morte en donnant le jour à sa seconde fille. Le père avait donc le choix entre trois attitudes. Soit étouffer la dernière née. Soit vendre les deux sœurs à un bordel. Soit enfin prétendre que Lily était un garçon. Il opta pour la troisième solution. »)* Man Ki, enfin, le fils de Lily et de Chen, l'enfant à la grosse tête que ses parents croient demeuré, qui se révèle, dès son plus jeune âge, un jardinier génial, donnant la vie à la pousse de mangue qu'il sait arroser, comme le petit garçon au chapeau blanc dans *le Sacrifice* d'André Tarkovski...

Styliste, excellent dialoguiste et raconteur, Timothy *Mo est un gourmand.* De mots et de mets. Anglo-*Chinois vivant à Londres, pur produit* d'Oxford, il se raccroche, malgré quel*ques sarcasmes, à la cuisine* de ses ancêtres comme si c'était là tout ce qui *reste de ses racines et on sent qu'il* salive devant le gâteau à la farine de sor*gho garni de dattes rouges,* celui au sirop de châtaignes, les bonbons à la *noix de coco et à la gelée d'orange,* les prunes acides, le sirop de gingembre, le *porc mariné, le cochon de lait rôti,* les canapés de riz collant...

Peut-on lui reprocher de ne pas savoir faire cuire la dinde de Noël et de sortir du four un volatile vert pâle, nauséabond, coriace *« comme si l'âme de la bête continuait à vivre dans ses cellules »* ?

Sa grande spécialité, évidemment, demeure le porc aigre-doux à la sauce écarlate. Aigre-doux, au propre comme au figuré. Timothy Mo, l'aigre-doux. Un fameux cuisinier !

(1) Voir, entre autres, *The Chinese Mafia*, par Fenton Bresler. Wadenfeld et Nicolson, Londres, 1980.

David Shahar devant l'éternel fanatisme

Le cinquième tome du* Palais des vases brisés *est une satire virulente et comique de l'intransigeance contraire à l'amour

POUR la cinquième fois, le petit monde loquace, passionné, déchirant, déchiré, drôle, pittoresque et tragique de David Shahar revient s'agiter devant nous. Depuis 1978, on a traduit, presque tous les deux ans, un nouveau tome du *Palais des vases brisés*, cette chronique illimitée — un sixième tome est en gestation — où l'écrivain israélien ressuscite la Jérusalem du mandat britannique. Il l'évoque à travers ses lieux *immuables, abolis ou* transformés par le temps, et sur*tout à travers les gens, tous morts,* qu'il a connus dans son enfance.

Ceux-ci appartenaient aux diverses communautés, juive, arabe, chrétienne, musulmane, qui se fondaient alors dans le creuset de la ville. Leurs mentalités s'opposaient, engendrant des tensions, pas encore des conflits meurtriers. Selon David Shahar, les émeutes arabes de 1936 mirent fin à cette coexistence. Ce jour-là s'opéra la déchirure entre deux mondes, et il arriva au juif de tuer, par méprise, l'Arabe qui était son ami. Ces événements nous ont été contés par le troisième tome du *Palais des vases brisés* et constituent le pivot temporel de cette fresque mouvementée. Mais, comme cette œuvre proustienne ne cesse de jouer avec le temps, elle oscille autour de cet *axe et parfois fort loin de lui.* David Shahar évoque aussi bien *la Jérusalem de la domination tur*que que l'actuelle capitale de l'Etat d'Israël *qu'il retrouve au* retour de ses nombreux séjours en France.

Il n'y a pas de héros dans *le Palais des vases brisés.* Il y a un narrateur qui intervient à différents moments de sa vie et une foule de personnages qui apparaissent, disparaissent, reviennent, même *si on les a déjà vus mourir.* Les tomes se distinguent par les principales figures que chacun d'eux met en lumière. Dans *le Jour des fantômes*, le poète Berl Raban, sa femme, la redoutable intellectuelle Léa Himmelsach, et Daoud, le jeune et séduisant chauffeur arabe tué pendant les émeutes, occupent le devant de la scène. Le roman se déroule donc, du moins dans son filon principal, avant ces événements. Il les rejoint dans le final et, dans une certaine mesure, les explique. N'oubli*ons pas que tout se tient* et se conditionne dans l'univers de David Shahar. *A la limite, on* pourrait dire qu'il n'y a pas de hasard et pourtant *le hasard seul* et ses coïncidences semblent régir les destinées.

A la cour du shah

Malgré ses trois protagonistes, *le Jour des fantômes* se présente comme un diptyque aux volets inégaux et séparés. Le premier, plus court, plus aéré, plus souriant, concerne Berl, d'abord après sa mort, puis de son vivant. En 1982, un *livre va être publié* sur lui, qui révèle la beauté de sa *poésie.* Mais sa veuve y a fait glisser une perfidie. Elle a donné *faussement son mari comme un* disciple d'Ezra Pound pour le discréditer.

Le temps remonte cinquante ans en arrière et nous retrouvons, à la cour du shah de Perse, le petit employé de la clinique des yeux du docteur Landau. Berl songe déjà à sa grande œuvre d'inspiration cananéenne, *les Chants de Tammouz à Astarté,* mais il n'a pas encore abandonné son travail, sa femme, ses enfants pour l'écrire. Ce voyage, *où un inénarrable* interprète l'emberlificote *dans le protocole et les mensonges* de l'Iran, nous vaut des scènes de comédie très amusantes où s'insère une touche de fantastique.

Léa Himmelsach trône sur le second volet qui occupe les deux tiers du livre. Nous *avons* déjà rencontré cette juive, venue de Berlin, philosophe, critique d'art, essayiste, aux côtés de sa fille Nin-Gal, dans le tome précédent. Délaissée par Berl que ses théories faisaient rire, elle s'était réfugiée dans une maladie plus ou moins feinte. Elle apparaît ici dans la plénitude de ses forces. Disciple et apôtre de Marx, elle brûle de monter sur les barricades, pour évangéliser ces nouveaux « moujiks » que sont les Arabes, pour leur ouvrir les yeux sur *l'injustice de leur condition,* les arracher aux mensonges des *religions, les convaincre de res*pecter les droits de la femme et la liberté sacrée de l'amour.

Cette militante de choc à la pensée rigoureuse, David Shahar s'emploie à la ridiculiser dans des scènes de rue cocasses, à souligner son inconsciente cruauté, à démasquer l'orgueil, la vanité, la jalousie qui se cachent sous son ardeur à éduquer, son zèle pour la vérité. Puis il retourne complètement le personnage, et Léa apparaît dans toute sa féminité, son romantisme, sa soif d'amour avec lesquels elle n'a jamais cessé de tricher.

L'histoire de Daoud l'Arabe

Daoud, l'Arabe, est l'instrument involontaire de ce dévoilement. Il monte alors en scène et *nous apprenons à le connaître* dans son passé, ses amours, sa délicatesse, *sa philosophie douce* et désespérée. C'est une des *figures les plus séduisantes* du livre. Au cours d'une promenade au clair de *lune,* Léa croit trouver en lui le « moujik » de ses rêves. Aveuglée par le culte d'elle-même, elle s'imagine être l'objet de la passion secrète et interdite que le jeune homme lui confie. Brûlante de désir, elle s'offre à lui, tout en lui *assénant* —*culture* oblige — l'histoire de Diane, déesse de la *nuit.* Elle l'invite à sortir de son esclavage. Choqué, humilié, Daoud la prend comme la dernière des putains.

La honte qu'il éprouve de son acte le rapproche des plus religieux des siens, de leur haine, de leur révolte. La dernière image le montre baignant dans son sang, sous les habits arabes qu'il a jugé bon de reprendre. Léa a bien gagné sa cause !

Avec cette idéologue désuète *des années 30 et ce poète perdu* dans ses rêves mazdéens, le cin*quième tome* du *Palais des vases brisés* paraît bien loin des graves événements qui secouent actuellement Israël. Pourtant dans les premières pages, le narrateur, revenant dans sa ville en 1982, tombe sur une manifestation truquée que des juifs religieux organisent pour montrer à la télévision américaine combien ils sont persécutés par les policiers de l'Etat juif. *« Gestapo », « Nazis »*, hurlent-ils contre eux, devant les caméras. *C'est un autre* écho de l'éternel fanatisme que la suite du *livre dénoncera sous sa forme* idéologique.

A cette morale de l'intransigeance, David Shahar, en s'effaçant derrière ses personnages, les humbles surtout avec leur savoureux langage, leur logique naïve et imagée, oppose les valeurs de la vie, de l'amour, du plaisir, du respect de l'autre et des relations qui se créent entre les individus. Cette œuvre où *foisonnent tant* d'histoires, où se superposent tant d'époques, tant de cultures, *qui* intègre à sa trame textes bibliques, mythologies grecques et jusqu'à des vers de Pound, est un *appel profond* à la coexistence, à la paix.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE JOUR DES FANTOMES, tome V du PALAIS DES VASES BRISÉS, de David Shahar. Gallimard, 224 p., 96 F. Traduit de l'hébreu par Madeleine Neige. Tomes précédents, tous chez Gallimard : ***Un été rue des prophètes*** **(1978),** ***Un voyage à Ur de Chaldée*** **(1980),** ***le Jour de la comtesse*** **(1981), Prix Médicis Etranger,** ***Nin-Gal*** **(1985).**

CINÉMA

« La Bohème », de Luigi Comencini

Mimi chez les « Montparnos »

Pleurez, Margot, sur Puccini. Le mélo, chanté pour l'occasion, est toujours vivant.

La caméra s'avance vers les toits de Paris, toits de maisons populaires dans une nuit bleu sombre, lourde de froid et de neige. On est à la veille de Noël. La caméra s'approche d'une maison en haut de laquelle des fenêtres sont éclairées de lueurs vacillantes. Mimi brode dans sa mansarde, auprès d'une bougie. Dans l'atelier qu'il partage avec le peintre Marcello, le poète Rodolfo va brûler un manuscrit dans la cheminée, faute de combustible pour faire du feu.

C'est seulement au cinéma qu'on entre dans l'intimité des gens en passant par les fenêtres. Luigi Comencini ne fait pas ici que suivre une tradition. D'emblée, il affirme : ce spectacle est un film, le film de *la Bohème*, opéra italien de Giacomo Puccini, très connu, très aimé en France puisqu'il est allé chercher son sujet dans *Scènes de la vie de bohème*, d'Henry Murger, publiées à la fin des années 1840. On ne lit plus beaucoup Murger (1), mais, à cause de Puccini, on pleure toujours aux amours malheureuses de Mimi et de Rodolphe (Rodolfo).

Luigi Comencini, donc, a filmé l'opéra. L'histoire commence dans les mansardes, où elle se terminera, tout le monde le sait déjà, avec la mort de Mimi, vaincue par la tuberculose et revenue là où elle avait cru, une veille de Noël, trouver le bonheur. Elle a traversé l'hiver et, au premier soleil du printemps, elle s'est éteinte.

Il n'est pas utile de reprendre à perte de vue les considérations sur les rapports du cinéma et de l'opéra sinon pour dire qu'aujourd'hui chaque cinéaste, à condition qu'il ait du talent et qu'il soit un auteur, apporte à l'œuvre lyrique qu'il transpose sa solution personnelle. Le caractère musical particulier de *la Bohème* (par rapport à *Don Giovanni, la Traviata, Carmen, Otello, Macbeth* portés à l'écran ces dernières années) a conduit Comencini à une démarche semblable à celle de Jacques Demy et Michel Legrand avec *les Parapluies de Cherbourg*, directement conçus pour le cinéma.



Barbara Hendricks dans le rôle de Mimi.

Oublions le texte français en vers, faussement poétique, qui eut longtemps cours à l'Opéra-Comique et dans les théâtres de province. Il était marqué de conventions qui n'existent pas dans le langage italien que restituent les sous-titres (de Simon Mizrahi).

Nous ne sommes plus à l'époque de Louis-Philippe mais dans le Paris bohème de 1910, où, du quartier Latin à Montparnasse, se côtoyaient des hommes et des femmes de diverses nationalités, de couleurs de peau différentes. Mimi, interprétée par Barbara Hendricks, chanteuse américaine noire, est peut-être bien antillaise. Mimi, la Mimi de Barbara Hendricks et de Puccini, vient tout droit du pays de Comencini. La mise en scène la suit et suggère son image, tout autant que la musique même lorsqu'elle est absente.

Le destin des autres personnages s'ordonne autour d'elle dans des décors de studio d'une admirable unité réaliste et plastique. Ce n'est pas la première fois qu'au cinéma Luigi Comencini recrée certains aspects sociaux de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième. Sans trahir aucunement l'opéra, il l'a placé dans son propre univers. Les enfants qui courent dans la rue où se trouve le café *Momus* pour s'emparer des jouets de Parpignol pourraient venir des *Aventures de Pinocchio*, ou de *Cuore*, comme Parpignol, d'ailleurs qui se retrouve seul et misérable sur le pavé. Comme le balayeur noir, et les « petits métiers » dans le jour blafard et la neige d'une cour où l'auberge des Trois Sergents remplace la barrière d'Enfer. Et comment ne pas évoquer, lors des tragiques scènes finales des adieux de Mimi (Barbara Hendricks n'est plus qu'un souffle) à Rodolfo et ses amis, l'agonie de Stefania Sandrelli à la fin d'*Un vrai crime d'amour ?*

La condition humaine

Oui, tout Comencini, thématique et style, est dans cette *Bohème*, film bouleversant, grand film d'un cinéaste qui s'est toujours penché sur le mauvais sort de la condition humaine. L'opéra se fait cinéma, la théâtralité – car l'amour se montre volontiers théâtral – s'installe dans le réalisme. Angela Blasi, en Musetta, c'est la féminité capricieuse. Le personnage prend une importance qu'il n'a pas forcément à la scène, et, en Marcello, Gino Quilico, avec son charme de rapin, est le contrepoint moins exigeant, moins romantique de ce Rodolfo (Luca Cononici sur la voix de José Carreras) déchiré par sa liaison avec Mimi.

N'empêche que les deux couples *sont mal assortis et ne peuvent pas* durer. Encore un thème comencinien. Musetta et Marcello se prennent, se séparent, se retrouvent et, de toute façon, le bonheur n'existe pas pour eux.

JACQUES SICLIER.

(1) Pour la sortie de *la Bohème*, les éditions Gallimard reprennent, dans la collection « Folio », le livre de Murger, dans le texte de la dernière édition publiée de son vivant (1859). 480 p., 50 F.

D'autre part, les éditions Calmann-Lévy publient le texte du livret en français, avec les annotations de Comencini et le texte de Murger, préfacé par Dominique Fernandez, illustré de photographies tirées du film. 530 p., 180 F.

La musique des temps modernes

Les opéras de Puccini sont d'excellentes musiques de film. Cela, on s'en doutait avant *la Bohème* de Comencini. Leur anachronisme harmonique peut prêter à confusion (*la Bohème* est postérieure de quatorze ans à *Parsifal*, *Tosca* presque contemporain de *Palléas*, *Turandot* fut créé un an après *Wozzeck* !). Mais Puccini est bel et bien un enfant des temps modernes dont l'œuvre répond aux objectifs industriels de rapidité et de rendement.

On a donc pu écrire que ses opéras *« sont construits comme des films »* (1). Ainsi du suspense final de *Madame Butterfly*, situé successivement à l'intérieur et à l'extérieur de la maison où l'héroïne va se faire hara-kiri : le découpage, plan par plan, est inscrit dans le scénario. Ainsi du coup de foudre mutuel de Rodolphe et de Mimi dans *la Bohème* : le présent et le futur de leur amour se télescopent en quatre mots (*« Et au retour ? – Curieux ! »*). Ainsi, toujours dans *la Bohème*, de l'extraordinaire contraste de rythme et d'atmosphère entre le deuxième acte (au café Momus) et le troisième (la barrière d'Enfer). On quitte les héros au sommet du bonheur, on les retrouve au plus noir du désespoir : une pareille ellipse, c'est presque trop beau.

Une commodité supplémentaire était offerte aux cinéastes dans *la Bohème* par des personnages « tout simples » – ils le revendiquent – qui vivent leur vie au coup par coup.

Qu'on compare le flash-back interminable d'Otello sur son passé et les quelques dizaines de phrases nécessaires à Mimi et à Rodolphe pour se présenter. Ou encore, l'épaisseur démoniaque d'un Iago au regard de l'immédiateté dans le mal d'un Scarpia (dans *Tosca*). Hommes et femmes, chez Puccini, apparaissent pour ce qu'ils sont, chantent avec virulence ce qu'ils ressentent, et on a bien l'illusion que leur vérité, quand ils sont filmés, ne « déborde » pas l'image et le son. D'où notre crédulité. Et notre émotion.

La Bohème, enfin, comporte d'authentiques scènes de comédie musicale américaine (le rigodon remplaçant les claquettes, la chanson de Musette annonçant les scènes de « cinéma dans le cinéma » chères à Stanley Donen) et fait appel, chez l'auditeur, au même genre de réflexes conditionnés : excitation lorsque le rythme s'accélère ; compassion lorsque l'orchestration s'amplifie ; larmes aux yeux lorsque les chanteurs chantent plus haut.

Jamais, donc, l'idée que l'on se faisait d'un opéra très connu a été aussi peu trahie que par le film de Comencini. Cela s'explique par la profonde sympathie du cinéaste italien pour le peuple et la pauvreté, dit ici Jacques Siclier. Mais également par une adéquation tout aussi profonde de l'interprétation musicale à la simplicité de l'image et du sujet.

Barbara Hendricks et José Carreras ne sont ni Freni ni Pavarotti, *James Conlon* (*jeune chef* en poste à Rotterdam et sous contrat chez Erato) n'a pas l'expérience de Karajan : tous trois sont, devant l'œuvre, sans arrière-pensées et ne tentent pas, comme les stars ci-dessus nommées, d'appliquer à une musique limpide des raffinements (de couleurs, d'expression en aparté, de phrasé) très compliqués. Il s'agissait au demeurant de jouer la finesse, la légèreté : l'Orchestre national, les Chœurs et la Maîtrise de Radio-France le font avec une très française efficacité. On peut regretter que les voix d'Angela-Maria Blasi (Musette), de Gino Quilico (Marcel), de José Carreras (Rodolphe à l'aigu un peu tendu) et même que le timbre limpide et délicieux de Barbara Hendricks soient à ce point dénués de mystère. Mais trop de mystère aurait certainement fané la fleur bleue.

ANNE REY.

★ Un coffret de 2 CD, 2 LP ou 2 cassettes Erato. Ou sous forme d'extraits (un CD, un LP ou une cassette).

(1) Le compositeur italien Lorenzo Ferrero, dans un passionnant article sur le « postmodernisme » de Puccini, publié dans le numéro 109, actuellement en vente, du *Monde de la musique*. Avec une discographie comparée de François Lafon.

PATRIMOINE

M. Léotard annonce de nouvelles mesures pour Versailles

Une série d'importantes mesures, notamment financières, en faveur du domaine national de Versailles.

Conférence de presse, mercredi 9 mars, à Paris, dans le salon doré de la rue de Valois. Sujet : Versailles. A la surprise du public peu ou prou familiarisé au dossier versaillais, jusqu'à présent bourré, le ministre de la culture n'est pas seulement flanqué des représentants habituels du patrimoine français. M. André Damien, le maire de Versailles lui-même, est au côté de M. François Léotard, ce qui suppose résolues d'ancestrales querelles de voisinage entre la ville et l'Etat. Mais aussi des têtes plus inhabituelles encore, qui nous viennent, apprendrons-nous, du secrétariat au tourisme, de la Caisse des dépôts et consignations, du Crédit national...

A quelques semaines des législatives de 1986, Jack Lang avait déjà joué de la fibre monarchiste des électeurs français, en faisant donner les Grandes Zaux. Allait-on avoir, là encore, le signe d'une continuité Lang-Léotard. Oui, c'est-à-dire non. Oui, pour l'opportunité de l'annonce qui allait suivre. Non, car le ministère semble avoir trouvé les moyens d'une politique versaillaise à long terme. Les moyens tactiques et les moyens financiers.

Les moyens tactiques sont issus d'une première phase de discussion qui a réuni, outre le ministère et les partenaires déjà mentionnés, la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles et la Réunion des musées nationaux. Les mêmes partenaires resteront donc désormais unis au sein d'une Société civile d'études pour l'aménagement et la mise en valeur du domaine national et des sites culturels de Versailles. *« Sa mission,* nous précise-t-on, *sera de définir le contenu du programme d'aménagement de Versailles en réalisant l'ensemble des études nécessaires, architecturales, urbanistiques, techniques, économiques, muséographiques... »*

M. Léotard ne s'est d'ailleurs pas privé de déplorer l'état de dégradation du palais, du parc et des anciennes dépendances : *« Le patrimoine de Versailles est menacé,* a ajouté le ministre, *les jardins ont été délaissés, la présentation du monument s'est dégradée comme en témoigne l'encombrement actuel du grand espace royal, constitué par la place d'Armes, les Petites et les Grandes Ecuries. Le domaine national a perdu son unité par des affectations et des usages incompatibles avec leur vocation initiale. »* Bravo, cent fois bravo, même si l'on peut un instant se demander quels usages sont, près de deux siècles après la prise de la Bastille, compatibles avec la célébration royale qui fut malgré tout et sauf erreur la vocation initiale du palais.

Mais laissons cela et réjouissons-nous. La loi-programme du 5 janvier 1988 sur le patrimoine monumental va permettre de « sauvegarder le domaine national ». Trente millions de francs lui seront consacrés en 1988 (hors fonctionnement du château). Et la rénovation des seuls jardins bénéficiera d'une enveloppe d'au moins 25 millions de francs sur la période 1988-1992.

En 1989, le palais de Versailles sera ainsi presque prêt à célébrer la fuite à Varennes.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Six projets pour le domaine

Ouvrir le domaine au public et trouver de nouveaux moyens d'animer Versailles sont les deux grandes directions dans lesquelles s'inscrivent six projets.

1. Ouvrir au public l'ensemble du domaine national : cet objectif se traduit par l'ouverture de nouveaux espaces qui retrouvent leur vocation culturelle.

– *La salle du Jeu de paume* a été restaurée et réouverte au public le 25 février 1988.

– *La Grande Ecurie* du château de Versailles fait l'objet d'une réflexion d'ensemble visant au *déménagement* des services administratifs qu'elle abrite, afin d'y installer une académie équestre reprenant les traditions de la célèbre école de Versailles qui a créé les fondements de l'équitation française classique.

– *Le Musée des voitures et carrosses,* qui date de 1831, fera également, dans la Grande Ecurie, à partir de 1989, l'objet d'aménagements permettant son ouverture au public.

– Dans les *Petites Ecuries*, le *Musée des monuments antiques,* dont la mise en place sera engagée dès 1989, permettra à la fois de présenter au public cette architecture superbe de Mansart et une collection unique au monde de moulages de monuments et de sculptures antiques.

2. Redonner à Versailles sa vocation de foyer de création : M. François Léotard a décidé la mise en œuvre de deux réalisations :

– *Le Centre de musique baroque de Versailles* a été créé à l'automne 1987 pour mettre en valeur le patrimoine musical lié à l'histoire du château de Versailles. Sous la présidence de M. Jean-Claude Malgoire, il assure une triple mission de diffusion, de recherche et d'enseignement.

– *L'Ecole de sculpture de Versailles,* école d'art unique en son genre, à vocation européenne, sera installée dans l'hôtel des Menus-Plaisirs entièrement rénové et adapté à ses besoins, auprès d'un jardin sculpture érigé par le sculpteur Ian Hamilton Finlay et le paysagiste Alexandre Chemetoff, pour commemorer la Déclaration des droits de l'homme.

« Broadcast News », de James L. Brooks

Les secrets de la boîte magique

Comment naît une étoile au ciel du petit écran.

Les coulisses de la télé privée comme si vous aviez été engagé par TF 1... La loi de l'écoute, la concurrence sauvage, les licenciements, le stress de l'heure dans les émissions en direct, la division du travail au journal télévisé – le journaliste qui fait les reportages et les commentaires (Albert Brooks) n'est pas celui qui présente l'émission et qui doit impérativement « passer l'écran », être « médiatique ». C'est le cas de William Hurt, qui, en plus, est beau et déborde de charme, alors peu importe s'il ne comprend pas la moitié de ce qu'il dit. D'ailleurs il le sait, et compense par le sang-froid, la faculté d'adaptation et un sens aigu de la démagogie télévisuelle. Il y a un personnage encore plus important, la productrice (Holly Hunter). Le public ne la voit pas, mais elle fait fonction de rédacteur en chef, metteur en page, monteuse... C'est son expérience, la rapidité et la justesse de ses réactions qui font que le journal est bon ou mauvais.

Broadcast News (Pleure pas, t'es en direct), écrit, produit et réalisé par James L. Brooks, commence et finit en comédie mordante, un peu amère. Pendant tout le reste, on en apprend autant sur les mœurs des stars de la télé – ces idoles fin de siècle – que sur les arcanes de la Bourse avec *Wall Street*. Les deux films sont aussi efficaces et d'ailleurs ont à peu près autant de nominations aux oscars. Le miracle du cinéma hollywoodien, c'est le détail qui fait tilt dans la mémoire et vous accroche aux personnages et à l'histoire, même la plus conventionnelle. Tout y est : les tics, le vocabulaire, la façon de s'habiller, les anecdotes vraies glanées dans les archives, le spectacle fascinant de la bousculade, des cruautés de ces métiers publics. Et puis les états d'âme, la solitude qui accompagne la réussite, le sacrifice de la vie privée, les conflits déontologiques – *« ça fait peut-être de l'écoute, mais l'information, ce n'est pas ça »*, – la rivalité professionnelle et sentimentale entre le loser intello honnête, et le beau gosse à qui tout est donné.

Albert Brooks et William Hurt se disputent le cœur de Holly Hunter. Ils sont tous les trois formidables, ils y vont franco et ça marche. Mais leurs marivaudages tiennent une bonne partie des deux heures quinze du film. On s'en serait passé. Le plus intéressant, c'est moins les frustrations sexuelles des unes et des autres que la vie secrète de la boîte magique, ses trucs, ses truquages, ses passions. C'est aussi vrai et aussi factice que les histoires sur les dessous de Hollywood ou sur les familles de la Mafia. Mais quatre-vingt-dix minutes de plaisir sans problème sur cent trente-cinq minutes de film, c'est bon à prendre. Le moindre rôle est bien tenu et il y a en prime les brèves apparitions de Jack Nicholson, aminci et propre, en star du journal télévisé.

COLETTE GODARD.

« Les Enfants de Salem » de Larry Cohen

La mise en cause de la parole divine à travers les crimes d'un tueur engendré par une femme et un extra-terrestre, c'était *God Told me to*. La mise au monde d'un bébé monstrueux et cruel, pourchassé par la police jusque dans les égouts, c'était *It's alive*, deux œuvres fameuses du mystico-délirant Larry Cohen, également scénariste de *Pacte avec un tueur*, intrigue impeccable qui se tient au tranchant du cauchemar et du sarcasme : juste le domaine de Larry Cohen, son climat, sa tasse de thé.

A vrai dire, *les Enfants de Salem* n'atteignent pas ce niveau. Il paraît que le film a été fabriqué directement pour le marché des cassettes vidéo, et ceci expliquerait cela. Quand même, l'histoire est à la fois suffisemment simplette – un père et son fils en butte à une population de vampires – et abracadabrante à souhait – Sam Fuller, hilare et sautillant chasseur de nazis devenu pour l'occasion pourfendeur desdits vampires, est irrésistible.

Mais surtout, il y a des moments d'étrangeté rare, – ainsi la cérémonie nuptiale entre les enfants morts, – des regards voyeurs, de soudaines coulées de poésie perverse... preuve que Larry Cohen n'a rien perdu de son singulier talent – He's alive.

C.G.

Culture

JAZZ

Howard Johnson au Studio 104

Le goût des graves

Howard Johnson est né en 1941, en Alabama. Cultivé, homme de scène et de télévision, son apprentissage est venu *sur le tas*. Dans les grandes années, il impose le tuba. Avec *Mingus* (*en* 1964-1965) ou Archie Shepp, mais aussi dans les grands groupes de pop music à Los Angeles. Pour remplacer Harry Carney, il est au premier rang chez Ellington. Il tourne avec l'orchestre de Buddy Rich. Pupitre attitré de Gil Evans, il se fait arrangeur avec le bluesman Taj Mahal. Il accompagne Paul Butterfield, Paul *Simon* ou B.B. King. Howard Johnson, qui porte un nom de chaîne alimentaire (un peu comme un jazzman qui se nommerait Félix Potin), a la plus belle carte de visite de ces vingt-cinq dernières années. Pourtant, pour lui, la musique n'a jamais cessé d'être une expérience poétique.

A Montreux, en 1977, il a coupé le souffle de quatre mille festivaliers avec une improvisation époustouflante pour tuba solo. Il vient régulièrement en Europe avec George Gruntz ou Jack DeJohnette. La dernière fois, c'était au mois de juillet, pour les tournées d'été, avec le big band de Dizzy Gillespie. Cette fois, c'est en quintet, sous son propre nom. Il n'est que son groupe de six tubas, Gravity, qu'il *n*'ait jamais pu faire voyager : question de suppléments de bagages...

Tuba, baryton, guitare basse, d'où vient à Howard Johnson ce goût des graves ? « *D'une idée que je me fais sans doute de ma virilité.* » A quoi il ajoute : « *Plus sérieusement, je me rappelle qu'en Alabama, du temps encore de mon père, les nègres n'avaient pas le droit, pour parler, d'employer le registre des graves. Leur voix devait être haut perchée. Dans les bars, il se trouvait toujours quelqu'un pour les rappeler à l'ordre. Et Buddy Collette avait dit à Mingus : « Laisse tomber le violoncelle, Mingus. Joue de la basse. Le violoncelle n'est pas un instrument nègre. Tu ne pourras jamais faire slapper un violoncelle. Prends donc la basse...* »

FRANCIS MARMANDE.

★ Howard Johnson Quintet, au Studio 104, Maison de Radio-France, ce jeudi 10 mars, à 20 h 30.

VARIÉTÉS

Anna Prucnal à la Cigale

Trop de voix !

Cette femmes a un don. Elle peut *pousser un cri strident* dans un micro et cela reste de la voix chantée. De même pour les notes graves, qu'elle laisse tant dégringoler qu'elles ressemblent à la fin à un râle d'agonisant. Dans les salles où Prucnal se produit, on ne fait donc pas systématiquement les frais d'une excellente sonorisation (« *Avec votre voix, vous n'avez pas besoin de sono* »).

Les musiciens connaissent les difficultés de ce genre d'artistes. Cela les change des grosses machines de la variété. (« *Oui*, dit Anna Prucnal, *mais en même temps, ils me prennent pour une camarade avec qui on fait de la musique en liberté.* » Elle voudrait obtenir d'eux le feu sacré. Que le batteur se mette aux percussions africaines, par exemple, ou aux pinceaux « *au lieu de cet insupportable balancement de la batterie qui vous fait tout chanter de la même façon* ».

Mais le problème d'argent se pose surtout au moment de la réalisation d'un disque. Puisqu'elle sait qu'elle ne dispose pas de six mois pour le peaufiner à la perfection, elle n'a qu'un seul caprice ; « *Qu'on ne fasse qu'une seule prise, tout le disque d'un coup. Qu'au moins il y ait là-dedans la grâce de Dieu.* »

Malgré ces soucis, Anna Prucnal chante en souriant. La bouche si grande ouverte que parfois, dans un poste de télévision en gros plan, cela en devient gênant.

De temps en temps, elle oublie toutes ses grandes idées sur le métier et se laisse tenter par le commerce : la voici qui sort sur le marché un 45 tours entièrement synthétique (Ivre-vive). « *Les jeunes adorent ces sons, paraît-il.* » En attendant les résultats de cette prouesse technique, elle pense déjà à aller encore plus loin : elle a lu quelque part qu'il y aurait chez Julio Iglésias deux notes qui reproduiraient la jouissance sexuelle, qui reviendraient toujours, et feraient se pâmer les foules. « *Eh bien ces deux notes, je donnerais tout ce que je possède pour les avoir.* »

SOPHIE FONTANEL.

★ La Cigale, du 10 au 13.



● **RECTIFICATIF.** – Dans *le Monde* du 10 mars, à propos du programme du quarante-deuxième Festival d'Avignon, nous avons indiqué deux numérosde téléphone erronés. Pour obtenir des renseignements complémentaires sur le programme du Festival, il faut composer le (16) 90-82-67-08 pour Avignon et le (1) 48-74-59-88 pour Paris.

Communication

Les difficultés de la Cinq

M. Seydoux estime que « l'heure des comptes va bientôt sonner »

« *L'heure des comptes va bientôt sonner* » : dans une interview au magazine américain *Variety*, M. Jérôme Seydoux, actionnaire à 10 % de la Cinq, explique clairement que « *quelque chose doit être fait* » pour stopper le déficit de la chaîne qui atteint 700 millions de francs en dix mois. Il avertit « *ne pas vouloir continuer à verser de l'argent dans une affaire qui en perd* ». Pour M. Seydoux, « *on ne peut continuer à perdre de l'argent comme cela pendant longtemps* » et « *les choses vont changer quand ils auront besoin de plus d'argent. Ils devront alors parler aux actionnaires. Mon intention est d'attendre et voir ce qui arrive alors* ».

Interrogé sur les responsabilités dans ce déficit, M. Seydoux désigne « *la direction, c'est-à-dire tout le monde* ». Toujours en « *bons termes* » avec M. Silvio Berlusconi, M. Seydoux n'aurait, en revanche, pas rencontré l'autre actionnaire principal de la chaîne, M. Robert Hersant, depuis un an. Il reste néanmoins « *optimiste, car la plupart des remous politiques autour de l'annulation de l'ancienne Cinq ont disparu* ». « *La clé du problème est maintenant économique : est-ce une bonne affaire ?* »

BIBLIOGRAPHIE

« La Régulation de la télévision », de B. Guillou et J.-G. Padioleau

Un art fait de doigté

La régulation de la communication est une idée neuve en France. Pour qu'elle s'y acclimate et que la CNCL atteigne l'état d'institution, il faudrait à cette dernière le temps de bâtir une doctrine, de gagner la confiance et le respect des parties concernées, et lui donner enfin les moyens de rivaliser en expertise avec les acteurs du milieu audiovisuel, *sans pour autant hésiter* à sanctionner ces derniers. Au moment *où un sondage révèle que* 41 % des Français (contre 30 %) se prononçent *pour* la suspension de la CNCL (1), telle est la conclusion de deux experts indépendants que la CNCL a chargés d'enquêter sur « *la Régulation de la télévision* ».

Au terme d'un tour du monde des institutions de régulation – FCC américaine, CRTC canadienne, BBC Board of Governors et IBA britanniques, notamment, – Bernard Guillou et Jean-Gustave Padioleau balisent une voie étroite pour le modèle français, dont ils soulignent le caractère très original. Sans doute parce que la tradition hexagonale conçoit la régulation des systèmes audiovisuels comme une fonction administrative, alors qu'elle relèverait, selon les auteurs, d'un « *art de gouverner qui requiert beaucoup de doigté* ». Car la « *nouvelle écologie de la régulation* » est celle d'un paysage hétérogène (câble, satellites, télécommunications, cryptage...) et pourtant unique, car ces *médias sont interdépendants*. D'où la difficulté des structures jeunes, *comme la CNCL, qui doivent* prendre simultanément des *décisions aux effets en cascade souvent* imprévisibles. Incertitudes et importance des enjeux économiques, sur fond d'expertise technique contestée, font que les « *turbulences* » sont le lot commun des régulateurs. Et leurs problèmes sont politiques – au sens donné par Bertrand de Jouvenel – puisqu'il n'existe pas de « *solution qui dissout le problème et emporte une conviction irrésistible* ».

D'autant que « *décider ne suffit plus* », notent les auteurs : le régulateur doit justifier et argumenter ses mesures, s'en faire l'avocat. Soit au nom de principes qui s'incarnent dans des procédures très formelles mais transparentes (comme aux Etats-Unis) ; soit au nom des buts à atteindre, avec le risque de décevoir des attentes si un consensus minimal ne s'établit pas (c'est la tradition britannique).

Puisque les problèmes n'ont pas de solution univoque, les règlements sont précaires et doivent s'adapter aux pressions contradictoires. Or le cadre juridique français ne favorise pas cette souplesse, avec ses « *lois trop précises* », et il « *place* de facto *la CNCL dans un contexte d'imbrication de responsabilités* » fertile en situations conflictuelles à répétition.

Si « *les activités de régulation correspondent à des jeux entre des protagonistes* », comme le croient les auteurs, alors la CNCL n'aurait pas toutes les cartes en main pour jouer son rôle. Car elle est « *relativement isolée des opinions publiques par le législateur* », ce qui lui ôte « *des ressources de pression et de menace vis-à-vis des puissances politiques et audiovisuelles de tous ordres* ».

Entre l'élaboration solitaire, la participation des assujettis, l'officialisation des compromis et la sédimentation des décisions judiciaires, les auteurs recensent quatre modes – non exclusifs – de formation des règlements. Tous ont besoin de dispositifs d'évaluation réguliers, de sanctions graduées, et d'indépendance.

Entre son agenda serré et une pérennité problématique, la CNCL doit faire le difficile apprentissage d'un « *nouveau code d'action publique baptisé régulation* ». Une innovation sans guère de précédent en France, si ce n'est la Commission des opérations de Bourse, et que les pratiques de l'Etat français ne favorisent guère. En publiant ces travaux, la CNCL a le mérite de livrer au débat ces interrogations. Dans sa préface, le président, M. Gabriel de Broglie, indique que la CNCL tire de cette analyse la conviction renforcée que « *la régulation est affaire de réglage plus que de réglementation* ». Le lecteur trouvera, lui, un panorama complet de la question, assorti de perspectives critiques sur l'avenir de la CNCL.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

(1) Sondage *la Croix*-Sofrès réalisé du 23 au 28 février sur une échantillon nationale de mille personnes.

★ *La Régulation de la télévision*, B. Guillou et J.-G. Padioleau, La Documentation française, collection « Etudes de la CNCL », 70 F.

Les progrès de la télévision en haute définition

Collaboration européenne et polémique avec le Japon

La première réunion à Tokyo des experts japonais et européens de télévision à haute définition a mis en évidence les divergences profondes entre la Communauté européenne et le Japon sur la définition d'un standard unique de télévision du futur, avec image améliorée, écran large et son numérisé.

Les deux parties ont échangé des informations sur l'état d'avancement de leurs projets respectifs, système MUSE pour la télévision publique japonaise NHK, norme Mac Paquet européenne. A l'issue de la réunion, elles ont appelé les industriels des deux camps à multiplier les échanges directs et fixé une nouvelle date de réunion en septembre, après l'exposition internationale de matériels de diffusion prévue à Brighton.

Mais les experts européens, notamment ceux de Philips et de Thomson, critiquent le Japon pour son manque de coopération et préviennent qu'ils n'accepteront pas que le Japon fasse « cavalier seul » pour imposer une norme de fait avant la réunion du CCIR en 1990, qui doit choisir un standard international.

En même temps, les industriels européens renforcent leur coopération dans le domaine : un accord vient d'être signé entre le français Thomson Vidéo Equipement et la société BTS, filiale de Bosch et de Philips. Spécialistes des studios de télévision, les deux partenaires entendent ainsi renforcer leurs positions, notamment en étant les premières du monde à pouvoir équiper des studios de technologie entièrement *numérique*.

Bosch, Philips et Thomson, qui collaborent déjà au sein du programme européen Eurêka TVHD, étudieront la possibilité d'autres formes de collaboration au-delà de ce premier accord de coopération technologique.

Les chaînes publiques en quête de ressources

La marée des parrains

(Suite de la première page.)

« *Ce dossier aux débordements exemplaires (enquêteurs exclusifs d'une société proche du ministère et de l'ANPE, présence continue de membres du cabinet en plateau, contrôle direct du « conducteur » de l'émission, etc.), ne peut vous laisser insensibles* », écrivait à la CNCL le 26 février dernier, le secrétaire du comité d'établissement parisien de FR 3, M. Alexandre Cazères. Une vision des faits contestée par Henry Lauret, le producteur délégué du magazine (par ailleurs rédacteur en chef adjoint de Soir 3) et sur laquelle les « sages », officiellement saisis, devront se prononcer. Fondée ou non, cette polémique met toutefois en lumière les inévitables ambiguïtés entretenues par les *chaînes avec leurs bailleurs de* fonds, administrations ou entreprises *privées*.

L'ingérence des annonceurs

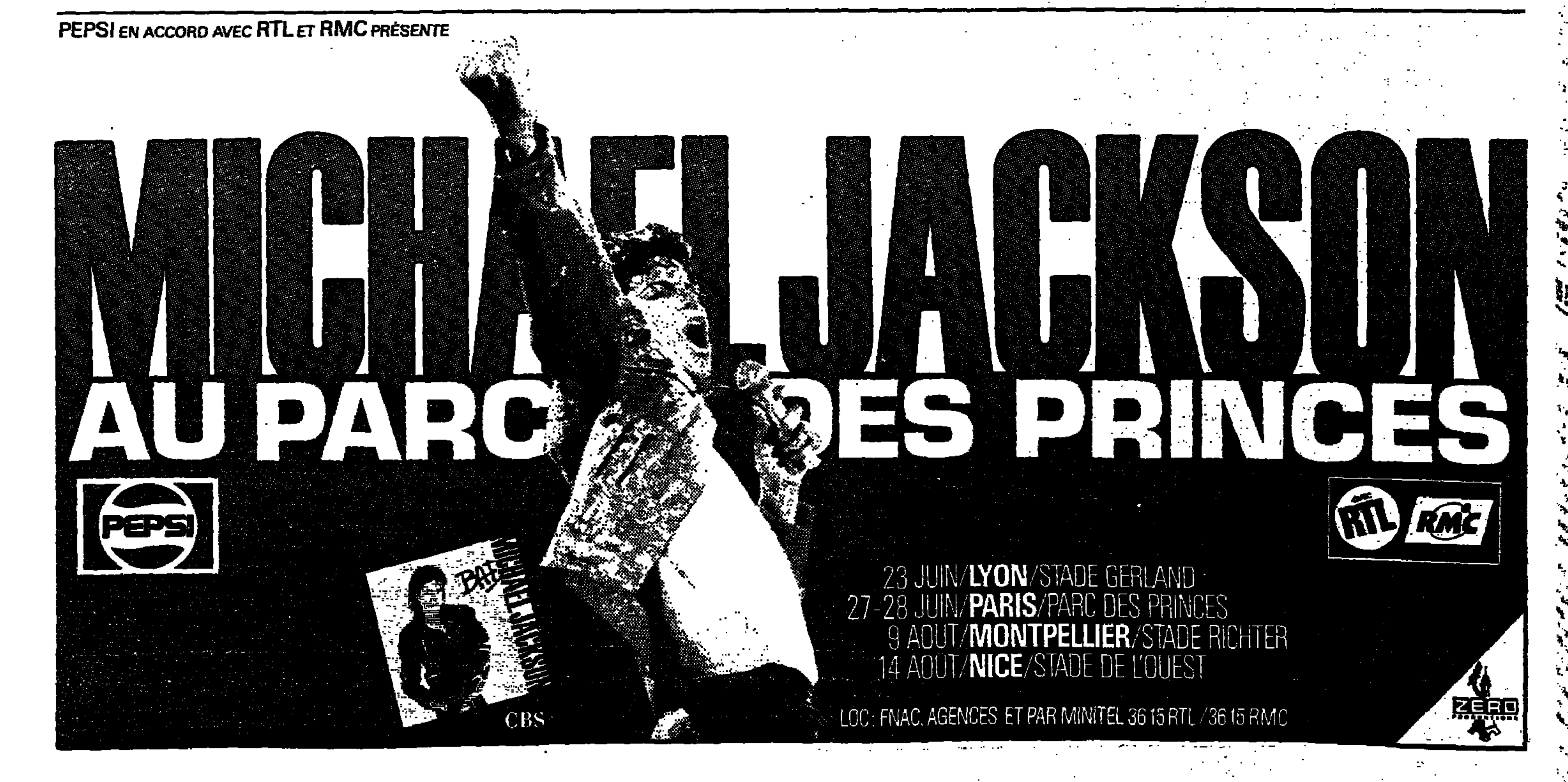
« *Les sponsors n'ont aucune influence sur mes émissions* », assenait, mercredi 9 mars, au Forum des nouveaux espaces TV, la productrice de *TF 1*, Pascale Breugnot, avant de... détailler les « *négociations de marchands de tapis* » auxquelles donnaient lieu ses discussions avec les annonceurs. N'a-t-elle pas été contrainte de rappeler à intervalle régulier la marque Carte noire (le café) dans feu le magazine « *Ciné-Star* » ? Ne pense-t-elle pas rajouter une séquence de douche *dans son prochain* « Super Sexy » pour souligner à l'antenne le parrainage de cette émission par un savon de Marseille ? Des compromis obligatoires quand les sponsors apportent 20, 30, voire 40% du budget d'une émission.

Libérale, la réglementation élaborée par la CNCL a surtout pour objet de distinguer publicité classique – les spots – et parrainage, ainsi que d'éviter l'ingérence des annonceurs, comme si les différents acteurs – gens de publicité et professionnels de télévision – fonçaient tête baissée dans le nouvel Eldorado, après des années de frustration. A TF1 même, la pagaille se faisait telle qu'il a fallu une lettre de son vice-PDG, M. Patrick Lelay, pour rappeler que parrainage et sponsoring relevaient exclusivement de la régie de la chaîne.

Ce flou est dommageable pour le privé. Il l'est plus encore pour la vocation du secteur public, dont il pose crûment le mode de financement. Le Parlement vote chaque automne les ressources des chaînes : redevance et publicité de marque et collective. Un vote... indicatif, puisque les chaînes publiques sont régulièrement autorisées, depuis plusieurs années, à dépasser leur quotas publicitaires (de 120 à 130 millions de francs en 1987) pour aider au financement de la politique audiovisuelle du gouvernement. Les chaînes gardant par devers elles un quart des excédents réalisés sur leur antenne.

En 1988, la tutelle a *donné* des consignes très strictes pour que les plafonds votés ne soient pas dépassés. Tout se passe comme si Antenne 2 et FR 3 voyaient dans l'envol du parrainage un moyen de compenser ce blocage. Ainsi, grâce au parrainage,et aux espaces loués aux entreprises, FR 3 pourrait cette année augmenter de 20 % son budget publicitaire.

PIERRE-ANGEL GAY.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

CATULLUS. Odéon. Théâtre de l'Europe (43-25-70-32). Spectacle en langue hongroise. 20 h 30.

LA TRAVERSÉE DE L'EMPIRE. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60). 20 h30.

VIIIe FESTIVAL DES CONTEURS DE CHEVILLY-LARUE. (39-14-23-77). De 18 h à 22 h 15.

LE CROCODILE. Théâtre de la Ville d'Alésia (46-64-89-09). 21 h.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Petit Dictateur : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Gertrud : 20 h 30.

BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. L'Indien cherche le Bronx : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou *le renard* : 20 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Orgie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. L'Autre : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plait ! : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La Poudre aux yeux, suivi de Monsieur de Pourceaugnac (au même programme) : 20 h 30. ◇ Monsieur de Pourceaugnac (avec au même prog. la poudre aux yeux) : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit *de faire* : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Aventure à Tahiti : 15 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Le *Transsexuel* : 22 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. La Nuit du vérificateur : 20 h 30. Salle II. L'empereur panique : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors Limite : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Jœ Egg : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Le Discours aux animaux : 19 h 45. ◇ Palais mascotte : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Pierre Péchin : 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Relâche (l'Etonnante Famille Brontë) : 21 h.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). Drapeau noir : 20 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Rêves d'ombres ou de balais : 18 h 30. L'Ile des chèvres : 20 h 30. ◇ Line ou le premier : 22 h 15.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Manche : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). ◇ La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Salomé : 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Daisy, un film pour Fernando Pessoa : 18 h 30.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). ◇ Catullus Spectacle en langue hongroise : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ De la maison des morts : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Show Chiche : les blancs jouent et gagnent : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Réveil : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Opéra-Valise : *19 h 45.* ◇ Phèdre (en alternance) : 21 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La valse a mille ans : 18 h 30. Mistero Boufo : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid : 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Nuit d'amour : 20 h 45.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). L'Annonce faite à Marie : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30. Flagrant Délire : 21 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 19 h et 20 h 30.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ◇ La Légende dorée : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Pinpin peint Monroe : 22 h. Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Il faut passer par les nuages : 20 h 45.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). Monte Cristo : 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Le Tragique Destin d'un héros de verre : 14 h 30 et 10 h. Grand Théâtre. ◇ Anacaona : 20 h 30. Théâtre *Gémier*. ◇ La Princesse Maleine : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

Jeudi 10 mars

THÉATRE OUVERT- JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). L'Etalon or : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◇ Le Vallon : 20 h 30. Petite salle. ◇ Une heure avec : Andromaque : 18 h 30. ◇ Le Dialogue dans le marécage : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ Bruno Coppens : 20 h. Il était temps que j'arrive : 21 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Le Dieu des mouches : 20 h 30. Le Chant profond du Yiddishland : 22 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

La Traviata (1947, v.o.), de Carmine Gallone, 16 h ; Conjugalité (1986, v.o.s.t.f.), de Kichitaro Negishi, 19 h ; Bulldog Jack (1935, v.o.), de Walker Forde, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

Série des Rigadin , v.f.), de Georges Monca, 15 h ; Un et un (1937, v.o.s.t.f.), d'Erland Josephson, Sven Nykvist et Ingrid Thulin, 17 h ; Janosik le rebelle (1936, v.o.s.t.f.), de Martin Fric, 19 h.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Cinéma du Réel : Abattoirs, de Thierry Knauff, Az Ibafai Kovboj (v.o.s.t.f.), de Pal Schiffer, 14 h 30 ; Halkanza (v.o.s.t.f.), de Yanna Triandafylli, Uhepuulootsik (v.o.s.t.f.), de Mark Soosaar, Yukon Journal (v.o.), de David Parry, 17 h 30 ; Urzad (v.o.s.t.f.), de Maria Zmarz Koczanawicz, Allo police, de Manu Bonmariage, 20 h 30 ; Petite Salle : Tras-os-Montes, 13 h ; Leptomeria stin Kipro, Yefira tou ioniou, *15 h : I rouge, a vert, o bleu, le* Regard ébloui (v.o.), 17 h ; En nombre de dios, 19 h ; Yukiyukite Shingun (v.o.), de Kazuo Hara, 21 h ; Salle Jean Renoir : Ceiber, the Greatest improvisers of the world, les Forges et la Mémoire, Flights of fancy : the World of the pigeon men, 14 h ; Turning Pro, The Journey, de Peter Watkins, 16 h ; Une femme, le Voyage d'hiver, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Anticipation : Après la bombe : la Tendresse du maudit (1980) de J-M. Costa, Partie gratuite (1984) de Y. Dombale, Zoo Zéro (1978) de A Fleischer, 14 h 30 ; Big Brother : Actua Tilt (1961) de J Herman, Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessua, 17 h ; l'Homme du futur : Atmosphère (1985) de Yann Piquer et Philippe Dorison, Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessua, Bande annonce : le Couple témoin (1975) de William Klein, 18 h ; No future : l'Affaire des divisions Morituri (1984) de F.J. Ossang, A l'ombre de la canaille bleue (1985) de Pierre Clémenti, 20 h ; Cinéma muet : Actualités Gaumont, Fait divers (1923) de Claude Autant-Lara, Architectures d'aujourd'hui (1929) de Pierre Chenal, Entr'acte (1924) de René Clair, Paris qui dort (1923) de René Clair, 21 h.

Les exclusivités

A NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, *14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRADDOCK (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINEMAGICA (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CINGLÉE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; *Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA COLOMBE SAUVAGE (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EL SUR *(Esp., v.o.) : Studio de la Harpe,* 5e (46-34-25-52).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : *Hollywood Boulevard*, 9e (47-70-10-41).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

HOME OF THE BRAVE (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INNOCENTS (Fr.) : *Latina*, 4e (42-78-47-86).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA MORT D'IVAN ILLITCH (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA PASSERELLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PILOTE D'ESSAI (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RIO ZONE (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ROBOCOP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

SAXO (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SUSPECT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

THE LAST OF THE BLUE DEVILS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e* (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet *Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES NOUVEAUX FILMS

LA BOHÈME. Film français de Luigi Comencini, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

BROADCAST NEWS. Film américain de James L. Brooks, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL. Film français de Luc Moullet : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JOURNAL D'UN VIEUX FOU. Film hollandais de Lili Rademakers, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

KUNG FU MASTER. Film français d'Agnès Varda : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS. Film tchèque de Karel Kachyna, v.o. : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

PREUVE D'AMOUR. Film français de Miguel Courtois : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PRINCESS BRIDE. Film américain de Rob Reiner, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEPTEMBER. Film américain de Woody Allen, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

URGENCES. Film français de Raymond Depardon : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE. (*) Film italien de Mauro Bolognini, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 11 MARS

« Le dix-neuvième siècle au Musée d'Orsay », 10 heures, 1, rue de Bellechasse, près du rhinocéros (Paris livre d'histoire).

« Le quartier Bréda », 10 h 30, métro Pigalle (V. de Langlade).

« Van Gogh à Paris », 11 h 45, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, entrée groupes (Approche de l'art).

« L'art nouveau », 13 h 30, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, entrée groupes (Approche de l'art).

« Le réalisme au Musée d'Orsay », *11 h 15, accueil des groupes* (Tourisme culturel).

« L'Institut du monde arabe », 13 h 30, 23, quai Saint-Bernard. Carte d'identité (Isabelle Hauller).

« Versailles : la cathédrale Saint-Louis et sa chapelle », 14 h 30, façade (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Les Flâneries).

« Du quartier Gaillon aux Grands Boulevards », 14 h 30, métro Quatre-Septembre (Paris pittoresque et insolite).

« La peinture italienne au Louvre », 14 h 30, hall d'entrée, 36, quai du Louvre (Michèle Pohyer).

« Cryptes et souterrains de l'église Saint-Sulpice », 14 h 30, parvis. Lampe de poche (Pierre-Yves Jaslet).

« Collection des minéraux », 14 h 50, Université, tour 25, 4, place Jussieu (L'art pour tous).

« L'Opéra », 15 heures, hall (Didier Bouchard).

« Exposition Degas », 16 heures, Grand Palais, porte A (Tourisme culturel).

« L'hôtel d'Aumont », 16 heures, 7, rue de Jouy (Paris et son histoire).

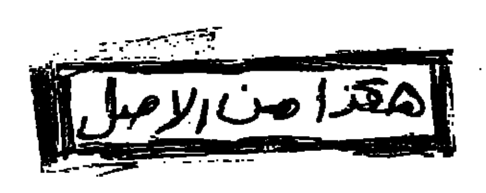
CONFÉRENCES

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Mendelssohn » (Paris et son histoire).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Que conservons-nous de nos vies antérieures ? » Entrée libre (Logie unie des théosophes).

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 20 h 30 : « Thaïlande : l'or des pagodes » (Clio-Les Amis de l'histoire).

60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Approche ericksonienne et sexologie » (Institut Milton Erickson).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 10 mars

TF 1

20.40 Variétés : Les uns et les autres. Emission présentée par Patrick Sabatier. Spécial Fête des grands-mères,

avec Elli Medeiros, Gold, Jackie Quartz, Canada, Herbert Léonard, Richard Clayderman, Frédéric François, Pierre Perret, Jack Lantier, Charles Aznavour. **22.40 Série : Rick**

Hunter, inspecteur choc. 23.30 Magazine : Rapido. D'Antoine de Caunes. Spécial Blacks. Avec Michael Jackson, Earth Wind and Fire, Carl Weathers, Smokey Robinson, Jesse Jackson, Def Jam. **0.00 Journal. 0.10 La Bourse. 0.15 Magazine : Minuit sport.**

A 2

20.35 Cinéma : Tout le monde peut se tromper □ Film français de Jean Couturier (1982). Avec Fanny Cottençon, Francis Perrin, Bernard Lecoq, Christophe Bourseiller. **22.05 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder. Présenté par Claude Sérillon. Charité business. **23.15 Histoires courtes. 23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Téléfilm : Carmilla, le cœur pétrifié. De Paul Planchon, d'après l'œuvre de Joseph Sheridan Le Fanu, avec Aurelle Doazan, Emmanuelle Meyssignac, Marc Michel. ▶ **21.30 Documentaire : Les chroniques de France.** Une série de Jean-Claude Bringuier. Mon grand-père Félix, marin breton, d'Hervé Baslé. Première partie : Le départ. **22.25 Journal. 22.45 Magazine : Océaniques.** Sept voyageurs du réel : Le regard ébloui, de Jacques Deschamps. **23.35 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Journal intime d'une femme mariée ■ Film américain de Frank Perry (1970). Avec Richard Benjamin, Frank Langella, Carrie Snodgress. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : l'Homme sans frontière** ■ Film américain de Peter Fonda (1971). Avec Peter Fonda, Waren Oates, Verna Bloom. **23.35 Téléfilm : La mort est au bout de la rue.** De Lawrence Gordon Clark, avec Ray Lonnen, Derek Thompson. **1.45 Cinéma : la Galaxie de la terreur** ■ Film américain de Bruce Clark (1981). Avec Edward Albert, Erin Moran, Ray Walston.

LA 5

20.30 Cinéma : Bête, mais discipliné ■ Film français de Claude Zidi (1979). Avec Jacques Villeret, Michel Aumont, Catherine Lachens. **22.10 Série : Capitaine Furillo. 23.15 Mission impossible** (rediff.). **0.10 Série : Kojak** (rediff.). **1.15 La grande vallée** (rediff.). **2.25 Aria de rêve.**

M 6

20.00 Série : Les têtes brûlées. La petite guerre. **20.50 Série : Devlin connection.** La religion mène à tout. **21.50 Magazine : M 6 aime le cinéma.** De Martine Jouando. Le film-opéra, à l'occasion de la sortie de *la Bohème*, de Luigi Comencini. **22.20 Six minutes d'informations. 22.30 Cinéma : la Mort aux enchères** ■ Film américain de Robert Benton (1983). Avec Meryl Streep, Roy Scheider, Jessica Tandy, Josef Sommer. **0.10 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Le fond de l'esprit, de Pierrette Fleutiaux. **21.30 Profils perdus.** Jean Carteret. **22.40 Nuits magnétiques.** Chroniques policières (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain,** avec Michel Cournot. **0.50 Musique : Coda.** Le mail art.

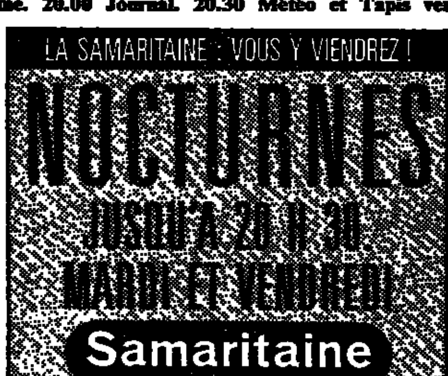
FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de Munich) : La flûte enchantée, ouverture en mi bémol majeur, K 620, de Mozart ; Métamorphoses pour vingt-trois instruments à cordes, de R. Strauss ; Symphonie no 1 en mi mineur, op. 68, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Bernard Haitink. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Quelques passages nuageux.** Copland, Janequin, Schuller, Schönberg.

Vendredi 11 mars

TF 1

19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert.



20.40 Variétés : Lahaie d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. **22.45 Football.** Bordeaux-Nantes, en différé de Lyon. **0.15 Journal et Bourse. 0.25 Série : Les envahisseurs. 1.15 Lancement de la fusée Ariane.** En direct de Kourou (Guyane).

A 2

18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Le standard en folie. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Feuilleton : Un château au soleil. De Robert Mazoyer, avec Jean-Pierre Marielle, Anny Duperey, Edwige Feuillère (3e épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Elisabeth et Robert Badinter *(Condorcet, un intellectuel en politique)* ; le père A.-M. Carré, de l'Académie française *(Je n'aimerai jamais assez)*, Gilles Germain *(le Palais Stroganov)*, Françoise Mallet-Joris *(la Tristesse du cerf-volant)*. **22.50 Journal. 23.00 Ciné-club : la Fureur de vivre** ■■■ Film américain de Nicolas Ray (1955). Avec James Dean, Natalie Wood, Sal Mineo, Jim Backus, Ann Doran (v.o.).

FR 3

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.02 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.30 Série : Marlowe, détective privé.** Règlement de compte au Cyrano's. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Le plus grand village flottant du monde. **22.15 Journal.** ▶ **22.35 Documentaire : Les grands jours du siècle.** Octobre, la révolution russe, de Gilbert Delannoy. **23.30 Musicales.** Invité : Frédéric Lodéon. Au sommaire : un portrait de F. Lodéon ; interprétation de deux valses de Chopin. **0.25 Modes d'emploi 3** (rediff.).

CANAL PLUS

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Georges Darmon. **20.05 Football.** Nantes-Bordeaux (en direct du stade de Gerland). **22.25 Flash d'informations. 22.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.15 Cinéma : Rue de l'Estrapade** ■■ Film français de Jacques Becker (1953). Avec Anne Vernon, Daniel Gélin, Jean Servais. **0.50 Cinéma : la Galaxie de la terreur** ■ Film américain de Bruce Clark (1981). Avec Edward Albert, Erin Moran, Ray Walston. **2.10 Cinéma : Shining** ■■ Film américain de Stanley Kubrick (1980). Avec Jack Nicholson, Shelley Duval, Danny Lloyd (v.o.) **4.05 Cinéma : Inavouables pulsions.** Film français classé X de Michel Ricaud (1986). Avec Sabrina K., André Kay, Chantal Vallé. **5.20 Téléfilm : Ma femme a disparu.**

LA 5

18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Une étrange disparition. De Robert Young, avec Ellen Burstyn, Sam Robards, Robert Prosky. **22.10 Mission impossible** (rediff.). **23.00 Magazine : Bains de minuit. 0.30 Série : Lou Grant** (rediff.). **1.20 Téléfilm : Un assassin à chaque tournant.** De Malcolm Taylor, avec Patrick Magee, Joanna Pettet, Petra Markham. *Les macabres expériences d'un brillant savant.* **2.30 Aria de rêve.**

M 6

19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Père et impairs. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.10 Série : Addams family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Magazine : Onde de choc. La pub et la lessive. **23.50 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.40 Magazine : Médiator** (rediff.). **1.10 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. TNP 1952, avec Jean Vilar, homme de théâtre. **21.30 Musique : Black and blue.** Rhythm and blues, et les films nouveaux. **22.40 Nuits magnétiques.** Chroniques policières (4e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Le mail art.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Stuttgart). Medea : méditation et danse de la vengeance, de Barber ; Concerto pour piano et orchestre no 1 en ut majeur, op. 15, de Beethoven ; Symphonie no 5 en mi mineur, op. 64, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner ; sol. Krystian Zimerman, piano. **22.20 Premières loges.** Marjorie Lawrence. Extraits de La Walkyrie, de Wagner, de Sigurd, de Reyer, de Salomé, de Strauss, I love thee, de Grieg, Floods of spring, de Rachmaninov, La jolie fille de Perth, de Bizet. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.40 Archives.** Robert Casadesus et la Suisse romande. Symphonie sur un chant montagnard pour orchestre et piano obligé de d'Indy ; Nuits dans les jardins d'Espagne, de Falla.

Audience TV du 9 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.0	Santa-Barbara 22.2	Actual. région. 9.0	Actual. région. 1.6	Nulle part 4.2	Porte magique 7.4	Ile fantastique 1.6
19 h 45	52.4	Roue fortune 30.2	Maguy 8.5	Actual. région. 3.2	Nulle part 4.2	Boul. Bouvard 4.2	Ile fantastique 2.1
20 h 16	63.5	Journal 24.9	Journal 20.1	La classe. 8.5	Nulle part 4.2	Journal 3.2	Espion modèle 2.6
20 h 55	73.0	Sacrée soirée 23.8	Heure vérité 15.9	Fric-Frac 10.1	Ciné salles 7.4	Eternel soupçon 10.6	Dynastie 6.9
22 h 08	70.4	Sacrée soirée 22.2	Heure vérité 18.5	Fric-Frac 10.1	Club rencontres 4.8	Eternel soupçon 12.2	Libre et change 3.2
22 h 44	52.4	Super sexy 28.6	Des sourires... 4.8	Journal 7.9	Shining 3.2	Loi Los Angeles 5.8	Libre et change 2.8

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 mars à 0 h TU et le dimanche 13 mars à 24 h TU.

Les hautes pressions qui se maintiendront sur une grande partie du pays jusqu'à dimanche repousseront le courant perturbé vers les frontières du nord. Ailleurs le beau temps se généralisera, mais les brouillards seront nombreux le matin. Une nouvelle aggravation nuageuse est prévue sur l'ouest dimanche après-midi.

Vendredi : éclaircies à l'ouest et au sud, gris et humide ailleurs.

Le matin, nuages et brouillards se partageront la France. Le ciel sera chargé près de l'Atlantique, et de la Bretagne au Nord, à l'Ile-de-France, à l'Alsace et aux Alpes. On peut même s'attendre à quelques flocons de neige à partir de 600 à 700 mètres d'altitude sur les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord.

Partout ailleurs, les brouillards laisseront place à un temps ensoleillé.

L'après-midi, le temps deviendra gris et humide du Nord et de la Haute-Normandie au Centre, à Rhône-Alpes et au Nord-Est.

De faibles précipitations se produiront de temps à autre, sous forme de eneige en moyenne montagne.

Du Cotentin au Limousin, au Languedoc, aux Alpes du Sud et aux régions méditerranéennes, nuages et éclaircies alterneront.

De la Bretagne à l'Aquitaine et à Midi-Pyrénées, le soleil prédominera.

Les températures minimales seront comprises entre 0 et 4 degrés dans le Nord-Est, le Centre-Est, le Massif Central et le Sud-Ouest, entre 1 et 4 degrés du Nord à l'Ile-de-France et à la Bretagne, ainsi que sur les littoraux océanique et méditerranéen.

Les températures maximales avoisineront 3 degrés dans le Nord-Est, 5 à 8 degrés du Nord au Massif Central et aux Alpes, 8 à 10 degrés dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, 11 à 14 degrés sur les régions méditerranéennes.

Le vent, généralement modéré de secteur nord-ouest, soufflera assez fort en vallée du Rhône et sur le Languedoc-Roussillon où mistral et tramontane se lèveront.

Samedi : temps ensoleillé sur une grande moitié sud.

Le ciel sera couvert le matin sur les régions allant de la Manche orientale à l'Alsace et à la Franche-Comté, mais les précipitations se limiteront à quelques pluies ou bruines. L'après-midi le ciel restera très nuageux sur ces régions, avec un risque de faibles averses.

Ailleurs, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera au rendez-vous. Quelques nuages voileront cependant le ciel de la côte aquitaine.

Le mistral et la tramontane faibliront en fin de journée.

Les températures minimales pourront être négatives sur les régions de l'est et du centre. Elles seront comprises entre 1 et 4 degrés sur le reste du pays, jusqu'à 6 degrés près des côtes.

Les températures maximales ne dépasseront pas 5 à 7 degrés de la Manche à l'Alsace. Elles s'étageront de 8 à 12 degrés ailleurs, jusqu'à 15 degrés sur les régions proches de la Méditerranée.

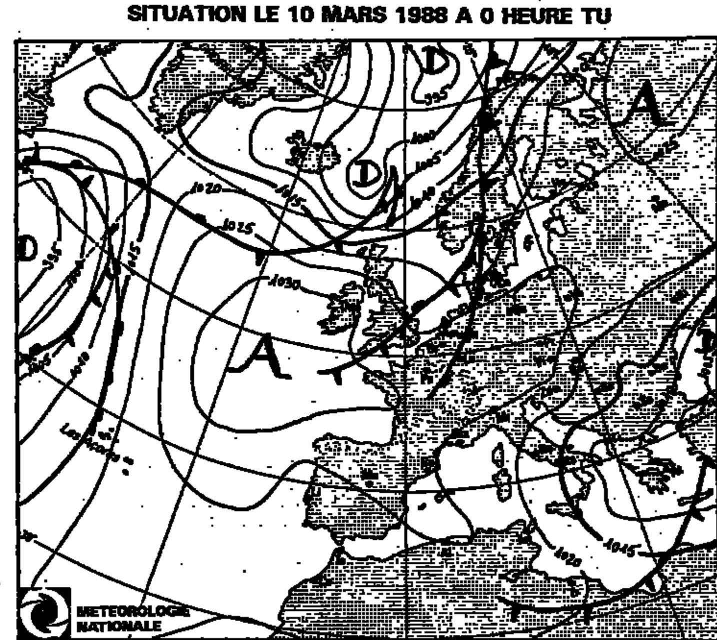
Dimanche : aggravation par l'ouest en fin de journée.

Le ciel restera très nuageux sur le Nord et le Nord-Est, tandis que le beau temps persistera sur les autres régions après dissipation des brouillards encore nombreux le matin.

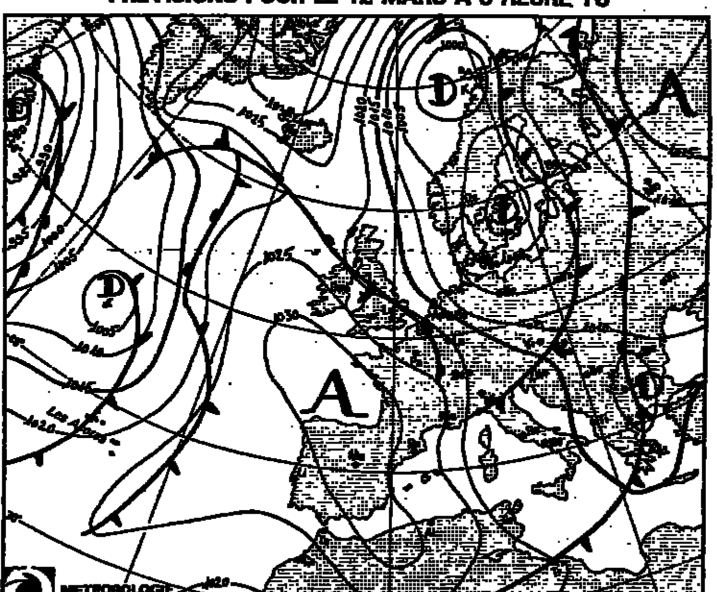
Le ciel se couvrira dimanche après-midi sur les régions proches du littoral atlantique, puis sur la Bretagne, la Normandie et le bassin parisien. Les pluies, qui pourront être abondantes, se limiteront dans un premier temps à la Bretagne.

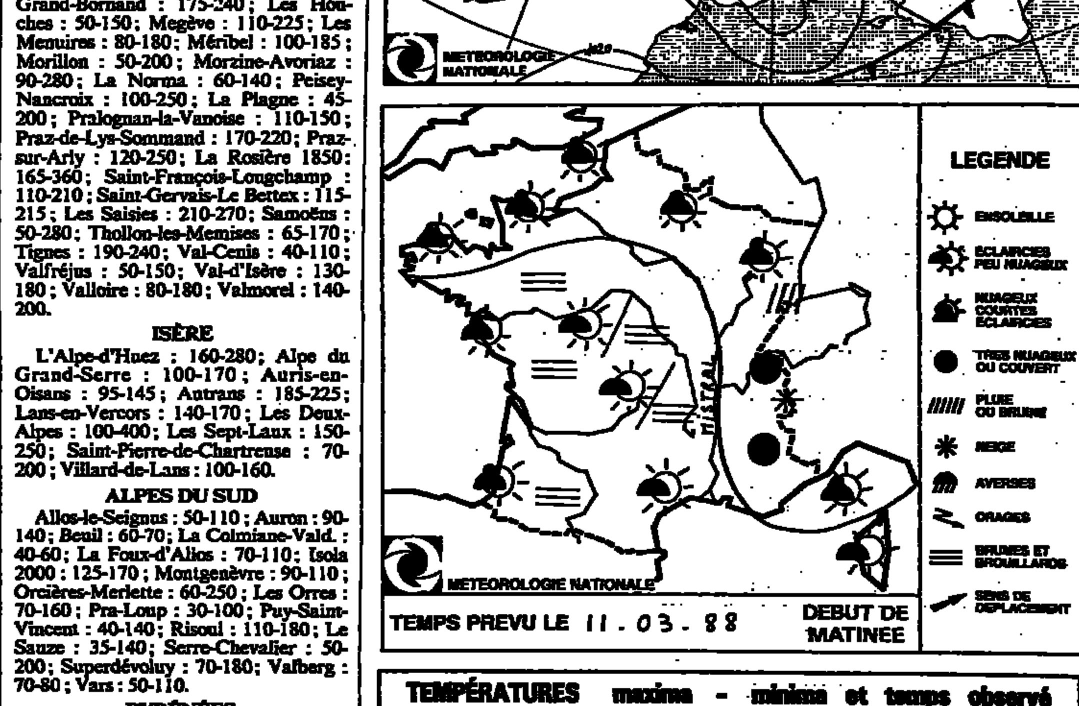
Les températures minimales seront en légère hausse (1 à 2 degrés) sur la moitié ouest du pays, stationnaires ailleurs. Les maximales seront en légère baisse sur la moitié ouest, stationnaires ou en légère hausse ailleurs.

SITUATION LE 10 MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 MARS A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-3-1988 à 6 heures TU et le 10-3-1988 à 6 heures TU — le 10-3-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	12	−2	D
BIARRITZ	13	5	D
BORDEAUX	12	−1	D
BOURGES	9	2	B
BREST	9	5	P
CAEN	10	4	N
CHERBOURG	10	6	P
CLERMONT-FERR.	6	−6	C
DIJON	5	−3	N
GRENOBLE St-M-H	8	−4	B
LILLE	9	2	P
LIMOGES	9	1	D
LYON	6	−2	D
MARSEILLE-MAR.	9	−4	D
NANCY	6	0	C
NANTES	11	1	B
NICE	11	4	D
PARIS-MONTS.	8	5	C
PAU	11	5	C
PERPIGNAN	13	6	D
RENNES	13	1	C
ST-ÉTIENNE	5	−6	D
STRASBOURG	5	−4	C
TOURS	9	1	D
TOULOUSE	11	−2	D
POINTE-A-PITRE	29	21	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	15	2	D
AMSTERDAM	6	5	P
ATHÈNES	13	6	C
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	15	7	N
BELGRADE	3	0	*
BERLIN	2	−3	N
BRUXELLES	5	3	C
LE CAIRE	21	21	D
COPENHAGUE	2	1	*
DAKAR	25	13	D
DELHI	27	16	B
DJERBA	18	10	N
GENÈVE	5	−5	D
HONGKONG	18	13	D
ISTANBUL	8	5	C
JÉRUSALEM	13	7	C
LISBONNE	21	9	D
LONDRES	13	5	P
LOS ANGELES	17	12	D
LUXEMBOURG	4	1	C
MADRID	16	0	D
MARRAKECH	22	8	D
MEXICO	24	11	B
MILAN	12	3	D
MONTRÉAL	4	−3	C
MOSCOU	−2	−9	C
NAIROBI	18	18	D
NEW-YORK	16	4	C
OSLO	7	−3	*
PALMA-DE-MAL.	14	8	P
PÉKIN	17	−2	D
RIO-DE-JANEIRO	27	22	C
ROME	8	3	D
SINGAPOUR	27	24	O
STOCKHOLM	−2	−9	*
SYDNEY	27	17	D
TOKYO	11	2	D
TUNIS	15	3	D
VARSOVIE	1	−2	N
VENISE	10	1	D
VIENNE	3	−1	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 8 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige, en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 125-295 ; Bellecombe (Notre-Dame) : 120-230 ; Bonneval-sur-Arc : 95-205 ; Les Carroz-d'Araches : 120-210 ; Chamonix-Mont-Blanc : 85-450 ; La Chapelle-d'Abondance : 110-245 ; Chatel : 150-260 ; La Clusaz-Manigod : 130-250 ; Combloux : 100-260 ; Les Contamines-Montjoie : 80-280 ; Le Corbier : 130-190 ; Courchevel : 165-190 ; Crest-Voland : 155-260 ; Flaine : 185-380 ; Flumet : 140-180 ; Les Gets : 130-230 ; Le Grand-Bornand : 175-240 ; Les Houches : 50-150 ; Megève : 110-225 ; Les Menuires : 80-180 ; Méribel : 100-185 ; Morillon : 50-200 ; Morzine-Avoriaz : 90-280 ; La Norma : 60-140 ; Peisey-Nancroix : 100-250 ; La Plagne : 45-200 ; Pralognan-la-Vanoise : 110-150 ; Praz-de-Lys-Sommand : 170-220 ; Praz-sur-Arly : 120-250 ; La Rosière 1850 : 165-360 ; Saint-François-Longchamp : 110-210 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 115-215 ; Les Saisies : 210-270 ; Samoëns : 50-280 ; Thollon-les-Memises : 65-170 ; Tignes : 190-240 ; Val-Cenis : 40-110 ; Valfréjus : 50-150 ; Val-d'Isère : 130-180 ; Valloire : 80-180 ; Valmorel : 140-200.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 160-280 ; Alpe du Grand-Serre : 100-170 ; Auris-en-Oisans : 95-145 ; Autrans : 185-225 ; Lans-en-Vercors : 140-170 ; Les Deux-Alpes : 100-400 ; Les Sept-Laux : 150-250 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 70-200 ; Villard-de-Lans : 100-160.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 50-110 ; Auron : 90-140 ; Beuil : 60-70 ; La Colmiane-Vald. : 40-60 ; La Foux-d'Allos : 70-110 ; Isola 2000 : 125-170 ; Montgenèvre : 90-110 ; Orcières-Merlette : 60-250 ; Les Orres : 70-160 ; Pra-Loup : 30-100 ; Puy-Saint-Vincent : 40-140 ; Risoul : 110-180 ; Le Sauze : 35-140 ; Serre-Chevalier : 50-200 ; Superdévoluy : 70-180 ; Valberg : 70-80 ; Vars : 50-110.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 120-220 ; Ax-les-Thermes : 100-220 ; Barèges : 120-230 ; Canterets-Lys : 285-365 ; Font-Romeu : 90-100 ; Gourette : 60-250 ; Luz-Ardiden : 200-330 ; La Mongie : 180-230 ; Pyrénées-2000 : 80-90 ; Saint-Lary-Soulan : 70-150 ; Superbagnères : 100-240.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 110-205 ; Super-Lioran : 100-200.

JURA

Métabief : 85-200 ; Les Rousses : 150-250.

VOSGES

Le Bonhomme : 60-125 ; Gérardmer : 60-140 ; Saint-Maurice/Moselle : 90-150 ; Ventron : 80-120.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

« services »



CAMPUS

Enseigner le Moyen Age

« LE Moyen Age est un monde d'ignorance et d'angoisse, traversé de guerres, de famines et d'épidémies » : telle est la représentation que se font de l'époque médiévale un grand nombre d'élèves de quatrième et de troisième sondés par leurs professeurs. A cette image négative répandue chez les adolescents répond aujourd'hui une fascination toute nouvelle de la part du grand public : le Moyen Age est à la mode, comme l'attestent le succès des livres de Jeanne Bourin ou d'Umberto Eco, ou l'engouement pour les fêtes folkloriques commémorant cette époque (« année Clovis » à Soissons, « millénaire des Capétiens » en Picardie).

Mais transformer cette vogue en connaissance pose aux enseignants de difficiles problèmes de communication. Dans sa dernière livraison, la revue *Médiévales*, publiée aux Presses universitaires de Vincennes, propose quelques exemples d'expériences pédagogiques, comme l'organisation d'un banquet ou la réalisation d'un film sur l'an 1000, qui ont transformé des collégiens en historiographes. Toutefois, les auteurs déplorent le clivage qui sépare l'enseignement secondaire du supérieur : les étudiants, qui ont tout oublié de leurs programmes de cinquième et de seconde, doivent étudier des thèmes trop pointus, au risque d'ignorer des pans entiers d'histoire. Les professeurs de collège, pour leur part, ne sont pas assez informés des découvertes érudites de l'université. L'étude du Moyen Age donne l'occasion de plaider, une fois de plus, pour *« de meilleurs liens fonctionnels entre les ordres de l'enseignement »*.

R. Ri.

(*Médiévales*, nº 13, automne 1987, 55 F, Presses universitaires de Vincennes, université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02.)

Allemand en été

L'université de Strasbourg organise, du 4 au 30 juillet, des cours de langue, littérature et civilisation allemandes. Quinze heures par semaine. Excursion en RFA avec des étudiants allemands.

★ Cours d'été, université des sciences humaines, Palais universitaire, 9, place de l'Université, 67000 Strasbourg. Tél. : 88-35-69-40.

Aménagement du territoire

L'Association des DEGS d'aménagement du territoire et développement local organise, jeudi 24 mars, à l'université de Bordeaux, une conférence-débat sur cette formation et ses débouchés professionnels.

★ Institut d'économie régionale du Sud-Ouest, université de Bordeaux-I, avenue Léon-Duguit, 33604 Pessac. Tél. : 56-80-61-50.

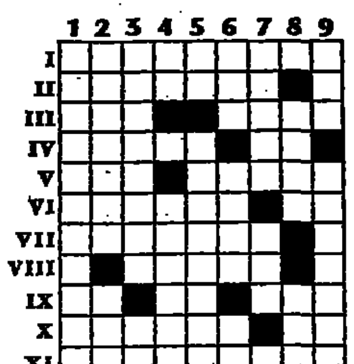
Fusion-Acquisition

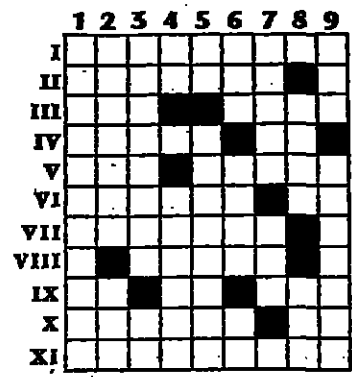
L'Institut supérieur des affaires (ISA) vient de créer une filière « Fusion-Acquisition » *comprenant, outre les cours* dispensés par des professeurs du centre HEC-ISA, des interventions de praticiens de haut niveau. Cette formation prépare à des responsabilités au sein des entreprises, des banques ou des cabinets conseils.

★ Institut supérieur des affaires, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : (1) 39-56-74-40.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4697





HORIZONTALEMENT

I. Fait marcher la presse. – II. Une qui est souvent pendue au bout du fil. – III. On le fait pousser, ainsi que son fruit, en de multiples lieux. Son contenu peut faire perdre contenance. – IV. Où il y a forcément anguille sous roche. Note. – V. Avait pour habitude de faire vibrer la corde sensible. Nécessite un effort de la part d'une meunière. – VI. Sûre de plaire. Qui peut inciter à demander sa note plutôt que prévu. – VII. Ont trouvé à qui parler avec Marius. – VIII. Fut amené *à détester la vie de famille*. – IX. Se fait désirer. Troublée en son cœur. Qui peut engager à fermer les yeux ou bien à se boucher les oreilles. – X. Est devenu sage avec l'âge. Centre de recherches. – XI. Endroits où l'on prend racine.

VERTICALEMENT

1. Genres de « représentations ». – 2. Elan qui ne permet pas de faire un grand bond. Est souvent pris à la gorge. – 3. Son appétit peut lui faire beaucoup avaler. Qui a donc permis de bien faire. – 4. Parcouru par maints pousse-pousse. Peuvent servir *à percer*. – 5. « Mis » en boule. On ne les trouve pas que dans de grandes surfaces. – 6. Amené à se réjouir. Entraîne une élimination. Se faisait remarquer malgré son éloignement. – 7. Sont appelés à conduire rapidement. Est employé pour faire la raie. – 8. Etait réservé aux idoles. Il n'est pas besoin d'être fakir pour y marcher sur des clous ! – 9. Sa tenue est légère. Diffusées par les colporteurs.

Solution du problème nº 4696

Horizontalement

I. Rancunier. – II. Hier. Ecu. – III. Urticaire. – IV. Tain. – V. Age. Etape. – VI. Tomer. Reg. – VII. Ergot. – VIII. Sanieuse. – IX. Mite. Ma. – X. Es. Orpin. – XI. Seigneurs.

Verticalement

1. Rhumatismes. – 2. Air. Go. Aisé. 3. Nettement. – 4. Cria. Erié. – 5. Cierge. On. – 6. Néant. Outre. – 7. Ici. Arts. Pu. – 8. Euripe. Emir. – 9. Ego. Ans.

GUY BROUTY.

Religions

Nomination de deux évêques coadjuteurs

• Mgr Louis Dufaux à Grenoble
• Mgr Pierre Pican à Bayeux

Le pape a nommé, le jeudi 10 mars, deux évêques coadjuteurs à Grenoble (Isère) et à Bayeux (Calvados). Il s'agit de Mgr Louis Dufaux, actuel évêque auxiliaire à Marseille, futur successeur à Grenoble de Mgr Matagrin (né en 1919), et du Père Pierre Pican, salésien, appelé à succéder à Bayeux à Mgr Badré (né en 1913). C'est à soixante-quinze ans que les évêques se retirent de leurs fonctions.

[Né le 21 octobre 1931 à Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes), Mgr Louis Dufaux a été ordonné prêtre à Nice en 1955. Il est spécialiste des questions d'enseignement religieux : après avoir été directeur de la catéchèse à Nice de 1965 à 1970, il a été à Paris directeur-adjoint, puis directeur du Centre national de l'enseignement religieux (CNER) de 1970 à 1978. Avant d'être nommé évêque en 1984 comme administrateur du diocèse de Marseille – après le départ à Rome du cardinal Etchegaray – puis auxiliaire du nouvel archevêque Mgr Coffy, Louis Dufaux a été vicaire général de son diocèse de Nice. Membre de la commission épiscopale des migrants, il connaît bien la communauté musulmane et préside le secrétariat de l'épiscopat français pour les relations avec l'islam (SRI).]

[Né le 27 février 1935 à Granville (Manche), le Père Pierre Pican est salésien. Il a fait son noviciat à Dormans (Marne) et son scolasticat à Fontanières, près de Lyon. Il a été ordonné prêtre en 1966, avant de se rendre à Beyrouth, où il a été successivement directeur d'école, aumônier à l'université américaine et vicaire de paroisse. Il est revenu en France en 1971 pour enseigner à l'institut salésien Lemonnier à Caen, où il est encore aujourd'hui supérieur et président du comité de l'enseignement libre du diocèse de Bayeux. De 1971 à 1981, il a été provincial des salésiens de Paris.]

JOURNAL OFFICIEL

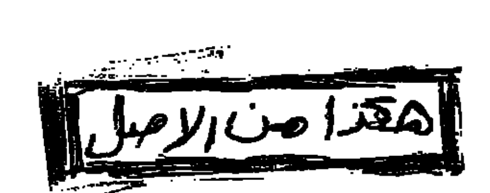
Est publiée au *Journal officiel* du jeudi 10 mars 1988 :

UNE RECOMMANDATION

• Nº 88-2 du 22 février 1988 de la Commission nationale de la communication et des libertés aux sociétés nationales de programme et aux services de communication audiovisuelle autorisés ou concédés.

• **Victimes des accidents de la route.** – L'assemblée générale de l'Association des familles des victimes des accidents de la circulation (AFVAC) aura lieu le 12 mars, à partir de 14 heures, au CEDIAS, 5, rue Las Cases, 75007 Paris.

★ AFVAC, 15, rue de l'Echiquier, 75010 Paris. Tél. : (1) 42-46-86-75.



هكذا من الأصل

Le Carnet du Monde

Naissances

– Maurice OLENDER
et
Lydia FLEM,
sont heureux d'annoncer à leurs amis la naissance de

Selma,

née le 1er mars 1988.

72 *bis*, rue Bonaparte,
75006 Paris.

– Je m'appelle

Yann KERBLAT,

je suis né le 20 février 1988, à Bangkok,

mes parents

Victoria, née Abad
et Bernard KERBLAT,
sont très heureux et fiers de moi.

Bernard et Victoria Kerblat,
23 SOI 49/4 Sukhumvit,
Bangkok 10110 (Thaïlande).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Décès

– Les obsèques de

M. Jacques BAUDOUIN

auront lieu *le vendredi 11 mars 1988*, à 14 heures, au temple du Vésinet, 1, route du Grand-Pont, Le Vésinet (Yvelines).

(Voir *le Monde* du 10 mars.)

[Né le 16 septembre 1924, à Paris, Jacques Baudouin était diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, il fut successivement administrateur de la France d'outre-mer en Afrique-Equatoriale et en Afrique-Occidentale françaises (1946-1952), directeur du cabinet du gouverneur de la Polynésie française (1956-1960), maître des requêtes au Conseil d'Etat (1962), commissaire du gouvernement auprès des formations contentieuses du Conseil d'Etat (1965-1970), directeur des hôpitaux au ministère de la santé (1970-1976), directeur du cabinet de Robert Boulin (1976-1977), membre de la Commission des opérations de Bourse (1979) et directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi (1979-1981). Jacques Baudouin devait réintégrer le Conseil d'Etat en 1981 et devenir, l'année suivante, président de la 9e sous-section du contentieux. Il était officier de la Légion d'honneur.]

– Mme Jean-Pierre Botti,
née Garcia-Ligero,
Mme Christian Talnot
et son fils Laurent,
M. et Mme Axel Zerrouk
et leur fille Laetitia,
M. et Mme Eugène Hornecker
et leurs enfants Jean et Franck,
M. et Mme Hubert Fort,
M. et Mme José Garcia-Ligero,
M. et Mme François Garcia-Ligero,
M. et Mme Daniel Garcia-Ligero,
M. et Mme Manuel Garcia-Ligero,
M. et Mme René Le Tallec,
M. et Mme Georges Meunier,
M. et Mme Pascal Roman,
M. et Mme Jean-Claude Madjarian,
M. et Mme Tonia Santamarina,
La famille Botti,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre BOTTI,
chevalier du Ouissam alaouite,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, parent et allié,

rappelé à Dieu le 3 mars 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Ibn-Al-Abbar,
(Orangers) Rabat (Maroc).

– M. Jacques Dalbanne,
M. et Mme Patrick Nodé-Langlois
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Loubatié
et leurs enfants,
M. et Mme Guy le Marcis
leurs enfants et petits-enfants,
M. Hugues le Marcis,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Albert Henry,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la profonde tristesse de faire part du retour à la maison du Père de

Mme Jacques DALBANNE,
née Yvonne le Marcis,

pieusement endormie dans la paix du Seigneur,

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante et parente,

survenu le mercredi 9 mars 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 12 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15-17, avenue Sainte-Foy,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Paul Destribats,
son fils,
Et toute sa famille,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Mme Eugénie DESTRIBATS,

survenu le 8 mars 1988, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu ce jour, dans l'intimité.

1, rue du Regard,
75006 Paris.

– Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Lyon.

Mlle Claire Manillat,
M. et Mme D. d'Albis
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Velten,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Charles Fornier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jacques Darier,
Mme Jacques Darier,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Gilbert MANILLAT,
née Madeleine Mayor.

Les funérailles auront lieu le vendredi *11 mars 1988, à 14 heures, au temple du* Change, Lyon-5e.

Condoléances sur registre.

Inhumation au cimetière de Saint-Cyr, dans l'intimité.

– Simone Merino Peris,
son épouse,
Corinne et Jean-Marie Boivinet Merino,
Bertrand et Yannick Merino Peris,
ses enfants,
Ambroise et Elodie Boivinet Merino,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Toulouse le 3 mars 1988, de

Bernardo MERINO PERIS.

Selon sa volonté, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, à *Céret* (Pyrénées-Orientales), le 7 mars 1988.

Chemin de Vignes-Planes,
66400 Céret,
9, *rue de Seine,*
78570 Andrésy.
207, rue Saint-Maur,
75010 Paris.

– M. et Mme Pierre Alain Nemet,
ses parents,
M. Jean-Claude Nemet,
son frère,
M. et Mme André Nemet,
M. et Mme Marcel Alary,
ses grands-parents,
Famille et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Isabelle Andrée NEMET,

survenu dans sa vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le vendredi 11 mars*, à 15 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

– *Mme Maurice* Varsano,
Mme Vitalis Varsano,
M. Serge Varsano,

ont la grande douleur de faire part du décès du pianiste

Daniel VARSANO,

leur *fils*, petit-*fils et* frère,

survenu le 9 mars 1988.

Les obsèques auront lieu le vendredi *11 mars*, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse. Réunion à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

La famille ne recevra pas de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Grenoble.

Ses collègues
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le doyen Paul VEYRET,
ancien directeur
de l'Institut de *géographie* alpine,

et *rappellent à votre souvenir*

Mme Germaine VEYRET.

Erratum

– *On nous prie de rappeler le décès* accidentel de

Christian GIRARD,
maître d'œuvre,

à l'âge de quarante-neuf ans,

et celui de sa fille

Agnès,
championne de France juniors
1986-1987 de K.L. à ski,

à l'âge de dix-huit ans,

survenus à Machault le 4 mars 1988.

(Voir *le Monde* du 10 mars.)

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre à tous les télégrammes, lettres, envois de fleurs et témoignages de sympathie qui leur sont parvenus lors du décès de

Bernard,

Mme Liliane Hilbert,
son épouse,
Catherine et Jean-Pierre Baron,
Annick et Jean-Pierre Moreau,
Brigitte Hilbert et Jean-Claude Martin,
Patrick et Monique Hilbert,
Francine Hilbert et Patrick Bouet,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maximilien Roy,
ses beaux-parents,
Et toute sa famille,
remercient du fond du cœur toutes les personnes qui les ont aidés à partager leur peine et à supporter cette épreuve.

– Le Mouvement ATD Quart Monde
remercie tous ceux qui lui ont témoigné leur amitié et leur *confiance à l'occasion* du rappel à Dieu de son fondateur.

Plus que jamais, nous sommes conviés ensemble à faire vivre

l'appel du Père Joseph,

gravé le 17 octobre 1987 au Trocadéro :

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

ATD Quart Monde,
95480 Pierrelaye.

Anniversaires

– Remermont (Vosges). Entre-Deux-Eaux.

Une pensée est demandée à leurs amis pour les premier et troisième anniversaires *respectifs* des décès de

Mme René CHARLES,

et de son fils

Pierre-Jean CHARLES,
ingénieur agronome,
INA Paris.

Communications diverses

– L'Institut Lucien-Herr organise le samedi 12 mars 1988, de 9 h 30 à 20 heures, ses premières rencontres au FIAP, 30, rue Cabanis, 75014 Paris, sur le thème : « Les enjeux économiques, sociaux et politiques pour la gauche française, à l'horizon de 1992 ».

– Quelle marge pour quelle politique économique ?

– Le social en déclin ou naissance possible d'un nouveau modèle ?

– Le champ politique à la veille et après l'élection présidentielle : la gauche *en quête d'une nouvelle stratégie* démocratique.

Trois tables rondes avec la participation d'économistes, de hauts fonctionnaires, de syndicalistes, d'universitaires, etc.

Pour tous renseignements : Tél. : 45-82-16-60.

– Régime Ecossais Rectifié. Franc-Maçonnerie chrétienne. Session étude et information approfondies, au meilleur niveau actuel. Deux journées en week-end, les 16 et 17 avril 1988.

Admission sur candidature. Loge l'Equerre no 4. – LNF – BP *81*, 75160 Paris Cedex 04.

Soutenances de thèses

– Université Paris-X-Nanterre, le vendredi 11 mars, à 14 heures, salle C 24, M. Edouard Weber : « Les problèmes d'anthropologie à l'*université* de Paris dans la seconde moitié du XIIIe siècle ».

– Université Lille-III, le samedi 12 mars, à 14 h 30, domaine littéraire et juridique de *Villeneuve-d'Ascq*, salle 207, bâtiment administratif, 2e étage, M. Philippe Guignet : « *Le* pouvoir dans la ville au XVIIIe siècle. Etude comparative de part et d'autre de la frontière gallo-belge ».

– Université de Metz, le samedi 12 mars, à 15 heures, faculté de lettres, salle 32, M. Jean-Marc Holz : « La Ruhr : crise, reconversion et dynamique *régionale* ».

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le lundi 14 mars, à 10 h 30, salle C 22-04, au centre Pierre-Mendès-France, M. Jomaa Dridi : « Une étude économétrique des déterminants de la balance des paiements selon le développement économique ».

– Université Paris-X-Nanterre, le lundi 14 mars, à 14 h 30, salle C 24, *M. Luis Mallart* : « La forêt de nos ancêtres ».

– Université Paris-I, le mardi 15 mars, à 16 h 30, appartement décanal (centre Panthéon), Mlle Ourdia Nasroune : « *Le contrôle de l'exécution* des sanctions pénales en droit algérien ».

– Université Paris-III, le mercredi 16 mars, à 8 h 30, salle Bourjac, Mme Fatima Jamai, épouse Lahbabi : « *Le discours du trône de Hassan II* (1961-1982). Analyse sémantique et lexicométrique ».

– Université Paris-IV, le mercredi 16 mars, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, M. Faouzi Mahfoudh : « La ville de Sfax. Recherches d'archéologie monumentale et évolution urbaine ».

– Université Paris-I, le samedi *26 mars, à 9 h 30*, salle 308, entrée, 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, Mlle Maria Rosa de Madariaga : « L'Espagne et le Rif. Pénétration coloniale et résistances locales (1909-1926) ».

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du SUPER GROS LOT ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/06/87)

Le numéro 173770 gagne 10 000 000,00 F

Le numéro approchant à la centaine de mille
073770 gagne 1 000 000,00 F

	Numéros	Sommes gagnées		Numéros	Sommes gagnées
numéros approchants aux Dizaines de mille	103770 113770 123770 133770 143770 153770 163770 183770 193770	50 000,00 F	numéros approchants aux Dizaines	173700 173710 173720 173730 173740 173750 173760 173780 173790	50 000,00 F
numéros approchants aux Mille	170770 171770 172770 174770 175770 176770 177770 178770 179770	50 000,00 F	numéros approchants aux Unités	173771 173772 173773 173774 173775 173776 173777 173778 173779	50 000,00 F
numéros approchants aux Centaines	173070 173170 173270 173370 173470 173570 173670 173870 173970	50 000,00 F	numéros approchants aux centaines et dizaines de mille	003770 013770 023770 033770 043770 053770 063770 083770 093770	20 000,00 F

Tous les billets se terminant par	770	gagnent	2.000,00 F
	70		400,00 F
	0		200,00 F
Tous les billets ne bénéficiant d'aucun autre lot mais portant la terminaison	1	gagnent	200,00 F

SUPER GROS LOT

88 | TIRAGE DU MERCREDI 9 MARS 1988 | 19e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/06/87)

Le numéro 492765 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille
0 9 2 7 6 5
1 9 2 7 6 5
2 9 2 7 6 5
3 9 2 7 6 5
5 9 2 7 6 5
6 9 2 7 6 5
7 9 2 7 6 5
8 9 2 7 6 5
9 9 2 7 6 5
gagnent 40 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
402765	490765	492065	492705	492760	10 000,00 F
412765	491765	492165	492715	492761	
422765	493765	492265	492725	492762	
432765	494765	492365	492735	492763	
442765	495765	492465	492745	492764	
452765	496765	492565	492755	492766	
462765	497765	492665	492775	492767	
472765	498765	492865	492785	492768	
482765	499765	492965	492795	492769	

(Les numéros approchants aux …)

Tous les billets se terminant par	2765	gagnent	4 000,00 F
	765		400,00 F
	65		200,00 F
	5		100,00 F

LOTO
No 10
TIRAGE DU MERCREDI 9 MARS 1988
5 14 31 43 46 48 — 19 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 16 ET SAMEDI 19 MARS 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 | TACOTAC | TIRAGE DU MERCREDI 9 MARS 1988 | 20e

Economie

SOMMAIRE

L'Europe financière en marche

Accord entre caisses d'épargne françaises et catalane

La convention de coopération que les caisses d'épargne Ecureuil et la caisse d'épargne de Barcelonne – la Caixa (prononcée en catalan « caicha ») – ont signée avec une certaine pompe, le mercredi 9 mars à Paris, constitue une première dans l'univers des caisses d'épargne européennes. Ces dernières vont, en effet, devoir affronter une concurrence croissante de la part des banques commerciales et mutualistes.

En outre, l'intégration financière entraînera dans les années qui viennent une intensification des flux économiques entre les pays de la CEE, en même temps qu'un développement de la circulation des biens et des personnes. Dans un tel contexte, les clients des grands établissements bancaires (particuliers, entreprises et collectivités locales) aspireront de plus en plus à trouver partout en Europe des relais leur donnant, où qu'ils se trouvent, un accès aux produits et services financiers auxquels ils sont habitués chez eux.

Comme l'ont indiqué très clairement MM. Jean-Pierre Thiolon, président du directoire du Centre national des caisses d'épargne (CENCEP), et M. Joan Torrès Picamal, directeur général de la Caixa, le choix qui est offert à chaque institution nationale est alors simple ; il lui faut ou bien s'implanter directement et significativement dans les pays de la CEE, ou mettre en œuvre une stratégie d'alliance conduisant à utiliser l'appui logistique des partenaires, qu'il s'agisse de l'accueil de la clientèle ou des services et prestations bancaires dont elle a besoin.

C'est cette stratégie d'alliance que le réseau de l'Ecureuil et la Caixa de Barcelone ont décidé d'adopter, parce qu'elle ne nécessite pas de mettre en jeu de gros moyens financiers – ce qui serait le cas pour une acquisition et entraînerait un risque important dans une Europe surbancarisée, et parce qu'elle correspond à une même vision des choses de part et d'autre des Pyrénées, avec des traditions et des valeurs de référence identiques.

Chacun des deux partenaires représentera l'autre dans son propre pays, renonçant ainsi implicitement à implanter des agences de l'autre côté. Les clients de chaque réseau trouveront dans les agences de l'autre des conditions d'accueil préférentielles et un ensemble de services spécifiques : dépannage de trésorerie, assurances, facilités pour l'octroi d'un crédit, conseils en investissements immobiliers, traitement privilégié pour l'ensemble des besoins des PME-PMI, associations et collectivités locales (gestion de trésorerie, crédits, montages financiers, etc.).

Une carte de reconnaissance commune baptisée MAS (« plus » en espagnol, et abrégé de *« money and services »*) permettra aux personnes physiques de se présenter aux agences des partenaires dans les deux pays, les Français pouvant, par exemple, utiliser leur chéquier Ecureuil pour effectuer des retraits en espèces aux guichets catalans.

Le premier acte

La Caixa, avec ses cinq cent cinq guichets et ses trois mille cent employés, est la troisième caisse d'épargne ibérique et la deuxième en Catalogne, distribuant 30% des crédits industriels de la province, derrière la puissante Caixa de pensiones. Du côté français, les premières caisses d'épargne à mettre en œuvre la convention de coopération seront celles de Paris (cent cinquante-six agences et huit cents personnes) et celles du Roussillon.

La convention n'est que le premier acte d'une collaboration entre les caisses d'épargne européennes, Sparkassen en Allemagne, Caisse générale d'épargne et de retraite en Belgique, Trust and Savings en Grande-Bretagne, les négociations les plus poussées étant celles qui ont été engagées avec la toute-puissante Cariplo de Milan. On remarquera que la signature de cette convention s'inscrit dans un contexte espagnol d'ouverture à l'Europe financière, et aussi d'inquiétude face à l'horizon 1992. Il n'est pas étonnant que les premières initiatives émanent des régions les plus industrialisées de la péninsule Ibérique, et aussi les plus ouvertes aux influences extérieures. Sur la côte nord, le Banco de Bilbao et le Banco Vizcaya ont amorcé un processus de fusion pour constituer la première banque d'Espagne. En outre, le Banco de Santander participe au noyau stable de la Société générale, récemment privatisée. En Catalogne, on vient de voir le Crédit national français et le CIC créer des organismes de financement en association avec le Banco de Sabadell de Barcelone, établissement très actif qui fait partie du non moins actif groupe des six banques moyennes, toutes situées dans le nord du pays, qui comprend, outre l'établissement précité, le Banco Pastor (trois cent cinquante agences en Galice), le Banco Herrero d'Oviedo (dans les Asturies), le Banco Guipuzcoano, le Banco Zaragozano et le Banco March des Baléares.

On observera enfin, à l'approche de l'échéance 1992, que la recherche d'implantations directes dans d'autres pays de la CEE reste très active. L'Istituto San-Paolo de Turin vient de racheter en France la Banque Vernes, filiale d'Indosuez. Quant à la Deutschebank, numéro un allemand, elle a acquis il y a trois ans les cent guichets de la filiale italienne de la Bank of America et prospecte la France, où elle est absente, avec, dit-on, des vues sur le Crédit du Nord, dont la maison mère, Paribas, serait fort aise d'ouvrir le capital à un partenaire étranger. D'autres opérations de ce genre et d'autres alliances suivront. L'Europe financière est en marche.

FRANÇOIS RENARD.

BILLET

Les joies de l'héritage

La gestion des prédécesseurs a généralement bon dos quand il s'agit de dénoncer les déficits. En revanche, toute amélioration sensible est toujours à porter au crédit des dirigeants en place. M. Jacques Chirac vient de donner une nouvelle illustration de cette règle d'or gouvernementale dans le bilan sur les entreprises publiques dressé par un comité interministériel réuni le 9 mars à Matignon.

« Alors que les entreprises du secteur public avaient perdu 140 milliards de francs entre 1981 et 1986, leurs bénéfices pour l'année 1987 seront supérieurs à 7 milliards de francs », souligne, dans un communiqué publié par Matignon, le gouvernement, qui se félicite notamment du redressement opéré par les entreprises qui étaient dans la situation la plus difficile : Renault, CDF-Chimie et Usinor-Sacilor – qui avaient perdu 105 milliards de francs entre 1981 et 1986 – ont globalement équilibré leurs résultats en 1987. Il aurait suffi d'un changement de majorité pour provoquer le miracle...

C'est aller un peu vite en besogne et faire peu de cas des efforts de redressement entrepris avant 1986. C'est oublier que les bénéfices supérieurs à 3 milliards de francs que Renault annoncera pour 1987 (contre une perte de 12,5 milliards en 1984) sont le fruit de l'action de sauvetage engagée par Georges Besse, son PDG, dès janvier 1985 et de la contribution de l'ensemble du personnel de la Régie, capable de réaliser, comme le soulignait lui-même Georges Besse à l'automne 1986, des gains de productivité de 25 % en deux ans.

C'est oublier aussi que la conjoncture a été généreuse, dans l'automobile comme dans la chimie en 1987, et a considérablement amplifié l'amélioration prévue.

Quant à affirmer aujourd'hui péremptoirement que *« ce redressement est durable, d'autant qu'il s'accompagne d'une amélioration nette de leur situation financière, caractérisée par une augmentation très forte de leurs fonds propres et une maîtrise de leur endettement »*, c'est là aussi brûler les étapes. Pour ne prendre que l'exemple de Renault, le désendettement de 12 milliards de francs envisagé reste à faire, et demeure soumis, en tout état de cause, aux recettes que l'Etat actionnaire sera capable de dégager sur les rentrées de privatisation ou autres.

Pour ne pas être en reste sur le sujet, M. Alain Madelin dénonce dans les nationalisations *« un placement sans aucune rentabilité pour l'Etat »*. Pourtant, celui-ci n'a-t-il pas engrangé, grâce à la privatisation de Saint-Gobain, 9 milliards, alors que sa nationalisation ne lui avait coûté que 6 milliards et qu'ils n'a jamais versé à la compagnie de dotations en capital ?

CLAIRE BLANDIN.

Un plaidoyer du directeur général de l'organisation

M. Michel Camdessus souhaite une hausse substantielle des moyens du Fonds monétaire international

Renforcer notamment *« par une augmentation substantielle »* des quotes-parts les moyens d'intervention du Fonds monétaire international et adapter ses instruments à une situation où la crise de la dette se conjugue à *« des désordres plus profonds »*, tel est le double objectif qu'a défini, le mercredi 9 mars à Paris, le directeur général du FMI, M. Michel Camdessus.

Un premier pas a été franchi avec la création de la « facilité d'ajustement structurel renforcé » en décembre 1987. Un fonds au nom barbare – M. Edouard Balladur préconise de la baptiser « facilité Camdessus »... – destiné aux pays les plus démunis – généralement africains. la France, la première, a apporté formellement sa contribution de 800 millions de DTS (1), le mercredi 9 mars.

A terme, 12 milliards de dollars pourront être réunis pour accorder des prêts à 0,5 % d'intérêt sur dix ans à des Etats confrontés à un endettement paralysant. Cette approche correspondait à une urgence, celle de pays coupés, de fait, du système financier international et « laissés à l'abandon ».

Le FMI étudie désormais d'autres aménagements pour mieux tenir compte d'un autre impératif, celui de la durée. On ne peut corriger des problèmes structurels en un an, temps moyen couvert par les accords de confirmation du FMI, de plus en plus utilisés par les pays endettés pour obtenir le déclenchement du processus de négociations avec leurs créanciers publics et privés. Conscients de devoir à la fois répondre à des problèmes de moyen *terme et aux difficultés de l'endettement*, les experts du Fonds envisagent de *« moderniser »* un instrument créé en 1974 et tombé en désuétude, les « accords de financement élargi ».

Ce type d'accord a l'avantage de couvrir des programmes d'action sur trois ans et pourrait mieux répondre aux problèmes des pays à revenus intermédiaires d'Amérique latine. Enfin, les différents types d'interventions pourraient s'accompagner de clauses permettant de déclencher financements supplémentaires du FMI et nouvelles mesures de correction économique de la part des débiteurs au cas où des « imprévus » viendraient bouleverser les prévisions – flambée des taux d'intérêt, chute des recettes à l'exportation ou forte hausse des importations. Il ne s'agit pas d'une *« révolution »*, a souligné M. Camdessus, mais d'une adaptation nécessaire. Techniquement complexes, les discussions mettront d'ailleurs du temps à aboutir.

Les débats du comité intérimaire du FMI, le 14 avril prochain à Washington, aborderont ces sujets. Les pays membre du Fonds en examineront deux autres sur lesquels il ne sera pas aisé de trouver un terrain d'entente. Le temps d'une augmentation des quotes-parts du Fonds, réexaminée tous les cinq ans, est venu. Sur ce point, M. Camdessus a *estimé qu*'une hausse de 50 % permettrait tout juste de maintenir le niveau atteint depuis 1983 et préconise une révalorisation plus substantielle.

On imagine les débats entre pays membres sur ce point, même s'il existe un consensus sur la nécessité de renforcer le rôle des organismes multilatéraux et par là même leurs moyens financiers. Enfin, l'éventualité d'une allocation de droits de tirages spéciaux en faveur des pays en développement sera à nouveau évoquée.

La France a toujours soutenu une telle mesure, préconisant même des systèmes *« ingénieux »*, selon M. Camdessus, pour que ces nouvelles liquidités profitent aux pays qui en ont le plus besoin. La polémique sur les conséquences inflationnistes – marginales – d'une telle allocation renaîtra sans doute à cette occasion. Elle aura singulièrement perdu de sa portée, selon le FMI, tant l'inflation semble aujourd'hui mieux contrôlée.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Droits de tirages spéciaux : 1 DTS = 7,78 francs français.

Les partenaires de la CEE et le « grand marché »

Le Japon s'ouvre davantage aux produits européens

En 1987, le Japon a acheté sensiblement plus à la Communauté que l'année précédente. C'est un changement appréciable, même si les exportations japonaises vers la CEE ont continué à progresser et que du même coup le solde excédentaire japonais est resté à peu près inchangé. La Commission européenne y voit la consécration de ses efforts pour obtenir une meilleure ouverture du marché japonais. Mais les principaux défis à venir pour les Douze concernent les orientations à donner aux investissements japonais dans la Communauté et d'autre part les conditions dans lesquelles les exportateurs japonais, et en particulier les fabricants de voitures, pourront bénéficier, à partir de 1993, des avantages du « grand marché ».

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

M. Willy De Clercq, commissaire chargé des relations extérieures, qui faisait le point, le mercredi 9 mars, sur les résultats de la politique menée par la Communauté à l'égard du Japon, est content. Les exportations de la Communauté vers le Japon ont progressé de manière significative en 1987 : + 8,7 %, et même + 19,9 % si on exclut des statistiques l'or non monétaire qui fausse les calculs.

Le bond en avant est dû pour une large part au boom des ventes de voitures de luxe. Mais les exportations de textiles et de produits chimiques ont également augmenté, et on découvre que, parmi les Douze, c'est la France qui a réalisé les meilleures performances. Ses exportations vers le Japon ont progressé de 33 %, contre 23 % pour la RFA ; elles n'en demeurent pas moins inférieures de plus de moitié à celles de l'Allemagne de l'Ouest. *« Cette évolution encourageante est manifestement due à la relance de la demande interne. Celle-ci, qui a atteint 4,3 % en 1987, a été déterminante pour la progression de 3,7 % du PNB »*, a déclaré M. De Clercq.

Le Marché commun a été la seule zone vers laquelle les ventes japonaises ont progressé : + 6,1 % en 1987, alors que les exportations vers les Etats-Unis diminuaient de 10,4 %. La Communauté, marché ouvert, marché prometteur avec l'échéance de 1993, fait de moins en moins figure de quantité négligeable à Tokyo. Il y a quelques années, les échanges du Japon avec la CEE représentaient environ un tiers de ce qu'ils étaient avec les Etats-Unis, contre approximativement la moitié aujourd'hui.

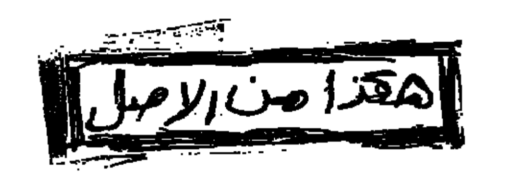
Les actions sectorielles entreprises par la CEE en vue d'une meilleure ouverture du marché japonais ont permis des progrès. C'est le cas pour les voitures, les cosmétiques, les appareils médicaux. D'autres vont être entreprises. S'agissant des produits agricoles, les discussions porteront d'abord sur les produits laitiers et la viande de porc. La Commission attend avec impatience que le Japon, conformément aux directives données par le conseil du GATT, rende moins discriminatoire la fiscalité qu'il applique au cognac et au whisky. La Commission avoue *un vrai échec : les entreprises européennes* demeurent exclues des grands travaux. Le programme en cinq ans prévoit pour ceux-ci des crédits de l'ordre de 150 milliards de dollars, une vraie bataille à laquelle les groupes européens de BTP aimeraient pouvoir prétendre.

Les investissements

Les Japonais développent leurs investissements extérieurs, mais beaucoup plus aux Etats-Unis que dans la CEE. M. De Clercq regrette que ces investissements japonais en Europe soient surtout destinés au soutien des exportations (assurances, banques, usines d'assemblage...) et concernent rarement des investissements productifs créateurs d'emplois. Il est vrai qu'en l'absence d'un minimum de politique industrielle commune, notamment d'une harmonisation des aides à l'investissement, la Communauté ne peut guère que faire appel à la bonne volonté japonaise.

Le débat sur la manière dont les partenaires extérieurs de la CEE pourront bénéficier du « grand marché » s'amorce. M. De Clercq a choisi le cas sensible de l'automobile. En 1987, le Japon a vendu 1 180 000 voitures à la CEE, soit une progression de 18 % en deux ans, et a acheté 87 000 voitures aux constructeurs européens. La concurrence japonaise est contenue par les restrictions quantitatives qu'imposent la France, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Espagne et le Portugal. *« Le grand marché n'est pas compatible avec l'existence de limitations nationales. Celles-ci devront disparaître, mais il y a aussi les impératifs sociaux. La libéralisation devra s'insérer dans une politique globale »*, a souligné M. De Clercq. Bref, le décontingentement du marché européen sera négocié. Dans l'esprit de la Commission, le Japon devra accepter des mesures de transition, une certaine stabilité de ses parts de marché et aussi davantage ouvrir son propre marché aux constructeurs européens.

PHILIPPE LEMAITRE.



هكذا من الأصل

Économie

Le contentieux sur la fourniture de gaz

Psychodrame franco-algérien

(Suite de la première page.)

La chaîne gazière avait pour réputation de lier acheteur et vendeur par l'importance des investissements nécessaires, de renforcer ainsi, du fait de contrats d'une durée minimum de vingt ans, la sécurité des approvisionnements, enfin d'être moins chère que le pétrole.

Le lien entre acheteur et vendeur a été altéré lorsque les Algériens, pour faire pression sur les prix, ont fortement réduit leurs livraisons au cours de l'hiver 1980, en prétextant des difficultés techniques. Et l'alignement du prix du gaz sur celui du pétrole léger en fait désormais la thermie la plus chère à l'importation.

L'évolution récente a surtout fait prendre conscience aux dirigeants énergétiques que, devant l'impossibilité de prévoir, le premier impératif était la souplesse. S'engager sur vingt ou vingt-cinq ans, imaginer la consommation sur une telle période, représente une gageure. Nul n'ignore que les capacités de stockage de Gaz de France sont presque intégralement utilisées et que, sauf grand froid, la société française ne saura plus, l'an prochain, ou mettre le gaz qu'elle est contrainte d'enlever. En vertu du principe *take or pay*, Gaz de France devra payer le gaz qu'elle ne prendra pas. Or les trois contrats algériens sont les plus rigides qu'ait signé GDF. Tous les autres prévoient des souplesses (de l'ordre de 10 %).

Enfin, en cette période où la préoccupation majeure des gouvernants est le déséquilibre des échanges, les dirigeants français ont pu s'apercevoir que les pays vendeurs n'étaient attentifs à d'éventuelles compensations industrielles qu'au moment de la signature des contrats.

La structure du bilan énergétique français milite, elle aussi, pour une réduction de la part du gaz dans les approvisionnements du pays. La politique nucléaire amènera la part de l'électricité à croître considérablement dans les années à venir. Comme il n'est pas raisonnable de voir le rôle du pétrole tomber en dessous du tiers des besoins, le gaz et le charbon devront se partager, en gros, 20 % de la consommation nationale à la fin du siècle.

Or le charbon est la forme d'énergie la plus disponible, la mieux répartie géopolitiquement, la moins chère rendue dans les ports français, la plus compétitive pour faire de la vapeur. La part du gaz, qui est actuellement de 12 %, pourrait donc descendre en dessous de 10 % à la fin du siècle. Les contrats en cours (avec l'Algérie, l'URSS, la Norvège et les Pays-Bas) seront suffisants pour couvrir les besoins nationaux jusqu'au siècle prochain.

L'économie du GNL

Dans ces conditions, la France peut-elle accepter de placer ses relations commerciales avec l'Algérie sur un plan purement politique ? La réponse ne peut qu'être négative. Les socialistes en avaient bien conscience lorsqu'ils avaient tenté d'intercaler entre l'échec ministériel et l'intervention présidentielle une mission de sages confiée, côté français, à M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre de l'industrie du général de Gaulle. Il était clair pour les sages que les deux logiques étaient inconciliables.

La doctrine de Gaz de France n'a jamais changé : il faut que le gaz soit vendu au consommateur final à un prix au plus égal à celui des énergies concurrentes. C'est la condition essentielle pour ne pas perdre soit de l'argent, soit des parts de marché.

Quant aux Algériens, s'étant endettés en devises pour des investissements colossaux de liquéfaction, ils comprennent mal que le gaz ne rapporte pas autant d'argent que le pétrole à la tête du puits. Car tel est bien le problème majeur qui affecte l'économie du gaz naturel liquéfié (GNL) : il coûte très cher en liquéfaction, transport et regazification ; aussi, lorsque le cours du brut est faible, la marge commerciale et technique abaisse le prix du gaz, qui se rapproche en théorie de zéro.

Naguère, la crainte de manquer d'énergie avait fait donner la priorité à la sécurité des approvisionnements. Aujourd'hui, l'impératif, c'est la souplesse. Cela obscurcit l'avenir du gaz et complique les relations franco-algériennes.

La formule imposée en 1982 par MM. Nabi et Yousfi, respectivement ministre de l'énergie et directeur général de la SONATRACH – qui n'avait pas prévu le retournement du marché, – aboutissait ainsi à coûter de l'argent aux Algériens si les prix du brut descendaient en dessous de 7 dollars le baril.

Or il faut bien comprendre que la SONATRACH remet aujourd'hui en cause cet accord qu'elle a mis trois ans à imposer à Gaz de France. Accepter un arbitrage politique, c'est porter le coup de grâce à cette stabilité qui était censée être la qualité propre des échanges gaziers.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la SONATRACH, qui avait signé à la fin des années 70 pour quelque 50 milliards de mètres cubes par an de contrats de GNL, a perdu en route, du fait de son refus de voir les réalités du marché, une bonne partie de ses clients et n'a exporté en 1987 que 13,4 milliards de mètres cubes de GNL, dont 9,27 à Gaz de France.

Les compagnies américaines El Paso et Distrigas ont déserté (même si la filiale de cette dernière s'est engagée à importer dix cargaisons au prix spot d'ici à mars 1988, et qu'un contrat plus important vient d'être finalisé) et si Panhandle a accepté, après plusieurs années d'interruption, de reprendre ses achats, c'est sans obligation sur les quantités enlevées annuellement (il est vrai que la SONATRACH a 11,72 % du capital de la société américaine).

En Europe, débouché logique du gaz algérien sur un marché très segmenté, les Allemands continuent de négocier, les Belges ont réduit leurs achats à la moitié de leurs obligations contractuelles et sont en arbitrage sur les prix comme sur les quantités, quant à l'Enagas espagnole, elle ne prend que le tiers de ses quantités contractuelles et paye un prix différent de celui que lui facture la SONATRACH.

Aucun pays exportateur n'a de tels problèmes avec ses clients, et la signature en cours de petits contrats avec la Grèce (0,5 milliard de mètres cubes par an) et avec la Turquie (2 milliards de mètres cubes) ne réduit guère la sous-utilisation, ruineuse, des capacités de production. La « grande victoire » algérienne sur les prix de 1982 – dernière année des prix chers de l'énergie – s'est transformée en défaite sur le marché.

On ne saurait s'en réjouir. Les liens entre la France et l'Algérie, pour être complexes et conflictuels, n'en sont pas moins forts, et essentiels aux deux pays. Et Paris ne peut ignorer les difficultés profondes engendrées, dans un pays dont il est le premier partenaire commercial, par la baisse des recettes énergétiques comme par la chute du dollar.

La France ne saurait non plus oublier que, de tous ses fournisseurs de gaz, l'Algérie est le seul pays avec lequel ses échanges commerciaux sont en fait équilibrés (légèrement déficitaires au début de la décennie et excédentaires depuis 1985). Enfin, il faut savoir que les prix payés par Gaz de France à la SONATRACH sont inférieurs de l'ordre de 10 % à ceux payés par le Japon à l'Indonésie.

Une aide active

Il n'est donc pas choquant que la France ait une politique active d'aide à l'Algérie. Les sages l'avaient compris en 1981. Il n'était pas question que GDF accepte un prix supérieur à celui du marché. En revanche, il était compréhensible que le gouvernement fasse un geste. A condition de bien séparer les problèmes. Jean-Marcel Jeanneney avait donc proposé la création d'un fonds d'investissement alimenté par une somme indexée à la fois sur le prix du gaz et sur celui des exportations françaises vers l'Algérie, une formule qui n'a pas tant échoué du fait de sa résonance historico-coloniale que du conflit qui opposa le ministre algérien du plan à celui de l'énergie.

L'accord négocié par Claude Cheysson tentait de maintenir une certaine séparation des problèmes (fictivement), puisqu'une partie des prix du gaz était à la charge du ministère des relations extérieures. Un directeur du budget, Jean Choussat, qui n'avait pas compris l'enjeu du dossier – et dont à décharge le budget 1984 était particulièrement difficile à boucler, – imposa l'intégralité de la facture à Gaz de France. L'erreur était consommée.

Face au « don » ainsi fait à l'Algérie – 8 milliards de francs en cumulé, – l'on a pu constater que les échanges entre les deux pays avaient connu une réelle vigueur pendant deux ans et que les relations politiques s'étaient nettement améliorées avec un Etat qui joue un rôle déterminant de médiation entre l'Iran et l'Irak.

Laisser les compagnies gazières, si elles ne trouvent pas de terrain d'accord, aller en arbitrage comme le prévoit le contrat, aider résolument l'Algérie à passer la phase difficile dans laquelle elle se trouve du fait du renversement du marché de l'énergie (résoudre pour commencer le conflit sur les taux d'intérêt des prêts faits à Alger), renoncer à l'illusion que deux pays modifieront à eux seuls l'évolution d'un marché et les échanges Nord-Sud : les relations entre l'Algérie et la France pourraient être simples. Mais dans ce couple divorcé, les négociations, mêmes commerciales, peuvent-elles ne pas relever d'un psychodrame ?

BRUNO DETHOMAS.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Économie

AFFAIRES

Sur le front des OPA

Le gouvernement belge tente de faire adopter une législation d'urgence

A la suite de la bataille pour la prise de contrôle de la Générale de Belgique, le gouvernement belge souhaite faire adopter rapidement par le Parlement une législation permettant de contrôler les offres publiques d'achat. Un groupe de travail parlementaire doit examiner un texte qui pourrait être soumis au vote de *la Chambre la semaine* prochaine. En cas d'adoption, il s'appliquerait jusqu'à fin 1989 et serait rétroactif au 1er *mars* 1988 pour les sociétés belges disposant *d'un capital minimum de 200 millions de* francs belges (32 millions de francs français). Ce texte est une version raccourcie du projet de loi déposé par le gouvernement en 1987. Il prévoit une déclaration obligatoire à la société convoitée et à la commission bancaire, pour tout actionnaire détenant au moins 10 % du total des droits de vote *d'une société belge cotée. En outre,* toute *acquisition supplémentaire* de 5 % devrait faire l'objet d'une nouvelle déclaration. En cas de non-déclaration, les actions acquises seraient privées *de leur* droit de vote pendant un an.

ETATS-UNIS : Macy's propose aux cadres de Federated Stores de payer cash leurs titres

Macy's *propose dans son* OPA sur Federated Department Stores de payer comptant la totalité des actions de la chaîne américaine de grands magasins *détenues par ses cadres, alors* que les autres détenteurs d'actions ne recevront que 80 % en cash. Les documents relatifs à l'offre d'achat de 6,1 milliards de *dollars* de Federated *faite* par Macy's, relèvent ce traitement particulier aux quelque cinq cents cadres du groupe convoité. Cette révélation a provoqué *l'indignation de plusieurs grands* arbigragistes de Wall-Street, qui comptent parmi les plus gros *détenteurs d'actions* Federated.

SUÈDE : Stora souhaite prendre la majorité de Swedish Match

Stora, spécialisé dans le bois, la pâte à papier et la chimie, a annoncé son intention d'acquérir la majorité du groupe Swedish Match qui produit du bois et des allumettes. Les cotations des deux titres ont été suspendues dès *mardi* 9 *mars à la Bourse de* Stockholm. Toutefois, les modalités de cette opération ne *seront connues qu'à la fin du* mois de mars. Stora a simplement précisé qu'il souhaitait acquérir l'ensemble des actions de Swedish Match. *ces deux firmes comptent, parmi* leurs actionnaires majoritaires, des membres du groupe *Wallenberg qui contrôle* notamment Saab, Aséa et Electrolux.

RFA : le groupe de distribution Asko veut prendre le contrôle de Massa

Le groupe ouest-allemand Asko Deutsche Kaufhaus AG, a fait part à l'Office fédéral des cartels de *Berlin-Ouest de* son intention de prendre le contrôle majoritaire de Massa AG, une *chaîne de distribution* concurrente spécialisée comme Asko dans des ventes discount. Il y a à peine un mois, l'office des cartels avait donné son accord pour l'augmentation à 49,9 % de la part d'Asko, auparavant limitée à 24,9 %. Les ventes *d'Asko ont atteint 10,1 milliards* de DM en 1987 (33,8 milliards de francs) soit près du double de 1986 (5,98 *milliards de* DM).

SOCIAL

La nouvelle convention de l'UNEDIC

Les conditions financières des stages de formation longue seront améliorées

Licenciés ou démissionnaires, les stagiaires en formation de longue durée continueront de percevoir de *l'Etat* une *indemnisation égale* à l'allocation de base du régime d'assurance-chômage. Un décret, *prochainement publié au Journal officiel*, confirmera cette mesure, arrêtée à la suite de tractations entre *le ministère des affaires sociales et* les partenaires sociaux, à l'initiative de l'UCC-CFDT (Union confédérale *des ingénieurs et cadres*).

Logique, ce maintien d'un niveau de revenu constant tout au long de la formation (40 % du salaire de référence et *46,32 F par jour* depuis le 1er octobre 1987) n'allait techniquement pas de soi.

Dans le protocole d'accord signé le 30 décembre 1987 pour la nouvelle *convention* UNEDIC – qui devrait être définitivement adoptée cette semaine, – il avait certes été *prévu que les stagiaires en formation* recevraient leurs allocations de base, s'ils y avaient droit, financées en grande partie *par l'Etat* et transformées en allocations de formation-reclassement. Mais la période était limitée à quatorze mois, comme pour les autres chômeurs dans le même cas. Ensuite, il était admis que la rémunération des stagiaires en fin de droits ou indemnisés par l'allocation spécifique de solidarité serait de 3 250 F, également pris en charge par l'Etat.

En fait, ces dispositions, plus favorables que les précédentes malgré tout, pénalisaient les formations longues, de douze mois à trois ans par exemple. Surtout, elles abaissaient le niveau de revenu de personnes, cadres et techniciens essentiellement, qui auraient dès lors été contraintes de renoncer à des stages de longue durée tels que la préparation *d'un* diplôme d'ingénieur au CESI (Centre d'études supérieures industrielles).

Préoccupé de cette situation qui allait à l'encontre du but recherché par l'accord UNEDIC, les responsables de l'UCC-CFDT ont attiré l'attention du ministère des affaires sociales sur cet inconvénient. Il a donc été décidé que l'Etat prendrait à sa charge la rémunération des stagiaires en formation longue pour un montant équivalant à l'allocation de base, au-delà de la période d'indemnisation. Et cela, dans deux hypothèses : soit pour les chômeurs, licenciés d'une entreprise, soit pour *les salariés ayant démissionné* de leur poste pour suivre une formation prépcise. Dans ce dernier cas, toutefois, *il faudra* justifier de trois ans d'exercice d'une activité professionnelle.

A. Le.

Grèves à l'usine Renault de Cléon

L'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime), qui fabrique la plupart des moteurs pour les véhicules de la *Régie, est touchée, depuis* le mardi 8 mars, par des arrêts de travail à l'initiative de la CGT pour protester *contre l'intention* de la direction de licencier 150 personnes en « sureffectif » sur 1987. Selon la CGT, 80 % des ouvriers concernés auraient fait grève les 8 et 9 mars, la direction donnant les chiffres de 9,5 % de l'ensemble du personnel jeudi matin, contre 24 % mardi, et de 12 % mer*credi, où la grève s'était concentrée* sur le département des moteurs F, qui équipe les R9, R11, R5 et certaines R21. La perte de production est évaluée à un millier de moteurs sur quarante-huit heures.

La procédure de licenciement se trouve dans un imbroglio juridique. *Le 18 février*, le tribunal de grande instance a rejeté la demande du comité d'entreprise d'un délai sup*plémentaire de deux mois* pour *se* prononcer faute de connaître les prix de revient dans les usines d'Espagne et du Mexique, et le volume d'heures supplémentaires dans l'usine (la direction, vivement critiquée sur ce dernier point par l'inspection du travail, avait promis le *25 janvier de fournir les précisions* dans deux mois, c'est-à-dire pour la fin mars). En revanche, la direction départementale du travail, le 29 février, a estimé que *« l'incertitude sur le nombre d'heures supplémentaires ne permet pas aux représentants du personnel d'apprécier les raisons économiques du licenciement, ni non plus de se prononcer en connaissance de cause sur les mesures envisagées pour éviter les licenciements »*.

EN BREF

● **Régine reprend Ledoyen.** – L'artiste de variétés Régine, qui dirige plusieurs clubs privés en France et à l'étranger, reprend *Ledoyen, le célèbre restaurant des* jardins des Champs-Elysées. Propriété de la Ville de Paris, le restaurant était fermé depuis *septembre* dernier, après que la société concessionnaire avait vendu la totalité de ses actions à une filiale de CERUS (holding français du groupe De Benedetti), *sans en avertir la Ville, qui* avait résilié ensuite sa concession. Celle-ci vient d'être donnée pour quinze ans à Régine.

● ***1,25 million de dollars* pour le licenciement de travailleurs contaminés aux Etats-Unis.** – La société métallurgique américaine Doe Run d'Herculaneum (Missouri) va payer *une amende de 1,25* million de dollars (7,12 millions de francs) pour avoir licencié des travailleurs temporaires *ayant* des doses excessives de plomb dans le sang. L'entreprise avait pris cette décision pour éviter de les placer à des postes de travail non exposés en leur maintenant leurs *salaires et leurs avantages, comme le* prévoit la loi. Elle devra aussi se mettre en conformité avec les normes sanitaires et payer les arriérés de salaires des ouvriers licenciés. Seul Chrysler a payé une amende plus importante (1,5 million de dollars), en juillet 1987, pour infraction à la réglementation sanitaire. – *(AFP.)*

Économie

REPÈRES

Changes

Pas de nouvelle baisse du dollar, selon M. Baker

La décision du gouvernement britannique de laisser s'apprécier la livre sterling, notamment face au mark, *n'affecte pas la volonté des principaux pays industrialisés de stabiliser le dollar*, a indiqué, le mercredi 9 mars, M. James Baker. Le secrétaire américain au Trésor, *qui s'exprimait devant la commission économique conjointe du Congrès*, a rappelé que la Grande-Bretagne et les autres grands pays industrialisés *s'étaient engagés*, à la fin décembre 1987, à promouvoir la stabilité des taux de change. M. Baker a, une nouvelle fois, réaffirmé qu'une baisse supplémentaire du dollar aurait des effets négatifs sur les économies des pays industrialisés.

Contrefaçons

Les Européens s'unissent

Cinq associations européennes de protection des marques (France, Suisse, Italie, RFA, Benelux) viennent de s'unir au sein du Comité pour la lutte anti-contrefaçon (COLC). L'association, qui regroupera mille quatre cents sociétés, agira notamment auprès du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), où se négocie un code des contrefaçons assorti de sanctions économiques. Le marché des contrefaçons représente 3 % à 5 % du commerce mondial.

Chantiers navals

Le Japon, premier constructeur en 1987

Le Japon a conservé, en 1987, sa position de premier constructeur naval du monde, affirme le rapport annuel de l'Association des exportateurs japonais de navires, publié le 9 mars. Se référant au registre de navigation maritime des Lloyd's, l'association indique que les chantiers japonais ont reçu, en 1987, des commandes pour cinq cent quarante-huit vaisseaux totalisant 4 771 000 tonneaux de jauge brute. Ce chiffre constitue 34,7 % des commandes mondiales pour 1987, mais il est nettement en retrait par rapport à l'année précédente (5 518 000 tonneaux de jauge brute).

La résolution des petits litiges

L'accès à la justice va être simplifié pour les consommateurs

DIJON
de notre envoyée spéciale

Le superbe canapé-lit qui vous a été livré n'est pas celui que vous aviez choisi, et vous ne parvenez pas à le faire changer. Le lave-vaisselle, si longtemps attendu, est le plus souvent en panne. Le teinturier vous a rendu non le fort joli manteau que vous lui aviez confié, mais un haillon importable. Votre propriétaire refuse obstinément de vous rembourser le ballon d'eau chaude mort d'usure après un long et fidèle usage. L'artisan, qui avait promis de repeindre votre séjour après avoir empoché sans vergogne un acompte substantiel, se fait attendre depuis plusieurs mois. L'hôtel confortable, où *vous vous réjouissiez de passer* quelques jours de vacances, à 100 mètres de la plage, s'est révélé être un infâme gourbi nauséabond et *il faut trois bons quarts d'heure de* marche pour atteindre la plage, car il fallait comprendre que les 100 mètre étaient... à vol d'oiseau ! Autant de petits litiges où le consommateur-usager est désarmé en face du professionnel de mauvaise volonté, et dans l'incapacité de se faire donner raison : porter plainte est compliqué, demande une bonne dose d'obstination et coûte souvent beaucoup plus que les sommes en jeu.

Une expérimentation pour faciliter l'accès à la justice et le règlement de ces petits litiges va être menée en Bourgogne dans les tribunaux d'instance de Dijon (Côte-d'Or) et du Creusot (Saône-et-Loire), avec de nombreuses bénédictions : la Commission des Communautés européennes (qui finance le projet), le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation, le Conseil national de la consommation, l'université de Bourgogne. M. Jean Arthuis, secrétaire d'État chargé de la consommation, a donné, mercredi 9 mars à Dijon, le coup d'envoi de cette expérience qui va durer deux ans.

Grâce à un décret, paru le 7 mars au *Journal officiel*, le consommateur qui s'estime lésé pourra saisir le tribunal d'instance par simple déclaration, verbale ou écrite, au greffe, si le litige n'excède pas 13 000 F, et d'autre part pourra demander au juge de rendre une ordonnance d'« injonction de faire » (l'affaire n'étant jugée que s'il n'y a pas de résultat) lorsqu'une prestation prévue par un contrat n'a pas été exécutée, dans la limite de 30 000 F. Mais ce décret n'entrera en vigueur que le 1er janvier 1989.

Statuer en équité

D'ici là, les tribunaux d'instance de Dijon et du Creusot mèneront une action d'information et d'aide aux justiciables et tenteront de réactiver la « tentative préalable de conciliation », qui existe, mais n'est que très rarement utilisée. Des audiences spéciales de conciliation (deux par mois) sont prévues, des formulaires de demande ont été mis au point et imprimés, une permanence sera tenue chaque mercredi après-midi pour aider les justiciables, leur rappelant qu'il est possible de saisir le tribunal par requête conjointe (ce qui ne coûte rien) et de demander au juge de « statuer en équité » (lorsque les preuves font défaut ou qu'aucun critère précis ne permet d'évaluer un dommage). Enfin, une tentative est faite pour *trouver des experts judiciaires prêts* à donner une consultation écrite ou verbale « *pour un coût réduit, prévisible et forfaitaire* » selon la formule *de M. Gilles Strachli, président du* tribunal d'instance de Dijon.

Cette expérience pour rapprocher le consommateur de la justice répond à une attente depuis longtemps formulée par les organisations de consommateurs qui sont associées à cette démarche.

Des expériences comparables sont menées en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Belgique... Il est trop tôt pour savoir si elles déboucheront sur une directive européenne, que le grand marché de 1993 rendrait sans *doute utile. Mais, dans un premier* temps, pour que le règlement des petits litiges devienne en France une procédure réellement efficace et *familière, il est indispensable* que dans tous les tribunaux d'instance, juges, greffiers, personnels de l'administration judiciaire, mais aussi avocats, experts, huissiers, soient sensibilisés à l'importance de ces petites causes. M. Jean Calais-Auloy, professeur à l'université de Montpellier, qui avait présidé naguère la commission de refonte du droit de la consommation, a dit, à Dijon, combien il appréciait de voir reprise une des propositions formulées par cette commission.

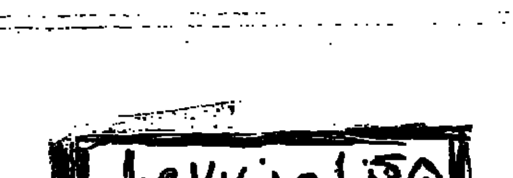
Il est seulement dommage que la simplification prévue par le nouveau décret doive attendre dix mois pour être opérationnelle. Il est vrai que les professionnels restent réticents et sont toujours inquiets de voir renaître un consumérisme dérangeant. Le gouvernement a-t-il voulu, en période *électorale*, conserver l'effet d'annonce d'une mesure nécessaire, sans pour autant mécontenter un électorat (celui des petits commerçants et artisans) toujours prêt à manifester sa grogne ?

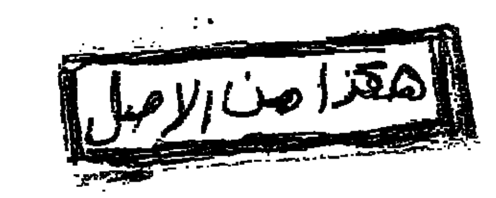
JOSÉE DOYÈRE.

TRANSPORTS

● **Air Inter : la direction signe *un accord avec un syndicat minoritaire de navigants*.** – Après vingt réunions, la direction d'Air Inter et le Syndicat national du personnel navigant de *l'aviation civile* (SNPNAC) ont signé un accord, le 8 mars, sur les conditions de travail et de rémunération des équipages de l'Airbus A-320 avec deux pilotes. Une autre négociation s'engagera « *dans les meilleurs délais* » sur les garanties de *carrière pour les officiers mécaniciens* navigants. Le SNPNAC représente 45 % des pilotes, selon la direction, mais n'a obtenu que 18 % des votes du personnel navigant lors des dernières élections au comité d'entreprise. Les trois autres syndicats (SNPL, SPAC et SNOMAC) poursuivent leur mouvement de grève.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





Marchés financiers

Les maisons de titres japonaises en vedette

Le boom des Bourses de valeurs japonaises en 1987 a bouleversé le hit-parade des grands groupes nippons. Le constructeur automobile *Toyota se trouve relégué* à la seconde place, détrôné par la grande maison de courtage Nomura dans le classement établi par l'agence privée de recherche sur le crédit, la Teikoku Data Bank, des *entreprises* ayant déclaré leurs bénéfices imposables annuels entre le 1er avril et le 30 septembre 1987.

Les maisons de titres se taillent la part du lion ; elles ravissent huit des dix premières places. Mais il faut remarquer que cette étude, arrêtée le 30 *septembre, ne tient pas compte* des effets du krach boursier d'octobre. Elles affichent des hausses allant de 11,1 % (Nomura) à 81 % (Nippon Kangyo Kakumaru Securities) ! En revanche Toyota, le numéro un japonais de l'automobile, voit son bénéfice imposable reculer de 11 %. Le seul autre groupe industriel *figurant dans les dix premiers*, Honda Motor, enregistre néanmoins une hausse de 13,3 % au cours de la *période étudiée*.

Ce classement exclut les nombreuses entreprises arrêtant leurs *comptes le 31 mars (terme de* l'année fiscale), ainsi que les banques commerciales, les compagnies d'assurances, les géants de l'électronique et les compagnies d'électricité. Néanmoins, les 28 440 sociétés sous revue voient leurs bénéfices imposables cumulés progresser de 18,3 %, témoignant des efforts *faits* pour enrayer le handicap de la hausse du yen.

Le rachat de la Caisse nationale de crédit agricole a été approuvé par 92 caisses régionales sur 94

Sur 94 caisses régionales du Crédit agricole, 92 ont répondu favorablement *à l'offre de l'Etat concernant* le rachat de la Caisse nationale pour 7 milliards de francs, ce qui permet la mise en œuvre de la loi de mutualisation de cette caisse. En effet, cette mise en œuvre ne pouvait être effectuée que si 75 % des caisses régionales se prononçaient pour le rachat. Les deux caisses qui n'ont pas encore répondu à l'offre sont celles de Tarn-et-Garonne, dont le conseil d'administration se réunit le *11 mars*, et *surtout* celle de Toulouse, qui avait été la seule à émettre un avis défavorable au rachat lors d'une pre*mière consultation en septembre* dernier. Elles ont jusqu'à la fin du mois pour faire connaître leur réponse.

Si la caisse de Toulouse donne un avis négatif, elle ne sera pas exclue de la Fédération, mais sera dotée d'un régime de « franchisation », au *risque* d'être marginalisée. Quant aux salariés du Crédit agricole, auxquels la loi réservait 10 % du capital de la *Caisse* nationale, plus de 62 % d'entre eux ont souscrit, remplissant leur quota en huit jours.

CCF : résultat en hausse en 1987

Le Crédit commercial de France *(CCF) a enregistré un* résultat net consolidé (part du groupe) de 432,6 millions de francs, en hausse de 22,8 % *en 1987, année de sa privatisa*tion, après retraitement pour tenir compte des cessions et absorptions.

Les activités d'intermédiation de la banque ont vivement progressé : + 12 % pour les dépôts à vue en francs, + 25 % pour les crédits aux particuliers, + 20 % pour les prêts à moyen et à long terme. Mais la baisse du dollar ayant pesé sur les performances à l'étranger, le total des dépôts n'a progressé que de 3 % à 62 *milliards* de francs et celui des crédits distribués a stagné à 80 milliards de francs.

Les activités financières *ont continué* de se développer de manière « extrêmement positive », sauf sur le secteur *obligataire et euro-obligataire.* M. Michel Pebereau, le président du CCF, s'est notamment félicité des *résultats enregistrés* dans les activités de conseil auprès des entreprises privatisées et dans le domaine des fusions-absorptions.

Au total, le produit net bancaire s'est accru de 7,2 % et les frais généraux de 5,9 %. Le résultat brut d'exploitation progresse donc de 10,4 % à 1,75 milliard. Enfin, le dividende net par action passera à 2,50 F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NEW-YORK, 9 mars ↓

Dents de scie

Au terme d'une journée en dents de scie, la Bourse de New-York a clôturé la séance du mercredi 9 mars par une baisse de 0,03 %. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a perdu 6,97 points à 2 074,10. Le volume des transactions est resté important avec 211 millions d'actions échangées contre 238 millions mardi 8. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 871 contre 637, et 459 titres n'ont pas changé de mains.

Les investisseurs gardent une certaine confiance vis-à-vis du marché, rassurés par la relative bonne santé des indicateurs économiques américains. Cependant, les prises de bénéfice continuent, comme le montre la baisse de Wall Street de mercredi *qui fait suite à une progres*sion de l'indice de 1,2 % la veille.

En dehors des actions de sociétés opéables, les titres japonais ont connu une progression notable. La *fermeté de Tokyo explique* ce regain d'intérêt. Ainsi, Matsushita Electrical a gagné 5 à 200 3/4 et Honda 2 5/8 à 129 5/8. Parmi les dix valeurs les plus actives on trouve Detroit Edison avec 10,8 millions de titres échangés ; Storage Technology avec 3,1 millions ; Pacific Gas and Elect. avec 2,3 millions ; Columbia Entertainment avec 1,9 million et Homestake Mining avec 1,6 million.

VALEURS	Cours du 8 mars	Cours du 9 mars
Alcoa	47 3/4	48
Allegis (ex-UAL)	78	78 1/8
A.T.T.	28 1/4	28 1/2
Boeing	47 3/8	47 1/2
Chase Manhattan Bank	25 3/8	25 1/4
Du Pont de Nemours	87 1/2	88 7/8
Eastman Kodak	43 5/8	42 7/8
Exxon	42 1/2	41 7/8
Ford	45 5/8	45
General Electric	44 7/8	44 1/4
General Motors	72 7/8	72 1/2
Goodyear	61 3/4	61 1/4
I.B.M.	117 5/8	116 5/8
I.T.T.	46 5/8	46 3/4
Mobil Oil	43 3/4	43 3/8
Pfizer	54 7/8	54 5/8
Schlumberger	34 1/4	34 7/8
Texaco	45 3/4	46 1/8
Union Carbide	24 5/8	24 7/8
U.S.X.	33 3/8	33 1/2
Westinghouse	52 1/8	52 1/2
Xerox Corp.	58 7/8	58 3/8

PARIS, 9 mars ↑

Regain de confiance

Le mouvement s'est inversé mercredi. Dès les premiers échanges du matin l'indicateur de tendance gagnait 1,7 %. Il progressait jusqu'à 2 % à *l'ouverture de la séance officielle* et clôturait à + 2,4 %. A l'origine de ce regain de confiance, la publication du résultat du commerce extérieur de janvier. Il faut *aussi regarder outre-Atlantique.* Wall Street s'est orientée à la hausse mardi après une semaine de consolidation. L'indice Dow Jones a atteint le niveau de 2 081,07 et de nombreux spécialistes s'attendent à présent à une poursuite de la progression.

A *l'inverse, la tenue du mar*ché obligataire américain, depuis la publication des chiffres du chômage, a contaminé le MATIF. Cette crainte d'une reprise de l'inflation aux *Etats-Unis* et donc d'une hausse des taux d'intérêt a entraîné une légère baisse du *contrat notionnel de mars, avant* qu'il ne revienne à son niveau de la veille.

L'*activité demeurait peu éle*vée, tout comme sur le marché des actions. Si néanmoins le chiffre d'affaires augmentait sur le marché à règlement mensuel, *cela était dû principalement* aux investisseurs institutionnels. Les étrangers demeuraient sur la *réserve.*

Parmi les plus fortes hausses figuraient des valeurs de la distri*bution comme* Nouvelles Galeries et du BTP : SGE, Spic Batignolles.

En revanche, la Sfim restait stable, avec un volume de transactions nettement moins élevé que mardi.

La Financière Truffaut signalait qu'elle détient à présent 6,43 % de son propre capital. La SICAV Unifrance du Crédit Agricole *annonçait posséder* 5,05 % de Bongrain et 2,97 % de Silic.

LONDRES, 9 mars ↑

Fermeté

Les *cours* des valeurs *ont* évolué de manière irrégulière mercredi avant de terminer à des niveaux presques inchangés par rapport à ceux de la veille. L'indice FT a ter*miné en hausse de* 2,4 points (+ 0,16 %) à 1 460,1. Quelque 458 millions de titres ont été échangés. En nette progression en début de séance, dans le sillage de Wall *Street, le marché a nettement* réduit ses gains en fin de journée à mesure que la livre poursuivait sa hausse.

Cette reprise du sterling qui ravive les craintes d'une perte de compétitivité des exportations britanniques a sérieusement entamé l'*optimisme que le* marché avait manifesté en début de journée à l'annonce des résultats encourageants de plusieurs compagnies. Les valeurs pétrolières étaient en *net progrès*, stimulées par un retour aux bénéfices en 1987 de la Compagnie Ultramar. La Banque NZI, filiale du holding financier néo-zélandais NZI Corporation, a *acheté pour 39 millions* de livres la banque londonienne Arbuthnot Latham à la Nordbanken suédoise.

Enfin, les mines d'or poursuivaient leur hausse de même que les fonds d'Etat.

TOKYO, 10 mars ↑

Gain léger

La Bourse de Tokyo continue sur sa lancée. Après une progression de 0,5 % mercredi, l'indice Nikkei des 225 valeurs industrielles a clôturé, *le jeudi 10 mars, sur une* légère hausse de 12,43 yens à 25 617,82. A mi-séance 1 milliard de *titres* avaient été échangés contre 550 millions la veille. Les valeurs largement capitalisées, aciers et chantiers navals, les instruments de *précision, les céramiques et* les chimiques ont particulièrement augmenté.

En attendant la progression de 9 % à 16 % des bénéfices des *grandes entreprises japonaises pour* l'exercice 1987-1988 qu'annoncent plusieurs analyses, les résultats de certaines grandes sociétés déçoivent. Ainsi, la compagnie Sanyo Electric Co a enregistré une perte nette consolidée de 17,52 milliards *de yens (750 millions de francs) au* cours de l'année 1986-1987.

VALEURS	Cours du 9 mars	Cours du 10 mars
Akai	545	597
Bridgestone	1 330	1 320
Canon	1 140	1 140
Fuji Bank	3 450	3 440
Honda Motors	1 880	1 880
Matsushita Electric	2 560	2 580
Mitsubishi Heavy	670	663
Sony Corp.	5 250	5 260
Toyota Motors	2 450	2 430

FAITS ET RÉSULTATS

● **Société générale de Belgique : la Banque Lessius, alliée de Suez, n'a pas de consigne de vote.** – *La banque* d'affaires flamande Lessius qui, avec moins de 1 %, est l'un des actionnaires belges liés à Suez dans la bataille pour le contrôle de la Société générale de Belgique ne s'est jamais engagée à voter pour l'un ou l'autre groupe lors de la prochaine assemblée générale *extraordinaire* de la SGB *prévue pour* la mi-avril a précisé l'un des porte-parole de cet établissement.

● **Le KIO en pourparlers pour racheter la compagnie aérienne Spantax.** – Le groupe Kuwait Investment Office (KIO) négocie actuellement le rachat de la compagnie aérienne privée espagnole Spantax, a indiqué un porte-parole de la société espagnole. Le groupe koweïtien a indiqué qu'il étudiait la transaction « *avec un grand intérêt* » et qu'il devrait prendre une décision « *dans les deux ou trois prochains jours* ». Spantax a *une dette* de 9 milliards de pesetas (460 millions de francs) vis-à-vis de l'administration espagnole, qui serait prise en charge par la KIO au cas où il entrerait majoritairement dans le capital de Spantax, indiquait-on de même source espagnole.

● **Réduction du capital de Pernod-Ricard.** – *Le* conseil d'administration de Pernod-Ricard a constaté l'annulation de 515 000 des actions de la *firme et a décidé comme convenu au* début du mois de janvier de réduire le capital pour le ramener à 783 148 000 F, *divisé en* 9 789 351 actions de 80 F nominal. Le conseil d'administration a en effet constaté *que 9 984 actionnaires,* ayant déclaré posséder ensemble 3 980 501 actions, avaient présenté 1 349 875 titres à l'offre d'achat présentée par la société *le 5 janvier dernier.*

● ***Matra modifie ses statuts.*** – Deux mois après sa privatisation, Matra annonce des modifications de ses statuts : l'*entreprise revient* aux dispositions communes du droit des sociétés pour la composition de son conseil d'administration. Pour ce qui est de l'actionnariat, les nouvelles dispositions *visent à supprimer* le caractère obligatoirement nominatif des actions et à permettre à la société de connaître périodiquement la composition de son actionnariat. Les actions *détenues depuis plus* de deux ans sous la forme nominative par le même titulaire jouiront d'un droit de vote double. Ce délai commence à courir à compter du 10 février 1988. Enfin, tout actionnaire détenant au moins 0,5 % du capital est obligé d'en informer l'entreprise et de renouveler sa déclaration chaque *fois qu'un nouveau seuil de 0,5 %* sera franchi.

● **Thomson veut sortir des vitrines réfrigérées pour l'agro-alimentaire.** – Thomson a entamé des pourparlers avec l'italien Elfi en vue de lui céder ses deux filiales Bonnet Réfrigération et Froid Satam Brandt, spécialisées dans les vitrines réfrigérées pour le commerce *alimentaire, réalisant à elles* deux 600 millions de francs de chiffre d'affaires pour 587 salariés (717 *compte tenu des services administra*tifs). Elfi détient depuis 1987 la majorité du capital de la *société* italienne *Costan, qui travaille* dans le *même* domaine. Si les négociations aboutissent, le nouvel ensemble ainsi constitué se *situera au premier* rang européen, voire mondial, affirme Thomson.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	225 50	....	La Commande Electro.	231	229
Arnault & Associés	358	360	Le gd livre du mois	240	230
Asystel	311	312	Loca Investissement	248	245 10
B.A.C.	430	450	Locamic	166 40	160
B. Demachy & Assoc.	379	377	Marlin Immobilier	268 80	258 90
B.I.C.M.	622	622	Metallurg. Minière	93	89
B.I.P.	473	475	Métrologie Internat.	309	309
Bolloré Technologies	760	....	Métroservice	125	125
Buitoni	725	725	M.M.B.M.	430	440
Câbles de Lyon	900	915	Molex	225	225
Calberson	825	820	Navale-Delmas	520	522
Canal Plus	438	441	Olivetti-Logabax	185	192 40
Cardif	1230	1235	Om. Gest.Fin.	293	300 10
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	255	254	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	99 70
C.A.T.C.	125 50	127	Razel	707	718
C.D.M.E.	797	800	St-Gobain Emballage	1110	1156 d
C. Equip. Elect.	296	296	St-Honoré Matignon	156	155
C.E.G.I.D.	505	520	S.C.G.P.M.	133 70	....
C.E.G.E.P.	149 80	145	Segin	250	255
C.E.P.-Communication	1190	1180	Sema-Metra	530	550
C.G.I. Informatique	535	582	S.E.P.	1140	1162
Ciments d'Origny	422	430	S.E.P.R.	1110	1065
C.N.I.M.	300	290	Sigos	1012	1150
Concept	208	212	S.M.T.Goupil	235	236
Conforama	440	450	Sodinforg	853	880
Dafsa	152 50	150	Supra	270	270
Dauphin	3050	2990	TF 1	180	185
Devanlay	1135	1180	Unilog	112	112
Deville	841	845	Union Financ. de Fr.	444	443
Drouot-Ob. convert.	....	....	Valeurs de France	308	298
Editions Belfond	131	129			
Elect. S. Dassault	395	397			
Elysées Investiss.	21 20	21 80			
Finacor	410	415			
Guimoi	600	624			
Guy Degrenne	749	802 d			
I.C.C.	233	230			
IDIA	155	155			
I.G.F.	108	108			
IN2	120 50	122			
Int. Metal Service	168	168			

Marché des options négociables le 9 mars 1988

Nombre de contrats : 8 135

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	29	42	–	7,70
Lafarge-Coppée	1 100	96	150	6	42
Michelin	140	45	52	–	3,60
Midi	1 200	100	195	20	87
Paribas	320	3,50	23	22	42
Peugeot	920	44	105	18	56
Saint-Gobain	400	22	43	3	14
Thomson-CSF	120	46,50	51,50	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 mars 1988
Nombre de contrats : 33 343

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	103,45	102,05	101,60
Précédent	103,55	102,15	101,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
102	1,65	2,17	1,64	2,58

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,66 F ↑

Le dollar était en légère hausse sur le marché des changes de Tokyo où il a terminé la séance à 128,08 yens contre 128,28 yens. A Paris, il évoluait à 5,66 F contre 5,6550 au fixing de la veille et *5,65 F à la clôture des échanges* interbancaires.

FRANCFORT	9 mars	10 mars
Dollar (en DM)	1,6670	1,67

TOKYO	9 mars	10 mars
Dollar (en yens)	128,08	128,28

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 mars)	7 9/16-7 11/16 %
New-York (9 mars)	6 5/8-6 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	8 mars	9 mars
Valeurs françaises	104,6	106,4
Valeurs étrangères	107,4	109,1

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 mars	9 mars
Indice général	296,1	298,2

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	8 mars	9 mars
Industrielles	2 081,07	2 074,27

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	8 mars	9 mars
Industrielles	1 457,7	1 460,1
Mines d'or	242,2	248
Fonds d'Etat	90,53	90,68

TOKYO

	9 mars	10 mars
Nikkeï Dow Jones	25 605,39	25 617,82
Indice général	2 104,33	2 102,55

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6550	5,6580	+ 30	+ 45	+ 65	+ 90	+ 250	+ 330
$ can.	4,4917	4,4976	– 47	– 25	– 87	– 50	– 199	– 105
Yen (100)	4,4094	4,4151	+ 110	+ 132	+ 234	+ 268	+ 769	+ 862
DM	3,3848	3,3880	+ 109	+ 129	+ 233	+ 258	+ 729	+ 800
Florin	3,0141	3,0168	+ 87	+ 98	+ 180	+ 197	+ 560	+ 613
FB (100)	16,1826	16,1981	+ 165	+ 268	+ 372	+ 537	+ 1 322	+ 1 812
FS	4,0949	4,1000	+ 189	+ 209	+ 394	+ 422	+ 1 132	+ 1 215
L (1 000)	4,5808	4,5869	– 142	– 93	– 270	– 214	– 711	– 586
£	10,4278	10,4390	– 126	– 70	– 242	– 163	– 613	– 410

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 7/8	7
DM	3 1/4	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Florin	3 1/4	3 5/8	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	5 7/8	6 3/16	5 15/16	6 1/4	6	6 1/4
F.S.	1 3/4	2 1/4	1 11/16	1 13/16	1 3/4	1 7/8	2 3/16	2 5/16
L (1 000)	9 5/8	10	10 1/8	10 5/8	10 1/4	10 3/4	10 5/8	11
£	7 7/8	8 1/8	8 11/16	8 13/16	8 13/16	8 15/16	9 1/16	9 3/16
F. franç.	7 3/8	7 5/8	7 7/16	7 9/16	7 9/16	7 11/16	8 1/8	8 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 9 MARS

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1801	4,5 % 1973	1596	....	....	....
3908	C.N.E. 3%	3880	3880	3880	....
1065	B.N.P. T.P.	1071	1071	1077	+ 0 58
997	C.C.F. T.P.	1028	1031	1031	+ 0 29
1056	Créd. Lyon. T.P.	1072	1072	1072	....
1254	Renault T.P.	1300	1305	1305	+ 0 38
1485	Rhone-Poul. T.P.	1589	1589	1589	....
1255	St-Gobain T.P.	1279	1285	1285	+ 0 47
1180	Thomson T.P.	1203	1199	1199	– 0 33
390	Accor	350	369	369	+ 5 43
520	Air Liquide	490	489 90	486 50	– 0 70
1950	Alcatel	1870	1900	1900	+ 1 60
1240	Als. Superm.	1311	1280	1280	– 2 36
220	A.L.S.P.I.	225 10	235	245	+ 8 84
250	Alsthom ★	240	243	245	+ 2 08
1850	Arjom. Prioux	1925	1950	1950	+ 1 30
385	Aussedat-Rey	373 90	386	390	+ 4 31
890	Aux. Entrepr. ★	770	786	812	+ 5 45
680	Av. Dassault ★	629	625	621	– 1 27
330	BAFIP	339	342	349	+ 2 96
280	Bail-Equipem. ★	294	294	303 80	+ 3 33
880	Bail Investiss.	675	679	673	– 0 29
220	B.N.P. C.I.	226	227	230	+ 1 77
406	Cie Bancaire ★	428 50	435	439	+ 2 45
280	Bazar H.-V.	301	307	317	+ 5 32
350	Béghin-Say ★	390	402	410	+ 5 13
670	Berger (Ma)	749	725	725	– 3 20
550	Bic ★	545	545	542	– 0 55
1000	B.I.S.	991	1010	991	....
2050	Bongrain S.A.	1920	1950	1960	+ 2 08
900	Bouygues ★	828	820	840	+ 1 45
46	B.P. France ★	67 95	67	72	+ 5 96
4060	B.S.N. ★	4050	4072	4068	+ 0 44
1610	Cap Gem. S. ★	1642	1646	1700	+ 3 53
1210	Carnaud	1274	1295	1295	+ 1 65
2320	Carrefour ★	2155	2200	2210	+ 2 55
114	Casino	115	118	124	+ 7 83
96	Casino A.D.P.	102	100 20	102 50	+ 0 49
970	C.C.M.C.	990	960	960	– 3 03
685	Cetelem	684	685	686	+ 0 29
540	Cerus	475 50	481	485	+ 2
1320	C.F.A.O. ★	1235	1236	1265	+ 2 43
250	C.G.E.	232 10	235	234 90	+ 1 21
845	C.G.I.P. ★	839	853	875	+ 4 29
790	Chargeurs S.A ★	795	796	782	– 1 64
825	Ciments franç. ★	816	832	840	+ 2 94
450	Club Méditerr. ★	402	421	428	+ 6 47
160	Codetel ★	183	180 10	181	– 1 23
300	Cofimeg	300	297	298	– 0 67
1830	Coles	1780	1780	1770	+ 0 67
179	Compt. Entrepr.	181	181	177 70	– 1 82
546	Compt. Mod. ★	550	550	565	+ 2 73
980	Créd. Foncier	901	900	903	+ 0 22
370	Crédit F. Imm. ★	395	399	413	+ 4 56
104	C.C.F.	114 50	114 50	114 50	....
515	Créd. Lyon. (CI)	515	516	515	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
795	Crédit Nat. ★	825	825	829	+ 0 48
182	Crouzet ★	179 90	181 10	182	+ 1 17
1900	Damart S.A.	1898	1925	1929	+ 1 63
305	Darty ★	316 50	322	323 90	+ 2 66
250	Darty (DP)	246 10	250	246 50	+ 0 16
1470	De Dietrich	1430	1419	1495	+ 4 55
192	Dév. R.d.C. B.B.	197	197	197	....
520	D.M.C.	472	478	480	+ 1 69
315	Drouot Assur.	295 50	300	301	+ 1 86
1700	Docks France ★	1552	1560	1620	+ 4 38
515	Dumez ★	528	528	542	+ 2 65
1020	Eaux (Gén.)	1045	1045	1054	+ 0 86
1020	Ecco ★	961	960	984	+ 2 39
700	Electrofinanc. ★	680	686	679	– 0 15
256	Elf-Aquitaine	263 50	269	267 60	+ 1 52
225	— (certific.)	231 20	239 80	240	+ 3 81
800	Epeda-B-Faure	620	631	633	+ 2 10
2600	Essilor	2320	2330	2350	+ 1 29
1680	Essilor Inv. (DP)	1480	1525	1481	+ 0 07
280	Esso S.A.F. ★	295	304	299 90	+ 1 66
1330	Eurafrance	1270	1270	1292	+ 1 73
910	Europcom ★	899	898	899	....
2470	Euromarché	2290	2320	2340	+ 2 18
445	Europe n° 1 ★	410	420	414	+ 0 98
27	Eurotunnel ★	34 15	34 80	34 20	+ 0 15
855	Exor ★	833	845	850	+ 2 04
695	Facom	680	705	706	+ 3 82
980	Fichet-Bauche	959	959	959	....
215	Finextel ★	214	212	213 70	– 0 14
100	Fives-Lille ★	83	83	85	+ 2 41
1070	Fromageries Bel	1010	1007	1006	– 0 40
786	Gal. Lafayette ★	820	831	849	+ 3 54
250	Gascogne	250	250	250	....
1190	Gaz et Eaux	1225	1211	1230	+ 0 41
325	Géophysique ★	340	350	355	+ 4 41
505	Gerland	475	480	483	+ 1 68
420	GTM-Entrepose	480	474	492	+ 8 96
520	Guyenne-Gas. ★	490	495	515	+ 5 10
1740	Hachette ★	1670	1665	1740	+ 4 19
546	Havas ★	513	519	518	+ 0 97
440	Hénin (La)	432	436	443	+ 2 55
1110	Hutchinson ★	1163	1180	1188	+ 2 15
....	Imétal	145	151 10	151 10	+ 4 21
300	Imm. Plaine-M.	335 10	351	356	+ 6 24
1100	Ingénico	1020	1050	1050	+ 2 94
3300	Inst. Mérieux	3293	3225	3350	+ 1 73
540	Interbail ★	523	524	524	+ 0 19
800	Intertechnique	910	930	950	+ 4 40
705	J. Lefebvre	690	710	710	+ 2 90
1000	Lab. Bellon	1080	1105	1133	+ 4 91
1190	Lafarge-Coppée	1163	1178	1193	+ 2 58
1340	Labon ★	1325	1320	1320	– 0 38
2560	Legrand ★	2416	2403	2435	+ 0 79
1840	Legrand (DP) ★	1829	1830	1888	+ 3 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
590	Leroy-Somer ★	584	556	582	– 0 35
1830	Lesieur	1730	1710	1710	– 1 16
745	Locabail Immob.	749	750	750	+ 0 13
375	Locafrance ★	420	413	428	+ 1 90
905	Locindus	906	909	908	+ 0 22
230	Luchaire	275	275	270	– 1 82
1840	L.V.M.H. ★	1793	1821	1830	+ 2 06
1280	Lyonn. Eaux ★	1245	1246	1260	+ 1 20
48	Mais. Phénix	48	48 50	51 20	+ 6 67
335	Majorette (Ly)	306	345	345	+ 12 75
265	Mar. Wendel ★	244	243	255	+ 4 51
139	Matra	133 80	135	137	+ 2 39
1790	Merlin-Gerin ★	1720	1680	1772	+ 3 02
181	Michelin	179	186	187	+ 4 47
1478	Midi (Cie)	1222	1240	1270	+ 3 93
185	Midland Bk SA ★	183 10	183 10	184	+ 0 49
465	Min. Salsig. (Ma)	450	454	454	+ 0 89
32	M.M. Penarroya	32 10	33 75	34 40	+ 7 17
58	Moulinex	51	51	53	+ 3 92
895	Navig. Mixtes	827	827	837	+ 1 21
101	Nord-Est ★	95	99	99 50	+ 4 74
320	Nordon (Ny)	325	336	336	+ 3 38
345	Nouvelles Gal.	344 50	365	372	+ 7 98
705	Occid. (Gén.) ★	690	701	735	+ 6 52
990	Omn.F.Paris	971	961	961	– 1 03
185	Olida-Caby	204	207	208 50	+ 2 21
....	Opfi-Paribas	280	282	283	+ 1 07
2740	Oréal (L')	2800	2790	2846	+ 1 64
290	Paribas	298 90	298	299	+ 0 71
365	Paris-Réesc. ★	359	356	367	+ 2 23
895	Pechelbronn ★	830	830	849	+ 2 29
270	Penhoet	265	272	286	+ 7 92
....	Pernod-Ricard ★	740	731	757	+ 2 30
920	Peugeot S.A.	910	923	940	+ 3 30
425	Pollet	435	430	434 90	– 0 02
705	P.M. Labinal	627	628	627	....
2530	Presses Cité ★	2561	2560	2560	– 0 04
1130	Prétabail Sic.	1135	1147	1138	+ 0 26
580	Primagaz	601	620	619	+ 3
405	Printemps ★	412	405 10	420	+ 1 94
1160	Promodès	1320	1330	1345	+ 1 89
890	Radiotechn.	884	908	909	+ 2 83
....	Raff. Dist. Total	72 10	74 30	74 20	+ 2 91
2300	Redoute (La) ★	2180	....	....	....
270	Rober financière	325	324	324	– 0 31
890	Roussel-Uclaf	770	770	805	+ 4 55
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3560	R. Impériale (Ly)	3340	3400	3400	+ 1 80
150	Sade	165 50	165 50	165 50	....
1460	Sagem ★	1480	1451	1455	– 1 69
425	Saint-Gobain	412 10	417	422	+ 2 40
1050	St-Louis	1003	1020	1018	+ 1 50
960	Salomon	950	950	950	....
510	Salvepar	605	610	610	+ 0 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
500	Sanofi ★	558	560	563	+ 0 90
470	S.A.T. ★	473 50	478	485	+ 2 43
36	Sauln.-Chât. (B)	32 60	33	33 10	+ 1 53
950	Saupiquet (Na)	1000	1020	1020	+ 2
280	Schneider ★	270	270	273	+ 1 11
39	S.C.O.A.	40	39 70	42 50	+ 6 25
625	S.C.R.E.G.	548	551	555	+ 1 28
685	Seb ★	650	660	672	+ 3 38
410	Sefimeg ★	424	410	418	– 1 42
1340	S.F.I.M.	1599	1590	1590	– 0 56
29	S.G.E.	28 20	30 10	31	+ 9 93
420	Signaux ★	461	485	487	+ 5 64
760	Silic	732	746	732	....
530	Simco-U.P.H. ★	520	520	530	+ 1 92
316	Simnor (Li)	310	316	316	+ 1 94
740	Skis Rossignol	780	780	790	+ 1 28
705	Siminco	708	700	707	– 0 14
275	Société Générale	302	305	306	+ 1 32
170	Sodexco	174 90	174 90	174 90	....
159	Sodero (Na)	168	170	170	+ 1 19
2000	Sodexho ★	2055	2060	2120	+ 3 16
92	Sogenal (Ny)	102	103	103	+ 0 98
260	Sogerap	270	265	269	– 0 37
2130	Somm-Allib. ★	1925	1961	2048	+ 6 39
620	Source Perrier	589	599	611	+ 3 74
640	Sovac ★	670	675	680	+ 1 49
336	Spie-Batignol.	335	359	355	+ 5 97
410	Strafor ★	411	415	429	+ 4 38
260	Suez	238	243 90	243	+ 2 10
345	Synthelabo ★	373	375	378	+ 1 34
610	Talcs Luzenac	659	675	675	+ 2 43
3735	Tél. Elect.	5505	....	....	....
168	Thomson-C.S.F.	163	167 50	164 50	+ 0 92
330	Total (CFP) ★	345 20	348	349	+ 1 10
71	— (certific.)	70 80	71 75	70 20	– 0 85
1150	T.R.T. ★	977	1005	1051	+ 7 57
375	U.F.B.	382 20	380	391	+ 2 30
725	U.I.C. ★	790	780	840	+ 6 33
525	U.I.F. ★	541	531	550	+ 1 66
850	U.I.S.	861	869	874	+ 1 51
160	U.C.B. ★	190	194	198	+ 4 21
725	Unibail	735	735	745	+ 1 36
380	Valéo	393	397	394 60	+ 0 38
45	Vallourec	57 80	65	65	+ 12 46
310	Via Banque	319 90	320	323	+ 0 97
620	Elf-Gabon	572	590	599	+ 4 72
103	Amax Inc.	105	105 60	109	+ 3 81
143	Amer. Express	151	156 90	158	+ 3 31
170	Amer. Teleph.	161	161	162	+ 0 62
94	Anglo Amer. C.	96	96 60	97 80	+ 1 88
490	Amgold	501	506	506	+ 1
800	BASF (Akt)	824	822	822	– 0 24
855	Bayer	880	879	879	– 0 11
100	Buffelsfont.	104	105 50	107	+ 2 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
133	Chase Manh.	145 10	142	142	– 2 14
60	De Beers	58 40	58 90	59 30	+ 1 54
1400	Deutsche Bank	1433	1433	1420	– 0 91
790	Dresdner Bank	836	837	834	– 0 24
69	Driefontein Cd	66 50	68 30	68 30	+ 2 71
490	Du Pont-Nem.	489	503	503	+ 2 86
240	Eastman Kodak	247 90	250	250 50	+ 1 05
33	East Rand	32 60	35 50	35 20	+ 7 98
210	Electrolux	225 30	227 50	227 50	+ 0 98
189	Ericsson	194 10	196 70	196 70	+ 1 34
245	Exxon Corp.	241	241 40	241 40	+ 0 17
250	Ford Motors	255	256	256	+ 0 39
65	Freegold	63	64 50	64 50	+ 2 38
89	Gencor	91	92 50	93 50	+ 2 75
250	Gén. Electr.	249	255 10	255 50	+ 2 61
780	Gén. Belgique	1290	1270	1270	– 1 55
400	Gen. Motors	411	418	418	+ 1 70
84	Goldfields	87	89	89	+ 2 30
45	GdMetropolitan	50 30	51 10	51 10	+ 1 59
52	Harmony	50 20	50 95	51 20	+ 1 99
58	Hitachi	58 60	60 70	60 50	+ 3 24
765	Hoechst Akt.	860	857	857	– 0 35
107	Imp. Chemical	115 20	115 60	115 60	+ 0 35
665	IBM	666	668	669	+ 0 45
270	ITT	286 50	289	289	+ 0 94
189	Ito-Yokado	181 50	187	187	+ 3 03
102	Matsushita	109	114 80	114 80	+ 5 32
910	Merck	939	940	930	– 0 96
340	Minnesota M.	336	337	337	+ 0 30
280	Mobil Corp.	255	251	251	– 1 57
210	Morgan J.P.	206	200	200	– 2 91
35020	Nestlé	35110	35300	35300	+ 0 54
155	Norsk Hydro	153 20	155 50	155 50	+ 1 50
164	Ofsil	158	156	157	– 0 63
1780	Petrofina	1856	1885	1880	+ 1 35
520	Philip Morris	533	539	537	+ 0 75
85	Philips	85 80	86 60	87 20	+ 1 63
68	Placer Dome	70 60	71 75	73	+ 3 40
345	Quilmès	355	354	357	+ 0 56
455	Randfontein	455	467	469	+ 3 08
665	Royal Dutch	649	648	652	+ 0 46
34	Rio Tinto Zinc	38 40	38	38	– 1 04
52	St Helena Co	52	52 80	52 70	+ 1 35
200	Schlumberger	190 10	194 70	194 70	+ 2 42
104	Shell transp.	103 30	104 90	105	+ 1 65
1260	Siemens A.G.	1284	1285	1281	– 0 23
215	Sony	229 90	233	232 50	+ 1 13
200	T.D.K.	204 10	205 90	206	+ 0 93
34	Toshiba Corp.	32 90	34	33 90	+ 3 04
335	Unilever	347	349 50	349 50	+ 0 72
220	Unit. Techn.	224	228 50	228 50	+ 2 01
550	Vaal Reefs	538	555	554	+ 2 97
295	Volvo	326 80	318 20	318 20	– 2 63
225	West Deep	223 80	231	232 50	+ 3 89
325	Xerox Corp.	333	335 50	335 50	+ 0 75
1 35	Zambia Corp.	1 43	1 42	1 42	– 0 70

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Esp. 8,80 % 77	128 55	7 021
8,80 % 78/93	101 35	5 480
10,80 % 79/94	104	5 548
13,25 % 80/90	108 80	10 173
13,80 % 81/89	104 78	2 074
16,20 % 82/90	113	2 523
16 % juin 82	115 10	12 022
14,60 % fév. 83	115 15	0 718
13,40 % déc. 83	118 95	2 929
12,20 % oct. 84	112 30	5 133
11 % fév. 85	111 75	0 541
10,26 % mars 86	105 30	10 204
ORT 12,75 % 83	1858	..
OAT 10 % 2000	105 03	7 889
OAT 9,90 % 1997	106 26	2 380
OAT 9,80 % 1996	103 41	1 071
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 32	1 901
CNB Paribas	102 28	1 901
CNB Suez	102 40	1 901
CNI janv. 82	102 30	1 901
PTT 11,20% 85	106 60	2 819
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109	7 948
CNT 9% 86	97	7 480
CRH 10,90% déc. 85	106 90	1 903
C.N.C.A. T.P.	1168 80	116
Métrologie I. 6% 6/7	75 60	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1450	1450
A.G.F. (St Cent.)	565	588 d
Applic. Hydraul.	642	660
Arbel	339	352 60
Astorg	165	158
Avenir Publicité	500	490
Bain C. Monaco	180	187 20
Banque Hypoth. Eur.	370	368
Béghin-Say (C.I.)	317	330
B.G.L.	510	....
Blanzy-Ouest	600	580 o
B.N.P. Intercontin.	215 90	225
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	779	775
B.T.P.	128	128
Caff	650	670
Cambodge	655	655
C.A.M.E.	123	128
Campenon Bern.	177 90	170 10
Carbone-Lorraine	461	460 50
C.E.G.Frig.	494	490
Centen. Blanzy	1775	1785
Concorat (Ny)	204 50	192 o
Cerabati	120	115 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	141 10	137 50
C.I.C. (Fonc. de)	189	190
C.I.-Maritime	728	728
Ciram (B)	587	620 d
Clause	414	430
Cofradel (Ly)	1030	1050
Cogifi	346	346
Comiphos	336	337
Cie Industrielle	2344	2390
Comp. Lyon-Alem.	250	259
Concorde (La)	790	792
C.M.P.	16 70	15 35
Créd. Gén. Ind.	540	562 d
Cr. Universel (Cie)	545	550
Créditel	140	139 80
Darblay S.A.	485 70	505 d
Delalande S.A.	1080	....
Delmas-Vielj. (Fin.)	1550	1650
Didot-Bottin	870	760
Eaux Bass. Vichy	923	1081 d
Eaux Vittel	2010	2000
E.C.I.A.	621	600
Economats Centre	365	....
Electro-Banque	292	301
Eli-Antargaz	495	461
E.L.M. Leblanc	564	558
Enali-Bretagne	207 30	200 50
Entrepôts Paris	487 10	510
Epargne (B)	2894	....
Europ. Accumul.	39	39
Europe Soudre Indust.	80	83 20 d
Eternit	1849	1810
Finalens	175 20	....
FIPP	144 70	263 60
Fnac	530	509
Foncière (Cie)	396	402
Fonc. Lyonnaise	530	509
Foncina	420	420
Forinter	1060	1060
Fougerolle	246	260
France I.A.R.D.	304	286 d
France (La)	5330	4998 o
From. Paul Renard	500	512
GAN	835	862
Gaumont	345	345
Gévelot	480	495
Gr. Fin. Constr.	432	425
Gds Moul. Paris	270	265
Groupe Victoire	413 40	429
G. Transp. Ind.	415	415
Immindo S.A.	406	412
Immoinvest	256	280
Immopbail	390	390
Immobanque	680	676
Immob. Marseille	7400	6900 o
Immofice	445	446
Invest. (Sté Cent.)	785	789
Jaeger	91	92
Lafitte-Bail	435	435
Lambert Frères	202	210 d
Lille-Bonnières	508	529
Loca-Expansion	280	286
Localinancière	320	325
Locatel	780	785

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1201	1260
Lucia	870	870
Machines Bull	86 30	88 70
Magasins Uniprix	148 80	142 80 o
Magnant S.A.	121	123 50
Maritimes Part.	245	246
Métal Déployé	410	420
Mors	59 30	61 70 d
Navig. (Nat. de)	45 50	45 50
OPB Paribas	188	....
Optorg	194	198
Oréal (L') C.I.	1603	1650
Origny-Desvroise	940	973
Palais Nouveauté	480	460
Parfinance	163	163
Paribas-CIP	280	284 d
Paris France	189 10	186
Paris-Orléans	245	240
Partenbes	240	240
Patern. Risq. Div.	1200	....
Pathé-Cinéma	310	322 40 d
Pechiney (cert. inv.)	225	232
Files Wonder	780	812
Piper-Heidsieck	832	865 d
P.L.M.	103 20	98 o
Poclain	18	19 60
Porcher	341 20	....
Promodès	936	936
Providence S.A.	1152	1195
Publicis	1930	1858
Rhône-Poul. (c. inv.)	303 50	308
Ricqlès-Zan	230 40	214 o
Rochefortaise S.A.	537	537
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	571	525
Rondière	191	191
Rougier et Fils	71 80	68 70 o
Sacer	438 70	455 30 d
SAFAA	260	259
Safic-Alcan	798	798
SAFT	1270	1222
Saga	180 50	181
St-Gobain C.I.	447	429
Salins du Midi	521	535
Santa-Fé	126	116 70 o
Satam	70	71
Savoisienne (M)	200	....
SCAC	447	465
Senelle Maubeuge	323	322
S.E.P. (M)	150	152
Sidi	187 80	187
Siconal	305	305
Sinvim	250	250
Siph (Plant. Hévéas)	370	375
Sté Générale-CIP	245	245
Sofal financière	1660	1640
Soficel	850	....
Soffo	563	603
Soficomi	710	720
S.O.F.I.P. (M)	130	130
Sofragi	785	754
Soudure Autog.	321	332
Sovabail	625	625
S.P.I.	511	521
Suez (Fin. de)-CIP	163	170 d
Stemi	763	780
Taittinger	1651	1651

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	302	....
Tour Eiffel	342	350
Ufiner S.M.D.	540	540
U.A.P.	287	298 50
U.T.A.	987	980
Veuve Clicquot	3100	2980
Vicat	1161	1185
Viniprix	1005	1010
Virax	110	110
Waterman S.A.	645	650
Brass. du Maroc	148	149

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	790	....
Akzo	297	301
Alcan Alum.	158	183 10
Algemeine Bank	116	117
American Brands	257	272
Am. Petrofina	342	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	115	....
Banco de Santander	288	290
Bco Pop Espanol	420	445
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	47990	47500
Br. Lambert	501	530
Canadian-Pacific	100	100 60
CIR	22 50	....
Commerzbank	740	736
Dart. and Kraft	313	308
De Beers (port.)	50 30	....
Dow Chemical	500	500
Gén. Belgique	1290	1270
Gevaert	1100	1105
Glaxo	110	110
Goodyear	340	....
Grace and Co	157	157
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	381	395
I. C. Industries	204	202
Johannesburg	620	670
Kubota	27 20	28 10
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	42	41 80
Mineral-Ressourc.	80	....
Nixdorf	1815	1820
Noranda	101	104
Olivetti	23 60	23 50
Pakhoed Holding	218	218
Pfizer Inc.	310	316
Procter Gamble	458 90	455
Ricoh Cy Ltd	51 50	51 50
Rolinco	248	250
Robeco	274 90	276 90
Rodamco	449 80	450
Saipem	9	9 45
Shell fr. (port.)	101	101
S.K.F. Aktiebolag	215	206
Steel Cy of Can.	100	104
Squibb	379	382
Tenneco	238	....
Thorn EMI	58	59
Toray Indust. inc	34 30	34 50
Vieille Montagne	980	....
Wagons-Lits	730	780
West Rand	13	13

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	265 d
Calciphos	159	158
C.E.M.	....	....
Cochery	152	150
Copenhor	143	154 20
C. Occid. Forestière	185	....
Coparex	340 50	340 50
Dubois Inv. (Centr.)	600	600
Gachot	73 60	79 50
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	11 25	....
Nicolas	800	....
Révillon	330	....
Rorento N.V.	170	170 80
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	330	....
Sté Lecteurs du Monde	700	704
Ufinex	380	....
Union Brasseries	125	....

SICAV (sélection) 9/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	719 95	702 39
Actilon	194 54	189 33
Actions France	399 20	384 77
Action Invest.	340 35	324 92
Actions sélectionnées	517 05	498 36
Aedificandi	588 48	567 21
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1019 20	994 34
A.G.F. 5000	501 16	488 94
A.G.F. ECU	1095 76	1084 91
A.G.F. Interfonds	426 98	416 57
A.G.F. Invest	99 90	97 46
A.G.F. OBLIG.	1107 88	1102 37
A.G.F. Sécurité	10611 73	10611 73
Agimo	571 58	557 64
Altefi	225 03	216 90
A.L.T.O.	195 45	188 39
Ameri-Gan	4904 03	4681 65
America-Valor	677 39	646 67
Amplitude	488 55	474 32
Arbitrages court terme	5326 82	5316 18
Argonautes	343 52	332 71
Associc	1122 34	1122 34
Aurecic	1393 36	1362 78
Axa Europe	117 31	111 99
Axa Investissements	101 67	97 06
Bred Associations	2535 29	2527 71
Bred International	80 90	79 31
Capital Plus	1767 48	1767 48
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterentrate	105 05	101 99
Conventimmo	338 98	324 03
Cortal court terme	1301 60	1301 60
Cortal intérêts trim.	1062 99	1042 68
Cortexa	859 85	820 86
Credinter	483 11	469 04
Drouot-France	540 71	516 19
Drouot-Investiss.	882 17	842 17
Drouot-Sécurité	249 84	238 51
Drouot-Sélection	139 96	133 61
Ecuric	1140 18	1123 33
Ecureuil Privatisations	319 19	309 89
Energie	227 68	217 36
Eparcic	2893 06	2850 17
Eparcourt Sicav	4255 57	4245 96
Epargne Associations	25477 77	25438 61
Epargne-Capital	7802 50	7725 25
Epargne-Croiss.	1383 41	1348 38
Epargne-Industr.	68 53	63 51
Epargne-Inter	586 64	570 94
Epargne-J	52186 93	52186 93
Epargne Long-Terme	170 53	165 87
Epargne Monde	......	......
Epargne Première	12294 43	12294 43
Epargne-Oblig.	199 92	194 57
Epargne-Oustra	1067 74	1067 74
Epargne-Unie	1123 92	1072 95
Epargne-Valeur	399 75	389 05
Eparoblig	1258 34	1255 83
Epalion	1051 57	1041 16
Eurinvest Croissance	1099 32	1049 47
Eurinvest Rendement	1102 60	1052 60
Eurocic	8891 59	8780 19
Euro-Croissance	521 17	505 99
Eurodyn	960 34	928 76
Euro-Gan	4168 51	3979 48
Extrême Orient Sicav	528 58	513 18
Finord Placement	63553 97	63363 88
Finord Valorisation	13824 99	13553 91
Fonsicav (div. par 10)	11194 84	11194 84 ◆
Foncival	239 87	228 99
France-Gan	5123 10	4890 79
France-Garantie	292 31	291 73
France-Investiss.	381 42	364 12
France-Net	128 06	126 79
France-Obligations	452 84	448 36
Francic	335 47	325 70
Francic Pierre	92 83	90 13

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	924 09	897 17
Fructi-Associations	1384 80	1384 80
Fructi-Epargne	261 45	255 07
Fructicapi	316 99	312 31
Fructicourt	109380 26	109380 26
Fructidor	243 44	239 84
Fructifrance	664 51	648 30
Fructimmo	234 92	229 19
Fructivar	85128 91	84916 62
Fructi ECU	582 58	573 96
Fructi-Première	11599 99	11428 56
Futuroblig	1102 02	1065 78
Gestilion	60045 89	59898 15
Gestion Sécuricourt	10997 86	10988 97
Gestion Associations	143 87	140 70
Gestion Mobilière	599 20	572 03
Haussmann Associat.	1260 51	1260 51
Haussmann court terme	1241 75	1241 75
Haussmann Epargne	1454 12	1454 12
Haussmann Europe	2006 09	1933 58
Haussmann France	823 91	794 13
Haussmann Obligations	1349 79	1288 58
Haussmann Obligation	1484 40	1430 76
Horizon	1041 28	1010 95
Interoblig.	12091 84	11626 77
Intersélect France	382 21	371 08
Intervaleurs Indust.	508 84	485 77
Invest. net	14620 58	14481 70
Invest. Obligataire	17915 56	17879 80
Japacic	173 97	168 90
Jeune épargne	236 96	233 46
Laffitte-Amérique	238 88	229 11
Laffitte Europe	234 24	223 62
Laffitte-Expansion	248 89	237 70
Laffitte-France	275 48	263
Laffitte-Immobilière	222 94	212 83
Laffitte-Japon	351 44	335 50
Laffitte-Oblig.	145 19	138 61
Laffitte-Rend.	212 25	202 63
Laffitte-Tokyo	350 68	334 68
Lion-Associations	11137 91	11137 91
Lion court terme	113648 16	113648 16
Lion-Institutionnels	22481 42	22425 38
Lionplus	753 68	748 22
Livret Bourse Investis.	392 96	381 51
Livret portefeuille	597 13	579 74
Méditerranée	149 37	142 60
Minimax	26601 58	26601 58
Mondiale Investissem.	404 41	386 07
Monacic	5781 97	5781 97
Monedan	53100 99	53100 99
Moné J.	53724 57	53724 57
Mutuelle Unie Sél.	139 10	132 79
Natio-Assoc.	8485 80	8472 65
Natio-Epargne	14146 72	14006 65
Natio-Court terme	207265	207265
Natio-Immobilier	918 83	894 24
Natio-Inter.	1208 77	1174 47
Natio-Obligations	531 09	518 88
Natio-Patrimoine	1267 39	1233 47
Natio-Placements	63379 41	63379 41
Natio-Revenu	1048 76	1038 38
Natio-Sécurité	11175 46	11175 46
Natio-Valeurs	613 28	598 65
Nippon-Gan	5170 78	4936 31
Nord-Sud Développ.	1231 64	1228 18 ◆
Normet IF	12721 43	12471 99 ◆
Oblicic Régions	1088 03	1071 95
Obligations Convert.	389 89	372 21
Oblilion	1073 02	1062 40
Opérinvalor	178 36	172 06
Oraler	5263 99	5263 99
Paramérique	536 17	511 86
Parseurope	737 15	703 72
Paribas Croissance	557 29	534 57
Paribas Epargne	16198 72	16166 39
Paribas France	81 66	79 28

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	100 87	97 93
Paribas Patrimoine	499 27	478 92
Paribas Revenu	96 19	94 25
Parunion-Valor	1082 36	1061 30
Patrimoine-Retraite	1694 52	1661 29
Parvalor	540 60	524 85
Phenix Placements	260 20	258 91
Pierre Investiss.	661 90	622 34
Placement A	817 46	817 46
Placement crt-terme	74537 26	74537 26
Placement J	57324 76	57324 76
Placement Premier	56279 25	56279 25
Placements Rendement	10923 29	10923 29
Placements Sécurité	109055 73	109055 73
Plénitude	105 54	102 72
Première Obligations	10935 32	10913 49
Prévoyance Ecureuil	104 84	102 03
Priv'Association	21717 49	21717 48
Province Investiss.	421 21	402 11
Quartz	109 27	106 58
Rentacic	162 07	159 82
Revenus Trimestriels	5552 38	5497 41
Revenu Vert	1182 71	1161 55
Rivoli Plus	1109 17	1058 87
St-Honoré Assoc.	13712 36	13644 13
St-Honoré Bio-aliment.	712 78	680 44
St-Honoré Pacifique	498 22	475 63
St-Honoré P.M.E.	410 44	391 83
St-Honoré Real	11745 84	11698 84
St-Honoré Rendement	11947 28	11887 84
St-Honoré Services	450 56	433 23
St-Honoré Technol.	694 28	662 80
St-Honoré Valor	12526 13	12426 72
Sécuricic	11380 92	11349 57
Sécuri Taux	10350 54	10350 54
Sélection Croissance	478 67	464 73
Sicandan (Cardan BP)	725 61	714 89
Sicav-Associations	1452 63	1450 45
S.F.I. fr. et étr.	579 21	562 34
Sicav 5000	309 89	301 80
S.I. Est	1186 37	1132 57
Sivafrance	473 34	460 67
Sivam	389 26	378 84
Sivarente	213 06	210 95
Sivinter	396 02	384 45
S.N.I.	1120 73	1088 09
Sogeparne	352 78	340 03
Sogever	963 02	919 36
Soginter	1259 97	1202 84
Soleil Investissement	461 84	440 90
Stratégie Actions	983 03	945 22
Stratégie Rendement	1093 20	1068 79
Technocic	1077 04	1045 67
Techno-Gan	5692 66	5434 52
Trilion	5353 79	5300 78
U.A.P. Investiss.	381 31	367 63
Uni-Associations	110 63	110 63
Unifrance	416 50	397 61
Unifoncier	1116 34	1065 72
Uni-Garantie	1300 74	1275 21
Unigestion	821 96	784 69
Uni-Régions	2387 26	2281 70
Univers	2280 83	2205 93
Univar	179 92	179 92
Univers-Actions	1001 53	968 60
Univers-Obligations	1531 78	1481 39
Valorem	470 49	459 01
Valorg	1538 69	1538 15
Valrea	82841 93	82800 53

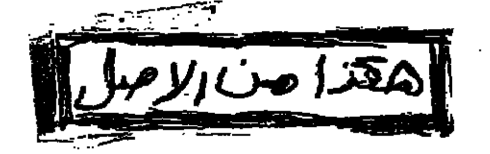
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/3	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 685	5 665	5 480	5 850
ECU	7 014	7 019	....	....
Allemagne (100 DM)	338 860	338 670	328	347
Belgique (100 F)	16 196	16 193	15 650	16 600
Pays Bas (100 fl.)	301 570	301 570	290	310
Danemark (100 krd)	88 670	88 710	84	91
Norvège (100 k)	89 790	89 570	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 365	10 414	10 060	10 800
Grèce (100 drachmes)	4 225	4 228	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 585	4 587	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 800	409 790	397	417
Suède (100 krs)	95 370	95 480	92	98
Autriche (100 sch)	48 204	48 220	46 700	49 700
Espagne (100 pes.)	5 062	5 052	4 800	5 300
Portugal (100 esc.)	4 134	4 138	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 515	4 510	4 300	4 700
Japon (100 yens)	4 419	4 411	4 280	4 500

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/3
Or fin (kilo en barre)	79500	79450
Or fin (en lingot)	79800	79600
Pièce française (20 fr)	520	518
Pièce française (10 fr)	365	.....
Pièce suisse (20 fr)	536	538
Pièce latine (20 fr)	473	468
Souverain	585	584
Pièce de 20 dollars	3025	3020
Pièce de 10 dollars	1482 50	1497 50
Pièce de 5 dollars	840	.....
Pièce de 50 pesos	3140	3135
Pièce de 10 florins	481	471
Or Londres	436 70	436 10
Or Zurich	436 50	437
Or Hongkong	437 15	436 15
Argent Londres	.....	.....

e : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



هكذا من الاصل

Le Monde

Ancien ministre maire d'Alfortville

Joseph Franceschi est mort

Joseph Franceschi, ancien ministre, maire socialiste d'Alfortville (Val-de-Marne), est décédé, le jeudi 10 mars, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-quatre ans.

« Cette ville me plaît, j'en serai le maire ! » : ainsi Joseph Franceschi racontait-il son coup de foudre pour Alfortville, lors de son arrivée dans cette ville après la guerre. De fait, il devint dès 1951 conseiller municipal, puis adjoint au maire, avant d'être lui-même élu premier magistrat de la ville en 1965. L'histoire de Joseph Franceschi est d'abord une histoire d'amour entre un homme et une ville, d'une part, entre un homme et la chose électorale, d'autre part. Rien ne le passionnait davantage que les élections, qu'il savait admirablement préparer, gagner et analyser.

Professeur, Joseph Franceschi avait adhéré dès 1938 – à l'âge de quatorze ans – aux Jeunesses socialistes de la SFIO. Il poursuivit jusque dans les années 70 une carrière strictement locale, avant d'entrer en 1973 à la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, et surtout de se faire valoir, aux yeux de François Mitterrand, pour ses capacités d'organisateur lors de la campagne présidentielle de 1974. Le candidat de la gauche lui avait alors confié la charge d'organiser ses meetings et surtout de mettre sur pied son service d'ordre, tâche qu'il reprit en 1981.

A Alfortville, il s'était attaché au sort des personnes âgées, et fit visiter ses réalisations au candidat Mitterrand pendant la campagne de 1981, ce qui lui valut sans doute de devenir secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées dans les gouvernements de M. Mauroy.

Après l'attentat de la rue des Rosiers, le 17 août 1982, il fut nommé secrétaire d'Etat à la sécurité publique. Parfaitement efficace dans sa première tâche gouvernementale, il échoua dans la seconde. Perçu à l'origine comme une marque d'intérêt du pouvoir pour la police, le secrétariat d'Etat chargé de la sécurité devint en fait un facteur de division dans cette même police, du fait notamment de la mauvaise qualité de ses relations avec Gaston Defferre, ministre de l'intérieur. A ce poste, il chercha surtout à séduire les policiers, quitte à épouser leurs sentiments spontanés. Mais il ne sut ni apprécier ni prévenir les débordements des manifestations policières du 3 juin 1983 sous les fenêtres du garde des sceaux, Robert Badinter. Aussi redevint-il, dans le gouvernement de M. Fabius, chargé des personnes âgées.

Ce militant socialiste de toujours avait constamment gardé la confiance du président, qui lui témoigna à maintes reprises sa sollicitude dans ses réussites comme dans ses échecs.

J.-M. C.

[Né le 15 janvier 1924 à Tunis, licencié ès lettres et en droit public, docteur en sciences politiques, Joseph Franceschi a été élu conseiller municipal d'Alfortville en 1951, maire en 1965, constamment réélu depuis. Conseiller général depuis 1967 et député du Val-de-Marne depuis 1973, il avait été vice-président de l'Assemblée nationale en 1977 et 1978. Secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées de 1981 à 1982, puis de la sécurité publique de 1982 à 1984, il fut secrétaire d'Etat chargé des retraités et des personnes âgées de 1984 à mars 1986.]

Presque équilibré en janvier

La bonne surprise du commerce extérieur

La Bourse a parfois de bien curieuses réactions. Elle attendait depuis quelques jours – avec une impatience croissante – les résultats du commerce extérieur de la France pour janvier. Ceux-ci ne venant pas, elle avait commencé de s'interroger. Puis, de l'interrogation, on était passé à l'interprétation : le gouvernement cachait des résultats encore une fois très mauvais. Pauvre commerce extérieur.

Quand furent enfin publiés, avec plus de trois semaines de retard, les résultats, ce fut d'abord la surprise. Puis l'explosion d'enthousiasme. La balance commerciale était à peu près équilibrée (1). M. Michel Noir eut sa petite revanche, convoquant en ses bureaux les radios et les télévisions pour annoncer la bonne nouvelle. Que le ministre se soit embrouillé dans des chiffres à peine sortis des ordinateurs, peu importe. On n'est plus à ça près en campagne électorale. L'important était d'annoncer la bonne nouvelle et de le faire le plus vite et de la façon la plus spectaculaire possible. Du coup, la Bourse corrigea son erreur de prévision, regagnant avec fair-play en une séance ce qu'elle avait perdu en huit jours : environ 2,5 %.

Ah ! si les boursiers lisaient mieux les journaux ! L'ensemble des pays européens, pas seulement ceux de la CEE, mais également les nordiques de l'AELE (l'Association de libre-échange), s'étaient mis d'accord depuis un certain temps pour harmoniser leurs statistiques douanières. Enorme travail. En France par exemple, les exportations des voitures à demi achevées étaient jusqu'à présent comptabilisées « pièces détachées ». On les recensera désormais sous la rubrique « exportation de voitures ». On en passe, et de beaucoup plus compliquées.

Du coup, les services des douanes qui, sur 1,5 million de déclarations, corrigent chaque mois 20 000 à 30 000 erreurs, ont eu à en redresser 195 000. Certains pays ne publieront leurs statistiques de janvier que dans un ou deux mois...

Reste l'essentiel, le résultat lui-même. Les exportations, avec 77,7 milliards de francs, progressent de 13,9 % par rapport à janvier 1987, un bon résultat qui confirme ce que l'on sait depuis l'été dernier : la conjoncture internationale, en s'améliorant nettement à partir du printemps 1987 – à la surprise générale, – a entraîné un net accroissement du commerce mondial. Du coup, la demande de produits manufacturés adressée à la France s'est accrue de 5,8 % l'année dernière après déjà une progression de 3,3 % en 1986. Les chiffres du commerce extérieur de janvier semblent montrer que cette heureuse évolution se poursuit.

La France ne cesse de perdre des parts de marché depuis 1984. Sur l'ensemble de l'année dernière, un nouveau recul a été enregistré. Mais le fait nouveau est que depuis l'été 1987, cette tendance s'est inversée et que nos positions s'améliorent dans l'ensemble du commerce mondial.

Pourvu que ça dure...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Jusqu'à présent, certaines entreprises déclaraient leurs exportations jusqu'au 25 du mois. Les nouvelles méthodes européennes font disparaître cette facilité. Sur ces bases, le commerce extérieur de la France a été très légèrement déséquilibré en janvier (600 millions de francs). C'est sur les bases anciennes qu'il a été excédentaire de 100 millions.

Le CDS veut convaincre de sa combativité barriste

Les responsables du CDS ont voulu profiter de leur bureau politique du mercredi 9 mars pour tenter de se laver au grand jour de tous les soupçons qui planent depuis quelque temps sur leurs têtes. Depuis l'affaire de la cantonale de Lille-Ouest, voilà en effet à nouveau ressuscitée l'idée qu'ils œuvreraient dans l'ombre au rapprochement avec les socialistes pour préparer les lendemains prometteurs d'un nouvel état de grâce mitterrandien. Insinuations que ces centristes ont d'autant moins admises qu'ils savent qu'elles ont été principalement forgées dans leur propre camp, à l'UDF, plus précisément au Parti républicain. *« Le CDS ne sera pas une force d'appoint pour le Parti socialiste »*, a donc dit et redit leur président, M. Pierre Méhaignerie, en relevant que ceux qui s'amusent à propager de telles insinuations font, en définitive, *« le jeu de François Mitterrand et des socialistes »*.

Notant au passage qu'en mars 1986, le CDS n'avait accepté de cohabiter que *« par solidarité et par devoir »*, mais se félicitant, à l'instar de M. Barre, de se voir à présent rejoint par de nouveaux convertis aux thèses anticohabitationnistes, M. Méhaignerie a tenu le raisonnement suivant : le véritable enjeu de cette élection présidentielle se situe sur le terrain économique. *« L'absence totale de programme et la confusion des esprits chez les socialistes »* détruisent par avance l'idée *« que l'axe de la réussite économique puisse passer par le PS »*. Plus précisément, M. Méhaignerie a expliqué que *« quatre obstacles empêchent un sursaut économique avec les socialistes »* : leur logique collective qui prend toujours le pas sur l'initiative privée, leur goût pour un Etat tout-puissant contrairement au principe barriste de l'« Etat impartial », leur conception en matière d'éducation et la priorité qu'ils persistent à donner aux dépenses de fonctionnement sur l'investissement.

Enfin, les centristes ont tenu à éteindre *« les polémiques sans aucun fondement »* laissant à croire qu'ils ne se seraient lancés dans la campagne de M. Barre que sur un pied. *« Là encore*, a jugé le secrétaire général, M. Jacques Barrot, *on veut favoriser M. Mitterrand en donnant le sentiment que les barristes doutent, pour démobiliser l'électorat centriste. »* Précisant à toutes fins utiles que *« l'engagement total et déterminé du CDS auprès de M. Barre ne date pas d'aujourd'hui »*, ces responsables centristes, au lendemain du rassemblement de Toulouse, se sont au contraire félicités de *« la nouvelle dynamique »* acquise par la campagne barriste.

Pour preuves à conviction ils ont livré la liste de tous les déplacements des ministres en province d'ici au 24 avril qui participent *« de cette campagne de quadrillage »* qu'entend conduire le CDS, notamment dans la vingtaine de départements où l'UDF est moins bien représentée que le RPR et le PS. En résumé, les centristes se disent confiants *« dans les capacités de réussite de M. Barre au premier tour »*. Pour eux, cela allait sans dire mais ils viennent de comprendre que cela allait encore mieux en le disant...

D.C.

En Martinique

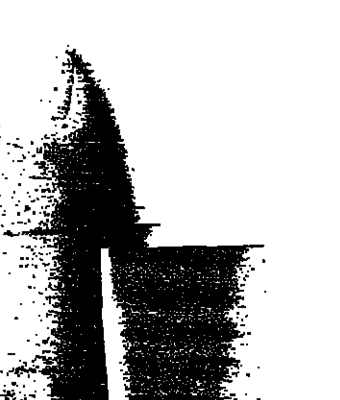
La gauche enlève le canton du Diamant

MARTINIQUE : canton du Diamant (1er tour).

Inscr., 2 226 ; vot., 1 685 ; suffr. expr., 1 663. MM. Serge Larcher (div. g.), 936 voix, *ÉLU* ; André Jean-Vincent (RPR), m. du Diamant, 727.

[Le candidat divers gauche s'est emparé dès le premier tour du siège détenu depuis 1955 par Armand Ribier (mod.), décédé le 9 janvier. En recueillant 56,28 % des suffrages, M. Larcher, proche du PS, a pris l'avantage sur M. Jean-Vincent, qui venait d'être élu maire du chef-lieu du canton. Au premier tour du scrutin de 1982, au cours duquel M. Armand Ribier avait été réélu avec 54,14 %, les deux représentants de la gauche avaient obtenu 11,71 % des voix.

Au premier tour de l'élection de 1982, les résultats étaient les suivants : inscr., 1 742 ; vot., 1 011 ; suff. expr., 990. MM. Ribier (mod.), 536, *RÉÉLU* ; Andrieu (mod.), 338 ; Mme Solange Saint-Aimé (PS), 82 ; M. Charles Saint-Aimé (div. g.), 34.]



L'« Osservatore romano » condamne l'utilisation des préservatifs

L'« Osservatore romano », le quotidien du Vatican, a condamné, le mercredi 9 mars, l'utilisation des préservatifs masculins dans la lutte contre la propagation du SIDA.

« Le seul moyen efficace, c'est d'éviter la cause de la contagion, ce qui, dans 95 % des cas, revient à s'abstenir de rapports sexuels en dehors du mariage et de l'usage de drogues », affirme dans un éditorial l'*« Osservatore romano »* qui, ajoute que tenter de freiner la propagation de la maladie par l'utilisation de préservatifs masculins est *« non seulement peu fiable d'un point de vue technique, mais également et surtout moralement inacceptable »*.

[La condamnation par Rome de l'utilisation du préservatif masculin n'est pas nouvelle. La confirmation d'une telle condamnation prend cependant une autre dimension compte tenu de l'extension du SIDA, le préservatif étant à l'heure actuelle, selon les spécialistes, le seul moyen de lutter efficacement contre l'épidémie. Mais, une fois de plus, le Vatican sera-t-il entendu ? Des enquêtes ont montré que les interdits de Rome en matière sexuelle ne sont pas suivis par une majorité de catholiques.]

M. André Frossard reçu à l'Académie française

L'Académie française devait recevoir, le jeudi 10 mars, sous la coupole M. André Frossard, élu au siège du duc de Castries, mort le 17 juillet 1986. Il est accueilli par le RP Ambroise-Marie Carré. *Le Monde*, comme à l'accoutumée, publiera le texte des deux discours dans son numéro daté 13-14 mars.

Rappelons que l'Académie française doit procéder, le 24 mars, à une double élection en vue de pourvoir les sièges laissés vacants par les décès du duc de Broglie et de Georges Dumézil. Au premier fauteuil sont candidats MM. Michel Debré et Georges Marty. Au second, MM. José Cabanis, Jean Camion, Jacques Ruffié et Vladimir Volkoff.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 10 mars

Stabilisation

L'embellie provoquée le mercredi 9 mars par la publication du chiffre du commerce extérieur français en janvier aura été de courte durée. L'indicateur de tendance, après avoir ouvert en hausse de 0,11 % jeudi, redevenait négatif durant les transactions de la matinée. Il revenait à – 0,22 %. En hausse figuraient Facom (+ 5,8 %), Maisons Phénix (+ 5,5 %), Chargeurs (+ 3,8 %), Signaux (+ 3,8 %), Luchaire (+ 3,7 %), Silic (+ 3,5 %) et Fromageries Bel (+ 3,2 %).

Le numéro du « Monde » daté 10 mars 1988 a été tiré à 493 642 exemplaires

A B C D E F G H

Sur le vif

Bête de télé

C'est bien vrai, ce mensonge-là ? Deux de mes copains, Rollat et Boggio, lui tirent le portrait, à Pasqua, un très bon bouquin, impartial et pertinent – on en parlait hier à « L'heure de vérité », – et il l'a pas lu ? Même pas reniflé ? Je le crois pas. J'ai tort ? Tant mieux. Je demande que ça, le croire. Difficile de faire autrement, tellement il est crédible à l'écran. Moi, à la place de nos faiseurs d'images, de nos docteurs es médias, je prescrirais trois minutes de Charlie-vidéo, matin, midi et soir à tous les candidats.

C'est une bête de télé, ce mec. Une nature. Le sourire « ouistiti-sexe », les phrases toutes faites, le prêt-à-parler, très peu pour lui. La caméra, il s'en fout. Tassé sur sa chaise, penché en avant, il cherche ses *mots, des mots sur mesure*, il les ramasse comme s'ils étaient tombés par terre, il les pèse, il les roule dans la farine avec une pointe d'ail et de malice et il les passe à la poêle. Ça n'a pas l'air d'attacher. Aucun calcul apparent, aucune arrière-pensée. Bravo l'artiste !

Cela dit, je l'ai trouvé un peu tristoune, pas vous ? Un peu désenchanté. C'est sûrement rapport à mon Mimi. Paraît qu'il en est raide dingue, Pasqua, écrasé d'admiration. Et que l'autre ne le déteste pas, pas du tout. Rien d'étonnant. Ils sont taillés dans la même étoffe, ces deux-là, celle des hommes d'Etat. Alors, le coup des renseignements généraux, des sondages catastrophiques dont il s'empresse de téléphoner les résultats au château, pour son bien, à mon Mimi, pour qu'il ne se ridiculise pas en prenant une veste le mois prochain, moi, ça me paraît un peu gros. Tellement gros que ça en devenait touchant. Remarquez, mon Jacquot, il est pas marié avec pour la vie, Pasqua. Je suis prête à parier que si l'autre lui fait des avances, il résistera pas. D'accord il y a peu de chances. Dommage...

CLAUDE SARRAUTE.

Sur l'ensemble du territoire français

Plusieurs centaines de perquisitions contre un réseau de pédophilie

Deux cent soixante dix-sept perquisitions – dont deux cent soixante-douze ont effectivement abouti – ont eu lieu, le mercredi 9 mars, à partir de 6 heures, sur l'ensemble du territoire français, afin de démanteler des réseaux de pédophiles. Elles ont été conduites sur commission rogatoire d'un juge d'instruction parisien, M. Michel Ajasse, qui instruit les suites françaises d'une procédure belge pour incitation de mineurs à la débauche.

En février 1987, un réseau fournissant des enfants et des adolescents à des clients belges et étrangers avait été démantelé à Bruxelles. Il agissait sous le couvert d'un « Centre de recherches et d'information sur l'enfance et la sexualité » (CRIES), dont le responsable était M. Philippe Carpentier et qui éditait une revue, *l'Espoir*. Installée boulevard Sérurier dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, la branche française de cette association était animée par un ancien ecclésiastique.

Une liste de clients du CRIES a donc été transmise, *via* Interpol et l'entraide judiciaire, aux autorités françaises. C'est l'exploitation de ce document qui a motivé la vaste opération de mercredi, préparée depuis un mois par les services de police. Elle a mobilisé dix-sept services régionaux de police judiciaire (SRPJ) pour cent quatre-vingt-dix perquisitions et, en région parisienne, la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP) ainsi que les divisions et services départementaux pour quatre-vingt-sept perquisitions. Soit, pour la seule région parisienne, deux cent cinquante fonctionnaires et quatre-vingt-dix voitures.

A la PJ parisienne, on justifie l'ampleur de l'opération par *« la nécessité de faire tout d'un coup, sinon le téléphone aurait fonctionné. Le milieu pédophile est très fermé, très structuré »*. L'essentiel du travail des policiers, durant les gardes à vue, est notamment le visionnage des cassettes vidéo saisies, de façon à établir si les interpellés étaient simplement des abonnés de la revue *l'Espoir* ou s'ils avaient, eux-mêmes, commis le délit d'incitation de mineurs à la débauche.

Décès du pianiste Daniel Varsano

Le pianiste français Daniel Varsano est mort, le mercredi 9 mars. Il était âgé de trente-quatre ans.

[Né en 1954, Daniel Varsano aura connu une carrière brillante et médiatique que sa familiarité avec les Etats-Unis peut expliquer en partie. Après avoir travaillé à l'académie Marguerite Long (1963), il s'installe en effet à Los Angeles où il obtient les diplômes de concertiste et de musicologie de l'Université de Californie du Sud. Il revient en France pour étudier de 1972 à 1976, avec Pierre Sancan et Magda Tagliaferro, et ses débuts de concertiste à Paris datent de 1974.

Daniel Varsano, qui, outre le piano, jouait du clavecin et du synthétiseur, s'est notamment fait connaître par ses interprétations des *Variations Goldberg* de Bach et des *Variations Diabelli* de Beethoven. Il avait enregistré plusieurs disques chez CBS, parmi lesquels on retient généralement ceux consacrés à Satie.]

